

Initiatives : Les banlieues luttent pour l'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15036 – 7 F

MERCREDI 2 JUIN 1993

Péripéties serbes

C'EST au tour maintenant de Dobrica Cosic, jugé « trop modéré », de céder la place. Les députés des deux Chambres du Parlement de la « nouvelle Yougoslavie » (Serbie et Monténégro) ont décidé, dans la nuit du 31 mai au 1er juin, de limoger le président yougoslave, sans même lui donner une chance de se défendre. A Belgrade, le nettoyage est généralement vite fait.

Parler de « courants modérés » et de « fractions dures » au sein du régime serbe et de ses alliés en Croatie et en Bosnie est quelque peu audacieux. MM. Milosevic, Cosic, Karadzic et consorts, ainsi que leurs chefs militaires respectifs, sont d'abord, en réalité, tous des nationalistes plus ou moins virulents. Leur objectif commun demeure la Grande Serbie. Lorsqu'ils donnent l'impression de se quereller, leurs désaccords sont minimes : ils ne portent que sur la manière d'atteindre leur but et le tracé exact des frontières de l'Etat de leur rêve.

IL n'y a pas à Belgrade des « pacifistes » et des « bellicistes », des colombes et des faucons. Il y a surtout, depuis le début du conflit, des rivalités de tacticiens : quelle stratégie choisir pour s'emparer, d'abord, des « territoires » serbes de Croatie (Krajina, Slavonie orientale et occidentale), puis pour occuper 70 % de la Bosnie-Herzégovine ? Et cela, sans trop choquer les Européens et en écartant habilement la menace d'une intervention militaire internationale.

Le seul homme qui a tenu véritablement un « discours de paix », comme il se plaisait à dire, fut Milan Panic, ce premier ministre un peu fantaisiste venu d'Amérique qui, en 1992, se targuait de n'appartenir à aucun clan. Il ne resta que cinq mois au pouvoir avant de retourner, au début de l'année, vaquer à ses affaires outre-Atlantique. En fait, les stratèges serbes avaient astucieusement exploité cette « colombe » qui sillonnait l'Europe et les conférences internationales avec, en poche, ses slogans contre la guerre. Ils avaient ainsi gagné un peu de temps pour poursuivre la purification ethnique en Bosnie.

DOBRICA COSIC était-il vraiment un « modéré » ? Les ultranationalistes serbes du sinistre Vojslav Seselj disent que oui... Il fut pourtant, en coulisses, à l'origine de la destitution, le 29 décembre dernier, de Milan Panic. Le rôle de cet homme de lettres – à qui l'on doit quand même quelques pages d'anthologie sur la Grande Serbie – a longtemps été ambigu. On le présentait tantôt comme le fidèle parmi les fidèles de Slobodan Milosevic, tantôt comme son rival, mais on est en droit de se demander s'ils n'étaient pas l'un et l'autre l'avers et le revers de la même médaille ?

Toujours est-il que la révocation inattendue de Dobrica Cosic ne peut être que le résultat d'un ordre donné par le président serbe aux députés du Parti socialiste (ex-communiste). Cette nouvelle et confuse péripétie, sur la scène politique serbe, cadre mal en tout cas avec l'image conciliatrice que Slobodan Milosevic veut donner de lui-même depuis quelque temps, en promettant notamment de couper les vivres à ses amis de Bosnie qui ne veulent pas entendre raison, même s'il refuse des observateurs sur la frontière serbo-bosniaque.

Lire page 3 l'article de notre correspondante à Belgrade
FLORENCE HARTMANN



M 0147 - 0602 0 - 7,00 F

Un entretien avec Charles Pasqua

« La France ne veut plus être un pays d'immigration »

« La France a été un pays d'immigration, elle ne veut plus l'être », affirme Charles Pasqua dans un entretien au Monde où le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, commente le projet de loi sur l'immigration. Présenté en conseil des ministres mercredi 2 juin, ce texte entend encadrer et limiter le regroupement familial, permettre à la police de filtrer les demandes d'asile et faciliter les expulsions. Défendant les choix du gouvernement, M. Pasqua déclare avoir « évolué » depuis son premier passage au ministère de l'intérieur et plaide pour une nouvelle synthèse politique dans une France « faite à la fois de valeurs de droite et de valeurs de gauche ».

« Nationalité, contrôles d'identité, immigration : les trois premiers grands projets de loi du gouvernement visent les étrangers. Ne craignez-vous pas de les désigner ainsi comme les boucs émissaires des maux de notre société, et d'alimenter les peurs, la xénophobie, voire la violence ?

– Je ne peux pas laisser dire cela. Il s'agit, avec ces textes, de répondre à trois des principales préoccupations des Français : leur identité, leur sécurité et la réussite de l'intégration de ceux qui vivent régulièrement sur leur sol. En ce qui concerne les contrôles d'identité, la police ne disposait pas des moyens nécessaires pour prévenir les atteintes à l'ordre public. La jurisprudence de la Cour de cassation conduisait à annuler toute procédure engagée à la suite d'un contrôle d'identité qui ne serait pas directement lié à la commission d'un délit. Ce n'était pas acceptable. Nous souhaitons que toute personne présente sur le territoire national puisse être amenée à justifier de son identité, qu'elle soit française ou étrangère.

» De même qu'il ne serait pas convenable de montrer du doigt les étrangers, il ne serait pas convenable non plus qu'ils bénéficient d'un privilège, et qu'on ne puisse pas les contrôler du fait qu'ils seraient réputés être étrangers. Préférez-vous qu'un jour les gens descendent dans la rue ou votent massivement à l'extrême droite ?

– Néanmoins vous avez mêlé à plusieurs reprises, dans vos discours, les violences urbaines, le trafic de drogue, et l'immigration irrégulière...

– Ce n'est pas parce qu'ils sont étrangers qu'ils sont délinquants, c'est parce qu'étant clandestins ils n'ont pas de ressources régulières. Les étrangers qui sont entrés légalement ont le droit de vivre en France et d'y travailler à l'abri de nos lois. Mais le seul moyen pour qu'ils puissent vivre tranquillement, c'est de combattre l'immigration clandestine et ses conséquences. Les étrangers y aspirent comme les Français.

– Que diriez-vous à un étranger résidant en France qui ressent cette succession des projets gouvernementaux comme une agression à son égard ?

– Ceux qui sont installés depuis longtemps sur notre sol sentent bien qu'ils n'ont rien à craindre.

Propos recueillis par PHILIPPE BERNARD, ERICH INCIYAN et EDWY PLENEL

Lire la suite page 13

L'Espagne désenchantée

I. – *Entre la fête et le doute*

Des élections législatives anticipées auront lieu le 6 juin en Espagne. Nous consacrons à ce pays à partir d'aujourd'hui une enquête en quatre volets.

MADRID

de notre correspondant

Sommes-nous allés trop vite, trop loin ? Avons-nous présumé de nos forces ? Avons-nous voulu faire un peu trop les beaux dans la grande cour de l'Europe ? Avec cette crise qui prend de plus en plus ses aises, la peseta qui s'effrite au fil des mois, le nombre des chômeurs qui augmente à un rythme effréné et le sentiment qu'une période s'achève sans savoir de quoi sera faite la suivante, les Espagnols se prennent soudain à douter. Le *desencanto* (désenchantement) est de retour.

Certes, la dictature franquiste n'est plus depuis longtemps qu'une relique de dissection pour les historiens. La transition démocratique, le passage d'un monde à un autre monde effectué sans dommages. L'entrée dans le Marché commun, une évidence qu'il paraît insensé de remettre en cause. La *Movida*, une vieille histoire pour sociologues attardés. L'Espagne a pris de la bouteille. Elle a mûri. Elle a dépassé son folklore et ses clichés. Elle est devenue une autre, une fille de l'Europe. Et pourtant, au beau milieu de ce parcours réussi, de cette accélération de l'Histoire, elle s'interroge. Et si nous étions en train de perdre notre âme, de ressembler un peu trop aux autres, à tous les autres ? Pilar, un professeur, s'interroge face aux risques de disparition d'une identité, d'érosion *« de notre idiosyncrasie car le monde est devenu rapidement beaucoup plus petit »*.

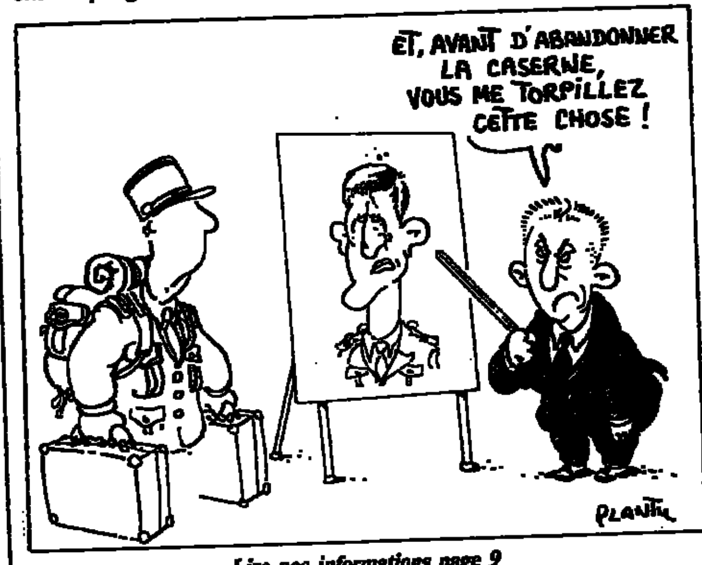
MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 4

Baisse des crédits et trouble dans les états-majors

Le RPR multiplie les attaques contre François Léotard

François Léotard continue d'être la cible de nombreux élus RPR et en particulier de M. Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, qui réclame le report du plan de réorganisation des armées et considère qu'il existe « un problème de relation » entre Edouard Balladur et son ministre de la défense. Soumises à ces restructurations, les armées attendent avec un certain trouble le printemps 1994, date prévue pour la prochaine programmation militaire.



Lire nos informations page 9

Au banc des initiés

Le procès de l'affaire Pechiney, impliquant des proches du pouvoir socialiste, s'ouvre le 2 juin à Paris

par Laurent Greilsamer

Michel Rocard l'avait promis, un jour de contre-attaque politique : *« La justice passera quoi qu'il advienne. »* Et François Mitterrand, la voix toute de colère contenue, l'avait confirmé : *« Il faudra que justice passe, quels que soient les coupables ! »* Promesse tenue. Quatre ans après que l'affaire Pechiney et quelques autres ont achevé de mettre l'Etat PS à genoux, la justice est au rendez-vous.

Neuf prévenus – parmi lesquels Alain Boublil, ancien directeur du cabinet du ministre de l'économie et des finances Pierre Bérégovoy, Max Théret, financier et généreux donateur du Parti socialiste, Samir Traboulsi, homme d'affaires libanais parvenu à se couler dans les plus hautes sphères du gouvernement – attendent comme un supplice de s'expliquer, à partir du mercredi 2 juin, devant la 11e chambre correctionnelle de Paris.

C'est que le procès Pechiney promet d'être tendu, passionné. Pour la première fois en France, des juges vont examiner durant plus d'un mois les tours et détours d'un délit d'initiés important (quelque 60 millions de francs de plus-values ont été réalisées par une poignée de protagonistes).

Ce dossier projettera immanquablement une lumière crue sur les libertés prises avec la morale publique par certains proches de l'Elysée, du ministère des finances et du Parti socialiste. Comme si le procès de l'affaire dite du Carrefour du développement, dans laquelle le collaborateur de l'ancien ministre de la coopération Christian Nucci fut condamné au milieu des années 80, n'avait été qu'un pâle lever de rideau. La flibuste en Bourse opérée par les initiés requiert en effet un goût prononcé pour la razzia financière et un solide réseau de relations.

Le principe consiste, après avoir bénéficié d'une information confidentielle, à acheter des actions d'une société à leur cours le plus bas pour les revendre ensuite à un cours élevé. Jean Gandois, PDG du groupe Pechiney, a fort justement comparé devant le juge d'instruction Edith Boizette ce vol en gants blancs à *« une loterie »* qui peut faire *« perdre 20 % mais aussi gagner 500 % »*...

Dans l'affaire Pechiney, véritable typhon moral et politique, l'évidence aveugle : les flibustiers furent les plus forts. En dépit du secret voulu et exigé par Jean Gandois, le PDG du groupe nationalisé français, et Nelson Peltz, le propriétaire boulimique du groupe américain Triangle.

Lire la suite page 12

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 180 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Chômage

Récuser les vérités premières

par Philippe Vasseur

A l'évidence, le problème numéro un de la France d'aujourd'hui est l'emploi. Le chômage atteint les dimensions d'une crise extrêmement grave qui évoque celles de l'avant-guerre. Les Français sont déboussolés : pour eux-mêmes, pour l'avenir de leurs enfants. Si demain la situation de l'emploi ne s'améliore pas, ils risquent de basculer vers des illusions inquiétantes à l'heure des nationalismes exacerbés, des égoïsmes et des exclusions. Pour en sortir, il est urgent de faire bouger les mentalités. Car, pour apporter des solutions, il faut d'abord voir les faits tels qu'ils sont et récuser les tabous. Nous devons avoir le courage de dénoncer un état d'esprit, une manière de voir qui s'est imposée en France au point de devenir une idée dominante, fruit des corporatismes, de l'idéologie et des intérêts.

Notre vision de l'emploi se trouve déformée par plusieurs postulats que nous acceptons comme des vérités premières. Faisons l'effort de les récuser : après, nous pourrons voir les choses différemment, nous donnant ainsi les moyens d'agir.

• **Le chômage est une fatalité mondiale : faux !** La France est en pointe du chômage parmi les grands pays développés (hormis le cas très particulier de l'ex-RDA) : près de 11 % de la population active, 25 % des jeunes, la moitié des chômeurs en chômage de longue durée, des poches géographiques où le sous-emploi atteint les niveaux de la grande dépression. Il existe, dans le monde contemporain, des économies où la situation est radicalement différente : le Japon, où le sous-emploi n'est que de 2,5 %, ou même les Etats-Unis avec 7 %.

• **Une croissance forte est indispensable à l'emploi : faux !** Si une croissance forte bénéficie à l'emploi, on peut imaginer une économie en croissance zéro et en plein emploi, mais alors il est vrai, avec une productivité et des revenus stagnants. Très concrètement, l'économie américaine est, depuis vingt ans, en croissance modérée (2 à 3 % par an), augmentant le nombre de ses emplois de 2 % par an (2 millions d'emplois créés chaque année en moyenne), mais les revenus ne progressent pas.

• **Le préalable à la reprise de l'emploi, c'est la qualification et la formation professionnelle : faux !** L'amélioration de la qualification et la formation professionnelle sont indispensables, mais il existe dès maintenant de considérables gisements d'emplois ne nécessitant pas de qualification élevée. Une part appréciable des 2 millions d'emplois annuels créés aux Etats-Unis sont des emplois de ce genre : services aux particuliers, restauration, gardiennage, etc.

Tracer des pistes

Les Français n'ont certes pas envie de vivre comme les Japonais, ni même comme les Américains, même si c'est là le prix à payer pour retrouver le plein emploi. Il existe un modèle européen tout autant que français d'organisation économique et de progrès social qu'il faut préserver précieusement. Les idées que l'on peut retenir de l'examen des modèles étrangers ne doivent donc pas être copiées servilement. Mais elles peuvent être utiles pour tracer des pistes. Sinon, c'est le modèle français tout entier qui risque d'être emporté.

Il convient de faire la distinction entre les solutions à court terme et les solutions à long terme, non pas pour les opposer mais au contraire pour les conduire de front, en sachant précisément ce qu'on peut attendre, et ce qu'on ne peut pas attendre des unes et des autres.

Des gisements d'emplois insuffisamment exploités existent. Les économies de plein emploi en montrent de multiples exemples, et on ne le répétera jamais assez. Il s'agit davantage d'emplois de services, à la périphérie des entreprises et à proximité des particuliers, que d'emplois industriels ou d'emplois administratifs. Dans une conception élitiste et erronée de l'emploi, génératrice de chômage, ces emplois du «tiers-secteur» sont souvent traités par le mépris comme l'était jadis «l'ailleurs» du tiers-monde ou du tiers état.

Pourtant, les activités qui concourent à la qualité de vie, au confort, à la convivialité des relations humaines, sont essentielles dans une société hypertechnicisée. L'appellation péjorative de «petits boulots» dont elles sont injustement affublées doit être définitivement prohibée. Les économies créatrices d'emplois accentuent des gains de productivité faibles ou nuls dans le secteur des services. C'est le modèle de l'économie duale du Japon, tant décrié il y a quelques années par certains idéologues : un tiers de la population active dans le secteur industriel exposé à la compétition internationale, deux tiers dans le secteur abrité, où les gains de productivité sont tempérés par la nécessité de créer des emplois (petits commerces, services aux particuliers, sous-traitances, etc.).

L'excès des coûts indirects du travail et des rigidités constitue à l'évidence une spécificité de l'économie française. Ainsi aux charges salariales directes s'ajoutent quelque 70 % de charges indirectes : taxer le travail, c'est évidemment pénaliser l'emploi. Une profonde réforme s'impose. Il faudra beaucoup de temps et de courage pour la mener à bien. Mais on peut commencer tout de suite à alléger et à déplacer la charge au bénéfice du travail humain.

Pour la gestion de la conjoncture économique aussi il convient d'ouvrir les yeux et de réviser les conceptions dominantes. Ne nous trompons pas d'époque : poursuivre une politique hyper-monétariste en période de récession, alors qu'il y a trop d'épargne thésaurisée, c'est commettre la même erreur que d'avoir fait du «keynesianisme» et de la relance artificielle lorsque la croissance fonctionnait, donc de l'hyper-inflation. Le monétarisme a abattu l'inflation, en dix ans. C'est bien : il fallait le faire. Il importe désormais, de voir les choses différemment. L'emprunt annoncé par Edouard Balladur devrait être prioritairement *utilisé en faveur d'un* programme de grands travaux. Dans ce domaine, il y a des possibilités importantes pour améliorer la qualité de vie et l'environnement. EDF, par exemple, pourrait, pour le bien de tous, dépenser 5 milliards de francs par an pour accélérer l'enfouissement de ses réseaux.

Sur le fond, outre la poursuite et l'amplification de l'allègement des coûts indirects du travail, il est *indispensable et urgent de remettre* en cause nos conceptions du commerce international. Relisons à la lettre les traités que nous avons signés. Adaptons nos raisonnements aux structures contemporaines du marché mondial. Ne nous laissons pas imposer les vues des théoriciens. Les signataires des accords du GATT ont déclaré, à l'origine, vouloir *«le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours plus croissant du revenu réel et de la demande effective»*. Les échanges internationaux sont aujourd'hui parfois bien plus loin de cet état d'esprit. Livrer sans réserve la France à la vente de produits fabriqués par une main-d'œuvre exploitée et maltraitée dans des pays plus ou moins lointains, c'est exporter de la régression sociale et importer du chômage.

Il est temps, grand temps, de reconnaître que c'est intolérable et d'en tirer toutes les conséquences.

► **Philippe Vasseur est secrétaire général du Parti républicain.**

Pour une révolution programmée

par Jacques Rozner

NOTRE économie – elle n'est pas la seule – subit un double phénomène : une crise conjoncturelle et une métamorphose structurelle. Des mesures gouvernementales appropriées – fiscales, sociales, financières – sont attendues pour insuffler des doses d'oxygène dans les circuits économiques. Elles ne peuvent qu'avoir des effets bénéfiques sur l'activité, à court terme, de nombreux secteurs de l'économie, bâtiment en tête. Cela pour l'aspect conjoncturel. Mais le problème de fond n'en restera pas moins inchangé : celui de la transformation profonde qui s'opère dans notre société comme dans celle des autres pays évolués économiquement. C'est l'aspect structurel : il ne s'agit plus d'une crise mais d'une mutation en profondeur.

Cette mutation résulte des avancées fulgurantes des sciences applicables en *de nombreux domaines* comme des innovations technologiques. Elle pose problème dans la mesure où se creuse un fossé entre le génie créatif des hommes de recherche et l'insuffisance d'imagination politique des hommes d'Etat pour en cerner les retombées et procéder aux transformations que cela implique au sein de la société. Croire, par exemple, que la croissance économique sera demain productrice d'emplois procède d'une vision que l'expression populaire «avoir l'œil dans le dos» caricature fort bien.

La vérité, que traduit notre fin de siècle, est que l'on est en mesure de produire de plus en plus en requérant de moins en moins le travail des hommes, mais en exigeant une sorte d'intellectualisation de leur effort. Ce qui explique :

1) que l'investissement s'oriente plus vers la mise en place d'ensembles techniques automatisés que dans le travail traditionnel de l'homme ;

2) que les métiers s'effacent devant les fonctions entraînant l'exigence de compétences accrues capables de maîtriser les automatismes techniques qui se substituent à la «gestuelle» répétitive des travailleurs d'hier.

Ainsi, l'homme commence-t-il à subir la plus extraordinaire révolution de tous les temps, celle qui va le faire passer d'un monde placé sous le signe du travail forcé à un monde s'ouvrant au loisir forcé.

Quand les hommes politiques d'ici et d'ailleurs mettent, dans leurs programmes, la lutte contre le chômage, ils entreprennent assurément une action opportune dans le court terme, même si les effets doivent en être limités. Mais cette action ne peut être significative que si elle s'accompagne d'une réflexion fondée sur le fait qu'il s'agira moins dans l'avenir de résorber le chômage que de le transformer en loisir dans une société placée dans le même temps, sous le signe de l'abondance économique. Ne nous y trompons pas ! Le monde moderne sera de plus en plus capable de se libérer de la malédiction biblique *«Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front»* : ce seront désormais des esclaves d'acier électronifiés que les hommes devront exploiter à leur profit.

Trois événements majeurs

Ce nouvel impératif au caractère révolutionnaire est souligné par trois événements historiques majeurs : l'effondrement du communisme, le dépassement du socialisme et l'in*capacité présente du capitalisme à* maîtriser l'inédit des temps modernes.

Le communisme s'est effondré parce qu'il n'a pas su précisément sortir d'un monde de pénurie où l'homme exploite cruellement l'homme sous la domination totalitaire d'une bureaucratie d'Etat.

Le socialisme est dépassé parce qu'il n'a pas compris que l'insertion de la plus forte dose de «social» dans un régime de concurrence et de profit sécrétait une incompatibilité de *nature*.

Le capitalisme d'aujourd'hui ne sait comment faire parvenir au consommateur les biens qu'il crée en abondance. Il engendre, dès lors, un régime où coexisteront de plus en plus des produits invendables face à des besoins insolvables. En somme, le paupérisme dans l'abondance !

Devant cette perspective paradoxale, apparaît une exigence politique essentielle : mettre l'imagination au pouvoir. L'originalité des temps présents, implique de concevoir des rapports directs production-besoins, un système monétaire adapté à de nouveaux circuits économiques d'efficacité, des institutions et des articulations institutionnelles d'un nouveau style et une éthique sociale renouvelée assurant à l'homme-au-travail comme à l'homme-au-loisir, le niveau de vie le plus élevé possible, selon les capacités productives du système.

En somme, il faut inventer, après le communisme, après le socialisme, après la forme de capitalisme que nous vivons, une économie sociale, d'aucuns l'appelleront «distributive». Les hommes de pouvoir, ceux de demain – et demain commence aujourd'hui – devront avoir moins des connaissances livresques du passé que des tempéraments de « bâtisseurs », dotés d'une capacité à imaginer, à inventer, et d'une aptitude à mobiliser les esprits dans une incessante recherche des fondements d'un nouvel humanisme. Nous sommes à un de ces grands carrefours de l'histoire où coexistent une perspective de civilisation majorée et une menace de retour à la barbarie.

Déjà, de divers côtés de l'échiquier politique français, on est stupéfait d'entendre dire qu'il va falloir freiner les progrès des sciences et de la technologie pour remplacer la machine par l'homme, réinventer les poinçonneurs de tickets de métro, etc. Bref, privilégier le travail de l'homme – fût-ce par des petits boulots – sur une organisation technique sécrétant à la fois l'abondance des biens et l'élimination croissante du travail *humain*.

En fait qu'observe-t-on aujourd'hui ? Déjà l'Occident est en voie de désindustrialisation, ses producteurs s'implantant en des pays lointains ou la main-d'œuvre humaine est la plus exploitée. Dans le textile, dans la confection, les coûts de production du sud-est de l'Asie sont dix à vingt fois moins élevés qu'en Europe. Dans l'automobile et l'électronique, l'Angleterre est évincée par les Japonais qui semblent vouloir établir une tête de pont sur son territoire visant la conquête industrielle de l'Europe en ces domaines. De son côté, l'industrie photographique occidentale – Allemagne en tête – est éliminée par l'Extrême-Orient, etc.

Sauvegarder l'humanisme

Ce n'est plus de la concurrence, c'est une invasion. Plus même qu'une invasion, c'est une substitution de civilisation. C'est pourquoi le moment est venu de stopper pareille évolution : l'heure est à la réaction. Non aux réactionnaires.

Ainsi, là où il n'y a pas d'équivalence dans les lois économiques et sociales, dans les mœurs législatives, là où des enfants de moins de quinze ans fournissent une main-d'œuvre à coût dérisoire, là où une forme de barbarie sociale menace notre éthique de civilisation, l'Occident se doit de sauvegarder son identité et son humanisme. On devrait instituer sans plus *tarder des quotas efficaces*, non seulement à l'immigration des hommes mais aussi à l'importation de produits venus des régions évoquées.

Le gouvernement de M. Balladur semble sensibilisé à cet impératif. Tant mieux ! Cela permettrait, aux Européens notamment, après avoir freiné le processus de désindustrialisation de leurs économies, de se concerter pour promouvoir des formes renouvelées de société dans une modernité à définir où la gestion des « temps de travail libérés » chez les hommes permettra d'authentiques avancées sociales.

Par contre, l'échec (inévitable) de politiques obsolètes peut faire resurgir des démagogues capables de rassembler le plus grand nombre d'esprits « contre » ce qui est au nom d'arguments fallacieux de circonstance. Une fois de plus, nos sociétés pourraient alors sombrer dans une anarchie préludant à de nouvelles dictatures.

Dans ces conditions et dans l'immédiat, ne serait-il pas opportun de constituer au niveau de l'exécutif des pays concernés une instance internationale composée de scientifiques, d'économistes, de sociologues et de politiques ? Cette instance aurait pour mission d'explorer les perspectives scientifiques et technologiques des années à venir, d'en apprécier la nature, d'en cerner les contours et d'en évaluer les retombées sur les structures économiques et sociales des pays en cause. Ainsi, les gouvernements pourraient mettre en place les dispositifs faisant évoluer la société vers les transformations exigées par les incidences économiques, sociales et aussi morales des grands bouleversements scientifiques et techniques prévisibles – la maîtrise d'ici à une quinzaine d'années de la fusion thermonucléaire débouchant sur la création d'une énergie illimitée n'en étant pas le moindre des aspects !

Ce serait la révolution programmée. Elle devrait éviter l'implosion des structures figées de nos sociétés avec les conséquences dramatiques qu'on imagine, alors qu'un certain age d'or est saisissable, étant à portée de nos moyens ! L'exigence de cette fin de siècle, c'est cela !

Saura-t-on le comprendre à temps ? La question est posée. La réponse se fait attendre à l'heure où le désarroi des esprits et le désordre des choses vont s'amplifiant. Aube ou crépuscule ? Tel est le dilemme que dégage l'approche du vingt et unième siècle !

► **Jacques Rozner est vice-président de la délégation française de la Fondation de l'Europe des sciences et des cultures.**

BIBLIOGRAPHIE

La renaissance des universités

L'AGE DES SAVOIRS
Pour une renaissance de l'Université,
de Claude Allègre
Gallimard. (« Le Débat »),
247 p., 120 F.

CLAUDE ALLÈGRE a été pendant quatre ans ministre en fait des universités, grâce à la confiance constante de Lionel Jospin, dont il *était le conseiller* spécial. Le travail qu'ils ont effectué ensemble est aujourd'hui reconnu, après avoir été contesté. Le récit de l'œuvre accomplie suffirait à rendre passionnante la lecture de *l'Age des savoirs*, mais il n'est pas seulement question dans ce livre du passé récent ; il y est aussi, et surtout, question de l'avenir, comme l'indique le sous-titre : *Pour une renaissance de l'Université*.

Comme tous ceux qui connaissent bien la vie scientifique internationale, Allègre sait que les universités françaises, dans leur ensemble, ne font pas le poids, même si la France possède dans presque tous les domaines – mais plus souvent à côté des universités qu'en elles – des chercheurs et des penseurs de premier plan. Il rappelle en particulier le retard de nos universités à enseigner la mécanique quantique, la biologie moléculaire et la tectonique des plaques. Cette constatation critique se transforme vite chez Allègre en un diagnostic, formulé dès le départ, complété et nuancé ensuite, mais qui doit garder sa force tranchante : il faut remplacer une Université des professeurs par une Université des étudiants, c'est-à-dire répondant à des demandes *sociales*.

Réanimer à partir du centre

Et c'est seulement en démontrant que leur rôle de chercheurs et de formateurs est fondamental pour le pays que les universitaires obtiendront pour eux et pour leurs universités les moyens qu'on leur mesure si chichement aujourd'hui. Il ajoute aussi que seules cette ouverture et l'action de l'Etat peuvent surmonter les résistances de l'administration centrale. Allègre est un chercheur de grande réputation internationale et un enseignant ; il ne plaide évidemment pas pour une université supermarché ; il cherche au contraire à définir les conditions qui amèneront la société, le gouvernement et l'opinion à donner aux universités les moyens qui leur sont indispensables. J'ajoute que ce géologue est un défenseur aussi informé des sciences humaines que des sciences de la nature.

Pour parvenir aux mutations nécessaires, il se méfie de l'idée d'autonomie ; il a peur qu'elle soit la dernière protection d'un corporatisme néfaste. Le plus grand danger, pense-t-il, est le repli des universités et de chaque groupe de spécialistes sur eux-mêmes. C'est pourquoi, tout en souhaitant plus d'initiative pour les universités et une intervention active des régions, il veut que l'Etat garde un rôle essentiel dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il n'est pas pour autant centralisateur, et c'est dans les universités elles-mêmes qu'ont été signés les contrats Etat-universités qu'il a préparés. Sa ligne politique s'est traduite par des décisions importantes : forte augmentation des effectifs des IUT et des BTS, création de nouvelles filières d'ingénieurs conçues par Bernard de Comps, et surtout création des instituts universitaires professionnels, malgré les résistances de bien des lobbies.

La stratégie qu'il a suivie a *donc été : augmentation importante* des moyens pour rétablir la confiance, changement d'orientation des universités, établissement d'un plan de développement territorial – Université 2000,– incitation à la création de pôles et de centres d'excellence, avec une mention spéciale pour la création de l'Institut universitaire de France, qui offre à de très bons enseignants, surtout de province, de meilleures conditions de travail, à condition qu'ils restent sur place. En revanche, il préfère remettre à plus tard les grands débats qui bloquaient en fait tout progrès et surtout la question explosive de la sélection.

Toutes ces idées s'inspirent de ce que j'ai envie d'appeler un « khrouchtchévisme » universitaire. C'est à partir du centre que l'ensemble du système peut être *réanimé. Avec l'espoir que les* universités prennent ensuite une part de plus en plus active à leur propre transformation. Le danger de cette politique est d'intervenir de plus en plus directement, même dans le petit domaine où les universités avaient acquis quelque autonomie. C'est ce qui se produisit à la fin de cette période et qui déclencha des conflits, puis des reculs, de l'autorité centrale.

La question qui s'impose au lecteur de ce livre est : peut-on créer des universités responsables et dynamiques en faisant partir leur transformation du bureau du ministre ou de son conseiller spécial, si informés et si imaginatifs soient-ils ? Tout le livre d'Allègre cherche à expliquer pourquoi sa stratégie n'était pas contradictoire. Elle ne l'était pas, en effet, si on accepte qu'une politique universitaire doit se développer en deux temps : donner une impulsion centrale et augmenter les moyens ; ensuite faire basculer la capacité de décision vers les universités elles-mêmes et définir clairement le rôle respectif de l'Etat et des régions.

Le grand mérite de l'équipe Jospin-Alègre est d'avoir fait le premier pas ; reste à faire le second. En particulier, il faut montrer maintenant, par quelques exemples bien choisis, et qui seront vite imités, qu'on peut donner aux universités une vraie autonomie et qu'elles savent innover tout en restant dans le cadre d'une gestion publique et de diplômes en partie nationaux. Claude Allègre est assez passionné par la renaissance indispensable des universités pour accepter cette conclusion, car l'essentiel pour lui est que notre pays donne enfin à la production, à la transmission et à l'application des connaissances une place centrale.

Rarement, autant de passion intelligente a été mise au service des universités.

ALAIN TOURAINE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BIBLIOGRAPHIE

La renaissance des universités

MM. Mitterrand et Balladur au sommet franco-allemand de Beaune

Le premier exercice international de la « nouvelle cohabitation »

MM. Mitterrand et Balladur, *accompagnés par neuf ministres* (1), devaient rencontrer mardi 1er et mercredi 2 juin à Beaune, *en Côte-d'Or*, une délégation du gouvernement allemand présidée par le chancelier Kohl. *Ce 61e* sommet franco-allemand est la première occasion pour le président de la *République* et le premier ministre de s'exprimer en commun sur des affaires internationales.

L'Elysée, par la voix de son porte-parole Jean *Musitelli*, et Matignon, par celle de M. Balladur lui-même, ont fait comprendre la *semaine dernière qu'ils n'entendaient* pas que ce sommet soit aussi l'occasion de rééditer les querelles de *préséance* qui avaient marqué les débuts de la première cohabitation.

Le premier ministre a certes tenu à faire sa propre réunion d'information pour la presse vendredi 28 mai, quelques heures après celle de l'Elysée. Mais il a *rappelé qu'il tenait à ce que « la France présente un visage cohérent à l'étranger »* et qu'il s'était mis d'accord, lors de son entrée en fonction, avec le chef de l'Etat *pour éviter toute crispation sur* les questions protocolaires.

« Malentendu » sur la Bosnie

MM. Mitterrand et Balladur devaient rencontrer séparément le *chancelier mardi, avoir ensuite* plusieurs réunions en commun, notamment un petit déjeuner mercredi, et participer l'un et l'autre avec Helmut Kohl à la conférence *de presse finale. Quant au fond* des dossiers qui doivent être abordés, Jean Musitelli a affirmé qu'il n'y avait *« aucune dissonance d'aucune sorte »* entre les *deux dirigeants français* et qu'une *« très grande cohésion »* régnait dans le « domaine partagé » de l'action extérieure.

Les *« dissonances »*, ou du moins les différences d'appréciation, sont pour l'instant plutôt avec les Allemands et c'est elles que les responsables français entendent dissiper. Elles portent *toujours sur les négociations du* GATT, bien que le ton, en particulier depuis la publication par M. Balladur de son mémorandum, ne soit plus aussi virulent qu'il y a *quelques mois*.

D'autre part, la politique française à propos de la Bosnie a *donné lieu la semaine dernière à* des représentations de MM. Kinkel et Kohl, assez peu habituelles de la part de Bonn, d'autant qu'elles ont été publiques.

Les dirigeants allemands se sont plaints en substance de n'avoir pas été consultés, contrairement aux habitudes qui se sont instaurées entre les deux pays, *avant la réunion du 22 mai à* Washington où Alain Juppé a arrêté avec ses homologues britannique, américain, russe et espagnol, un « programme d'action » *sur la Bosnie qui ne cesse* d'être contesté depuis.

Les dirigeants allemands ont *mis en garde contre* la *dérive que* représente à leurs yeux l'accord de Washington par rapport aux positions défendues jusque-là par les Douze et en particulier contre *l'idée des « zones de sécurité »* qui risque, selon eux, de figer le *statu quo* militaire *aux dépens des* Musulmans de Bosnie.

Les Allemands ont *« mal compris »*, a estimé à ce sujet M. Musitelli vendredi, en indiquant que le président de la République juge que l'accord de Washington est *« un bon accord, un accord utile, dès lors qu'il entérine les positions européennes »*. Quant à M. Balladur, il a déclaré ne *« pas comprendre »* la réaction des Allemands. Certains responsables *français ne cachaient pas ces derniers* jours en privé qu'ils trouvaient un peu fortes ces critiques de la part des Allemands, qui n'ont pas de soldats en Bosnie et *n'envisagent pas d'en avoir.*

Bref, ce sujet mérite une vraie explication. Il en résultera peut-être une déclaration commune selon laquelle tout malentendu est *dissipé. Mais il semble qu'en réalité* on soit revenu sur cette affaire à une mésentente franco-allemande proche de celle qui s'était manifestée au début de la *crise* dans l'ex-Yougoslavie et pendant toute la guerre de Croatie.

Ce contexte n'est pas des plus propices à M. Balladur pour le lancement *de son idée d'une conférence* internationale sur la stabilité et la sécurité en Europe qu'il avait présentée quelques jours après son entrée en fonction.

Sur ce projet, qui lui tient à cœur, le premier ministre n'a voulu donner aucune précision *vendredi. La réflexion menée de* concert entre Matignon et l'Elysée prend apparemment plus de temps que prévu. Pour autant qu'elle soit assez avancée, M. Balladur devrait profiter de la rencontre de Beaune pour la « tester » auprès des Allemands.

Parmi les autres thèmes, on *évoquera aussi la préparation du* sommet des Douze qui aura lieu dans trois semaines à Copenhague, *avec à son menu la récession* en Europe, les perspectives de l'entrée en vigueur du traité de *Maastricht et l'élargissement de la* Communauté notamment.

CLAIRE TRÉAN

(1) *Doivent participer à ce sommet du côté français, outre MM. Mitterrand et Balladur, MM. Léotard (défense),* Juppé (affaires étrangères), Bayrou (éducation), Alphandéry (économie), Longuet (industrie, commerce extérieur), Bosson (équipement, transport), Puech (agriculture), Barnier (environnement), Lamassoure (affaires européennes).

La situation en Bosnie-Herzégovine et la motion de censure au Parlement de la nouvelle Yougoslavie

Radovan Karadzic menace de faire entrer les forces serbes à Sarajevo

Le responsable politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a menacé de faire entrer les forces serbes à Sarajevo *« si la partie musulmane continue ses attaques »* sur le front de la capitale *bosniaque*, à la *suite* des violents combats de dimanche, qui ont fait au moins vingt-cinq morts dans la ville. Dans une déclaration citée, lundi 31 mai, par l'agence serbe bosniaque SRNA, M. Karadzic, dénonçant *« l'offensive »* de l'armée bosniaque à Sarajevo, a averti que, *« si la partie musulmane continue ses attaques, les soldats serbes seront forcés d'entrer dans Sarajevo pour délivrer leurs cinquante mille compatriotes, qui sont en mauvaise posture dans cette ville »*.

Les affrontements de dimanche, dont les deux parties s'accusent mutuellement d'avoir pris l'initiative, avaient commencé dans le sud de la capitale et sur le mont Trebevic, où passe une route stratégique menant des quartiers sous contrôle serbe au bastion serbe de Pale. Si les tirs se sont ralentis lundi à Sarajevo, les combats se sont en revanche poursuivis dans l'enclave *musulmane assiégée de Goradze*, où, selon Radio-Sarajevo, ils ont fait une trentaine de morts au sein de la population civile. Bien que déclarée « zone de sécurité » par le Conseil de sécurité des Nations unies, les observateurs de l'ONU se sont vus, une nouvelle fois, empêchés par les forces serbes de gagner Goradze (à 70 km au sud-est de Sarajevo).

« Si [le président bosniaque] *Alija Izetbegovic insiste sur la poursuite de la guerre jusqu'à la défaite de l'une des parties, nous aurons à lui infliger une défaite, et la Bosnie sera partagée entre Serbes et Croates, non parce que nous l'aurons voulu mais parce que les choses seront telles »*, a déclaré M. Karadzic, ajoutant que *« si M. Izetbegovic entend poursuivre la guerre jusqu'au bout, le mieux pour nous serait de remporter une victoire rapide, comme nous le suggèrent certains cercles en Occident, et d'arrêter toutes ces souffrances »*.

Pour sa part, le président Izetbegovic, assurant que les forces serbes reçoivent des renforts de Serbie, a lancé un appel aux Nations unies pour qu'elles protègent Gorazde. Parallèlement, le chef de l'armée bosniaque, Sefer Halilovic, s'est élevé contre la notion de « zones de sécurité ». *« Nous devrons nous battre pour notre liberté. Nous ne les laisserons pas nous enfermer dans des réserves »*, a-t-il déclaré.

Cependant, les forces croates de Bosnie ont intensifié ces derniers jours leur campagne d'« épuration ethnique » dans la ville à population islamo-croate de Mostar, a-t-on *indiqué* lundi au *Haut-Commissariat* des Nations unies pour les réfugiés (HCR). *« Le HCR tente d'imposer sa présence à Mostar, mais il s'avère extrêmement difficile d'arrêter cette épuration dont une bonne partie se passe de nuit »*, a déclaré un responsable du HCR, Peter Kessler. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Lire aussi page 28 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN.

□ **Trois Italiens tués en Bosnie centrale.** – Trois Italiens membres d'une *association humanitaire* ont été tués, samedi dernier, par des hommes armés portant des insignes de l'armée bosniaque (musulmane), selon le témoignage de deux de leurs compagnons, blessés, *rapporté* lundi 31 mai par des représentants de l'ONU. Le groupe circulait dans deux voitures sur une route de Bosnie centrale traversant une région à *forte* population musulmane (entre Travnik et Gornji-Vakuf) quand leur convoi a été intercepté par une trentaine de personnes armées dont une femme, qui les ont forcées à descendre. Les miliciens ont tiré sur eux, les visant d'abord aux pieds puis les abattant alors qu'ils tentaient de s'enfuir. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Visite surprise de Slobodan Milosevic en Macédoine.** – Le président serbe Slobodan Milosevic a effectué, lundi 31 mai, une visite surprise en Macédoine, où il a rencontré le président Kiro Gligorov, a-t-on appris, à Skopje, de source bien informée. L'entretien entre les deux dirigeants s'est déroulé à Ohrid, ville du sud de la Macédoine. Selon une radio locale, la discussion a porté sur la question de la reconnaissance de la *Macédoine* par la Grèce et la nouvelle Yougoslavie. Skopje craint des visées territoriales serbes sur la Macédoine, que les ultranationalistes de Belgrade considèrent comme la *« Serbie du Sud »*, et redoute une alliance entre ses voisins du Nord (Yougoslavie) et du Sud (Grèce). – *(AFP, AP.)*

□ ***TURQUIE* : 68 Kurdes du PKK tués en une semaine.** – Selon un bilan officiel publié lundi 31 mai à Ankara, 68 rebelles kurdes ont été tués depuis mardi dernier, *« 28 de ces 68 séparatistes tués appartenant au groupe d'assaillants »* qui avaient tué il y a une semaine 33 soldats en civil ainsi que 5 autres personnes à Bingol. Les opérations aéroterrestres, qualifiées de *« ponctuelles »*, de l'armée turque répondent à cette attaque attribuée au PKK (marxiste-léniniste), la première depuis le cessez-le-feu unilatéral annoncé par cette organisation le 20 mars. Mais le chef du PKK, Abdullah Ocalan, a annoncé, dans une interview publiée samedi par le quotidien prokurde *Ozgur Gundem*, la *« prolongation du cessez-le-feu »*, tout en *« avertissant » que* la guerre peut reprendre. Par ailleurs, quelque 70 000 Kurdes de Turquie, selon la police, ont défilé, samedi 29 mai, *dans les rues de* Bonn et ont participé, dans le calme, à un rassemblement pour un *« Kurdistan libre »*. Les participants étaient venus de toute l'Allemagne mais aussi de plusieurs autres pays, dont la France et les Pays-Bas. Ils *répondaient* à l'appel de huit organisations et partis kurdes de Turquie, dont le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste). – *(AFP.)*

Le président Dobrica Cosic a été destitué par les partisans de M. Milosevic alliés à l'extrême droite

L'écrivain serbe Dobrica Cosic, *premier président* – depuis le 15 juin 1992 – de la nouvelle Yougoslavie, réduite à la *Serbie* et au *Monténégro*, a été destitué de ses fonctions, dans la nuit du lundi 31 mai au mardi 1er juin, par les deux *Chambres du Parlement yougoslave*. Cette décision inattendue, dont personne ne semble encore connaître bien les tenants et les aboutissants, a suscité une forte inquiétude à Belgrade.

BELGRADE

de notre correspondante

Si la plupart des députés yougoslaves ne se doutaient pas de la tournure qu'allait prendre *la session* de lundi, le coup de force auquel ils ont finalement participé avait pourtant été soigneusement préparé ; jusqu'aux bulletins de vote qui avaient été imprimés à l'avance. Pourtant, la censure n'était pas inscrite à l'ordre du jour de cette session, officiellement consacrée aux affaires courantes et au sort de la Yougoslavie sur la scène internationale.

Invoquant une motion déposée en février dernier contre le président Cosic, les ultranationalistes de Vojslav Seselj, qui controlent 30 % des sièges du Parlement fédéral, ont obtenu que les débats soient élargis à cette question.

De concert, ultranationalistes et socialistes serbes (ex-communistes, du parti de Slobodan Milosevic) ont entamé un violent réquisitoire contre le président Cosic, l'accusant *implicitement de vouloir* se servir de l'armée yougoslave pour préparer un putsch. Vojslav Seselj, chef du Parti radical (SRS), qui a pris à partie à maintes reprises le *président yougoslave, a réitéré* ses accusations en affirmant que M. Cosic avait abusé de son pouvoir et trahi le peuple serbe en négociant en secret et de son propre chef avec son homologue croate, Franjo Tudjman, la restitution des territoires occupés par les Serbes en Croatie, en échange d'un statut spécial pour la communauté serbe. Une formule suggérée par la communauté internationale dans le cadre *du règlement du conflit* serbo-croate et que les ultranationalistes rejettent catégoriquement puisqu'ils militent en faveur de la Grande Serbie.

Rumeurs de putsch

Le leader ultranationaliste reproche encore à M. Cosic de vouloir « découper » le Kosovo afin d'en conserver une partie à la Serbie et de renoncer au reste *en* faveur des Albanais. Il l'accuse, enfin, de préparer *« un coup d'Etat »*. Ces rumeurs de putsch, lancées d'abord par les députés de Slobodan Milosevic, visaient à semer la confusion parmi les élus monténégrins qui avaient, certes, *quelques griefs à l'encontre du président* yougoslave qui s'était déclaré, au moment de son investiture, en faveur d'un Etat fédéral privant le Monténégro de tous ses attributs d'Etat souverain. Les alliés de M. Milosevic ont notamment affirmé que *M. Cosic* était prêt à faire donner l'armée pour étouffer toute velléité indépendantiste dans cette petite République qui constitue désormais la seule sortie *sur* la *mer* de la nouvelle Yougoslavie et où s'est retranchée toute la *flotte* de l'ex-Yougoslavie.

Cartes brouillées

Refusant de jouer le jeu de *M. Milosevic, les Monténégrins* ainsi que l'ensemble de l'opposition serbe ont pris *la défense* de Dobrica Cosic et ont dénoncé les méthodes *« scandaleuses »* utilisées pour renverser le président que Slobodan Milosevic et ses alliés *ultranationlistes avaient eux-mêmes* élu il y a presque un an.

Dans leurs réquisitoires, les *hommes du président* de Serbie *ont* également accusé Dobrica Cosic d'avoir *placé* l'armée *yougoslave* sous sa férule et de s'être, en même temps, opposé au renforcement des effectifs de la police de Serbie. Dans cette dernière République, la *police*, qui compte plus de cinquante mille hommes, constitue *une véritable armée.*

A l'issue des débats qui ont servi à dénigrer celui qui semble, désormais, *gêner le pouvoir de M. Milosevic, les deux Chambres ont* décidé de destituer Dobrica Cosic, assurant qu'il avait *« violé la Constitution »*. En effet, la loi fondamentale yougoslave prévoit la possibilité de démettre le président de la Yougoslavie dans ce seul et unique cas.

Majoritaires dans les deux Chambres, socialistes (ex-communistes) et *ultranationalistes ont*, sans difficulté, réussi leur coup de force. A l'issue d'un vote secret, mardi à l'aube, 75 des 138 députés de la Chambre des citoyens se sont *prononcés en faveur de la destitution* de M. Cosic et 34 contre. Dix bulletins étaient nuls.

A la Chambre des Républiques, sur les 36 députés présents (elle compte habituellement 40 sièges), 22 ont voté pour la destitution du président yougoslave et 10 contre. Quatre bulletins nuls *ont été* comptabilisés.

En s'alliant avec les ultranationalistes *serbes de M. Seselj* contre Dobrica Cosic, le président Milosevic *pourrait* torpiller ses *propres* efforts pour apparaître comme « l'homme de la paix ». Car, pour avoir essayer de convaincre les Serbes de Bosnie – avec le soutien de M. Cosic – *de signer le plan* Vance-Owen, puis avoir annoncé un embargo *en réponse à leur* refus, M. Milosevic pouvait espérer regagner, petit à petit, la confiance de la communauté internationale. Aujourd'hui, M. Milosevic a, une *fois de plus*, brouillé les cartes.

FLORENCE HARTMANN

EUROPE

L'Espagne désenchantée

Suite de la première page

L'Espagne a bougé bien sûr. Elle a changé certainement. Des mutations se sont opérées, rançon du modernisme. L'Espagne est devenue plus cool, plus tolérante mais aussi moins civique, plus indisciplinée et toujours aussi vivante, chaleureuse et noctambule.

La *movida*, cette explosion de vitalité dont les Espagnols disent qu'elle a été considérablement exagérée par les médias au-delà des frontières, et notamment en France, n'est plus qu'un lointain souvenir, mais la fiesta est encore un phénomène bien ibérique et le sera toujours. Tout reste encore prétexte à la fête. Chaque fin de semaine, dans les rues qui donnent sur le carrefour de la Glorieta de Bilbao, à Madrid, la jeunesse se donne rendez-vous dans *les bars*, *les clubs*, *les discothèques* pour des nuits sans sommeil. La foule déborde de partout sur les trottoirs, verre à la main, pour célébrer le plaisir de se retrouver, de danser et de discuter sans fin. Là et ailleurs!

Au début de l'année, les tentatives de plusieurs municipalités – à travers le pays – de fermer les bars à 3 heures du matin, à la demande des voisins, se sont soldées par des émeutes et de violents affrontements avec la police. *«Que no te corten el rollo»* (« te laisse pas emmerder »), disaient les jeunes d'Alicante tandis que ceux de Logrono se sont enfermés dans l'église pour protester, au pied de Santa Maria de Palacio, contre les horaires restrictifs. Quelques semaines après, les anciennes habitudes ont partout repris le dessus.

Les bars, au nombre de 250 000 à 300 000, demeurent le lieu privilégié de rencontre, le carrefour de la vie sociale, le poumon des échanges et des événements familiaux, le point de ralliement de la jeunesse. Ce qui n'est pas sans poser de plus en plus le problème de la violence en raison notamment du cocktail explosif drogue-alcool. Deux fléaux qui minent la société espagnole. La drogue, tout d'abord, est devenue depuis quelques années un souci majeur des autorités. En dix ans, de 1982 à 1992, le nombre des victimes de surdose est passé de 61 à 805 (813 en 1991). Les saisies de haschich ont été multipliées par quatre, celles de cocaïne par sept et d'héroïne par huit.

Des familles, des quartiers se sont regroupés pour lutter contre les dealers. Au mois de mai, des mères venues de Galice se sont rassemblées devant le palais de justice de Madrid pour défendre la *«vie de leurs enfants»* et demander une sanction exemplaire lors du procès d'un gros trafiquant arrêté à Vigo. A Alcala-de-Henarès, a proximité de la capitale, trois distributeurs fournissent des seringues stérilisées en échange des usagées. *«Un service de santé publique»*, a expliqué un responsable de la mairie à l'origine de cette initiative. Trois exemples pour illustrer l'importance du phénomène.

«La culture des cafés»

La progression de l'alcoolisme dans la jeunesse prend également des proportions préoccupantes. Les jeunes commencent de plus en plus tôt et boivent de plus en plus. Il y a quelques semaines, un enfant de dix ans qui jouait au garçon de café avec ses petits amis à Alméria est mort après avoir ingurgité pratiquement un litre de whisky et un autre de gin. Selon des enquêtes des communautés autonomes révélées par l'hebdomadaire *Cambio 16*, 97 % des Basques entre 16 et 24 ans boivent régulièrement de l'alcool en fin de semaine et 20 % des Andalous entre 14 et 20 ans sont au bord de l'alcoolisme.

«La culture des cafés», comme l'appelle le sociologue Gérard Imbert, directeur de l'Institut français de Madrid et connaisseur averti de la société espagnole, a inévitablement des effets négatifs. Il est coutumier de voir des bébés dans les bras de leur mère à minuit au comptoir d'un bar. Rien de plus normal, puisque *«c'est une institution familiale»*, selon l'expression d'un autre sociologue, Amando de Miguel auteur d'une enquête sur la société espagnole 1992-1993.

Pour cet universitaire, les Espagnols sont cependant en train de redécouvrir le foyer, la maison, *«ce qui est totalement contraire à notre tendance naturelle puisque nous avons toujours vécu dans la rue»*. De nombreux indices sont révélateurs de cette tendance, comme le développement du bricolage, l'augmentation du nombre d'animaux domestiques et d'heures passées devant la télévision, le culte de la cuisine. La nouvelle vedette de la télévision est précisément un cuisinier, Karlos Arguinano avec son émission «Le samedi, je cuisine». *Une* sorte de Raymond Oliver pour apprendre à préparer des plats simples.

Cela dit, ce n'est pas demain que quarante millions d'Espagnols vont se transformer en *«ama de casa»* (femme au foyer) et déserter *les terrasses et les restaurants* pour le traditionnel repas en famille du dimanche ou la célébration des communions et des baptêmes. Et pourtant – mais ce n'est pas tout à fait la même chose – il existe indubitablement un phénomène d'idéalisation des racines, du village natal, un romantisme du retour aux origines. La *«patria chica»* (petite patrie) dont parle Amando de Miguel, et qui fait désormais dire aux gens *«qu'ils sont d'une ville au lieu d'être d'une région, d'un pays»*. Peut-être une réaction contre le rapprochement des nations au sein de l'Europe, le nivellement des valeurs, l'uniformisation et la réduction du monde.

Ce besoin de refuge peut aussi s'expliquer par le manque de mobilité sociale qui caractérise l'Espagne d'aujourd'hui. *«Tout s'est gelé au cours de ces dix dernières années. Maintenant plus personne ne bouge. Tout le monde est à sa place»*, déplore Amando de Miguel, constatant qu'il est plus facile pour lui d'aller enseigner à Paris ou à Copenhague qu'à Valence en raison des pesanteurs héritées du système des autonomies. Une sorte de pétrification, source d'une paralysie qui constitue un handicap certain pour l'économie du pays.

Les femmes « clefs du changement »

Au cours des trente dernières années, le tissu social s'est modifié à une vitesse extraordinaire pour finalement se figer. Alors que, dans les années 50, la moitié de la population était constituée d'agriculteurs, ceux-ci, aujourd'hui, ne représentent que 8,6 % de la population active, (1,3 million). Ce bouleversement a donné naissance à une classe moyenne et a accéléré le rapprochement des villes et des campagnes. Les modes de vie se sont uniformisés, homogénéisés.

En revanche, alors que la génération des années 60 résistait au changement, l'actuelle se précipite vers la nouveauté et démontre, selon l'enquête réalisée par Amando de Miguel, *«une forme d'esprit expérimental pour ce qui vient de l'extérieur, pour ce qui est nouveau, pour ce qui va à l'encontre des usages traditionnels»*. Le fameux mimétisme caractéristique de la société espagnole d'aujourd'hui a remplacé, à l'opposé, cette résistance aux influences extérieures qui lui faisait refuser, il n'y a pas si longtemps, les jean's et le coca-cola.

Tout cela donne quelquefois *lieu à des images-chocs*, rapprochements décalés où la soutane côtoie encore la coupe punk iroquois, et la traditionnelle voilette, le bustier provocateur. Puisque l'on parle des femmes, elles sont, selon Amando de Miguel, *«les clefs du changement social»*. Ce sont elles qui illustrent le mieux les bouleversements de la société. Elles occupent de plus en plus de hauts postes. La première femme présidente de l'une des dix-sept communautés autonomes, celle de Murcie, vient de prendre ses fonctions. Il y a un million de femmes actives de plus qu'il y a dix ans alors que le nombre des hommes n'a pratiquement pas bougé. Elles sont plus nombreuses que les hommes dans les universités (51,3 % contre 49,7 %).

Alors, le célèbre machisme – d'ailleurs *originaire du Mexique* – est-il promis à une mort prochaine? Pilar ne le pense pas car, dit-elle, *«nous sommes des Latins»*. Elle appartient, selon ses dires, à *«une génération sandwich»*, celle des quadragénaires qui s'est affranchie professionnellement de la tutelle des hommes mais qui n'est pas encore parvenue à faire partager les tâches ménagères par le mâle. L'espace d'une autre génération et cela va changer sans aucun doute pour cette mère de famille de trois enfants qui, à quarante ans, *«préfère nettement vivre en 1993 dans un pays plus ouvert, dans un monde plus tolérant, offrant infiniment plus de possibilités»* qu'il y a seulement vingt ans. Une évidence!

Depuis le début des années 70, à l'heure du franquisme finissant, *«tant de choses ont basculé»*, selon Clemente. D'abord, l'Espagne est devenue démocratique et ce n'est pas une mince affaire que d'avoir franchi autant d'embûches, d'avoir définitivement levé l'hypothèque que constituait le pouvoir des militaires même si, aujourd'hui, cet état de fait apparaît normal à la nouvelle génération. Franco est mort, pas oublié mais ignoré. *«L'ablation de la mémoire historique»*, selon le mot d'un sociologue pour caractériser ce refoulement d'un passé encore si proche.

La notion de patrie est devenue pratiquement étrangère à la jeunesse. L'objection de conscience est revendiquée par un nombre d'adolescents de plus en plus important (35 700 en 1992 contre seulement 5 300 en 1986) et donne lieu à un mouvement de contestation très vif. Vingt-sept insoumis sont actuellement emprisonnés. *«Les jeunes sont contre le service militaire parce qu'ils n'ont pas confiance dans les grandes institutions, ni dans l'église, ni dans les partis, ni dans les syndicats. Il y a de moins en moins de militants* constate Amando de Miguel, *ce qui ne veut pas dire qu'ils sont égoïstes.»*

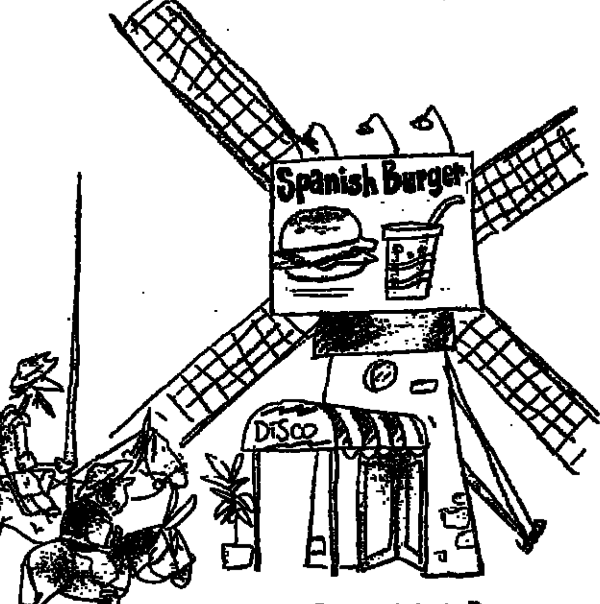
Pour Gérard Imbert, *«la nouvelle génération n'a aucun modèle positif à reproduire. Elle s'est distanciée de la politique, du civisme, pour devenir hédoniste, conformiste, sans idéal sinon celui de reproduire le modèle familial et encore, le plus tard possible»*. Une génération molle, sans ambition ni désirs sinon celui de gagner de l'argent et de vivre le mieux possible. Toutes les études le démontrent, les jeunes Espagnols restent de plus en plus longtemps au foyer familial. 70 % des 18-29 ans mijotent avec papa et maman dans un douillet confort plutôt que de s'installer ou de se marier. Il n'est pas rare d'ailleurs que de jeunes couples continuent de vivre avec les parents.

Plus que partout ailleurs et surtout en période de crise, la famille joue le rôle d'un matelas protecteur qui permet à la jeunesse de refuser jusqu'à l'ultime moment l'entrée effective dans le monde des adultes, la prise de responsabilités. Ce phénomène explique par ailleurs pour les sociologues cette tendance des Espagnols à se prononcer en faveur de la légitimité instaurée, pour le pouvoir en place en se disant en substance : «On sait ce que l'on tient mais on ne sait pas ce qu'on peut avoir.»

Une sorte de conservatisme naturel bizarrement allié à un penchant pour transgresser ce que Carmen appelle *«l'éducation civique, le respect de l'autre, les bonnes manières»*. Les Espagnols sont les premiers à le reconnaître, *«ils sont des individualistes forcenés»*, bafouant allègrement le sens commun. Ce qui veut dire qu'ils peuvent garer leur voiture en double file et partir en fermant la portière à clef sans se soucier de l'autre.

Le laxisme envers les règlements s'expliquerait selon Pilar par la croyance selon laquelle la démocratie est synonyme de permission de tout faire. Les pouvoirs publics ont d'autant plus de mal de sévir qu'ils craignent d'être taxés d'autoritarisme, un travers qui relève du passé inséparable du franquisme et qu'il faut donc à jamais reléguer aux oubliettes. Cependant, comme le fait remarquer Amando de Miguel, les Espagnols ont cru que la démocratie serait la solution à tous leurs problèmes, la recette miracle. Après la mort de Franco, comme la transition traînait en longueur, les Espagnols se sont pris à douter des vertus de la démocratie. Il y eut un premier *desencanto*.

Aujourd'hui, après plus de dix ans d'ère socialiste et une déception certaine en raison du chômage, de la corruption et d'un rêve évanoui, le pays est victime d'un autre «desencanto». Beaucoup plus sérieux apparemment. *«Le problème n'est plus*, dit José Luis Abellan, professeur analyste de la pensée espagnole, *de savoir qui peut gagner les élections mais qui peut faire face à la situation de désorientation intellectuelle et de démoralisation sociale dans laquelle s'est placée la société espagnole mettant ainsi en péril le système démocratique lui-même.»*



Le déclin des passions

Les Espagnols sont désabusés. Trois sur quatre ont la télévision en couleur. Ils n'ont jamais été aussi bien nourris, aussi bien soignés, aussi bien équipés mais ils ne font pratiquement plus d'enfants (1,1 pour mille), sont de plus en plus *«dépassionnés, conformistes et faibles»*, selon une enquête sur *«les nouvelles valeurs de la société espagnole»*, et désertent de plus en plus les églises.

De 1960 à nos jours, la pratique religieuse est passée de 76 % à 13 % d'après l'étude de Amando de Miguel. Ce qui ne signifie pas forcément la perte de la foi. 70 % des Espagnols croient en Dieu, et la grande majorité respectent la hiérarchie catholique. *«Ce qui a presque disparu*, dit le sociologue, *c'est la notion de péché.»* Ce qui va de pair avec la disparition d'une forme de morale. Presque la moitié des jeunes de 18 à 30 ans ne voient aucun mal à acheter des objets volés ou à commettre l'adultère. Le débridement des mœurs, le culte de l'argent et le développement de l'individualisme au cours des années 80 a donné *«une société qui ne croit plus qu'aux valeurs comptables»*, selon le sentiment du chanteur Miguel Rios.

Elle est bien finie l'Espagne guerrière, rigoureuse, intransigeante, passionnée. C'est aujourd'hui *«une société de gens libres et bien alimentés qui mènent une vie plutôt ennuyeuse,* résume Amando de Miguel. *L'ennui se corrige par un maximum de fiestas, de bruit et de comportement grégaire.»* « *En fait*, conclut-il avec beaucoup de précaution, *les seuls survivants de l'Espagne d'avant, de celle d'il y a cent ans, ce sont les etarras, les nationalistes basques»*. De quoi, pour un Castillan, avaler son chorizo de travers.

MICHEL BOLE-RICHARD

Prochain article :
Une «nation de nations»

EUROPE

ALLEMAGNE : après la mort de cinq Turques

De nouvelles et violentes manifestations ont eu lieu à Solingen

De nouveaux incidents ont éclaté dans la nuit du lundi 31 mai au mardi 1er juin à Solingen, dans l'ouest de l'Allemagne, après l'incendie criminel qui a, samedi (*le Monde* du 1er juin), fait cinq victimes – trois femmes et deux fillettes – dans la communauté turque tandis que l'adolescent de seize ans entendu depuis lundi a été arrêté et inculpé. Il est accusé de cinq meurtres, quinze tentatives de meurtre (vingt personnes se trouvaient dans la maison au moment des faits) et d'incendie criminel aggravé.

Dans la communauté turque, l'émotion des premières heures a fait place à un sentiment mêlé de douleur et de peur, de rage et de haine, envers les assassins. Au cours de la journée de lundi, quelque cent cinquante Turcs ont bloqué pendant plusieurs heures avec leurs voitures, sans incidents, les accès de l'aéroport de Bonn-Cologne. A Solingen même, plusieurs milliers de manifestants se sont réunis en fin de journée. Sur une des banderoles, on pouvait lire «Né ici, brûlé ici». Un concert de rock a été organisé à la mémoire des victimes.

La police a dû s'interposer pour mettre fin à des incidents entre nationalistes turcs et opposants au régime d'Ankara, mais de nouveaux affrontements ont eu lieu ensuite entre manifestants et policiers. Au cours de la nuit, les émeutiers, au nombre de 150 contre 300 la nuit précédente, selon la police, ont brisé des dizaines de vitrines et endommagé des voitures dans le centre-ville. Au moins 30 personnes ont été interpellées dans une gare de la banlieue de Solingen. Plusieurs blessés ont été dénombrés.

Quelque 2 000 personnes, entourées d'un cordon de policiers, ont également manifesté sur une place de la ville aux alentours de minuit, en brandissant des drapeaux turcs et en scandant *«La Turquie est la plus grande»*. Par ailleurs, selon la police, quelque 280 voitures, pour la plupart conduites par des chauffeurs de taxi turcs, ont bloqué pendant quatre heures, durant la nuit de lundi à mardi, l'autoroute conduisant au siège du gouvernement régional à Dusseldorf. A Brême, dans le nord de l'Allemagne, des affrontements violents ont opposé dans la nuit de lundi à mardi des dizaines de jeunes Turcs et des skinheads. Cinq policiers ont été blessés, deux Turcs ont été arrêtés.

Le ministre allemand des affaires étrangères a lancé, conjointement avec l'ambassadeur de Turquie à Bonn, un appel au calme aux Turcs vivant en Allemagne. M. Kinkel doit assister jeudi aux funérailles des victimes, ainsi que Rudolf Seiters, le ministre de l'intérieur. M. Kinkel se rendra également vendredi en Turquie pour une autre cérémonie. – *(AFP, AP, Reuter.)*

RUSSIE : un séminaire sur la montée du racisme dans l'ex-Union soviétique

Les démocrates doivent faire face à l'alliance «des bruns et des rouges»

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Comment faire pour sortir du communisme sans faire remonter les miasmes du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme? La situation dans ce domaine en Russie et dans d'autres pays de l'ex-bloc soviétique a paru suffisamment préoccupante pour que le Congrès juif européen (CJE), en association avec le Conseil de l'Europe, décide d'organiser un séminaire sur ce thème à l'intention des *députés du Parlement russe*.

Jean Kahn, président du CJE, et Peter Leuprecht, secrétaire général-adjoint du Conseil de l'Europe, avaient mobilisé, comme experts ès droits de l'homme, quelques personnalités susceptibles de donner du poids à leur entreprise. Jacques Chirac s'était immédiatement porté volontaire, profitant de l'occasion pour rencontrer Boris Eltsine mardi 1er juin, et le ministre allemand de la justice, Sabine Leutheusser-Schnarrenberger. Encore sous le choc de l'attentat de Solingen, le ministre allemand a lancé un appel à une mobilisation sans faiblesse contre les minorités racistes.

La séance a été ouverte par Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, dont la présence, longuement négociée par les organisateurs, devait démontrer la volonté du camp démocrate de lutter efficacement contre l'alliance *«des bruns et des rouges»*, c'est-à-dire des communistes et des fascistes qui se rassemblent, lors des manifestations autour de pancartes et de slogans ouvertement antisémites.

Le «meilleur premier ministre possible»

M. Kozyrev a promis que la nouvelle législation en préparation au Parlement tendrait à *«immuniser la société contre les démons du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme»*. D'autres intervenants ont souligné que certaines communautés, comme les Tsiganes et les étudiants africains subissaient de plein fouet la violence raciste. Les responsables de la communauté juive russe, comme son président, Mikhaïl Chlenov, se sont inquiétés de n'avoir jamais entendu, dans la bouche des principaux dirigeants, de condamnation publique et formelle des incidents antisémites qui se sont produits ces derniers mois.

Jacques Chirac avait conçu son voyage à Moscou comme un acte de soutien à l'ensemble du «camp de la démocratie» russe, prenant tout à fait au sérieux le nouveau rôle qui lui avait été confié vendredi à Vienne de président de la Commission pour la grande Europe de l'Union démocratique européenne qui rassemble la plupart des grands partis conservateurs du continent (*le Monde* daté 30-31 mai).

Devant les étudiants du collège universitaire français de Moscou, il a lancé un vibrant appel à *«l'unité de tous les démocrates, qui doivent écarter tout ce qui les divise et se concentrer sur ce qui les unit»*. Le maire de Paris en a également profité pour saluer l'action du gouvernement Balladur, estimant que la France avait *«aujourd'hui le meilleur gouvernement possible et le meilleur premier ministre possible»*.

LUC ROSENZWEIG

□ **ROYAUME-UNI : un tué dans un attentat en Irlande du Nord.** – *Un membre des forces de sécurité* a été tué lundi 31 mai près de Londonderry dans l'explosion d'une bombe sous sa voiture, selon la police, au lendemain du meurtre d'un catholique près de Belfast, revendiqué lundi par un groupe protestant paramilitaire interdit, «Les commandos de la main rouge». – *(AFP.)*

POLOGNE

M. Walesa se porte «personnellement garant» de la poursuite des réformes

L'arrêté du président Lech Walesa sur la dissolution du Parlement est paru lundi 31 mai, impliquant la tenue d'élections anticipées en septembre. La réunion de la Diète prévue mardi pour examiner l'octroi de pouvoirs spéciaux au gouvernement de Mme Hanna Suchocka est donc compromise, mais le service de presse du premier ministre a indiqué que, *«de toute façon, il n'y avait pas de chance d'obtenir de tels pouvoirs»* d'un Parlement qui l'avait censurée vendredi dernier.

Cependant, M. Walesa a assuré lundi *«les amis»* de la Pologne qu'il se portait *«personnellement garant»* de la poursuite des réformes dans son pays, qui *«est et restera un lieu de stabilité en Europe»*. Il a reproché au Parlement dissous, élu en automne 1991 pour quatre ans mais morcelé en vingt-neuf partis, d'avoir *«épuisé ses possibilités (...), mis en péril les réformes»* et *«paralysé la démocratie (...) alors que les réformes polonaises ont besoin d'une nouvelle impulsion»*.

Les chances d'une victoire à l'automne d'une coalition favorable aux réformes ont été renforcées avec la décision de M. Walesa, annoncée également lundi, de promulguer la nouvelle loi électorale, qui permettra de limiter le nombre de partis représentés au Parlement. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ITALIE

Recul des partis classiques aux élections régionales du Val-d'Aoste

La liste régionaliste Union valdotaine, le parti dominant dans le Val-d'Aoste, région autonome d'Italie, frontalière avec la France, a gagné quatre points aux élections administratives qui ont eu lieu dimanche 30 mai, en passant de 34,2 % à 37,3 %. Les anciens «partis de gouvernement» nationaux enregistrent un net recul, puisque la Démocratie chrétienne (DC) passe de 19,4 % à 14,9 % et le Parti socialiste (PSI) de 9,3 % à 3,8 %.

Les deux formations héritières du Parti communiste (PCI), le Parti démocratique de la gauche (PDS), et Refondation communiste, ont obtenu respectivement 8,6 % et 3,5 %, soit 12,1 % contre 13,9 % au PCI en 1988. La Ligue Nord (Ligue lombarde), présente pour la première fois, recueille 7,6 % des voix. De leur côté, les Verts obtiennent 7,1 % des suffrages.

PAKISTAN

Vive aggravation de la tension politique

L'affrontement entre le président Ishaq Khan et le premier ministre Nawaz Sharif était source, lundi 31 mai, d'une vive aggravation de la tension au Pakistan, où couraient des rumeurs d'une intervention militaire. Chacun des deux protagonistes s'efforce désormais d'écarter l'autre. Le 18 avril, M. Sharif avait été démis par le chef de l'Etat pour *«incompétence et corruption»*. Le 26 mai, la cour suprême l'avait réintégré dans ses fonctions. Le 27, l'Assemblée nationale lui a accordé de nouveau la confiance. Le 30, le chef de l'Etat dissolvait deux des quatre assemblées provinciales (Pendjab, Nord-Ouest) qui s'apprêtaient à revenir à M. Sharif (*le Monde* du mardi 1er juin). Lundi, des partisans du chef de l'opposition Benazir Bhutto, favorable à des élections, ont saccagé la station de télévision à Lahore, capitale du Pendjab, alors que, dans ce fief de M. Sharif, la Haute Cour examinait une requête du gouvernement contre la dissolution des assemblées.

Pendant ce temps, des voix s'élèvent, dans la classe politique et dans la presse, pour réclamer la destitution du chef de l'Etat. Le ministre de la culture, Sheikh Rasheed, a déclaré que, *«dans son désir de détruire Nawaz Sharif»*, le président *«est maintenant en train de détruire le pays»*. Craignant une intervention militaire, M. Sharif et Mme Bhutto ont annoncé qu'ils étaient prêts à se rencontrer, pour la première fois depuis cinq ans. – *(AFP, UPI.)*

SRI-LANKA

Trente morts lors d'attaques de la guérilla tamoule

Trente personnes ont été tuées et quarante blessées, lundi 31 mai, lors de deux attaques lancées dans le nord et dans l'est de Sri-Lanka par les séparatistes du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul), en lutte depuis dix ans pour la création, au nord-est de l'île, d'un Etat séparé. Lors du premier incident, vingt-cinq guérilleros ont attaqué le poste de Thandikulam, dans le district de Vavuniya, alors que des civils traversaient les lignes rebelles, ont précisé des témoins. Des membres d'une organisation rivale du LTTE, le PLOTE, qui combat désormais avec les forces de Colombo, ont assuré que les assaillants se sont servis des civils comme de boucliers humains. Le LTTE a perdu cinq hommes, ses adversaires quatre, et il y a eu quinze morts parmi les passants. Par ailleurs, le LTTE a attaqué une patrouille gouvernementale dans le district de Trincomalee, dans l'est du pays, tuant six soldats. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ZAÏRE

Des centaines de morts dans des luttes tribales

L'intensification des affrontements tribaux au Zaïre a fait des centaines de morts, et le bilan risque de s'aggraver, a fait savoir, lundi 31 mai, dans un communiqué, le gouvernement de transition d'Etienne Tshisekedi. On compterait déjà plus de 2 300 morts et près de 150 000 personnes déplacées dans les provinces du Shaba et du Nord-Kivu. *«Nous sommes convaincus que le président Mobutu attise les violences ethniques»*, a déclaré un porte-parole du gouvernement de M. Tshisekedi, que ne reconnaît pas le président. Le communiqué salue également la décision de l'ONU d'envoyer une mission d'observateurs au Nord-Kivu et au Shaba. – *(Reuter.)*

□ **SAINT-MARIN : le gouvernement garde la majorité.** – *La coalition gouvernementale* (Parti démocrate chrétien et Parti socialiste) de Saint-Marin, République de 60 kilomètres carrés et de 20 000 habitants sur l'Adriatique, à l'est de Florence, a gardé la majorité des sièges au Grand Conseil, lors d'élections qui se sont tenues dimanche 30 mai. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Le sommet économique de Libreville

Quand les Noirs américains irritent les chefs d'Etat africains...

Un millier de Noirs américains et quinze chefs d'Etat africains ont participé au deuxième sommet économique entre Africains et Afro-Américains (après celui d'Abidjan, en 1991), qui s'est achevé vendredi 28 mai dans la capitale gabonaise. Plusieurs personnalités américaines se sont vu offrir la nationalité gambienne, gabonaise ou ivoirienne au cours de cette rencontre, organisée par le pasteur américain Leon Sullivan, président de la Fondation internationale pour l'éducation et l'autoassistance.

LIBREVILLE

de notre envoyé spécial

En prenant l'initiative d'offrir au Révérend Sullivan un passeport gambien, le président Dawda Jawara ne se doutait sans doute pas de la réaction qu'il allait déclencher dans la salle. Dans un tonnerre d'applaudissements, l'instigateur de ce forum s'empara d'un micro et, comme dans une église du Bronx, se lança dans un prêche improvisé, mêlant incantations divines et références historiques.

«Le rêve de N'Krumah et de Martin Luther King vient de se réaliser!, s'écria le vieil homme aux cheveux blancs. *Des dizaines de milliers de jeunes Afro-Américains vont commencer à traverser ce pont entre l'Amérique et l'Afrique que nous construisons aujourd'hui».* Il n'en fallait pas plus pour que l'auditoire se lève. *«Yeah»* ... *«Go ahead!»* («Oui... continue!»). M. Sullivan n'attendait visiblement que ça pour poursuivre : *«Ils nous ont séparés de nos ancêtres, de notre héritage, de nos racines».* Jesse Jackson, ancien candidat à l'investiture démocrate, et Andrew Young, ancien maire d'Atlanta, pleuraient à chaudes larmes. *«Ils ne nous feront plus jamais ce qu'ils nous ont fait.» «Plus jamais»*, martela le révérend baptiste devant un public au bord de l'hystérie.

Les quinze chefs d'Etat africains observaient la scène, circonspects. Ils n'avaient pas encore tout vu. *Un autre prédicateur américain*, musulman cette fois, Louis Farrakhan, le chef du mouvement intégriste Nation of Islam, prit la parole, entouré de ses quatre épouses voilées. *«Nous sommes toujours des esclaves, nous allons dans les capitales d'Amérique et d'Europe comme des mendiants»*, dit-il avant de se lancer dans une violente diatribe contre la France : *«Tous les pays francophones sont liés à la France et le sang du colonialisme recouvre tous les leaders francophones.»* Applaudissements dans la salle. Grimaces parmi les chefs d'Etat.

«Pas besoin de maîtres français»

Ce n'était pas terminé. *«Nous n'avons pas besoin de maîtres français pour nous dire comment éduquer nos enfants.»* Discrètement, le Révérend Sullivan tenta d'interrompre l'insolent. *«Juste une minute!»*, répondit Louis Farrakhan. Une minute pour accabler les présidents africains : *«Comme leaders, nous vivons dans de belles maisons, nous portons de beaux vêtements, nous conduisons de belles voitures, mais nos peuples n'ont rien à manger!».* Le chef des Black Muslims, visiblement ravi, avait auparavant été reçu par le président Omar Bongo, dans son imposant palais de marbre.

Cette grand-messe fut également une tribune pour le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, qui rodait le nouveau discours de la Maison Blanche sur l'Afrique. M. George Moose, lui-même afro-américain, se fit le chantre de la libre entreprise et de la démocratie. *«Les concepts de démocratie sont profondément enracinés dans les traditions sociales et politiques de l'Afrique»*, affirma l'ancien ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal. *«Il faut maintenant adapter et appliquer ces traditions à la gestion d'un État moderne* (...), ajouta-t-il, *les citoyens africains demandent la fin de la corruption et de la «kleptoc.atie»».*

Interrogé sur ses relations avec la France, à la suite de l'offensive diplomatique américaine et de l'activisme des compagnies pétrolières d'outre-Atlantique dans les pays francophones, M. Moose répliqua : *«Il n'est pas question d'une concurrence quelconque; ce qui est important, c'est une meilleure collaboration entre les amis de l'Afrique pour voir dans quelle mesure nous pouvons concerter nos efforts.»*

La grand-messe s'acheva sur une fausse note, illustration du manque de coordination entre les Américains et les Africains, observé tout au long des débats. Au moment où le Révérend Sullivan s'apprêtait à lire le communiqué final, *le président* Omar Bongo, visiblement agacé, comme la plupart de ses homologues, demanda une suspension de séance. *«Nous ne pouvons pas rendre public un document que les chefs d'Etat n'ont pas encore vu!»*, affirmait-il.

La «Déclaration de Libreville» fut finalement dévoilée : les participants ont émis le souhait d'une annulation immédiate de la dette africaine et invité le groupe des sept pays les plus industrialisés à inscrire cette question à l'ordre du jour de leur prochaine réunion. Le *seul résultat* tangible de ce sommet aura été la signature d'un accord entre le Nigeria et la Fondation *dirigée par le Révérend* Sullivan, sur le forage de 50 000 puits destinés à l'irrigation des terres du nord du Nigeria.

Avant de se séparer, les participants ont promis de se retrouver dans deux ans à Abuja, capitale fédérale du Nigéria, bien qu'il y ait eut visiblement malentendu sur la finalité de ce forum. Les Afro-Américains étaient d'abord venus à Libreville pour célébrer en grande pompe, dans une sorte de psychothérapie de groupe, le retour vers l'Afrique. Les Africains attendaient, eux, des engagements financiers, *«un véritable partenariat économique»*, comme l'a précisé le premier ministre ivoirien, *M. Alassane Ouattara.*

JEAN-KARIM FALL

□ **ANGOLA : au moins 355 morts dans l'attaque d'un train.** – Le nombre des victimes de l'attaque d'un *train de passagers, jeudi*, dans *la* localité de Quipongo (province de Huila) est de 355 morts, a déclaré, lundi 31 mai, le *porte-parole* d'une organisation humanitaire. Un premier bilan cité à Luanda évaluait à une centaine le nombre des tués (*le Monde* du 1er juin). Le train transportait quelque trois mille personnes, des civils, selon un responsable gouvernemental. L'UNITA, à *qui l'attaque est attribuée*, avait pour sa part indiqué que le train convoyait des militaires et du matériel pour l'armée angolaise. – *(AFP.)*

□ **MAROC : le roi a gracié 1 394 détenus.** – A l'occasion de la fête du sacrifice (Aïd al-Adha), célébrée mardi 1er juin au Maroc, le roi Hassan II a gracié 1 394 détenus. C'est l'une des plus importantes mesures de grâce traditionnellement accordées à l'occasion de fêtes nationales ou religieuses. Les catégories de prisonniers bénéficiant de cette mesure *n'ont pas été précisées. D'autre part*, dans le but de relancer le plan de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, le secrétaire général de l'ONU est arrivé, lundi 31 mai, à Rabat pour une visite de deux jours. Boutros Boutros-Ghali, qui devait être reçu par le roi Hassan II, doit remettre en juillet un rapport définitif au Conseil de sécurité sur l'exécution de ce plan, bloqué par des divergences entre le Front Polisario et le Maroc sur les critères de définition du corps électoral. – *(AFP.)*

BURUNDI : premier scrutin pluraliste

L'élection présidentielle est un test de l'apaisement des rivalités ethniques

Sous le regard d'une centaine d'observateurs étrangers, 2 360 000 électeurs burundais étaient appelés, mardi 1er juin, à élire leur président. Ce premier scrutin pluraliste entre dans le cadre de la politique «d'unité nationale» visant à réduire les tensions entre les communautés tutsis et hutus, mais les clivages ethniques demeurent.

BUJUMBURA

de notre envoyé spécial

Au nord, le Rwanda *en proie à* la guerre civile, à l'est, l'anarchie zaïroise, au sud, la dictature malawite : dans cet environnement tourmenté, le Burundi fait figure de pays politiquement avancé mais à la merci d'un coup de vent. L'Institut national démocratique (NDI, basé à Washington), qui a suivi la période préélectorale depuis deux mois, a relevé *«un climat de coopération».* Après une mission d'évaluation qui avait conclu à des conditions favorables au déroulement d'un scrutin honnête, l'organisme américain a accepté de superviser cette élection.

Trois candidats briguent la présidence, *mais* celui du Parti de la réconciliation du peuple (PRP, monarchiste), M. Pierre Claver Sendegeya, est d'ores et déjà gratifié d'un score insignifiant. Tout se joue entre le président sortant, Pierre Buyoya, de l'Unité pour le progrès national (UPRONA, au pouvoir depuis l'indépendance), et Melchior Ndadaye, du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU, légalisé en mars 1992).

L'enjeu est de taille, dans un pays où l'histoire a été marquée par de sanglants massacres ethniques. M. Buyoya, quarante-quatre ans, au *pouvoir* depuis septembre 1987, parie sur la politique de réconciliation nationale qu'il a lancée au lendemain des derniers massacres, ceux de l'été 1988, qui firent, dans le nord du pays, entre cinq mille et vingt-cinq mille morts, selon les sources. Il a largement ouvert le gouvernement, le parti et les institutions aux Hutus (85 % de la population), totalement exclus du pouvoir depuis le début des années 70. Parallèlement, il a fait approuver par référendum une *Charte* de l'*unité nationale, puis* une nouvelle constitution instaurant le multipartisme (mars 1992).

Son principal rival, M. Ndadaye, quarante ans, a désavoué ces démarches, estimant que l'opposition n'y avait pas été associée, et que cette politique laisse de côté beaucoup d'exclus. *«Les Hutus qui participent au gouvernement ne sont que des collabos»*, assure un militant de son parti, le FRODEBU. Assis à la terrasse de son palais, qui surplombe la capitale et le lac Tanganyika, le président Buyoya réplique posément que *«l'opposition a toujours une phase de retard, car ce qu'elle dénonce n'est plus vrai aujourd'hui». «L'unité nationale est en bonne voie*, explique-t-il, *il faut encore l'approfondir de manière à créer un pouvoir burundais où toute trace d'ethnocentrisme aura disparu.»*

Résultat incertain

Le *«grand réconciliateur»* affirme qu'il a complètement transformé l'ancien parti unique qui, dans l'esprit de beaucoup, reste pourtant associé aux massacres tribaux. Pour le FRODEBU, l'UPRONA traînera toujours ce boulet, d'où son impopularité. A l'inverse, du côté du pouvoir, on répète à qui veut l'entendre que le parti de M. Ndadaye *est infiltré* par le Palipehutu, un mouvement extrémiste qui milite pour la domi*nation exclusive des Hutus. A par*tir de ses bases au Rwanda, celui-ci a tenté de soulever la population du Nord, en novembre 1991. L'armée burundaise a rapidement étouffé ce début de révolte, au prix de quelque cinq cents morts (officiellement). Mais M. Ndadaye se défend vigoureusement d'une quelconque accointance avec le Palipehutu : *«Si nous étions infiltrés par ces gens, la campagne aurait été marquée par des violences.»*

Le scrutin s'annonce sinon serré, du moins incertain. Après avoir constaté l'émotion qui émanait des rassemblements du FRODEBU, dans les collines de l'arrière-pays, un observateur déduit que ce parti représente surtout une chance, pour les Hutus, d'accéder enfin au pouvoir. L'incertitude plane sur les lendemains de l'élection : si le FRODEBU l'emporte, il sera difficile de savoir si M. Ndadaye a été élu pour ses idées ou sa qualité de Hutu. En revanche, si l'UPRONA gagne, il sera clair qu'une bonne partie de la population aura dépassé les clivages ethniques.

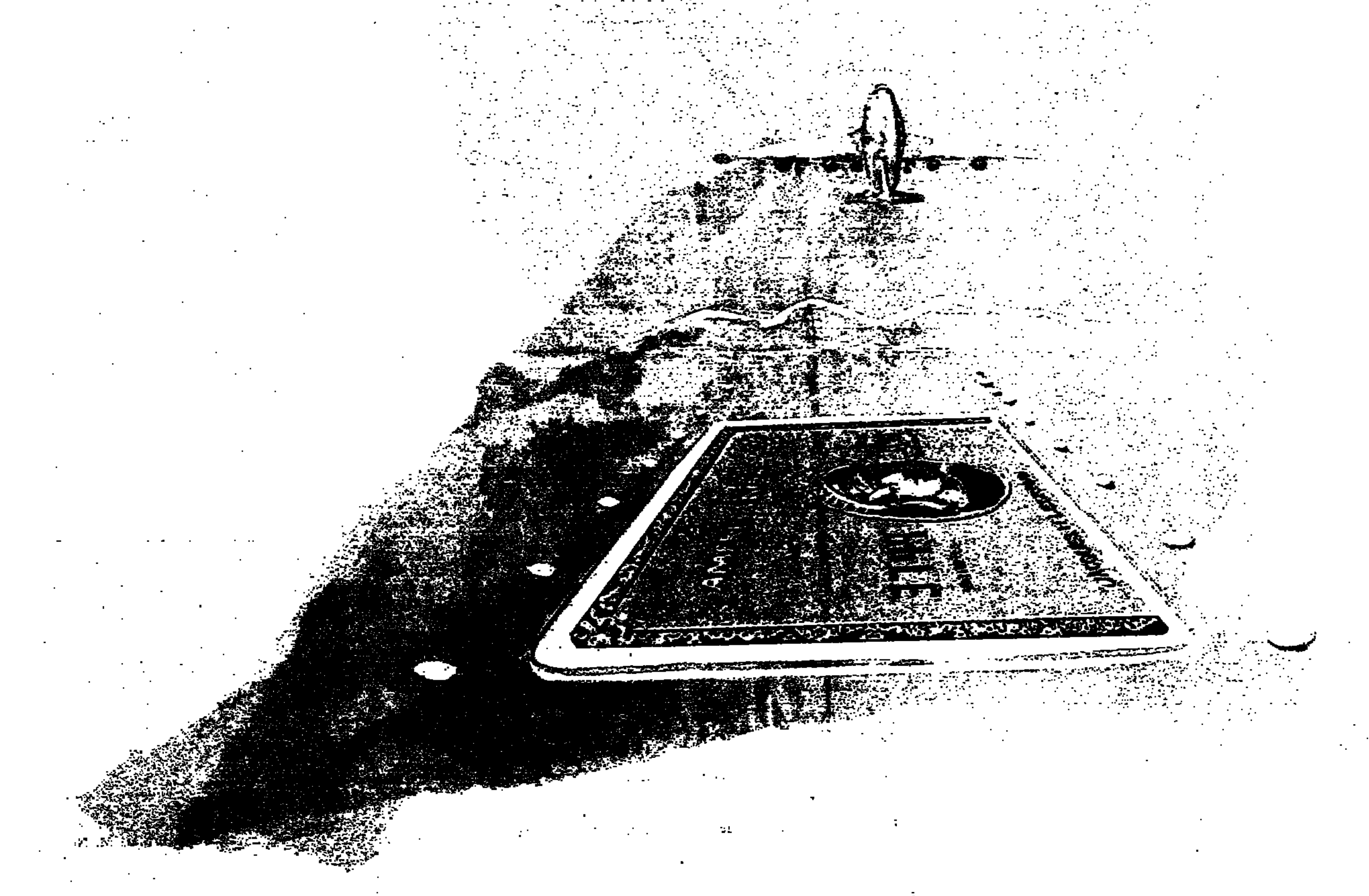
Enfin, comment l'armée, dernier *refuge* des extrémistes tutsis, réagira-t-elle en cas de victoire du FRODEBU ? Un coup de force des militaires n'arrangerait pas les milieux d'affaires, également dominés par les Tutsis. Mais on assure, ici, que le major-président a su rendre l'armée légaliste. A l'inverse, le sentiment de frustration qui surgirait parmi les adversaires du régime, en cas de défaite du FRODEBU, risque de bénéficier aux extrémistes du Palipehutu. Les premiers pas de la démocratie burundaise sont semés d'embûches.

JEAN HÉLÈNE

BURUNDI : premier scrutin pluraliste

ction présidentielle est un test
aisement des rivalités ethniques

Résultat incertain



La Carte American Express vous présente Membership Miles. La nouvelle manière de voyager. *Gratuitement.*

Regardez bien la Carte American Express,
elle est toujours la même et pourtant, tout change.
Désormais, chaque fois que vous utilisez
la Carte American Express, en France comme à l'étranger,
vous gagnez des Miles American Express,
que vous pouvez transformer en billets d'avion gratuits
par l'intermédiaire des programmes de fidélité
de nos compagnies aériennes partenaires :
Air France et Continental Airlines.
Alors pour capitaliser les Miles
et accroître la distance du voyage auquel vous avez droit,
misez donc sur la Carte American Express, et vous aurez l'impression de décoller !

Pour toute information, (1) 47 77 75 72 ou 3615 Amex.



Chaque fois que vous pensez à elle, la Carte American Express pense à vous



AMÉRIQUES

VENEZUELA : un entretien avec le président suspendu pour détournement de fonds

Carlos Andres Perez prétend être un « bouc émissaire »

Suspendu par le Sénat, le président vénézuélien Carlos Andres Perez, dont le procès pour détournement de fonds s'est ouvert le 27 mai devant la Cour suprême, affirme, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, *« payer pour dix ans de décadence de la classe politique »*. Il n'explique toutefois pas ce qu'il est advenu des 17 millions de dollars de fonds secrets qui ont transité par son bureau en 1989.

CARACAS

de notre envoyé spécial

« Moi un voleur ? C'est absurde. J'ai soixante-dix ans. M'enrichir pour quoi faire ? Pour avoir un cercueil en or ? » Un éclat de rire ponctue cette prophétie funèbre. A le voir si sûr de lui et presque détendu à son bureau de la Casona, la résidence officielle des chefs d'Etat, où il s'est installé depuis sa suspension par le Sénat, on jurerait qu'il est encore au palais présidentiel de Miraflores.

Le protocole est le même : soldats d'élite en béret rouge, « gorilles » portant des talkies-walkies dans les couloirs, antichambre où patientent industriels, ministres, politiciens et équipes des chaînes de télévision américaines. La Casona est une ruche bruissante et Carlos Andres Perez reçoit sans désemparer comme le président constitutionnel qu'il est encore en titre.

Il intervient même s'il ne gouverne plus. Il se déplace en province. Il est interdit de voyage à l'étranger, mais le téléphone international sonne sans arrêt pendant l'entretien. Il a appelé le président Serrano, du Guatemala, pour lui faire des « remontrances » après son coup d'Etat civil ; il a consulté plusieurs chefs d'Etat d'Amérique centrale sur cet événement *« tellement négatif pour la démocratie en Amérique latine »*. Il fait comme si, il continue sur sa lancée de président-médiateur, dynamique et influent. Pour combien de temps encore ?

Là est la faille. Il offre sans doute un visage impénétrable face à l'adversité. C'est un Andin, né dans les montagnes du Tachira, à la frontière colombienne, un dur, dans la lignée des caudillos civils ou militaires du début du siècle. Mais à l'intérieur, manifestement, il est blessé. Il se touche la poitrine. *« Comment*, dit-il, *peut-on me traiter comme un vulgaire délinquant, moi qui ai plus de cinquante ans de vie militante, qui ai connu les exils, les prisons, la clandestinité, la lutte victorieuse contre les guérillas procastristes des années 60 et qui ai participé d'une façon active à la pacification en Amérique centrale dans les années 80 ? Le seul Vénézuélien à avoir été élu deux fois à la présidence et qui a eu le courage, en 1989, d'adopter la seule politique économique possible à ce moment-là. Je suis un bouc émissaire. Je paie dix ans de décadence évidente de la classe politique. »*

« J'ai fait quelques erreurs »

Un silence. *« Si je n'étais pas tellement convaincu de mon innocence, alors, oui, je préférerais la mort. Mais pas l'échafaud où veulent me conduire les aigris, les jaloux, les ambitieux, ceux qui réclament la liberté pour les putschistes de 1992. Cette mort-là, je n'en veux pas. J'étais le couvercle. On l'a fait sauter. Maintenant la marmite bout et ça se voit. La confusion, l'indécision, les petites querelles partisanes et méprisables, la paralysie du pays, tout cela est très dangereux et me préoccupe bien plus que mon sort personnel. Quand il y a vide de pouvoir, les militaires sont toujours disposés à le remplir. »*

« Il est vrai, dit un diplomate, *que ce procès exceptionnel est aussi un exorcisme. La société vénézuélienne croit que la chute de Perez est la condition* sine qua non *pour une relance de la démocratie et pour une solution de la crise économique. »* Carlos Andres Perez continue pourtant à se croire très populaire. *« Je reçois*, dit-il, *des milliers de messages me demandant de ne pas démissionner. Caracas, oui, est radicale et frondeuse, mais pas le Venezuela profond. »*

Pourtant, au fil des jours, il a infléchi sa position. Il se dit prêt maintenant *« à remettre immédiatement tous les pouvoirs à un président provisoire »* si ce dernier *« faisait du bon travail »* et si lui-même *« pouvait revenir à Miraflores et être réinvesti »*. Il s'accroche encore à ce rêve un peu fou d'une absolution par les juges et d'une résurrection solennelle qui le laverait de toutes les accusations. Alors, là, oui, il partirait le cœur léger.

Il admet aussi avoir *« fait quelques erreurs de bonne foi »*. Mais lesquelles ? Alors il se tait. Les 17 millions de dollars de fonds secrets détournés ou mal utilisés depuis 1989, motif officiel de sa mise en accusation ? Il concède *« une erreur administrative incompréhensible »* dans le processus de transfert de fonds. Selon lui, l'accusation est *« absurde »*, car *« ce n'est pas le président qui gère les fonds secrets utilisés pour la sécurité de l'Etat, mais les ministres »*, encore qu'il admette *« être bien entendu informé. »*

L'ironie de l'Histoire

Il semble encore espérer que son procès sera terminé avant le 2 février 1994, date de la passation officielle des pouvoirs (une élection présidentielle est prévue pour décembre). Les magistrats laissent déjà entendre qu'un délai de plusieurs mois est probable. En outre, il n'est pas exclu que d'autres accusations viennent se greffer sur la première.

« C'est la partie visible de l'iceberg », affirme Teodoro Petkoff, dirigeant du MAS, socialiste, qui soutient maintenant la candidature de l'ex-président démocrate-chrétien, Rafaël Caldera. *« Carlos Andres Perez risque de tomber sur un détail de procédure, comme Al Capone avec ses impôts... »* Même son de cloche dans l'entourage de Ramon Escovar Salom, le procureur général et principal accusateur du président. *« Beaucoup de gens*, dit-il, *sont prêts à lancer d'autres attaques. »*

« Ce qu'on reproche en vrac à Perez, ajoute un diplomate, *c'est un plan économique d'austérité approuvé par toute la classe politique en 1989 mais qui a durement frappé le peuple et les classes moyennes. C'est aussi de nombreux cas de corruption, tolérés pendant son premier gouvernement, de 1974 à 1979, au moment du boom pétrolier, mais qui révoltent la population à l'heure des restrictions. C'est son style de gouvernement peu enclin aux concessions, son goût pour les affaires internationales au détriment de l'intendance domestique ; son penchant pour le spectaculaire : ses largesses envers ses amis politiques étrangers en difficulté. C'est enfin sa fidélité à des collaborateurs impliqués depuis deux ans dans des affaires de pots-de-vin et d'achats d'armes. »*

La *vox populi* est éloquente. Caracas a poussé un soupir de soulagement en apprenant la chute d'un président honni. Pour la majorité, la page est tournée bien que le procès puisse réserver des surprises. Ses adversaires les plus résolus s'exaspèrent de sa présence à la Casona. *« Ce n'est pas constitutionnel »*, déclare un dirigeant démocrate-chrétien. *« Nous avons deux présidents »*, dit Ramon Escovar Salom. Et de réclamer l'élection immédiate par le Congrès d'un président intérimaire qui resterait en fonction jusqu'en février 1994.

Ironie amère de l'Histoire. Le président va être jugé selon la même procédure que le général dictateur Marcos Perez Jimenez. Le jeune Carlos Andres et ses amis de l'Action démocratique avaient largement contribué à le renverser en 1958.

MARCEL NIEDERGANG

ÉTATS-UNIS : la célébration du Memorial Day

Bill Clinton a été autant hué qu'applaudi devant le Monument aux morts du Vietnam

WASHINGTON

de notre correspondant

Comme il se doit, le psychodrame a eu lieu sous un ciel d'orage washingtonien, en l'un des endroits les plus poignants de la capitale fédérale, le Monument aux morts de la guerre du Vietnam. Il y avait, d'un côté, un président et commandant en chef des forces armées, qui a échappé à la conscription au moment de ce conflit, et, de l'autre, d'anciens combattants qui, pour cette raison, n'apprécient pas beaucoup Bill Clinton.

C'était, lundi 31 mai, *Memorial Day*, Jour du souvenir des Américains tombés au combat, et, devant la tranchée abritant l'aile de marbre noir sur laquelle sont gravés les noms des 58 191 soldats morts au Vietnam, l'atmosphère était assez tendue. Après le salut au drapeau et l'hymne national, Bill Clinton fut accueilli par autant d'applaudissements que de huées. Dans l'assistance, les uns applaudissaient un homme qui, en dépit – ou à cause – d'un passé « militaire » contesté, avait estimé de son devoir d'être le premier président depuis douze ans à accepter l'invitation des anciens combattants du Vietnam. Ce n'était pas une cérémonie officielle. Il n'y avait aucune obligation.

Les autres participants, au moins aussi nombreux, étaient venus siffler un homme de quarante-six ans qu'ils accusent d'avoir manifesté contre la guerre et de n'avoir jamais dit toute la vérité sur la manière dont il a réussi à prolonger son sursis au début des années 70. Bérets et vestes de combat piqués de badges et médailles militaires, nombre d'entre eux arboraient des pancartes vengeresses : *« Menteur »*, *« Gauchiste-hypocrite-élitiste »*, *« Réticent à servir, inapte à commander »*, *« Planqué »*, *« Lâche »*, *« Où étais-tu, Bill ? »*.

Brutalement, la scène résumait, en partie, les relations difficiles que le président entretient avec l'institution militaire. Bill Clinton n'est pas le premier commandant en chef à n'avoir jamais porté l'uniforme. Il partage cette caractéristique avec des hommes qui présidèrent aux destins du pays en temps de guerre, Abraham Lincoln, Franklin D. Roosevelt ou Lyndon Johnson, et avec l'un des présidents les plus admirés des militaires, Ronald Reagan, qui ne mit l'uniforme qu'à... Hollywood, en tant qu'acteur au service cinématographique des armées. Seulement M. Clinton a, d'emblée, exaspéré la hiérarchie et une bonne partie de la troupe en voulant mettre un terme à l'interdiction des homosexuels dans l'armée. Premier chef des armées de l'après-guerre froide, il est aussi celui à qui il revient de tailler dans le budget du Pentagone.

L'ombre de la Bosnie

A tout cela, qui suffirait à le rendre impopulaire dans les casernes, il faut ajouter une manière d'incompatibilité culturelle entre une partie de l'entourage du président, ex-intellectuels « libéraux » (« de gauche ») des années 70, et l'univers militaire. Sur les conseils du général Colin Powell, chef d'état-major inter-armes, Bill Clinton a entrepris de resserrer ces liens.

Sur la question des homosexuels, qui doit être tranchée en juillet, il s'en tiendra à un compromis : on ne demandera plus aux candidats à la carrière militaire quelles sont leurs *« orientations sexuelles »*, comme c'est aujourd'hui le cas ; pour peu qu'ils n'en fassent pas état, l'enquête s'arrêtera là. Samedi, M. Clinton s'est rendu dans l'Etat de New-York à la cérémonie de fin d'études des cadets et cadettes de l'académie militaire de West Point. Après un moment de froid, il a été chaleureusement applaudi par les futurs officiers du pays.

Lundi, ce fut plus difficile. Une partie des *« vets »* du Vietnam, barbus, cheveux longs, ne pardonnent pas au président d'avoir échappé, dans des conditions jamais vraiment éclaircies, à la conscription. Bill Clinton a été très franc : *« Nous continuerons à être en désaccord au sujet de la guerre »* (du Vietnam). Puis, se tournant vers les manifestants, il a ajouté, résolu : *« A tous ceux qui sont en train de crier à mon adresse, je dis : je vous ai entendus, maintenant écoutez-moi. Est-ce qu'en ce jour ce n'était pas l'endroit où un commandant en chef devait être ? »*

Mais le président et les anciens combattants qui ont pris la parole se sont retrouvés sur un point, martelé dans toutes les interventions et notamment par M. Clinton : l'armée américaine ne doit plus intervenir à l'extérieur que pour une cause qui a le soutien du pays et qui se prête à *« une mission claire »*, réalisable de manière *« rapide et décisive »*. L'ombre de la Bosnie planait sur le Monument aux morts du Vietnam.

ALAIN FRACHON

PROCHE-ORIENT

Dénoncé par les Palestiniens

Le pèlerinage de Libyens à Jérusalem : une « première » saluée par les Israéliens

Peu après son arrivée à Jérusalem, lundi 31 mai, un groupe de 192 pèlerins libyens s'est rendu à la mosquée Al-Aqsa. Dénoncée par les Palestiniens, cette « première » a été saluée avec insistance par les Israéliens, la Libye étant, officiellement, toujours en guerre avec Israël et son régime s'étant jusqu'alors montré l'un des plus hostiles à l' « entité sioniste ». Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a déclaré : *« Le colonel Kadhafi sera le bienvenu à Jérusalem s'il décide d'y venir »*, tandis que Tripoli minimisait la portée de l'événement, l'agence officielle JANA affirmant que ce pèlerinage a lieu dans *« la capitale d'un Etat arabe, la Palestine »* et *« sans aucun contact avec les Israéliens »*.

Un joli coup diplomatique

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'action d'un ancien officier du Mossad, spécialiste des coups tordus, d'un mystérieux homme d'affaires italien et d'un ministre en exercice ; beaucoup de télégrammes ultra-secrets ; quelques rencontres discrètes ; des mois de tractations délicates, et finalement une double récompense : le feu vert du département d'Etat américain et l'annonce publique de ce qu'il faut bien appeler un joli coup diplomatique.

Le colonel Kadhafi avait, semble-t-il, promis ce geste, en avril dernier, à une journaliste du *New York Herald Tribune*. A l'occasion de la fête musulmane du sacrifice, présentés comme *« d'honorables pèlerins musulmans »* qui souhaitaient, depuis toujours, prier au Dôme du Rocher et à la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem – troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine en Arabie saoudite, – les visiteurs libyens ont pris la route de *« la capitale éternelle »* de l'Etat juif.

Cet événement, fortement médiatisé, pourrait connaître des développements inédits : visites de citoyens israéliens à Tripoli dès cet été, invitation en bonne et due forme aux deux grands rabbins d'Israël à se rendre, au mois d'octobre, à l'occasion d'une grande conférence inter-religions, dans la capitale libyenne. Ce dégel sera-t-il le prélude à une normalisation des relations entre la Libye et l'Etat hébreu ? La trame de l'opération est encore compliquée, et certains de ses acteurs demeurent inconnus.

Sur le devant de la scène, il y a deux hommes : Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères et grand spécialiste des rencontres discrètes ou secrètes avec des dirigeants arabes, le roi du Maroc, puis celui de Jordanie en leur temps. C'est lui qui, aujourd'hui, a suivi, voire « piloté », toute l'affaire depuis son début, par l'intermédiaire d'un homme d'affaires italien, Raffaello Fellah. Président de l'*association internationale* des juifs originaires de Libye et secrétaire général d'un groupe de dialogue inter-religions baptisé « Trialogue », qu'anime son *« cher ami »* Giulio Andreotti, ancien premier ministre italien, M. Fellah dit avoir des intérêts dans le tourisme mais refuse de préciser quel autre genre de *« business »* il traite : *« On est au Moyen-Orient, non ? »*

« Aide technique »

Ce qui est sûr, c'est qu'il a reçu, pour cette opération, l'aide – *« uniquement technique »*, nous précise-t-il – d'un certain Yaakov Nimrodi. Cet ancien colonel du Mossad, en poste à Téhéran sous le règne du chah, avait conclu, en 1981, avec le vice-ministre de la défense du nouveau régime iranien, un beau contrat de fournitures d'armes. Quelques années plus tard, ses relations avec certains généraux iraniens convertis aux idéaux de la révolution khomeyniste allaient lui permettre de monter une affaire plus compliquée : la livraison à Téhéran, via Israël, d'armes américaines. Entreprise qui allait aboutir au scandale dit de l'Irangate.

Né à Jérusalem d'une famille originaire d'Irak, M. Nimrodi a beaucoup de relations dans le monde arabe. Il connaît bien, entre autres, le milliardaire saoudien Adnan Khashoggi, lequel aurait traité, plusieurs fois, avec le colonel Kadhafi. Il est aussi un vieil ami de M. Pérès. M. Nimrodi possède des agences de voyages en Egypte et en Israël. C'est l'une d'entre elles, la Ziyara Travel, qui a justement organisé le pèlerinage des 192 Libyens en Terre sainte, où ils doivent visiter, pendant cinq jours, non seulement les mosquées de Jérusalem et de Jéricho mais encore Saint-Jean-d'Acre et Tibériade.

Volubile, M. Fellah nous invite à *« saluer le courage politique de Kadhafi qui a évolué, pris la mesure des changements intervenus dans le monde et qui, fait unique, devient le premier chef d'Etat arabe à autoriser un pèlerinage en Terre sainte »*. Même l'Egypte, qui a signé un traité de paix avec Israël en 1978, dissuade ses ressortissants de visiter les lieux saints de l'islam à Jérusalem. Ce serait, pense-t-on au Caire, reconnaître l'annexion, en 1967, de la partie arabe de la ville *« trois fois sainte »*.

La motivation du « Guide de la révolution » dans cette affaire est évidente. Soumise, pour cause de terrorisme, à un embargo aérien et militaire des Nations unies depuis le 15 avril 1992, la Libye cherche à briser son isolement. *« Comme beaucoup d'Arabes*, explique un diplomate, *Kadhafi surestime le pouvoir du lobby juif international et espère que son geste envers nous l'aidera à mettre fin aux mesures qui le frappent. »*

Tourner la page ?

Naïveté ? Il est vrai que les services spéciaux israéliens doutent de la culpabilité libyenne dans l'attentat commis contre un avion de la PanAm au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Ils pointent le doigt vers l'organisation palestinienne dissidente d'Ahmed Jibril, couverte par la Syrie et l'Iran. Le FPLP-Commandement général était basé naguère à Tripoli, avec d'autres mouvements ultra-violents comme le groupe d'Abou Nidal. C'est à partir de Tripoli que fut préparée, en 1989, la tentative de débarquement sur une plage, près de Tel-Aviv, d'un commando de terroristes palestiniens.

« Kadhafi a changé, répète M. Fellah. *Il faut savoir tourner la page. Il ne faut pas laisser le colonel tout seul dans son coin. »* Les Etats-Unis, qui, selon le ministre du tourisme, Ouzi Baram, ont donné leur feu vert à ce surprenant rapprochement, se préparent-ils à biffer la Libye de leur liste noire des Etats qui soutiennent le terrorisme ? Tout n'est pas joué. *« Pour l'instant*, déclare-t-on au ministère *israélien des affaires étrangères, il ne s'agit que d'une visite touristique sans conséquence politique. »*

Même si le colonel Kadhafi affirme que les juifs originaires de son pays sont désormais *« chez eux à Tripoli »*, le guide de la Jamahiriya *« est tout de même assez fantasque »*, souligne-t-on à Jérusalem. La majorité des trente-huit mille juifs de Libye ont quitté le pays à la création d'Israël. Aujourd'hui, la quasi-totalité d'entre eux ainsi que leurs descendants – cent mille personnes au total – vivent en Israël. A Tripoli, affirme M. Fellah, *« il n'en reste plus que trois »*.

Les Palestiniens sont très mécontents. Saëb Herakat, le vice-président de la délégation aux négociations de paix avec Israël, nous a déclaré : *« C'est tout de même incroyable que des Libyens puissent venir alors que des Palestiniens qui habitent à 2 kilomètres de la mosquée* (Al-Aqsa), *ne peuvent pas s'y rendre librement. »* Depuis le bouclage des territoires occupés, il y a deux mois, les habitants arabes de Gaza et de Cisjordanie, y compris ceux des villages voisins de Jérusalem, doivent, en effet, obtenir, des autorités militaires israéliennes, des permis spéciaux, délivrés avec beaucoup de parcimonie. *« J'ignore quelle est la motivation de Kadhafi dans cette affaire*, assure M. Herakat. *Mais je suis bien sûr que tout ceci n'a rien à voir avec la religion. »*

PATRICE CLAUDE

□ **ÉGYPTE : une amnistie de prisonniers exclut les islamistes.** – A l'occasion de la fête musulmane du Sacrifice, le président Hosni Moubarak a amnistié, lundi 31 mai, mille deux cents prisonniers égyptiens ayant purgé la moitié de leur peine. Cette grâce ne s'étend pas aux prisonniers impliqués dans des affaires ayant trait *« au terrorisme, au trafic de drogue, et aux attentats à la pudeur »*. Les militants islamistes, dont le nombre est évalué, selon des estimations officielles, entre 1 500 et 2 000, ne sont donc pas concernés par cette mesure. – *(AFP.)*

□ **YEMEN : deux Américains enlevés ont été libérés.** – Enlevés au début de la semaine dernière à l'est de Sanaa par les membres d'une tribu, deux ingénieurs américains ont été libérés, samedi 29 mai, et sont sains et saufs, a annoncé la compagnie pétrolière Hunt qui les emploie. Le Yémen a connu ces derniers mois une série d'enlèvements d'étrangers et de vols de véhicules appartenant à des compagnies pétrolières. – *(AFP.)*

…tant hué qu'applaudi aux morts du Vietnam

ALAIN FRACHON

…usalem : Israéliens

PATRICE CLAUDE

POLITIQUE

Avant la publication du « livre blanc » et la nouvelle programmation militaire

Le RPR reproche au ministre de la défense de ne pas respecter l'arbitrage de Matignon

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », lundi 31 mai, Bernard Pons a réitéré la mise en cause de François Léotard, au sujet de l'annonce du plan de restructuration du dispositif militaire, qu'il avait énoncée la semaine dernière (*le Monde* du 31 mai). Selon le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le ministre de la défense a *« piétiné l'arbitrage »* rendu par le premier ministre. M. Pons ajoute qu'il est *« tout à fait exact »* de dire qu'un désaccord oppose MM. Balladur et Léotard. Cette question devait être abordée au cours du déjeuner hebdomadaire de la majorité, mardi, à l'Hôtel Matignon. Une réunion devrait être consacrée au plan d'accompagnement des réductions d'effectifs, le 3 juin, en présence de MM. Pasqua et Léotard.

François Léotard vient de vivre quelques jours difficiles, la semaine dernière, et d'autres bourrasques l'attendent encore. Les armées sont entrées, jusqu'au printemps prochain au plus tôt, lorsque s'imposera la nouvelle loi de programmation militaire avec les révisions qu'elle entraînera, dans une zone des tempêtes dont elles seront l'épicentre.

Avec un « collectif » budgétaire, qui le prive de 5,5 milliards de francs au bas mot pour boucler des dépenses accrues en 1993 pour cause d'actions extérieures, et avec une nouvelle étape de son plan de restructurations, qui prouve – s'il en était besoin – que les nécessités opérationnelles des armées et l'aménagement du territoire ne font pas toujours bon ménage, M. Léotard cumule fatalement les « grognes ». Se doutait-il qu'il ne connaîtrait, d'entrée de jeu, aucun répit, quand il est monté à l'assaut d'un ministère très convoité par nombre de ses « amis » en politique ?

L'institution militaire n'apprécie pas de devoir se serrer la ceinture, surtout en un temps où, après quarante-cinq ans d'un environnement mondial figé et prévisible, les incertitudes de tous ordres, politiques, économiques, stratégiques et technologiques la condamnent à une profonde et nécessairement coûteuse mise à jour. Les élus de la nation, qui réclament de l'Etat qu'il suive d'autres axes d'effort et d'investissement, ne peuvent pas aujourd'hui se dire surpris que la priorité donnée au rétablissement des comptes et à une relance des activités civiles ait pour aboutissement quasi mécanique une rétraction du dispositif militaire. L'industrie de défense avertit le gouvernement qu'elle est en passe de devenir, faute de commandes, la prochaine sidérurgie française.

Pour la première fois depuis 1945, la France, mais avec elle ses principaux alliés, assiste à un profond bouleversement de son « paysage » géo-stratégique. D'une part, elle prend conscience que la sécurité de l'Europe, si elle est loin d'être stabilisée comme elle l'a été jusqu'à la chute du mur de Berlin, va endurer d'autres risques encore mal cernés, voire des menaces nouvelles auxquelles elle n'est pas préparée. D'autre part, elle doit – pour combien de temps ? – composer avec une croissance économique négative à un moment où, précisément, son armée est contrainte à un *aggiornamento* plus périlleux que celui qu'elle dut accomplir en passant des guerres coloniales à la dissuasion.

Voilà planté à grands traits le décor dans lequel évolue M. Léotard. Sans compter que, par ses ambitions présidentielles, le ministre actuel de la défense est dans la ligne de mire d'une majorité RPR-UDF décidée à ne lui faire aucun cadeau, ni à lui consentir aucun droit à l'erreur avant les prochaines élections.

La France est désormais dans le lot commun des pays de l'Ouest qui doivent privilégier – pour cause d'économies – la qualité de leur système de défense au détriment de la quantité des effectifs sous l'uniforme. En règle générale les comparaisons sont délicates à établir en la matière, faussées qu'elles sont souvent par la conjoncture propre à chaque nation. Mais, entre 1990 et 1993, une tendance se dégage. L'Allemagne a procédé à de très fortes réductions de son budget et de ses personnels, avec de surcroît la difficulté d'avoir à intégrer ce dont elle estimait avoir besoin de l'ex-Allemagne de l'Est. Le Royaume-Uni a diminué de 13 % son armée de métier. Les Etats-Unis ont tourné le dos à l'ère Reagan des fortes augmentations des dépenses militaires. La Russie, elle-même, prend le chemin d'une défense moins pléthorique qui, parce qu'elle excédait ses moyens et voulait rivaliser avec la puissance américaine, a précipité le pays au fond d'un gouffre. Durant ces mêmes quatre ans, la France a globalement baissé ses effectifs militaires de 8 % et elle a accru ses dépenses de 4,5 %, en francs courants, ce qui se traduit, en réalité, par un déclin du pouvoir d'achat des armées en raison de l'inflation.

Avec retard et trop vite

Par rapport à ses principaux alliés, la France, comme a eu raison de le souligner M. Léotard devant les commissions parlementaires, est donc dans la situation d'un pays qui a le moins ralenti son effort de défense et qui, quand il a commencé de l'entreprendre, l'a fait avec retard et, sans doute, trop rapidement. Ce qui, pour autant, ne signifie pas qu'elle l'ait fait de façon improvisée. Mais il est juste d'observer que, dans les faits, depuis le gouvernement Chirac de la première cohabitation et les gouvernements socialistes qui lui ont succédé, la valse des lois de programmation militaire – d'autant plus nombreuses qu'aucune ne fut appliquée faute d'être allée à son terme – aura laissé le ministère de la défense seul face à ses obligations ou à son conservatisme. Elle l'aura livré aux ukases – plus ou moins justifiés par la conjoncture – et aux modes d'une administration du budget, l'œil rivé à ses tableaux de bord et jouant alternativement du frein ou de l'accélérateur dans un secteur où devrait plutôt prévaloir l'esprit de suite. Apparemment, Edouard Balladur s'est résolu à remettre le train sur les rails. Il a préconisé la rédaction, pour décembre, d'un Livre blanc sur la défense, censé fixer un cadre général sur une dizaine d'années, et la présentation au Parlement d'une nouvelle programmation militaire, pour le printemps 1994, qui déterminera plus concrètement le niveau des dépenses, les choix d'équipement et la répartition des forces sur six ans. Le budget 1994, dont les grandes lignes seront jetées dès cet été, sort de l'épure.

C'est un euphémisme de dire que, dans les armées comme chez les industriels, on attend beaucoup de ce double travail. Trop, peut-être. Et cela pour au moins deux raisons principales, dont l'une est d'ordre strictement intérieur et la seconde relève de considérations internationales que ne maîtrise pas la France.

Pour des raisons de politique intérieure, d'abord. A quelque date qu'elle se situe, la prochaine élection présidentielle est – dans un domaine où le chef de l'Etat, chef des armées, imprime sa marque personnelle – le rendez-vous auquel n'échappera pas une programmation militaire arrêtée en 1994. Sans parler de révision fondamentale, on peut parier, avec l'arrivée à l'Elysée d'un nouveau président, qu'il y aura, ici ou là, quelques inflexions. Pour des raisons de contexte international, ensuite. Qui, à ce jour, peut dessiner les contours du monde à venir, ne serait-ce que ceux du continent européen, avec assez de probabilité et de précision pour en dériver un système de défense et en déduire des capacités militaires ? L'exercice n'est pas simple. La tâche est d'autant plus ardue que, dans un secteur où les programmes d'armement et les « formats » d'armée s'étalent sur des décennies, se tromper d'options à long terme est un risque majeur, qui dure.

Si l'on exclut les Etats-Unis et la Russie, la France est le seul pays de rang moyen qui, jusqu'à présent, ait cherché à résoudre la quadrature du cercle, en menant de front capacité nucléaire autonome et panoplie classique diversifiée. Est-ce encore envisageable ? Devant un retrait prévisible des Américains en Europe, les Français sont contraints, en période d'austérité, à partager la charge de la sécurité collective avec les autres Européens. C'est une authentique révolution dans des mentalités imprégnées de l'idée qu'un pays est toujours seul face à sa sécurité. Au nom de la solidarité, il va leur falloir s'en remettre à des alliés, consentir à des « impasses », cesser de croire qu'on peut tout faire par soi-même et que toute communauté de défense suppose fatalement des abandons de souveraineté.

JACQUES ISNARD

Derrière M. Léotard, M. Balladur

par Olivier Biffaud

BERNARD PONS n'en démord pas. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale tient une proie qu'il ne veut pas lâcher. Une fois encore, lundi 31 mai, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Pons a « canardé » le ministre de la défense, contre lequel il avait concentré, la semaine dernière, un tir de barrage pour contester sa présentation du plan de restructuration du dispositif militaire, dit « plan Armée 2000 ». Selon le chef de file des députés néo-gaullistes, M. Léotard a *« piétiné l'arbitrage »* qui avait été rendu par Edouard Balladur, au cours d'une réunion inopinée, le 26 mai, au Palais-Bourbon, à laquelle assistaient notamment – outre le premier ministre et le ministre de la défense – Jacques Chirac, président du RPR, Jacques Boyon, président (RPR) de la commission de la défense nationale, ainsi que plusieurs députés chiraquiens concernés par des réductions d'effectifs militaires dans leur circonscription. Conclusion : M. Pons estime *« tout à fait exact »* de dire qu'il y a un problème entre MM. Balladur et Léotard.

Le président du groupe RPR a affirmé, au « Grand Jury », que l'arbitrage du chef du gouvernement porte, selon lui, sur le gel du *« plan de communication »* destiné aux préfets, aux élus et à la presse de province, intéressés à divers titres par des diminutions d'effectifs ou des suppressions d'unités militaires. *Secundo*, cet arbitrage porte également, selon M. Pons, sur l'examen *« au cas par cas »*, afin de revoir les dispositions prises ou d'arrêter des mesures d'accompagnement. Ces dernières mesures ont toujours été étudiées depuis l'entrée en vigueur du « plan Armée 2000 », dont M. Pons rappelle, à dessein, qu'il a été *« inspiré par M. Chevènement »* et qu'il *« a connu un début d'application par M. Joxe »*. Et M. Pons ne se fait pas faute de souligner que les décisions annoncées par M. Léotard sont *« dans le droit-fil »* du plan de restructuration militaire, élaboré et appliqué par ses prédécesseurs socialistes.

« Le groupe du RPR ne va pas relâcher la pression, a précisé M. Pons. *Dès demain* [mardi], *il va redire au premier ministre toute son inquiétude face à une situation qui a été créée de toutes pièces par une précipitation qui n'était pas de mise. »* Le président du groupe RPR a beau dire qu'*« il ne s'agit pas d'une attaque contre le ministre de la défense lui-même »*, mais simplement d'une *« protestation »*, il est tout de même difficile de concevoir que cette gesticulation, qui laisse de marbre les experts militaires, soit totalement dépourvue d'arrière-pensées politiques dont l'ultime victime pourrait être, à terme, différente de la cible d'origine. A viser M. Léotard avec autant d'insistance, on peut risquer d'atteindre, sans le vouloir, M. Balladur.

Le fait que le ministre de la défense appartienne à l'UDF et qu'il figure parmi les « présidentiables » potentiels n'est, bien sûr, qu'un élément fortuit dans la colère de M. Pons, qui, du reste, a été relayée par Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise et proche de M. Chirac. Le « coup de gueule » du « patron » des députés RPR vient à point pour calmer des députés qui commencent, peut-être, à subir la pression ou l'incompréhension de leur électorat devant les mesures annoncées par le gouvernement tant en matière économique et fiscale qu'en matière militaire pour ce qui concerne les villes de garnison. Il n'est pas inutile, dans ces conditions, de concentrer l'attention de l'opinion publique sur M. Léotard, pour mieux la détourner de M. Balladur. Cependant, pour paraphraser Philippe Vasseur, secrétaire général du PR, cette opinion publique ne croira pas indéfiniment – si tant est qu'elle l'ait jamais cru – que les décisions du gouvernement sont prises sans l'aval de celui qui le conduit.

La philosophie de M. Pons est, à cet égard, sans ambiguïté sur deux questions capitales : l'emploi et l'Europe. *« Ce que nous voulons, ce n'est pas seulement l'assainissement, c'est la relance, le redémarrage de la croissance car, sans croissance, il n'y a pas de richesses produites ni d'emplois créés »*, a-t-il dit au « Grand Jury », précisant qu'il se donne *« jusqu'au mois de septembre »*. Le message est destiné à M. Balladur. Tout comme lui est destiné le message européen selon lequel il *« faut taper le poing sur la table »* car *« l'Europe est une passoire, elle n'est plus une réalité »*. *« Nous devons dire : trop, c'est trop »*, intime M. Pons. Alain Peyrefitte, député (RPR) de Seine-et-Marne, dans l'éditorial du *Figaro* de mardi, présente le problème européen comme *« le plus rude défi international que la France ait rencontré depuis de longues années »*.

« C'est merveille que, après tant de mauvaises nouvelles (...), la cote du premier ministre reste au plus haut, observe l'académicien. *La confiance des Français dans leur gouvernement demeure le meilleur atout du pays pour son redressement. Se maintiendra-t-elle longtemps ? »* Entre les ordres et le sursis, le premier ministre a de belles heures à vivre avec les députés de sa majorité. Ceux du RPR, surtout.

POLITIQUE

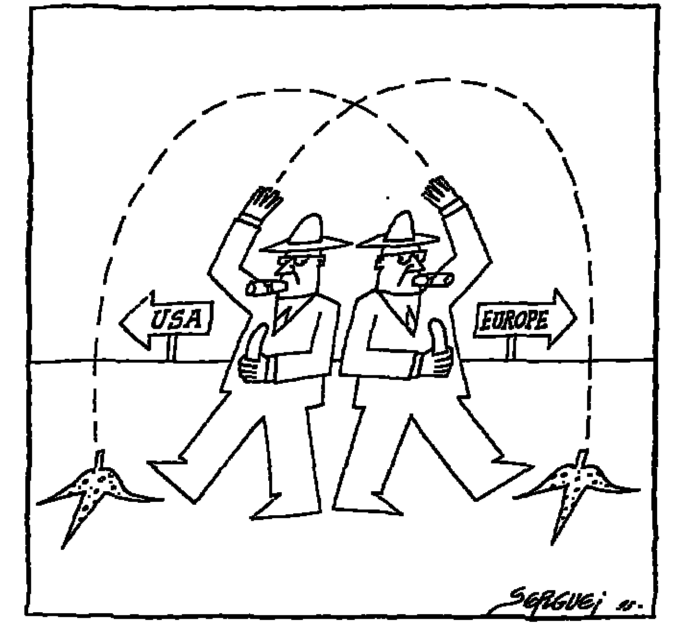
A la Martinique

Les békés, la banane et l'Europe

L'entrée en vigueur de l'Acte unique européen, le 1er janvier dernier, crée des difficultés aux producteurs martiniquais de banane. Les békés – descendants de colons venus de métropole, – dont deux des plus riches familles contrôlent le marché, sont divisés sur la stratégie à adopter face à la concurrence américaine.

FORT-DE-FRANCE

de notre envoyé spécial



Rien ne va plus chez les békés martiniquais. Choc de mastodontes, guerre de communiqués, intox et manœuvres politiques : la crise de la banane est en train de mettre sens dessus dessous les «maisons de maître», d'où ce petit groupe, descendant de colons, règne sur l'économie insulaire depuis quatre siècles. Sous l'œil gourmand des multinationales américaines, qui ajustent leurs jumelles de leurs plantations d'Amérique centrale, les lointains héritiers de Joséphine de Beauharnais s'offrent un Monopoly tropical d'un genre bien spécial.

Car il y va de la survie – *rien de moins* – de la culture de la banane, qui pèse, ici, bien plus que les mille deux cents planteurs et les quinze mille emplois directs et indirects recensés dans les rapports officiels. *C'est, avant tout, une identité* collective gravée dans les fers de l'histoire qui se joue aujourd'hui à coups de directives bruxelloises et de contrats sur le fret maritime. Autant la canne à sucre a pu être associée à l'esclavage, autant la banane reste, pour les Antillais, le symbole de la liberté recouvrée. On ne saborde pas un tel héritage sans s'exposer à de rudes soubresauts.

Rien ne va plus, donc, chez les békés martiniquais depuis que l'entrée en vigueur de l'Acte unique a affolé les marchés. Pour éviter un dérèglement général, on avait imaginé le déploiement d'un cordon sanitaire – l' «organisation commune des marchés» (OCM) dans le jargon bruxellois, – afin de sortir en douceur du dialogue quasi exclusif entre Paris, Fort-de-France et Pointe-à-Pitre, en vertu duquel la banane antillaise bénéficiait d'un *écoulement garanti sur le marché* français (1).

Ces digues protectrices de l'OCM ont tardé à s'ériger. Le calendrier accuse un retard de six mois. Un périlleux vide juridique *s'est ainsi ouvert depuis le 1er janvier* 1993, provoquant l'afflux, sur le marché européen, de bananes à bas prix en provenance des pays d'Afrique et de la Caraïbe. Confronté à un effondrement brutal des cours, le gouvernement français a été contraint de solliciter auprès de Bruxelles le recours à la clause de sauvegarde, inscrite dans la convention de Lomé liant la CEE aux pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique). Les Antilles pourront donc souffler jusqu'à l'été.

Pour combien de temps ensuite? Le salut viendra-t-il de ces trois lettres, «O, C, M», que l'on égrène, ici, *pieusement, comme s'il s'agis*sait d'une formule magique à caresser de la voix? Quel symbole! Au pays du poète Aimé Césaire, cet épouvantable sigle administratif est le dernier vocable à la mode. Les élus décortiquent l'«OCM» dans les cocktails de la préfecture de Fort-de-France. Les petits planteurs inscrivent l'«OCM» à l'ordre du jour de leurs réunions de coopérative. Et les békés s'entredéchirent au sujet de ces trois lettres ensorcelées.

La pierre philosophale

La partie se joue autour de deux hommes, deux poids lourds, deux tempéraments. Le premier s'appelle Yves Hayot. Neuvième génération d'une famille de planteurs débarquée sur l'île en 1760, Yves et son frère Bernard sont, aujourd'hui, à la tête de la première fortune de l'île et de l'une des premières de France, qui plonge ses racines dans le rhum, les concessions de voitures, les hypermarchés et les produits chimiques agri*coles. Surnommé «Big Grand* Cheffou», Yves Hayot est surtout le grand chaperon de la banane insulaire en sa qualité de président de la Société d'intérêt collectif agricole de la banane martiniquaise (SICABAM), le tout-puissant groupement des producteurs locaux qui a toujours été bien en cour à Paris.

En face de lui se dresse le teigneux et incontrôlable Marcel *Fabre. Ancien président* de la SICABAM lui-même, trônant sur un empire qui mêle banane, immobilier et tourisme de luxe, Marcel Fabre a hérité sa fougue de compradore de ses ascendants «aventuriers» arrivés en Martinique en 1635. *«J'ai soixante-cinq ans et je pourrais très bien repartir à zéro»*, clame cet adepte *«du combat, de la compétition et de la liberté»*. Colosse au charisme redouté, cet ultra-libéral ne craint pas de faire la nique à ses *anciens compères* de l'establishment bananier de l'île.

L'objet de litige? Yves Hayot croit à l'«OCM» bruxelloise, à ses barrières et à ses revenus garantis. Marcel Fabre, lui, y croit si peu qu'il vient de violer un tabou en s'alliant avec une multinationale «yankee». La Martinique, en effet, est toujours sous le choc de l'acquisition par la Compagnie des bananes (CDB), filiale française de Chiquita Brands *International, de 33 % du capital de* la Société bananière caraïbe (SOBACA) de Marcel Fabre. Bien plus, le couple Fabre-Chiquita rachète certaines exploitations de petits planteurs étranglés de dettes.

«L'unité de la profession»

Dénonçant l'archaïsme de ses *anciens amis, toujours accrochés* aux *«marchés protégés de l'ère coloniale, où l'Etat garantit quotas et prébendes»*, Marcel Fabre fait miroiter aux producteurs martiniquais l'espoir d'un réseau perfor*mant de distribution en Europe, du* bénéfice gratuit de la marque Chiquita, *«très rémunératrice»*, et, surtout, d'économies sur le fret en court-circuitant la traditionnelle *Compagnie générale maritime* (CGM). En somme, une formule-miracle, qui permet de relever le prix de vente tout en abaissant le prix de revient. La pierre philosophale!

«C'est du bluff», mettent en *garde ses adversaires. Le plus viru*lent est, bien sûr, Yves Hayot, qui trouve sans mal des accents nationalistes pour fustiger la *«vente de la Martinique par appartements à des multinationales américaines»*. Ces dernières, se plaît-il à souligner, vivent sur *«l'exploitation de la misère humaine»*, tandis qu'en Martinique *«nous travaillons la banane des droits de l'homme»*. A l'en croire, Marcel Fabre serait donc le cheval de Troie de l'hé*gémonie américaine.*

Au total, ce pugilat public, où chacun accuse l'autre d'acculer la Martinique à la faillite, est du plus mauvais effet. C'est même la première fois que la petite commu*nauté des békés (environ trois mille* personnes) étale ses dissensions sur la place publique, si l'on excepte cet épisode des années 1850, au cours desquelles un colon désargenté par ses pairs fut contraint de payer ses ouvriers avec de la monnaie de sa propre facture (des macarons). De passage à la Martinique du 25 au 28 mai, Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a bien tenté de persuader les uns et les autres que le gouvernement avait besoin de l'«unité» de la profession pour appuyer ses démarches à Bruxelles. Actionner quelques leviers politiques peut-il être d'un quelconque secours? Les deux pro*tagonistes, c'est vrai, sont de fer*vents soutiens locaux du RPR, mais les affinités qui lient Jacques Chirac et Yves Hayot, d'un côté, et Bernard Pons et Marcel Fabre, de l'autre, n'ont pas encore prouvé leur *vertu diplomatique.*

Cette crise commence, en tout cas, à mettre à vif les nerfs des petits planteurs, qui, dépourvus de toute base arrière à Paris, à Trinidad-et-Tobago ou en Floride, craignent d'être les principales victimes du charivari qui mine la profession. Le jour où il n'y aura plus de bananes, disent-ils, ce sera la révolution en Martinique. Le pire, c'est que tout le monde le sait.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Au début des années 60, le général de Gaulle avait institué une règle selon laquelle les deux tiers du marché français étaient réservés à la banane antillaise, tandis que le dernier tiers *revenait aux pays francophones ACP.* Cette protection du marché étant aujourd'hui remise en cause par l'Acte unique, l'Organisation commune des marchés (OCM), dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er juillet prochain, prévoit, notamment, la fixation de quotas pour les productions non communautaires (ACP et zone dollar), assorties de taxes dissuasives en cas de dépassement.

Ambitions concurrentes à droite

Les grandes manœuvres ont commencé pour la conquête de la mairie de Nice

Deux ans avant la date normale des élections municipales, la *droite républicaine se déchire à* Nice. De nombreux candidats souhaitent en effet s'asseoir dans le fauteuil laissé libre à l'hôtel de ville par Jacques Médecin, le maire actuel, Honoré Bailet, sénateur RPR, n'assurant, aux yeux de tous les postulants qu'un intérim.

NICE

de notre correspondant régional

«Nice, aujourd'hui, c'est Beyrouth. Il y a des clans dans tous les coins qui sont davantage animés de la volonté de détruire l'adversaire que de construire», explique Bruno Miraglia, conseiller régional (RPR). Si la métaphore est hardie, elle n'est pas totalement dénuée de fondement. Deux ans et demi après la fuite en Uruguay de Jacques Médecin, l'ancien maire (CNI) de la ville, force est de constater que la situation politique locale ne s'est pas normalisée. Honoré Bailet, sénateur RPR donne toujours l'impression d'assurer un *interim* ingrat à la mairie. Tandis qu'en coulisses, les appétits s'aiguisent et les manœuvres se multiplient, alors que, normalement, les élections municipales ne sont que dans deux ans. Les dernières législatives ont, du moins, sensiblement modifié la donne politique.

Avant le 21 mars, le député RPR, Christian Estrosi, patron du mouvement chiraquien dans le département, faisait figure de favori. En octobre 1990, il avait, *certes, échoué, dans sa tentative* pour provoquer une élection anticipée, au lendemain du départ de Jacques Médecin. Mais aujourd'hui il peut se féliciter d'avoir alors pris ses distances avec une équipe municipale de jour en jour à la peine. D'autant que depuis il a conforté sa position en devenant premier vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Entreprenant, M. Estrosi *paraissait jouir*, par ailleurs, de solides appuis dans les sphères parisiennes de son parti, dont celui, de Charles Pasqua. Confiant dans son étoile, il espérait que les dernières législatives lui permettraient d'asseoir son avantage (*Le Monde* du 27 mars). Sa victoire étriquée contre le candidat du Front national, Jacques Peyrat, (51,57 % des exprimés) lui fit perdre une partie de son crédit.

«Des gens compétents et honorables»

Dans le même temps, un autre député niçois, Rudy Salles (UDF-PR), l'emportait nettement sur Jean-Marie Le Pen, lui-même, après avoir été contraint, au premier tour, à une dure «primaire» l'opposant à un conseiller général RPR soutenu par Charles Pasqua et Christian Estrosi. Par ailleurs, dans la circonscription voisine, un nouveau venu en politique, Jean Icart (div. droite), fils de l'ancien ministre Fernand Icart, «accrochait», au premier tour, (avec 18,52 % des suffrages exprimés) le candidat officiel de l'UPF, Gaston Franco, conseiller général (RPR) et «lieutenant» de Christian Estrosi. Soutenu par le quotidien *Nice-Matin*, M. Icart, un chef d'entreprise comblé de quarante-six ans, avait clairement annoncé son intention de poursuivre son combat sur le terrain municipal en offrant aux électeurs niçois un autre choix qu'*«entre les bébés Médecin et le Front national»*.

Au lendemain de ces législatives, les certitudes de la veille ont, ainsi, fait place à des réalités différentes. *Rasséréné, M. Bailet* a aussitôt annoncé qu'il n'était pas «homme à renoncer». Le moral de beaucoup d'élus municipaux n'est pas, certes, des plus élevés. La gestion de M. Médecin a laissé, pour plusieurs années encore, les caisses de la ville en piteux état. Et les propos de M. Bailet, en distorsion avec ses absences répétées de Nice, n'ont pas convaincu tous les élus de sa majorité. Certains de ceux-ci, comme Rudy Salles, s'interrogent, même, ouvertement, sur la caution qu'ils lui apportent au détriment de leurs intérêts électoraux futurs.

Au sein de la droite parlementaire les candidats à la mairie ne cachent plus leurs prétentions, leur seul point commun semblant être leur volonté de conjurer le danger du Front national. Fort de son expérience d'ancien président de l'Union patronale M. Miraglia s'est efforcé, à travers la création de l'association «Renaissance Côte d'Azur», de jeter les bases d'un rassemblement à partir de l'étude d'un «projet pour Nice» dont les grandes lignes doivent être présentées mercredi 2 juin. Axe principal de ce document : la définition de nouvelles formes de tourisme «haut de gamme» liées à la culture, à la formation supérieure continue, aux hautes technologies et au sport. *«Ce qu'il faut, aujourd'hui*, plaide-t-il, *c'est écrire la pièce. On verra, plus tard, qui en sera l'interprète principal»*.

La démarche volontariste de M. Miraglia a été regardée avec sympathie. Sans pour autant créer le consensus politique espéré. M. Icart, pour sa part, se juge le mieux amème de réunir sur son nom *«des gens compétents et honorables»*. Son *«coup de commando»* aux législatives doit, selon lui, *«avoir servi de leçon aux états-majors politiques parisiens»*, lesquels, espère-t-il, n'auront pas d'autre choix que de le soutenir...

Une ville RPR

Il est évident, pourtant, que le RPR et l'UDF ne laisseront pas le sort de la cinquième ville de France se jouer sur de simples critères locaux. Le RPR, qui a déjà cédé à ses alliés du PR et du CDS les mairies de Cannes et de Menton, tient à garder celle de Nice qu'il considère comme une mairie sortante (avant de passer au CNI, M. Médecin était RPR... après avoir quitté le PR). Mais le problème est de savoir si M. Estrosi, férocement combattu, comme ses amis, par *Nice-Matin*, reste, toujours, son candidat privilégié. *«J'ai toujours gagné*, assure-t-il, *les combats qu'il fallait gagner. Y compris celui contre Jacques Peyrat que personne d'autre, que moi, n'était en mesure de battre. Mais je ne suis pas le seul à pourvoir être candidat et je ne conteste ce droit à personne. Je suis un homme d'union»*.

Au sein de son parti, M. Estrosi s'est notamment heurté à la forte personnalité de l'ancien préfet, Pierre Costa, *soixante ans, directeur de cabinet* d'Albin Chalandon du temps où celui-ci était ministre de l'équipement, ex-secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes et qui, surtout, occupa pendant près de dix ans, avec poigne, les fonctions de directeur général des services du département. M. Costa, actuellement PDG d'un bureau d'études, à Nice, a soutenu, en mars dernier, la candidature de Jean Icart, ce qui a *failli lui valoir son exclusion du* RPR. Manifestement amer, Pierre Costa se déclare néanmoins *«disponible»* pour conduire, éventuellement, une liste aux municipales. *«Mais*, tranche-t-il à sa manière, *je ne ferai pas le tapin...»*.

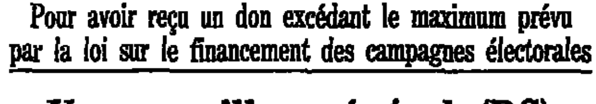
Du côté de l'UDF, son succès électoral a fait remonter les actions de Rudy Salles qui nous a confié sa volonté d'être, lui aussi, candidat à la mairie, comme tête de liste. *«Je suis*, explique-t-il, *le seul élu, légitimé, du conseil municipal. Icart a été battu. Estrosi a été mal élu. Costa n'a jamais été élu. Je suis le seul à avoir été bien élu malgré des circonstances difficiles»*. *«L'UDF*, observe-t-il, par ailleurs, *est, électoralement, majoritaire à Nice»*.

Le rassemblement appelé de ses vœux par le bouillant M. Miraglia n'est donc pas, précisément, en marche. D'autant que certains oustsiders, comme le président de la chambre de commerce, Gilbert Stellardo, n'ont pas renoncé à abattre leur carte, le moment venu. Reste une solution : celle du parachutage d'une personnalité nationale qui mettrait tout le monde d'accord. Ici, on pense, en priorité, à Jacques Toubon, Niçois d'origine. Ce qui, selon M. Miraglia, équivaudrait, à une sorte de *«paix syrienne...»*.

GUY PORTE

□ **Femmes et politique.** – La participation des femmes à la vie politique sera le sujet d'un colloque international («La démocratie pour les femmes : un pouvoir à partager»), *organisé par l'asso*ciation Choisir, les jeudi 3 et vendredi 4 juin à l'UNESCO (125, avenue de Suffren, Paris-7e).

► Choisir, 102, rue Saint-Dominique, Paris-7e. Tél. : 47-05-21-48.



Pour avoir reçu un don excédant le maximum prévu par la loi sur le financement des campagnes électorales

Un conseiller général (PC) du Val-de-Marne est invalidé

Le tribunal administratif de Créteil, après avoir examiné les comptes de la campagne de Roger Grévoul, conseiller général (PC) d'Ivry-sur-Seine-Ouest, premier vice-président du conseil général du Val-de-Marne, pour les élections cantonales de mars 1992, l'a déclaré démissionnaire d'office de son mandat et inéligible pour un an. M. Grévoul avait reçu un don de 20 000 francs pour cette campagne, alors que le montant maximum fixé pour chaque don était de 15 470 francs. En application de la loi du 15 janvier 1990, le total des frais de campagne d'un candidat aux élections cantonales ne pouvait *dépasser, pour ce scrutin,* la somme de 154 700 francs.

Aucun don d'une personne physique ou morale ne devait excéder 10 % de cette somme, soit 15 470 francs. L'aide reçue par M. Grévoul dépassait ce chiffre de 4 530 francs, mais il s'agissait de deux chèques de 10 000 francs chacun, émis sur deux sociétés distinctes, la SIES et la SIES-Espaces verts. Cependant, le signataire étant identique, le tribunal administratif a considéré qu'il s'agissait d'un même don.

Cette décision a été critiquée par plusieurs élus, à l'image de Jacques Martin (RPR), adjoint au maire de Nogent-sur-Marne et conseiller général, pour qui *«il est choquant de constater combien cette loi est ridicule et, en réalité, inapplicable de façon équitable»*. M. Grévoul, qui a fait appel devant le Conseil d'Etat, continue de siéger en attendant la décision de cette juridiction.

FRANCIS GOUGE

Réunie en congrès près de Bordeaux

La Fédération anarchiste refuse le partage de l'emploi

BORDEAUX

de notre correspondant

Le cinquantième congrès de la Fédération anarchiste (FA) s'est tenu à Cénon, dans la banlieue de Bordeaux, du 29 au 31 mai. Il a réuni environ deux cents délégués sur le millier de militants revendiqué en France.

Les anarchistes ont d'abord dressé le bilan de leur campagne en faveur de l'abstention pour le référendum sur le traité de Maastricht. *«On ne peut plus dire, maintenant, que l'abstention est un phénomène marginal*, ont-ils souligné. *Une bonne partie de ceux qui se sont abstenus l'ont fait sur des thèmes proches des nôtres. Nous leur proposons, maintenant, d'agir plutôt qu'élire.»*

Trois grands thèmes ont dominé les travaux : pour dénoncer la *montée des nationalismes*, les anarchistes se proposent d'organiser, autour du 11 novembre, dans chaque pays européen, une grande manifestation contre la guerre, peut-être plus spécialement du côté de Trieste, près de la Yougoslavie, pour faire de cette journée un symbole européen.

Deuxième sujet de préoccupation : la progression de *«l'ordre moral»*, des thèmes sécuritaires et la mise en place du nouveau code *de la nationalité*, jugé plus dangereux que le problème qu'il prétend résoudre. *«Il se crée un état de non-droit pour les jeunes immigrés de moins de dix-huit ans*, estiment les anarchistes. *Ils sauront encore moins ce qu'ils sont qu'ils ne le savaient avant. Leur crise d'identité va se renforcer et, là encore, nous créons une société à deux vitesses.»*

Le troisième débat, le plus important, a porté sur la notion de partage du temps de travail, qui consiste, selon les anarchistes, à opposer les «exploités» entre eux pour sortir du débat traditionnel entre patronat et salariés. *«Nous assistons à un glissement de vocabulaire qui ne nous paraît pas innocent*, estime la FA. *Il s'agit de substituer à un conflit entre travailleurs et patrons, à une problématique de lutte de classes, une problématique appartenant à une classe homogène, celle des travailleurs et des chômeurs. Il ne s'agit pas d'un partage du travail, mais d'un partage de l'emploi.»*

Face à ce qu'ils considèrent comme la mise en place d'une nouvelle flexibilité du travail, *«au gré du patronat»*, la Fédération anarchiste se propose d'inviter, au début de l'automne, tous les mouvements qui lui sont proches à des «états généraux», pour engager une nouvelle forme de lutte sociale.

PIERRE CHERRUAU

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Avec l'actualisation des capacités des établissements de santé

60 000 lits hospitaliers inutilisés devraient rapidement disparaître de la carte sanitaire

Une circulaire signée de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, devrait rapidement conduire à la disparition d'environ 60 000 lits inutilisés dans les hôpitaux publics. Préalable à l'instauration des schémas régionaux d'organisation sanitaire, cette mesure vise à introduire une plus grande cohérence dans le paysage des établissements de santé.

Datée du 25 mai, la circulaire signée de Mme Veil et de M. Douste-Blazy *«relative à l'actualisation des capacités en lits des établissements de santé»* est remarquable de concision. S'adressant aux préfets et aux directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales, les deux ministres rappellent *«la priorité absolue qui s'attache à résorber, dans les meilleurs délais, les surcapacités hospitalières résultant d'une inutilisation du parc hospitalier existant»*.

«Il vous est notamment demandé de faire coïncider les notions de lits autorisés, de lits installés et de lits réellement occupés, cette opération constituant un préalable indispensable à l'élaboration des schémas régionaux d'organisation sanitaire, écrivent les deux ministres. *Ces schémas régionaux visent en effet à adapter l'offre hospitalière réellement utilisée aux besoins de santé, offre qui doit donc être préalablement redimensionnée par soustraction de toutes les capacités inemployées.»*

Ces instructions devront être mises en œuvre *«sans délai»* et le premier bilan des opérations conduites devra être fait au plus tard le 30 juin. Il s'agit, en pratique, de faire disparaître soit des lits qui sont vides de manière continuelle lorsque le taux de remplissage des services se situe loin des 100 %, soit des lits qui n'existent que sur le papier.

Nouvelles formes d'évaluation

La surcapacité du parc hospitalier français s'est notamment accentuée sous l'effet de certaines pratiques médicales ou chirurgicales qui permettent de réduire notablement les durées d'hospitalisation, voire de proposer des solutions thérapeutiques ne réclamant pas d'hospitalisation. On n'en a pas moins, sous divers prétextes – politiques notamment – accordé des dérogations par rapport aux critères de la carte sanitaire, et l'on a ainsi continué à inaugurer des lits nouveaux jusqu'à la fin des années 70 en sachant pertinemment que l'on aggravait ainsi cette surcapacité.

A la fin des années 80, on comptait, pour les seules activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, plus de 50 000 lits d'hospitalisation excédentaires par rapport aux besoins fixés par la carte sanitaire. Les observateurs situent aujourd'hui entre 50 000 et 80 000 l'actuelle surcapacité en lits d'hospitalisation. Ce trop-plein ne concerne que les hôpitaux publics qui, avec 1 100 établissements, recensent environ 500 000 lits. Il faut y ajouter le secteur privé à but non lucratif (1 200 établissements, 120 000 lits).

Déjà le précédent gouvernement avait entrepris, par voie de circulaire (datée du 14 septembre 1992) la résorption d'un tel excédent, mais n'avait pu, faute de temps notamment, atteindre son objectif. L'actuel parviendra-t-il sans mal à réaliser cette *«opération de nettoyage de la carte sanitaire»*? Celle-ci est indispensable à la poursuite de la réforme hospitalière. Parmi les obstacles, il y a les maires (présidents des conseils d'administration des hôpitaux) et les médecins chefs de service, qui trouvent dans le nombre de lits une véritable forme de puissance. La volonté gouvernementale de procéder à des évaluations médicales d'établissement devrait pourtant conduire à trouver d'autres éléments que le seul nombre de lits pour juger de la qualité d'un hôpital.

JEAN-YVES NAU

ESPACE

□ ***Mise à feu réussie du moteur de la fusée japonaise H-2.*** – L'agence spatiale japonaise NASDA a testé avec succès, lundi 31 mai, le moteur de sa fusée H-2, qui a été allumé durant cent secondes au centre spatial de l'île de Tanegashima. Cette mise à feu expérimentale, qui devrait être réitérée le 15 juin, ne représente qu'une étape dans le développement de ce lanceur à deux étages, que les Japonais espèrent voir, à terme, concurrencer la fusée européenne Ariane 4. Un projet qui connaît depuis deux ans une série de revers, au point que le lancement de la fusée H-2, initialement prévu pour 1992, est désormais reporté à février 1994 (*le Monde* du 10 juillet 1992). – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Réuni en congrès constitutif à Nantes

Le Syndicat des enseignants en quête de nouveaux publics

Le congrès constitutif du Syndicat des enseignants (SE-FEN), qui fonctionnait depuis un an avec des statuts provisoires, s'est ouvert mardi 1er juin à Nantes. Né en pleine crise de la Fédération de l'éducation nationale, de l'ancien Syndicat national des instituteurs, il a pour ambition de rassembler l'ensemble des enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement technique.

Le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), créé il y a trois quarts de siècle, pilier de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) depuis 1948, va être officiellement enterré à Nantes, à l'issue du premier congrès du Syndicat des enseignants (SE). Ce dernier a été créé au lendemain d'un congrès extraordinaire du SNI, le 25 juin 1992. Il fonctionnait depuis cette date avec des statuts provisoires, que le congrès constitutif de Nantes devrait entériner, samedi 5 juin. La FEN pourra ensuite tourner la page et, avec les forces qui lui restent – environ 150 000 adhérents, dont plus de 100 000 au SE – tenter de reprendre pied dans un mouvement syndical enseignant profondément affaibli.

Un peu plus d'un an après l'ouverture de la crise qui a secoué la FEN et abouti, le 15 avril, à la création d'une nouvelle fédération concurente, la Fédération syndicale unitaire (FSU), le paysage syndical dans l'éducation nationale n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'il était depuis quarante-cinq ans.

La façade unitaire issue de la guerre froide a volé en éclats et, avec elle, l'organisation si particulière de la FEN qui affiliait individuellement chaque adhérent de ses quarante-sept syndicats à une tendance représentative d'un «courant de pensée». «Socialistes» et «communistes» se sont longtemps combattus au sein de la FEN. Les premiers, réunis au sein de la tendance UID (Unité indépendance et démocratie) «tenaient» le SNI-PEGC; les seconds, regroupés sous la bannière de la tendance UA (Unité et action), étaient majoritaires chez les enseignants du second degré syndiqués au SNES (Syndicat national des enseignements de second degré).

L'enjeu du lycée

Mais depuis le début des années 80, le débat politique n'était plus l'enjeu majeur. Quand ils représentaient, à eux seuls, quelque 300 000 adhérents de la FEN, les instituteurs du SNI pouvaient, sans grand danger, cohabiter au sein de la même organisation avec les professeurs du SNES: tenant le SNI, ils tenaient également la FEN. Douze ans plus tard, avec un effectif diminué de moitié, et dans un contexte démographique favorisant le SNES, le danger était bien réel de perdre la majorité au sein de la FEN. Outre l'érosion massive de ses propres troupes, le SNI-PEGC a dû affronter, ces dernières années, la montée en puissance du SNES, naturellement porté par l'augmentation de la scolarisation en lycée.

D'où un projet fort simple, destiné à maintenir coûte que coûte l'hégémonie des instituteurs et de la tendance UID au sein de la FEN: la création d'un grand syndicat regroupant tous les enseignants, de la maternelle au baccalauréat. La FEN n'y a pas résisté et le SNI, dans la bataille, a perdu quelque 50 000 adhérents partis gonfler les rangs de la FSU.

Sans points d'appui réels dans le second degré et mal à l'aise sur un terrain qu'il a longtemps utilisé comme repoussoir avant d'essayer de s'y implanter, le Syndicat des enseignants mettra sans doute beaucoup de temps à se débarrasser des oripeaux du SNI. Il n'est pas sûr que le contexte politique, plutôt favorable à la surenchère revendicatrice où excelle la jeune FSU, soit, pour lui, le meilleur tremplin.

CHRISTINE GARIN

JUSTICE

Au banc des initiés

Suite de la première page

En dépit de leurs rencontres toujours discrètes depuis 1987, lorsque Nelson Peltz lorgnait sur la société Cebal, filiale de Pechiney spécialisée dans l'emballage, et que Jean Gandois rêvait de racheter American National Can, la filiale de Triangle qui produit des boîtes de soda et de bière en aluminium, ces *cans* qui inondent le marché.

Quand Pechiney rachète finalement le groupe Triangle, le 20 novembre 1988, à New-York, le secret de cette vente est en réalité trahi depuis trois mois. Emaillées de ruptures et de réconciliations, d'accélérations brutales et de coups de bluff, les négociations n'ont-elles pas été suivies par l'état-major des deux groupes, leurs avocats d'affaires, leurs banquiers et, en bout de course, une poignée de membres des cabinets ministériels français ? Pas moins d'une quarantaine de personnes. Beaucoup trop pour un secret d'Etat.

Une brève croisière

La presse et tout particulièrement *le Monde* ont raconté, avant que l'instruction judiciaire ne les confirme, quelques-uns des moments forts de ces contacts entre Pechiney et Triangle. Ainsi de la rencontre fortuite entre Jean-Louis Vinciguerra, le directeur financier de Pechiney, et Alain Boublil, lors du week-end des 25 et 26 juin 1988.

Les deux hommes se croisent au Racing Club. Alain Boublil, déjà alerté de la négociation balbutiante entre les deux groupes, se propose de faciliter les discussions entre Triangle et Pechiney. Ainsi de la brève croisière en Méditerranée des familles Boublil et Traboulsi à bord du *Paminush*. Samir Traboulsi, *public relation* surdoué et représentant du groupe Triangle en Europe, a loué le yacht au prince de Wurstenberg. Le 11 août, il jette l'ancre face à Bonifacio. Deux dirigeants du groupe Pechiney montent à bord pour rencontrer Nelson Peltz, de passage en France.

Ainsi de la réception organisée le 3 octobre, à l'occasion de la remise des insignes de la Légion d'honneur à Samir Traboulsi par Pierre Bérégovoy *« dans un consensus d'alternance politique »*, note Airy Routier dans un livre incisif, *la République des loups* (Le Livre de poche). La réception dans les salons du ministère des finances est suivie d'un dîner de quarante couverts où le frère du président de la République, Robert Mitterrand, prononce un discours.

Ainsi de cette journée du 14 novembre, alors que l'accord définitif est quasiment conclu, qui voit Jean Gandois téléphoner à Alain Boublil, déjà mis au courant par Traboulsi du succès des négociations, pour obtenir un rendez-vous d'urgence avec son ministre, qui le recevra le jour même.

Ce simple survol pour résumer quatre mois de marchandage finalement conclu par une *« grande nouvelle économique pour la France »*, selon la formule de Michel Rocard. Pechiney, grâce aux fonds propres accordés par l'Etat français, devient le numéro un mondial de l'emballage au risque d'avoir légèrement brouillé les frontières entre le monde des affaires et la haute fonction publique... Car dès le 8 décembre 1988, les inspecteurs boursiers américains de la Securities and Exchange Commission (SEC) saisissent en effet leurs homologues français de la Commission des opérations de Bourse (COB). Ils ont détecté sur le marché new-yorkais des opérations suspectes. Ainsi un délit d'initiés va-t-il bêtement ternir un superbe « coup » industriel.

L'enquête de la COB et l'instruction judiciaire vont établir en quelques jours que plusieurs initiés ont procédé à des achats massifs d'actions de Triangle avant son achat, le 20 novembre 1988. Au premier plan surgit la société suisse Socofinance, dirigée par Charbel Ghanem. Epousant parfaitement les hauts et les bas de la négociation Pechiney-Triangle, la Socofinance a acheté, vendu, racheté 91 000 titres de Triangle du 18 août au 25 octobre. Sa plus-value dépasse les 21 millions de francs.

Qui fut le bénéficiaire ? Charbel Ghanem, directeur général de Socofinance, désigne un client fantomatique : l'International Discount Bank and Trust Ltd, représenté par un télex, et Georges Samia, un Libanais en exil quelque part à Anguilla, au bord des mers chaudes des Caraïbes. Qui fut l'informateur ? Le ministère public accuse Samir Traboulsi, relation d'affaires de Charbel Ghanem.

Un « banquier » malheureux

Grâce aux standards téléphoniques informatisés, la liste des innombrables appels entre les deux hommes, passés par Samir Traboulsi de sa suite de l'Hôtel de Paris, à Monte-Carlo, ou du Waldorf Astoria, à New-York, a en effet été saisie. Mais Samir Traboulsi assure qu'il s'entretenait avec le responsable de Socofinance de ses placements sur les métaux. Il se défend d'avoir voulu mettre en péril une affaire qui lui a rapporté 1 % de commission sur le montant de la vente Pechiney-Triangle et devait, surtout, lui permettre de *« passer du statut d'intermédiaire à celui de financier, d'entrer dans l'establishment de la finance par la grande porte »*, comme il l'écrit dans un document cité par Roland Jacquard et Dominique Naspièzes dans *l'Affaire Pechiney* (Ed. Jean Picollec).

Au second plan apparaissent bien d'autres initiés. Ceux-là ne se mettent en ordre de marche qu'en novembre mais avec une détermination sans faille. Citons seulement Max Théret, cofondateur de la FNAC, militant de gauche invétéré, « banquier » malheureux du quotidien socialiste *le Matin*, qui se lance dans la bataille en compagnie de son associé Robert Reiplinger les 15, 16 et 17 novembre. Avec autorité, ils demandent à leur agent Patrick Gruman d'acquérir pour 6 millions de francs de titres Triangle. Le marché ne leur permet d'en acheter « que » pour 2 millions. Leur plus-value sera tout de même de 9 millions de francs.

Initié, Max Théret ? Ses paupières se plissent pour expliquer que son ordre d'achat a été déterminé par une analyse financière et industrielle du marché de l'emballage. Des articles de presse auraient attiré son attention, notamment l'un d'eux, paru dans *la Lettre confidentielle de la communication et du livre*.

Malheureusement pour lui, l'instruction judiciaire a établi que le numéro en question n'avait pu être posté avant le 14 novembre en raison d'une grève des postes. De plus, les conversations téléphoniques entre son agent parisien et son broker londonien, enregistrées selon l'usage anglais, ont révélé que Patrick Gruman ne connaissait pas précisément la société dont il voulait acheter des titres *(« une société Triangle qui fabrique des boîtes de Coca-Cola ou des trucs comme ça »)*.

Pour le ministère public, une conclusion s'impose : Max Théret n'a pas en besoin de lire la presse pour être initié. De même n'est-ce pas lui qui a généreusement donné son « tuyau » à Roger-Patrice Pelat, comme il le prétend avec constance, mais bien ce dernier, ami du président de la République et homme d'affaires aujourd'hui décédé, qui l'a informé. L'enquête judiciaire a en effet établi que l'ami du président conduit le 16 novembre deux opérations boursières séparées et d'envergure. A visage découvert, il passe par sa banque pour acheter 25 000 titres Triangle. La banque Hottinger ne pourra lui en trouver « que » 10 000. Parallèlement, il téléphone à la société suisse Experta Treuhand et transmet un ordre d'achat de 20 000 actions. Le jour même, un responsable de la société suisse acquiert la société panaméenne Ello pour accueillir discrètement cette opération... Au total, Roger-Patrice Pelat réalisera une plus-value dépassant les 6,5 millions de francs.

« Délit d'amitié » ?

L'instruction s'est légitimement employée à déterminer qui avait pu informer Roger-Patrice Pelat. Sa réponse, reprise par le ministère public, désigne sans hésitation Alain Boublil, directeur du cabinet du ministre des finances, qui proteste hautement. Ses liens d'amitié avec Roger-Patrice Pelat et Samir Traboulsi l'accableraient en le propulsant toujours, avec son plein consentement, au centre des négociations et des décisions.

Peut-il oublier les vacances familiales passées en Tunisie avec les Pelat et les Bérégovoy en 1982 ? Peut-il démentir avoir aidé son ami Roger-Patrice à bien vendre sa société Vibrachoc la même année ? Peut-il contester avoir fondé avec lui, en 1985, une société de négoce des vin au reste plus proche du club d'amis que de l'entreprise capitaliste ?

Peut-il effacer de sa mémoire sa croisière avec les Traboulsi au large de la Corse, et ce déjeuner chaleureux au restaurant Chez Edgar, le 13 novembre 1988, à l'occasion du quarantième anniversaire de mariage des époux Bérégovoy en compagnie de ses amis Traboulsi et Pelat ? *« Je suis poursuivi pour délit d'amitié »*, résume-t-il d'un mot.

Belle répartie, qui souligne en creux à quel point le délit d'initiés est difficile à prouver matériellement. Les « tuyaux » murmurés aux amis ne s'évaporent-ils pas aussitôt transmis ? La justice n'est-elle pas dangereusement désarmée pour rapporter la preuve d'une infraction par définition provoquée par une information chuchotée au hasard d'une rencontre ?

Questions pour l'heure sans réponses. De même que l'on se demande encore si l'annonce d'un rachat imminent de Triangle par Pechiney n'a pas été confiée à quelques proches du pouvoir socialiste pour qu'ils se remboursent à point nommé des prêts qu'ils auraient consentis lors de la campagne présidentielle de 1988.

LAURENT GREILSAMER

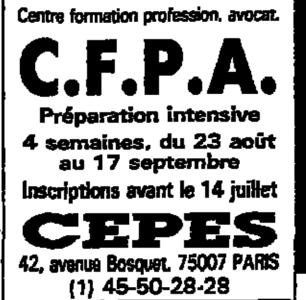
Neuf prévenus

Neuf prévenus devront finalement s'expliquer sur le délit d'initiés dont les sociétés Triangle et Pechiney ont été l'objet en 1988 :

Samir Traboulsi, 54 ans, *public relations* et homme d'affaires ; Alain Boublil, 45 ans, ancien directeur du cabinet du ministre des finances Pierre Bérégovoy et aujourd'hui directeur général adjoint de Framatome ; Patrick Grumen, 37 ans, *trader* de la Compagnie parisienne de placement, et Ricaldo Zavala, 34 ans, commis d'agent de change, sont poursuivis au titre de l'article 10-1 de l'ordonnance 67-833 du 28 septembre 1967. Cet article prévoit des *peines d'emprisonnement* de deux mois à deux ans et/ou une amende de 6 000 à 5 millions de francs, cette dernière pouvant être portée *« jusqu'au quadruple du montant du profit éventuellement réalisé »* ;

Max Théret, 80 ans, directeur de sociétés, son associé Robert Reiplinger, 50 ans, Jean-Pierre Emden, 49 ans, directeur de société, Charbel Ghanem, directeur général de Socofinance, et Léo Arie From, ancien responsable de la société AIM SA, sont poursuivis pour recel de délit d'initiés. L'article 460 du code pénal prévoit notamment des peines d'emprisonnement de trois mois à cinq ans et/ou des amendes de 10 000 à 2,5 millions de francs.

Isabelle Pierco, 39 ans, conseillère économique, et Pierre Alain Marsan, 34 ans, cadre financier, ont bénéficié d'un non-lieu au terme de l'instruction. *L'action publique a* d'autre part été déclarée éteinte à l'endroit de Roger-Patrice Pelat, homme d'affaires, décédé le 7 mars 1989, et Joseph Jossua, remisier à Paris, décédé le 3 avril 1990.



Proche de l'ancien président Fernando Collor

Un homme d'affaires brésilien a été entendu comme témoin dans l'affaire Botton

Joachim Monteiro de Carvalho, homme d'affaires brésilien, proche de l'ancien président Fernando Collor, a été entendu durant un peu plus d'une heure, vendredi 28 mai, à titre de témoin par le juge Philippe Courroye, chargé du dossier Botton (*le Monde* du 28 mai).

LYON

de notre bureau régional

La famille Monteiro est l'une des principales fortunes du Brésil, liée à l'ex-épouse du président déchu Fernando Collor, et le groupe Monteiro de Aranha aurait sûrement pu honorer sans difficulté les deux factures de 750 000 francs et de cinq millions de francs libellées à son nom et retrouvées dans la luxuriante comptabilité de Pierre Botton, en date des 4 janvier et 30 mars 1991. Mais M. Monteiro de Carvalho, qui possède deux pied-à-terre en France, l'un avenue Montaigne à Paris, l'autre à Saint-Jean-Cap-Ferrat (*Alpes-Maritimes*), refuse d'assumer ces libéralités-là.

S'il admet connaître Pierre Botton, qui lui aurait été présenté en 1984 par Charles Giscard d'Estaing (1) – inculpé le 4 décembre 1992 d'abus de biens sociaux et de faux en écritures, – il affirme n'avoir jamais été en affaire avec lui. Lors d'une de ses auditions, M. Botton avait pourtant prétendu qu'il avait été rémunéré pour avoir introduit son ami brésilien dans *« les milieux médiatiques et politiques français »*. Le gendre du maire de Lyon citait alors plusieurs noms de champions de formule 1, de journalistes et d'un animateur dominical de télévision. Il affirmait que, en 1988, il s'était rendu au Brésil chez M. Monteiro en compagnie de Patrick Poivre d'Arvor. Enfin, grâce à son entregent, M. Monteiro aurait pu assister, en 1991, au Grand Prix de formule 1 de Monaco avec, pour invitée *« dans sa loge, la sœur d'Ayrton Senna »*.

A propos des deux factures, M. Botton précisait toutefois qu'il les avait conservées dans sa comptabilité, mais qu'il ne les avait sans doute pas envoyées au Brésil et qu'en fait il n'avait dû percevoir qu'environ deux millions de francs. Pour d'autres factures de 1991 imputées à des entreprises étrangères ou à des particuliers (suisses, allemands ou libanais), Pierre Botton a avoué qu'il s'agissait de fausses factures couvrant des rémunérations assumées en réalité par des entreprises françaises qu'il ne souhaitait pas nommer.

R. B.

(1) Au début des années 80, Charles Giscard d'Estaing avait travaillé au Brésil comme attaché de direction d'une filiale d'une holding Monteiro de Aranha visant à faciliter l'implantation dans ce pays de sociétés étrangères.

Une décision du Conseil national de l'ordre des médecins

La sanction contre le docteur Garretta est atténuée en appel

Le docteur Michel Garretta, qui avait été interdit à vie d'exercice de la médecine par le conseil régional d'Ile-de-France de l'ordre des médecins, a vu sa sanction largement atténuée, mardi 1er juin, par le Conseil national de l'ordre des médecins : il se voit infliger une interdiction d'exercer la médecine pendant deux ans. Cette décision intervient alors que l'ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) est rejugé actuellement par la 13e chambre de la cour d'appel de Paris pour « tromperie » sur les produits sanguins vendus aux hémophiles.

□ **Des salles d'un lycée d'Aulnay-sous-Bois saccagées.** – Douze salles de classe ainsi que des ateliers du lycée professionnel de la rue Voillaume, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ont été saccagés, dimanche 30 mai, par des inconnus. Ils auraient pénétré dans l'enceinte de l'établissement en franchissant probablement une barrière qui sépare le lycée d'un chantier situé derrière l'établissement. Des ordinateurs ont été cassés et d'autres volés.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
ARTS
Le Monde et SPECTACLES

Analysant les conditions de détention dans vingt-deux pays

L'Observatoire international des prisons veut lutter pour le droit à la dignité des personnes incarcérées

Créé en octobre 1990, l'Observatoire international des prisons (OIP) a présenté son premier rapport annuel au cours d'une conférence de presse internationale qui s'est tenue, jeudi 27 mai, au Palais des nations, à Genève. Présidée par Christine Daure-Serfaty, cette organisation non gouvernementale, dont le secrétaire général est Bernard Bolze, s'est donné pour objectif de lutter pour le droit à la dignité des personnes détenues, quel que soit le motif de leur enfermement, au moyen d'une surveillance des conditions carcérales dans divers pays (*le Monde* du 5 avril).

GENÈVE

de notre correspondante

Si Genève a été choisie, c'est pour souligner le caractère international de l'activité de l'Observatoire, et aussi parce que cette ville, où sont nées les conventions humanitaires qui portent son nom, abrite le siège du Centre des droits de l'homme de l'ONU, celui du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et celui d'autres organismes de défense des droits des prisonniers, tels que la Commission internationale de juristes et diverses associations de lutte contre la torture.

La présidente de l'OIP, Christine Daure-Serfaty, souhaite que grâce à cet Observatoire une vigilance constante puisse être exercée sur toutes les prisons afin qu'il ne puisse plus exister de bagnes tels que celui de Tazmamart (Maroc), où les prisonniers, pendant de nombreuses années, étaient entièrement coupés du monde et ne pouvaient que se sentir totalement oubliés (1).

Jusqu'à présent, il n'existait pas d'organe international pour se pencher sur le sort des détenus non politiques. Amnesty International accomplit un travail remarquable, mais ne se préoccupe, en principe, que des prisonniers d'opinion. Les délégués du CICR, pour leur part, visitent et assistent sans témoin et de manière répétée les détenus politiques – ou ceux dits de sécurité – auxquels ils peuvent avoir accès, mais leur devoir de réserve les empêche de rendre publiques les exactions qu'ils ont pu constater.

Le sort des prisonniers « ordinaires »

Le premier rapport annuel de *l'OIP* fait *état* des conditions de détention de prisonniers « ordinaires » de vingt-deux pays. Celles-ci sont décrites pour chacun d'eux en termes à la fois concrets et percutants, résultant d'enquêtes approfondies menées avec impartialité.

Ainsi, en ce qui concerne l'Allemagne (pour prendre le pays qui vient en premier dans l'ordre alphabétique), où le nombre d'incarcérés est de soixante-douze pour cent mille habitants, on trouve ces réflexions : *« Les personnes condamnées à de longues peines – parmi lesquelles quelque 1 500 condamnés à perpétuité – constituent une part grandissante de la population carcérale. La vie dans les prisons allemandes est de plus en plus soumise à des problèmes de toxicomanie, la propagation du virus du sida représente une nouvelle cause d'inquiétude. »*

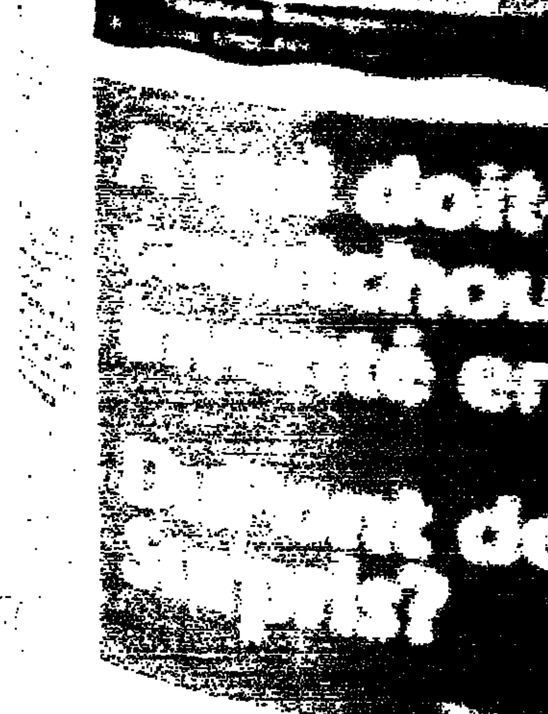
La situation est évidemment plus grave dans des pays où sévit la guerre civile, par exemple au Salvador, où ce nombre est de cent deux pour cent mille et où *« le caïdat et les règlements de comptes entraînent chaque semaine la mort d'un détenu dans certains établissements pénitentiaires [...]. Cette violence extrême s'explique en partie par l'apathie chronique de l'administration. »* Autre point préoccupant, *« l'institutionnalisation du trafic de drogue et les mauvais traitements subis* [de la part d'autres détenus] *par les compagnes de détenus lors des visites »*.

Il est à souhaiter que l'OIP dispose de moyens suffisants pour étendre ses investigations à davantage de pays, voire à la totalité d'entre eux, car il n'existe malheureusement guère de pays où les conditions réelles de détention puissent être considérées comme satisfaisantes.

ISABELLE VICHNIAC

(1) Christine Daure-Serfaty est l'auteur de *Tazmamart, une prison de la mort au Maroc* (Stock, 1992).

▶ **Observatoire international des prisons, 11, rue du Puits-Gaillot, BP 1196, 69203 Lyon Cedex 01. Tél : 72-00-27-79.**



SOCIÉTÉ

Un entretien avec Charles Pasqua

Suite de la première page

Mais il existe une tension en direction des étrangers, liée à la crise économique : certains ont tendance à les rendre responsables des menaces qui pèsent sur leur emploi. Avant la guerre, on entendait dire à propos des Espagnols et des Italiens ce qu'on entend aujourd'hui sur les Maghrébins. Heureusement l'intégration fait son œuvre. Qui songerait à critiquer le petit épicier marocain qui reste ouvert tard le soir? Celui-là, même s'il veut rester marocain, il est parfaitement intégré et personne ne lui cherche noise.

– Il reste qu'au nom de la lutte contre l'immigration clandestine on risque de contrôler et de viser aussi les Français d'origine étrangère et les étrangers en situation régulière, bref de sélectionner les suspects au faciès...

– C'est vous qui le dites. Si on avait voulu contrôler spécifiquement les étrangers, on l'aurait dit. Le texte sur les contrôles d'identité ne fait aucunement allusion aux étrangers. Certaines des mesures que nous prenons sont liées à la délinquance, d'autres à la nécessité de contrôler les frontières. Evidemment, certains peuvent considérer que l'on est dans un univers ouvert à tous vents, où tout le monde peut s'installer partout et faire ce qu'il veut. La majorité des Français ne veut pas s'engager sur cette voie et le gouvernement représente cette majorité. Etre contrôlé n'est pas une agression en soi quoi qu'en pense une petite fraction de nos intellectuels. La police est là pour défendre les lois, la liberté et la justice. Ceux qui n'ont rien à craindre d'elle ne devraient pas avoir peur d'être contrôlés. A nous de veiller à ce que ces contrôles s'effectuent dans le strict respect des lois et de la dignité de la personne humaine.

« Zéro immigré »

– Vous êtes le maître d'œuvre du projet de loi sur l'immigration qui sera prochainement adopté par le conseil des ministres. Un peu plus de 100 000 étrangers s'installent légalement en France chaque année, par le biais des procédures de demande d'asile, de regroupement familial et d'autorisation de travail. Votre objectif de « maîtrise » de l'immigration signifie-t-il que vous cherchez à réduire ce chiffre?

– L'objectif que nous nous assignons, compte tenu de la gravité de la situation économique, c'est de tendre vers une immigration zéro. « Zéro immigré », c'est naturellement irréalisable car notre économie peut avoir besoin de telle ou telle catégorie d'étrangers, ici ou là. Mais ce doit être la tendance. Notre devoir est de réduire au maximum les flux. La seule manière de résoudre le problème de l'intégration est de maîtriser l'immigration. L'aggravation de la situation en Europe et dans le monde fait que notre pays ne peut continuer à constituer une sorte de paradis ou d'oasis dans lequel les autres veulent s'installer. Qu'ils veuillent venir n'est certes ni un crime ni un délit ; mais le problème est qu'on ne peut pas les accueillir. La formule employée par Michel Rocard selon laquelle la France ne peut recevoir toute la misère du monde est une évidence.

– Le message serait donc que l'immigration, c'est fini, sauf si le gouvernement français en décide autrement, en fonction de la conjoncture et des besoins de l'économie?

– Oui, à une exception près : les demandeurs d'asile, à condition que cet asile corresponde réellement aux règles qui ont été définies. Tous ceux qui sont persécutés dans leur pays ont le droit d'être accueillis sur notre territoire : c'est une tradition française. Mais pour les autres, c'est non.

– La spécificité de la France en Europe, c'est d'avoir toujours été un pays d'immigration, de brassage des populations, à l'inverse des pays d'émigration que furent nos voisins. N'êtes-vous pas en train de rompre brutalement avec cette tradition qui faisait l'originalité française?

– Autant le dire tout net : la France a été un pays d'immigration, elle ne veut plus l'être. Elle n'en a plus les moyens. Tel est le sens de notre politique, en toute clarté, dans le respect de nos engagements internationaux et de nos principes constitutionnels. Notre projet de loi est un texte républicain, qui permet au gouvernement d'avoir enfin une véritable politique de l'immigration, ce qui n'avait jamais été le cas. Mais si on ne tient pas fermement cette ligne, l'opinion ne peut que se durcir et le pays dérivera vers l'extrême droite. C'est une illusion de croire qu'il y aurait une alternative de gauche en la matière : l'arrêt de l'immigration est un consensus républicain.

– Vous modifiez non seulement la législation sur les étrangers, mais aussi les lois sur le mariage et la Sécurité sociale. Pourquoi un tel bouleversement?

– Notre texte est conforme à la politique conduite dans ce pays depuis 1945. Toutes les mesures qui y figurent tendent à faciliter l'intégration. Mais il appartient à l'Etat de définir le nombre et la qualité des étrangers qui peuvent être acceptés sur le territoire national. Or la situation actuelle est floue : l'administration obéit à des circulaires qui ne sont pas connues des gens et qui ont même parfois pour but de tourner les lois et les décrets. Si vous avez la curiosité de lire certaines de celles qui ont été édictées par les gouvernements précédents, vous vous apercevrez que, derrière des discours assez ouverts, on donnait des instructions fermes, par exemple la circulaire de M. Fabius de 1985 sur le traitement des demandes d'asile. Nous voulons clarifier les choses, non seulement pour ceux qui ont la responsabilité d'appliquer la loi, mais aussi pour ceux auxquels la loi s'applique. Ce souci de transparence nous a conduits à réaliser un travail ambitieux de codification des conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

– Le Conseil d'Etat a critiqué certaines dispositions du projet de loi, notamment sur le regroupement familial. Son avis ne jette-t-il pas un doute sur la démarche « républicaine » que vous revendiquez?

– Absolument pas. Le Conseil d'Etat ne nous a pas fait la moindre remarque sur une éventuelle contradiction entre le texte et la Constitution ou les principes généraux du droit. Il y a eu quelques critiques formelles et d'autres qui touchent non pas à des fautes de droit mais à des choix politiques qu'il appartient au gouvernement de faire.

– Sur quels points ont porté ces critiques et en tiendrez-vous compte?

– A propos du regroupement familial, il y a eu un débat pour savoir s'il fallait maintenir à un an la durée du séjour exigée pour qu'un étranger puisse faire venir sa famille, ou la porter à deux ans comme le souhaitait le gouvernement. Nous préférons introduire un délai de deux années qui garantit mieux l'intégration. Le Conseil d'Etat voulait aussi que la femme d'un étudiant étranger le rejoignant en France puisse obtenir une carte de résident, et donc le droit de travailler.

» Nous préférons ne lui donner qu'un visa. Car notre intérêt, et surtout celui des pays d'origine, est que les étudiants, qui constituent la future élite de ces pays, y retournent pour participer à leur développement. Nous avons également conservé la possibilité de refuser la carte de résident en cas de polygamie. L'Etat pourra aussi refuser la régularisation à l'époux étranger d'un Français si la vie commune a cessé un an après le mariage. Enfin, nous voulons permettre aux caisses de Sécurité sociale de pouvoir vérifier si un étranger qui demande son affiliation est bien en situation régulière.

Des créations d'effectifs

– Le fossé économique Nord-Sud est la première cause de l'immigration. Toutes ces mesures ne sont-elles pas vaines face un tel courant planétaire, qui prend racine dans la misère du tiers-monde?

– On peut prendre toutes les décisions administratives possibles, on ne résoudra le problème de l'immigration, de l'Est comme du Sud, que par le développement des pays d'origine. On ne parviendra à fixer les populations que si l'on se décide à mettre en œuvre une grande politique de développement et si les sept pays les plus riches du monde y consacrent 1 % de leur PIB. Il faut que les sociétés industrialisées comprennent que le maintien de leur type de société passe par le décollage économique des pays pauvres.

» Actuellement, on cumule les risques : la poussée démographique et l'effondrement des ressources chez eux, pendant que, chez nous, on sclérose des terres fertiles. Tout cela risque de se payer un jour.

– Insécurité, immigration : la police sera en première ligne. La réduction d'effectifs dans la fonction publique la touchera-t-elle? Comment souhaitez-vous la réorganiser afin d'accroître la présence sur le terrain?

– Il n'y aura pas de suppression de postes de policiers mais, à l'inverse, des créations d'effectifs. J'ai d'ores et déjà annoncé la création de postes de policiers auxiliaires. Mais il faut aller plus loin en redéployant les effectifs vers les zones criminogènes. Leur répartition ne doit plus être fondée sur le nombre d'habitants mais sur les besoins réels en matière de sécurité. C'est pourquoi j'étudie une réforme de la couverture du territoire par la police nationale et, plus profondément, de son organisation et de son fonctionnement. Sur cette réorganisation, vous en saurez plus courant juin.

– Allez-vous vous attaquer au problème du temps de travail effectif accompli par les policiers en tenue, qui est estimé à 180 jours par an en moyenne à Paris et qui se heurte en province au système dit de la cinquième équipe?

– Poser la question, c'est y répondre...

– Qu'est devenu votre projet de « garde nationale », qui préconisait d'affecter deux cent cinquante mille appelés à la sécurité des quartiers urbains?

– Nous sommes en pleine réflexion sur ce sujet. On peut très bien imaginer que tous les policiers auxiliaires ayant effectué leur service militaire dans la police constituent ensuite une force de réserve, comme c'est le cas dans la gendarmerie. A l'heure actuelle, environ 3 000 policiers auxiliaires sont affectés dans les services de police et, dans un proche avenir, on pourrait monter jusqu'à 6 000.

» Il serait alors possible de disposer d'une force de réserve composée d'une dizaine de milliers de jeunes gens, ayant reçu une formation et une expérience dans la police nationale, que l'on pourrait rappeler en cas de nécessité. Reste à imaginer un système original, à la française, en inventant une appellation qui n'évoque pas la « garde nationale » américaine...

Un carnet de déontologie

– A l'occasion des « bavures » survenues dans les premiers jours de votre retour au ministère de l'intérieur, vous avez affirmé que la police devait être respectueuse des droits de l'homme. Depuis, vous avez décidé de doter chaque policier d'un carnet de déontologie. Mais vous avez, dans le même temps, supprimé le conseil supérieur chargé d'assurer la transparence sur les pratiques policières qui, pour la première fois, instituait un contrôle extérieur sur les dérapages policiers. N'est-ce pas contradictoire?

– Le carnet de déontologie sera bientôt distribué à tous les policiers, qui devront le porter sur eux. Il s'agit de les sensibiliser à la nécessité de respecter les droits de l'homme et de leur rappeler l'article de la Déclaration de 1789 qui figure en première page du carnet : « *La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique qui est instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.* » Si j'ai supprimé le haut conseil mis en place par nos prédécesseurs socialistes quelques jours avant notre arrivée, c'est parce qu'il n'était pas viable.

» Il prétendait par exemple se saisir de l'affaire du dix-huitième arrondissement de Paris sur laquelle il y avait déjà une enquête de police judiciaire et une enquête interne de l'Inspection générale de la police nationale. Je réfléchis néamoins à la création d'un autre système de contrôle.

– Votre discours est plus nuancé que lors de votre premier ministère, entre 1986 et 1988. Votre entourage, recruté parfois à gauche, est également différent. Avez-vous changé ou n'est-ce qu'un choix d'opportunité?

– Quand je suis arrivé dans ce ministère en 1986, j'ai été obligé de choisir une certaine approche. Par la force des choses : les attentats, le terrorisme, les otages... Dieu merci, aujourd'hui, le contexte est différent. Et puis, pourquoi n'aurai-je pas changé? Bien sûr que j'ai évolué! D'abord, quand on a été une première fois ministre, on tire les leçons de l'expérience, on fait le bilan, on réévalue. Depuis, l'expérience de président du conseil général des Hauts-de-Seine s'est ajoutée : j'y ai été directement confronté aux problèmes de terrain et aux phénomènes de société et, fatalement, je n'ai plus tout à fait le même regard.

– Que pensez-vous de l'opinion que vous aviez exprimée, le 2 mai 1988, dans un entretien à Valeurs actuelles : « Sur l'essentiel, le Front national se réclame des mêmes préoccupations, des mêmes valeurs que la majorité. » Aujourd'hui, diriez-vous la même chose?

– Il ne faut jamais isoler une phrase de son contexte. Tout de suite après, j'énumérais un certain nombre de ces valeurs qui me semblaient devoir être communes à tous les Français et dont je regrettais que la gauche elle-même les ait abandonnées. Dans ce pays, il y a eu, autrefois, une gauche qui se voulait patriote et jacobine. Nous-mêmes, nous avons laissé exploiter par d'autres des idées et des valeurs que nous incarnions. C'était une grossière erreur. La France est faite à la fois de valeurs de droite et de valeurs de gauche.

« Je me sens comme le général de Gaulle »

– Vous avez récemment exprimé cette idée d'une autre manière, en disant : « Je ne suis ni de droite ni de gauche, je suis gaulliste. » Cela veut dire quoi, concrètement?

– Cela signifie qu'à mon modeste niveau je me sens tout à fait comme le général de Gaulle. Ce n'est pas la France qui est coupée en deux, c'est chaque Français. En chaque Français, il y a un homme de droite et un homme de gauche. Selon les moments, nous privilégions certaines valeurs plutôt que d'autres. Chacun de nous est à la fois jacobin et décentralisateur, anarchiste et partisan de l'ordre, etc. Par exemple, moi, je suis catholique et je vais à la messe, mais je suis profondément laïc et je l'ai fait savoir récemment à certains évêques... J'ai été élevé dans une tradition qui était à la fois celle de l'école de Jules Ferry et celle de l'église catholique.

» Je suis d'abord patriote. Pour moi, la France n'est pas un pays comme les autres, mais un pays extraordinaire, exceptionnel, auquel je suis fier d'appartenir. Mais, dans le même temps, je me sens tout à fait solidaire des autres peuples. Quand je m'intéresse à l'Afrique ou aux pays de l'Est, c'est parce que je sens que nous sommes tous solidaires et que tous les hommes se valent.

» Ce n'est pas parce qu'on se dit de gauche qu'on est plus généreux que d'autres. Je suis un homme d'ordre, mais cela ne m'empêche pas d'être indigné par la fracture sociale qui divise notre pays. Quand je vois de plus en plus de Français condamnés à la clochardisation, je suis révolté.

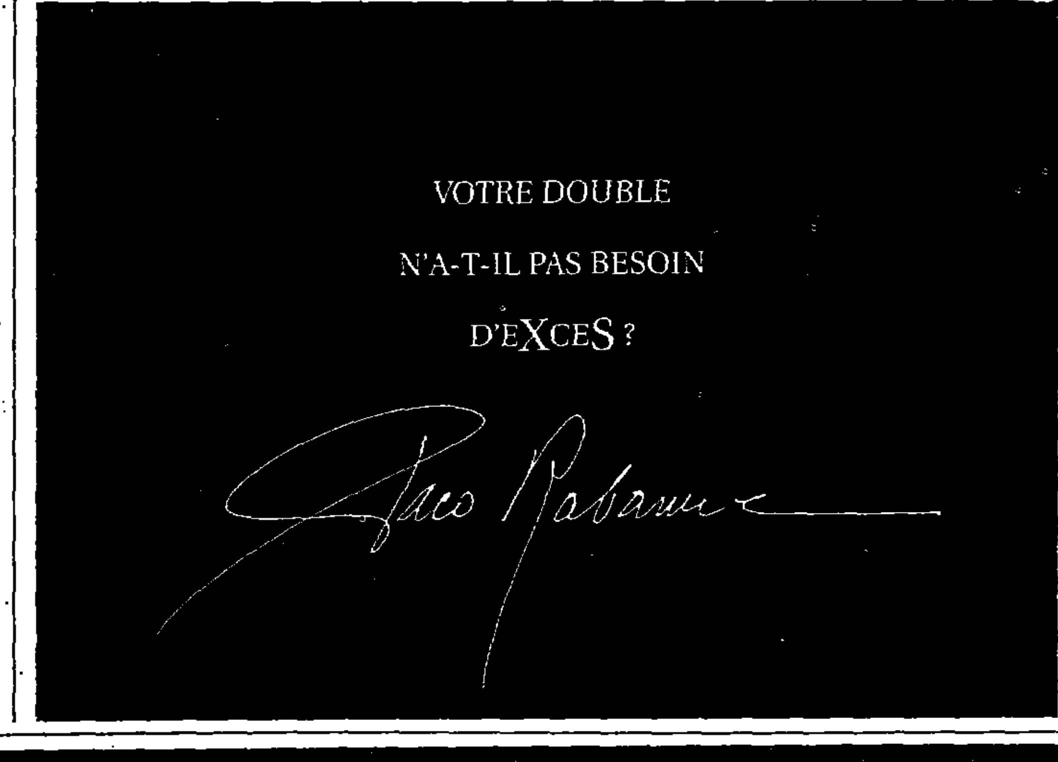
– Ce discours n'exprime-t-il pas un projet politique en vue de l'élection présidentielle, une sorte de « synthèse républicaine », recrutant à droite et à gauche, dont vous seriez le porte-drapeau?

– Naturellement, quand on est arrivé à un certain niveau, on souhaite que ses idées aboutissent. Et, à ce moment, se pose la question de savoir si, finalement, on ne serait pas le meilleur pour les défendre. Ma réponse est oui, évidemment. Mais le meilleur à quel niveau? Là, c'est un autre problème.

» Jacques Chirac est toujours notre candidat. Mais cela ne m'empêche pas de revendiquer mon propre rôle. Si ce gouvernement a décidé de s'engager dans une grande politique d'aménagement du territoire, on me le doit en grande partie. J'ai l'ambition d'inverser le processus de dégradation actuel, d'aller vers une France plus juste et de lutter pour ce faire contre les situations acquises, les privilèges et les injustices. C'est un projet par essence révolutionnaire.

» Nous verrons bien jusqu'où je pourrai le conduire, mais je le mènerai le plus loin possible. Ce pays a besoin d'un projet, chacun vit aujourd'hui de son côté, égoïstement, et les gens ne savent pas trop de quoi demain sera fait. Ils subissent, alors qu'ils devraient prendre en mains eux-mêmes leur destin. C'est ce qu'en termes gaullistes on appelle la participation. Je vous le promets, je vais déclencher dans le pays un gigantesque bouillonnement... ».

Propos recueillis par PHILIPPE BERNARD, ERICH INCIYAN et EDWY PLENEL



LAURENT GREILSAMER

brésilien a été entendu
dans l'affaire Botton

...onal des prisons veut lutter
...é des personnes incarcérées



SOCIÉTÉ

TENNIS : les Internationaux de France

A propos d'Andreï Medvedev

Deux attaquants, Pete Sampras et Stefan Edberg, seront opposés à deux spécialistes de la terre battue, Sergi Bruguera et Andreï Medvedev, dans les quarts de finales du haut du tableau masculin des Internationaux de France de tennis. Les cogneurs sont à l'honneur dans le bas du tableau avec Jim Courier et Karel Novacek, qui rencontreront Goran Prpic et Richard Krajicek.

Andreï Medvedev est la coqueluche des journalistes accrédités aux Internationaux de France de tennis. Ses performances sur le court sont séduisantes, mais son jeu n'est pas la cause première de cet engouement. Si les conférence de presse de l'Ukrainien font salle comble après chacun de ses matches, c'est qu'il ne se contente pas de répondre par des phrases toutes faites. Il a de l'humour, de la repartie. Sur un exercice imposé, trop souvent insipide, il parvient à improviser.

Mardi 25 mai, par exemple, il sort dégoulinant de transpiration d'une partie acharnée en cinq manches avec l'Argentin Guillermo Perez-Roldan. On lui demande comment il se sent : *« J'étais trop gros avant le match, maintenant ça va »*, répond-il. Puis il raconte comment deux ou trois fois par mois il signe des centaines de photographies pour pouvoir les distribuer à ses admirateurs en sortant des courts. Et il philosophe sur la vanité du sentiment de star qui peut habiter certains champions.

Deux jours plus tard, Andreï *Medvedev bat l'Italien Renzo* Furlan et il explique que s'il a souri pendant la rencontre ce n'était pas pour se moquer de son adversaire, mais pour répondre à *une jolie fille qui l'avait encouragé* dans les gradins. On remarque qu'il s'exprime dans un anglais presque parfait. *« C'est utile pour demander un court d'entraînement et savoir à quelle heure on joue son match »*, lance-t-il avant de préciser qu'il s'est perfectionné dans les discothèques.

Liberté de ton

Samedi 29 mai, il est mis en difficulté par l'Argentin Gabriel Markus. Andreï Medvedev avoue avoir été très nerveux pendant la deuxième manche, au point de faire une double faute, qui allait permettre à son rival de prendre l'avantage. Et sans transition il *entame une dissertation pour jus*tifier les privilèges accordés par les organisateurs du tournoi aux meilleurs joueurs. Il se lance ensuite dans une diatribe contre l'effondrement de l'URSS : *« C'est un pays qui a éclaté pour des raisons politiques, je trouve cela stupide. »* Il note que, dans son pays, il est jalousé parce qu'il a réussi et termine en précisant qu'il a préparé la saison sur terre battue aux Etats-Unis : *« C'était un entraînement intensif, pas drôle. Le soir en rentrant à l'hôtel, la seule chose que j'avais envie de faire, c'était vomir. »*

Cette liberté de ton n'est pas nouvelle. Avant de revenir à Roland-Garros, Andreï Medvedev a déclaré à la suite d'un match perdu à Monte-Carlo qu'il avait *mal à l'épaule en entrant sur le* court après avoir trop joué aux machines à sous du casino. Il a aussi expliqué qu'il répugnait à retourner dans sa ville natale, Kiev, parce qu'il craignait d'être affecté par les radiations émises par la centrale nucléaire de Tchernobyl. Quant aux dirigeants du tennis ukrainien, il les a traités de *« fossiles communistes »*.

Andreï Medvedev apparaît comme un joueur ne faisant mystère de rien, ignorant la langue de bois en usage sur le circuit. Plus ses rivaux se veulent impénétrables – Jim Courier a interdit à ses entraîneurs d'évoquer avec les journalistes sa préparation physique et ses états d'âme, – plus il semble transparent par contraste.

Autant de candeur est-elle fortuite ? Andreï Medvedev n'a que dix-huit ans. Il n'a encore jamais été trahi par ses propos ou la relation qui en est faite. Si cela arrive, peut-être se refermera-t-il comme une huître après tant d'autres. A moins que, en dépit de son jeune âge et de son inexpérience supposée, Andreï Medvedev ne parle que pour brouiller les pistes, cacher son jeu, travestir ses intentions.

Visage d'icône

Peut-on faire confiance à ce visage d'icône, à ce corps pain d'épice nappé d'une fine mousse blonde ? Il est presque trop beau pour être honnête. D'ailleurs, on l'a déjà pris en flagrant délit de mensonge : au lieu de reconnaître qu'il n'était pas très en forme à la suite d'une défaite, il a raconté une fois qu'il avait été dérangé la nuit précédente par des coups de *téléphone intempestifs.* Andreï Medvedev bourlingue à travers le monde, loin de sa famille, depuis qu'il a seize ans. Avec l'anglais, la première chose qu'il ait apprise *est à se méfier des autres. Le tennis* professionnel est une jungle. Alors mentir ou se taire pour se défendre ? Il a choisi de parler.

Lundi 31 mai, l'Allemand Marc Goellner est à deux doigts de faire rater à Andreï Medvedev son examen de passage sur le central. Il peste contre l'organisateur du tournoi de Bordeaux qui ne lui a pas fait parvenir les 600 bouteilles de vin promises pour une victoire l'an passé. Il s'extasie sur Sacha, quatre ans et demi, le fils de son entraîneur Alexander Dolgopolov : *« Il est l'énergie personnifiée. »* Il évoque sa stratégie contre Goellner : *« J'ai fait beaucoup d'amortis pour casser son rythme. »* Il avoue une certaine anxiété à l'idée de rencontrer Stefan Edberg en quart de finale : *« La qualité de jeu qu'il a montrée dans ce tournoi, est telle que je n'ai pas de mots pour l'exprimer. »* Puis il se contredit dans la même envolée : *« Je ne m'attendais pas à arriver à ce stade du tournoi mais mon but n'est pas encore atteint, je ne suis pas encore là où je voudrais être. »*

Où veut en venir ce garçon qui décoche des aces sans que ses pieds franchissent la ligne de service, qui ajuste des passings à la manière du Slovaque Miloslav Mecir naguère, et qui fait des phrases belles ou drôles ? On sait d'où il est parti (un huitième de finale surprise en 1992). On sait où il en est cette année (quart de finale). On croit deviner la suite...

ALAIN GIRAUDO

Jim Courier, puncheur des courts

Ce n'est plus un court de tennis, c'est un ring de boxe. Jim Courier sautille, remue la tête, roule des épaules. Le souffle sourd, le regard *plombé, il compte les points qui le* rapprochent de la victoire. On est à la quatrième reprise, le quatrième set. Depuis une heure, maintenant, il domine le combat. Il trottine pour éviter les coups de Thomas Muster, et il le fait fort bien. Il bloque un passing-shot d'un poignet ferme, il réexpédie un service plus vite qu'il n'est arrivé, il pilonne le revers de son adversaire, *inexorablement renvoyé dans les* cordes.

Les coups pèsent si lourd désormais. L'Autrichien ne voit plus grand-chose qu'une balle qui vient de lui filer sous le nez. Il implore le ciel en levant les bras. Le ciel n'en peut mais. Jim Courier frappe encore et encore : c'est un uppercut pour un lob, un crochet du droit, et un autre du gauche pour les retours de service, un direct pour une accélération en coup droit. C'est violent, brutal. Le public jubile, oublie l'heure du déjeuner, s'enflamme enfin pour ce tennis de *muerte*.

Il est furieux, Jim Courier, comme un animal blessé. Il l'a été, tout à l'heure, au deuxième set. Une série de droites qui l'ont laissé comme groggy pendant une demi-heure. Il ne pouvait rien. Un instant, il a baissé la garde et ne pouvait plus la remonter. Il laissait l'Autrichien l'emboutir, sans réagir. Il ne bougeait plus : *« J'avais des semelles de plomb »*, expliquera-t-il. Il a surtout une volonté de fer. Jim Courier n'est pas le genre d'homme à se faire mettre au tapis. A Roland-Garros, il est le double tenant du titre. Sa dernière défaite ici remonte à 1989. Depuis, il a enchaîné dix-sept matches victorieux sur la brique pilée de la porte d'Auteuil.

Il est sur sa terre, il est l'homme à battre. Chaque tour est un nouveau défi. Un nouveau challenger rêve de lui faire mordre la poussière. Certains lui ont bien fait plier les genoux l'espace d'un round, mais ils ont finalement jeté l'éponge. Ils ont fait office de sparring-partners, pour les plus talentueux, ou de punching-balls pour les plus faibles. Lundi, c'était au tour de Thomas Muster de monter *sur le ring. Avec lui*, la rencontre promettait d'être rude. Elle le fut au-delà de toutes les prévisions. Un match de brutes, avec une raquette en guise de gants de boxe, une balle en guise de poings.

Un bonheur brutal

La partie, le combat, a commencé avant même que les deux hommes ne pénètrent sur le central. Une petite guerre psychologique. Thomas Muster clamait haut et fort que Jim Courier n'était qu'une machine et qu'il fallait briser ce robot en mille morceaux. L'Américain rétorqua qu'il allait jouer contre, sinon son double, du moins son reflet.

Les joueurs de tennis sont de méchantes langues. Il est vrai que le numéro deux mondial n'est pas un artiste. Sa raquette produit peu souvent la caresse d'une amortie ou le claquement d'un service-volée. Ses matches ne soulèvent que très rarement de subtiles émotions. Ils sont des instants de sensations brutales, où chacun frissonne en comptant les coups et désire le voir *pulvériser* son adversaire.

Comme il y a une ivresse des profondeurs qui menace le plongeur imprudent, il y a sur le court une ivresse de la force de frappe. Jim Courier sait donner ce vertige à ses adversaires comme naguère Jimmy Connors. Thomas Muster n'a jamais eu assez de lucidité pour ne pas se laisser aspirer dans ces profondeurs. Après que l'Autrichien lui eut tenu tête une manche, l'Américain a entrepris ce travail d'aspiration vers le fond.

Sur la terre battue, Jim Courier semble le seul à savoir qu'une rencontre n'est terminée qu'après le deuxième rebond de la balle de match et qu'il faut savoir attendre cela pendant des heures. Et Thomas Muster, après Jeff Tarango, n'a pu tenir la cadence que pendant une manche. Jim Courier n'est pas une machine, seulement une force de la nature, un joueur qui ne recule jamais devant les coups de son adversaire. Un monolithe. *« Je suis très content de mon jeu, de tous les coups que j'ai dans ma raquette. J'ai une énorme confiance en moi »*, assure-t-il. Après avoir boxé contre Thomas Muster, il est parti à petites foulées dénouer ses muscles dans le bois de Boulogne. Il n'a pas pris de corde à sauter.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Elimination de la paire Leconte-Ivanisevic

Il y avait encore un petit espoir de voir un Français *figurer au palmarès des Inter*nationaux de France : Henri Leconte disputait le double avec Goran Ivanisevic, une paire inédite, réunie par Jon Tiriak, manager du Croate après avoir été celui du Français. Les deux gauchers ont été battus lundi par les frères américains Luke et Murphy Jensen (6-7, 7-6, 6-3).

Tous croyaient au retour du « vengeur masqué » et les apparitions de la paire franco-croate provoquaient des émeutes. Match après match, Henri Leconte et Goran Ivanisevic faisaient le spectacle et forçaient l'admiration : une attraction.

Un joueur ambidextre

Après avoir éliminé les paires David Wheaton-Richey Renenberg, têtes de série numéro 15 du tournoi, et Cassio Motta-Javier Sanchez, les deux gauchers s'étaient hissés, dimanche, en quart de *finale en battant les têtes de* série numéro 2, John Fitzgerald et Anders Jarryd. Lundi, ils ont été éliminés par une autre curiosité du tournoi de double. Luke Jensen est ambidextre et sert aussi puissamment de la main droite et de la *main* gauche.

B. M.

Les résultats du lundi 31 mai

SIMPLE MESSIEURS
Huitièmes de finale

Premier quart du tableau

P. Sampras (EU, n° 1) b. M. Washington (EU, n° 16) 6-3, 7-6, 6-1 ; S. Bruguera (Esp., n° 10) b. F. Meligeni (Bré.) 6-3, 6-1, 7-5.

Deuxième quart du tableau

S. Edberg (Suè., n° 3) b. P. Haarhuis (PB) 6-4, 3-6, 6-3, 7-6 ; A. Medvedev (Rus., n° 11) b. M. Goellner (All.) 6-4, 6-4, 4-6, 6-3.

Quatrième quart du tableau

J. Courier (EU, n° 2) b. T. Muster (Aut., n° 15) 6-3, 2-6, 6-4, 6-2.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.

TAUROMACHIE

A Vic-Fezensac

Le culte du « toro-toro »

Alors que, à chaque week-end de Pentecôte, la foule déferle sur Nîmes pour sa Feria millénaire, Vic-Fezensac (Gers) célèbre discrètement mais sans faiblesse le culte du « toro-toro ».

VIC-FEZENSAC

de notre envoyé spécial

Qu'une image, une seule, fixe le souvenir et symbolise une *féria*, qu'en elle se condensevie légère gravité des matins du monde, cela suffit et n'arrive pas toujours. A Vic-Fezensac, il n'est pas maudit, ce dimanche de Pentecôte, la *novillada* a des airs de fête, de fleurs et d'ovations. Les *novillos* sont des taureaux de moins de quatre ans. Chaque sortie de ceux-ci, six exemplaires de l'élevage Barcial, superbes, à la musculature déliée et au pelage pie (on les appelle les *patas blancas)*, les cinq mille fidèles applaudissent de joie. Cornes longues, intactes, fines, force et caste ajustées, on se croyait en *tienta* plutôt qu'en représentation. On se croyait dans ces petites places d'élevage où se juge la vérité et non pas le spectacle. Comme pour renforcer l'illusion, 197 personnes (c'est beaucoup) se pressaient dans le *callejon*, ce couloir réservé aux professionnels. Comme pour la nuancer (l'illusion a toujours besoin de nuances), une jeune fille blonde fermait la marche de l'*arrastre*, cet attelage qui enlève la dépouille des taureaux, elle mâchait du chewing-gum.

Pour Betanerito, sorti en troisième position, trois ans et trois mois révolus, avec sa tête charpentée, bouclée, une vraie tête de taureau à l'ancienne, Michel Bouix, picardor nîmois, sortit le grand jeu. Qu'il soit avec Richard Milian ou aux côtés d'un débutant – cette fois le jeune Gilles Raoux, – Michel Bouix, seul picardor huguenot de l'histoire, cherche le grand jeu : intègre, sincère et passionné. Mais il y faut un tel concours de circonstances que les trois piques données au taureau de Barcial – la troisième sans por*ter le fer, simplement pour exal*ter la beauté et la sincérité de la charge, – resteront comme un de ces moments qui consolent et relancent l'imaginaire.

Tour de piste

Castoreño (le couvre-chef de picador à plumet noir) en main, Michel Bouix a fait le tour de piste comme naguère à Madrid Martin Toro, le picador de Ruiz Miguel. Le *mayoral* de Barcial, représentant de l'élevage, a salué aussi. Vic n'aime rien tant qu'inventer sa vérité vicoise. Dans ce gros bourg de 3 700 âmes, dont 200 se sont évaporées entre les deux der*niers recensements, on aime le* « toro-toro ». Pendant ces jours de Pentecôte où l'Andalousie marche en dansant, en chantant, vers le *rocio*, en un pèlerinage païen aux fresques limitées, pendant que Nîmes s'applique à sa feria millénaire mise au point en 1952, Vic, sans infrastructures, en silence, remplit ses arènes d'abonnés au milieu d'un paysage très italien.

Loin de tout, sauf de la mémoire terrienne, Vic fête le taureau, consentant du bout des doigts le samedi à accueillir les vedettes de l'heure mais avec de vrais taureaux (Cesar Rincon et Enrique Ponce dans un demi-malentendu dirigé par Curro Vasquez). Ce que Vic attend fébrilement, ce sont les statues préhistoriques élevées par Pablo ou Justo Nieto, mais surtout, Vic est à tout moment prêt à se remplir d'un seul souvenir d'estampe, celui de Michel Bouix attendant, lancé en l'air, comme gravé par Goya, un jeune dieu au front d'airain. Quand on aime les taureaux, on *peut vivre longtemps d'une telle* image.

FRANCIS MARMANDE

REPÈRES

JUSTICE

Le PSG porte plainte après les incidents de Marseille

Le conseil d'administration du Paris-Saint-Germain, réuni lundi 31 mai, a décidé de porter plainte contre X... auprès du procureur de la République, afin *« que toute la lumière soit faite »* sur les incidents survenus au cours du match de championnat Marseille-PSG (*le Monde* du 1er juin). Les dirigeants parisiens demandent aussi aux pouvoirs publics et au ministre de la jeunesse et des sports de poursuivre l'étude de textes législatifs permettant de *« lutter avec succès contre le hooliganisme, l'incitation à la haine raciale, les débordements dans les stades, etc. »* Le PSG a décidé de suspendre les déplacements de ses supporters pendant une durée indéterminée, *« mais au moins jusqu'à la fin de l'année 1993 »*, et de mettre en place une surveillance accrue lors des deux derniers matches contre Saint-Etienne, mercredi 2 juin, en championnat et face à Laval, dimanche 6, en demi-finale de la Coupe de France.

□ *Le MRG dénonce « les nazis du PSG ».* – Après les incidents survenus samedi 29 mai, à Marseille, à l'occasion du match de football opposant Paris-Saint-Germain à l'Olympique de Marseille, que préside Bernard Tapie (MRG), Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, a demandé, lundi 5 juin, à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, de *« mettre hors d'état de nuire »* les *« nazis »* de l'équipe parisienne. M. Hory assure que *« depuis des années, une bande de nazillons (...) fait régner la terreur pendant les rencontres »* que dispute le PSG. Le MRG, conclut M. Hory, *« suggère à M. Pasqua, qui nous abreuve régulièrement de rodomontades sur l'ordre public, de mettre hors d'état de nuire les individus qui déshonorent un club, par ailleurs animé par ses amis politiques »*.

RELIGIONS

Dix mille traditionalistes réunis à Chartres

Environ dix mille catholiques traditionalistes, dont une grande majorité de jeunes, ont assisté, lundi 31 mai en la cathédrale de Chartres, à l'office clôturant le pèlerinage de chrétienté, qui avait débuté samedi matin à Paris. Reprenant le thème de la marche : *« Pour que France, pour que chrétienté continuent »*, l'abbé Pozzetto, aumônier du pèlerinage, a mis en exergue dans son homélie *« la France défigurée »*. *« La France des héros et des saints, que nous fêtons en ce bicentenaire du soulèvement de la France chrétienne (...), peut-elle se reconnaître dans la France des droits de l'homme (...) qui, chaque jour, assassine ses enfants et poursuit les défenseurs et sauveteurs de la vie ? »* Un message du pape Jean-Paul II a été lu à l'assistance.

Un second pèlerinage, rassemblant environ trois mille catholiques intégristes de la Fraternité Saint-Pie-X, fidèles de Mgr Lefebvre, était parti samedi 30 mai, de Chartres pour rallier Paris.

SANTÉ

Le vaccin contre l'hépatite A sera remboursé à 100 % pour les hémophiles

Le ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, a indiqué, lundi 31 mai au Club de la presse d'Europe 1, qu'il avait *« demandé à la Sécurité sociale de rembourser à 100 % tous les vaccins contre le virus de l'hépatite A pour tous les hémophiles »*. M. Douste-Blazy a indiqué par ailleurs que seraient importés *« immédiatement »* des lots de facteur VIII fabriqués par génie génétique en Allemagne et aux Etats-Unis. *Ce facteur VIII*, a-t-il précisé, a *« l'avantage d'être beaucoup plus sécurisant en ce qui concerne la transmission du virus de l'hépatite A »*.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La diversité biologique en question

Au Sommet de la Terre organisé en juin 1992 à Rio-de-Janeiro, une seule convention avait rencontré de la résistance: celle dite de la «biodiversité», c'est-à-dire portant sur la préservation du patrimoine biologique de la planète, qu'il s'agisse de flore ou de faune sauvages. Les Américains, inquiets d'éventuelles contraintes qui seraient imposées à la recherche et à l'industrie pharmaceutique, en particulier, avaient alors refusé de signer. Les obstacles sont aujourd'hui aplanis. Tout le monde s'accorde à reconnaître le bien-fondé d'un inventaire général des ressources biologiques, afin de faire porter l'effort sur les espèces menacées. On s'est en effet aperçu, bien tard, que notre connaissance du milieu vivant reste très limitée, en particulier dans les zones tropicales qui s'avèrent être les plus riches. Sans parler du fond des océans... La conférence que les Nations unies vient de réunir à Trondheim, en Norvège, marque la volonté de la communauté mondiale de préserver la richesse du patrimoine vivant qui nous entoure. Le maintien de la diversité biologique apparaît en effet comme une nécessité pour la survie de l'homme...le plus grand prédateur du milieu vivant.

L'inventaire de la nature

La préservation de la biodiversité passe par le recensement des espèces vivant sur la planète

URBANISATION galopante, *déforestation tropicale*, pollution des mers et des fleuves, tourisme à tout va : la biodiversité, elle aussi, est aujourd'hui en crise. Pour l'avenir de la planète comme pour celui de l'humanité, il est devenu urgent de multiplier la protection des espaces naturels. De déclarer zones *protégées, par exemple*, certaines zones de la forêt amazonienne, à préserver en priorité en raison de la richesse de leur écosystème.

Mais comment choisir celles-ci en connaissance de cause, sans s'être au préalable donné les moyens d'étudier la composition et la répartition géographique des espèces animales, végétales et microbiennes qui les peuplent ? Telle était l'une des préoccupations majeures des experts réunis du 24 au 28 mai à Trondheim (Norvège), sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (*le Monde* du mercredi 26 mai), pour tenter de mettre en œuvre la convention sur la biodiversité signée à Rio, lors du Sommet de la Terre, il y a tout juste un an.

Depuis l'œuvre de Linné, le premier grand ordonnateur du vivant, la biologie des organismes est certes sortie des limbes. En 1758, l'édition définitive de son *Systema naturae* contenait – et c'était une prouesse – la description *de plus de 9 000 espèces végétales et animales : aujourd'hui, on en totalise 1,4 million. Un* record pourtant dérisoire au regard du nombre d'espèces vivant sur la planète, que l'on estime – et cette incertitude même donne la mesure de notre ignorance – comprise entre 5 ... et 50 millions.

Plus grave encore d'un point de vue écologique, la disproportion de nos connaissances entre les différentes catégories d'espèces. Si le recensement des oiseaux (environ 9 000 espèces) et des mammifères (4 000 espèces) est aujourd'hui quasi exhaustif, si celui *des plantes* à fleurs (250 000), *comme* celui des insectes (750 000), ne démérite pas, il n'en va pas de même, et de loin, pour les autres représentants du règne vivant.

« Une chose est de protéger quelques centaines d'espèces à plumes et à fourrure, une autre est de sauvegarder, à l'échelle de la planète, les écosystèmes garants de son équilibre », rappelle Dan Janzen, professeur de biologie à l'université de Pennsylvanie (*Philadelphie*) et spécialiste reconnu de l'écologie tropicale. Or, pour connaître l'importance relative de ces écosystèmes, pour comprendre les mécanismes qui gouvernent leur survie, leur résistance aux pollutions, leur évolution face aux changements climatiques, toutes les formes de vie qui s'y associent doivent être prises en compte. A commencer par les plus rudimentaires, celles, *précisément*, que l'on connaît le plus mal.

Un exemple? Celui des champignons. On en connaît 70 000 espèces, mais leur nombre réel est sans doute vingt fois supérieur. Une ignorance d'autant plus injuste que ces organismes, *« en aidant les plantes à coloniser les sols secs, en participant à la dispersion et à la diversification des plantes vasculaires et des insectes, ont indéniablement contribué au développement de la diversité biologique »*, souligne Robert May, professeur à Oxford et à l'Imperial College de Londres (1). Et d'autant plus paradoxale au plan scientifique que les champignons contribuent à la décomposition des matériaux organiques et à la formation des sols, et jouent ainsi un rôle fondamental dans la plupart des écosystèmes.

Un projet titanesque

Au rayon des espèces délaissées, il faudrait aussi citer les nématodes, ces *vers qui* pullulent dans les sols ou dans les intestins qu'ils parasitent; les *espèces marines (moins de 15 % des espèces décrites)*, que les océans recèlent peut-être par millions; les virus et les bactéries (5 % des espèces décrites), dont les interactions avec le règne animal et végétal, bénéfiques ou non, sont légion.

Peut-on espérer, dans un avenir proche, inventorier ces millions de créatures? A *l'échelle du globe*, personne n'y songe sérieusement. Car le projet, même à un niveau plus modeste, prend très vite des allures titanesques. La National Science Foundation (NSF), qui subventionne aux Etats-Unis l'essentiel des *recherches menées dans ce domaine*, en est la première consciente : récemment encouragée par *le* nouveau secrétaire du département américain de l'intérieur, Bruce Babbitt, elle tente actuellement de mettre sur pied le premier recensement exhaustif de la biodiversité jamais effectué, dans une zone de la forêt tropicale amazonienne *n'excédant* pas 300 km². *Une* entreprise qui revient à peu près à débarquer, sans les moyens *ad hoc*, en *terra incognita*, comme l'a souligné, le temps d'un colloque préparatoire (2), la cinquantaine de spécialistes mondiaux réunis par la NSF, début avril, à l'université de Pennsylvanie. Premier obstacle : combien de scientifiques, *aujourd'hui, sont-ils à même de* mener ces recherches? Si le métier qui consiste à identifier et classer les espèces vivantes a gardé le joli nom de systématicien, il reçoit en *revanche, au fil des ans, de moins en* moins de crédits.



Fragment du tableau « Paradis terrestre » d'André Normil. (Voyage au pays des naïfs) chez Hatier.

Partout dans le monde, les muséums d'histoire naturelle connaissent des difficultés financières croissantes – jusqu'au prestigieux Museum de New-York, dont le budget a été amputé de 20 % en 1992. Au point qu'une Société de systématique s'est créée, en France, en 1985, afin de *défendre les intérêts de cette* discipline essentielle aux sciences de la vie.

Forte de plus de cinq cents membres, cette société avait, en 1989, jeté dans un Livre blanc un véritable cri *d'alarme* (*le Monde* du 21 juin 1989). *« Plus de la moitié des personnes coopérant de près ou de loin à la systématique en France ont aujourd'hui cinquante ans ou plus. En revanche, 8 % seulement appartiennent à la tranche des vingt-cinq-trente-cinq ans, qui devrait constituer la génération de remplacement »*, avait-elle souligné. Depuis, la situation ne s'est guère améliorée. Délaissée par les pouvoirs publics et par les étudiants – au profit, notamment, de la biologie moléculaire –, la systématique finira sans doute par bénéficier de la prise de conscience actuelle. Mais un chercheur, *dans cette discipline plus* encore que dans d'autres, ne se forme pas en un jour...

Deuxième pierre d'achoppement : la gestion des données. *« Pour pouvoir accélérer le recensement d'espèces nouvelles, il faudrait commencer par s'y retrouver parmi les milliers de spécimens qui dorment dans les collections déjà constituées ! »*, s'exclame Dan Janzen. Autant dire disposer d'une banque de données informatisée, susceptible de délivrer, à tout moment, toutes les informations disponibles sur une espèce. Une perspective encore lointaine, puisque l'on estime *à moins de 1 % la quantité d'informa*tions taxinomiques actuellement gérées dans le monde par ordinateur.

Réseau de surveillance

Pour maintenir la diversité biologique, la nécessité d'associer systématiciens et informaticiens s'impose d'autant plus, tous en sont convaincus, que seul un réseau de données à l'échelle planétaire permettra de suivre au fil du temps les évolutions de l'environnement. *« Nous savons que l'interaction entre l'humanité et la biosphère se traduira, dans les années à venir, par de multiples changements écologiques. Mais nous sommes incapables de prévoir quels types d'espèces seront les plus touchés, ni où, ni en quelle proportion »*, souligne Eduardo Fuentes, écologiste à l'université catholique du *Chili (Santiago)*, pour lequel il est urgent de mettre en place, *« à l'échelle locale, régionale et globale »*, un réseau de surveillance de la biodiversité.

Où trouver le financement nécessaire à la mise en œuvre d'un tel programme, *dont tout indique qu'il* sera démesuré? La solution pourrait, en partie, venir des fonds privés. *De la* lutte biologique à la pharmacologie, de la datation de terrains pétrolifères à l'agronomie, les cas ne manquent pas où l'identification précise de micro-organismes, de plantes ou de fossiles sont venus au secours d'une *recherche appliquée.* Quelques grandes entreprises l'ont déjà compris, qui s'enhardissent *aujourd'hui* à investir dans la biodiversité. En témoigne l'aventure tentée depuis un peu plus d'un an au Costa-Rica, où la forêt a perdu, en *quinze ans, 15 %* de sa superficie.

Là, au flanc de la cordillière volcanique qui traverse le pays de part en part, une trentaine de personnes ont *entrepris, depuis novembre* 1991, de dresser l'inventaire du vivant (estimé *à plus de 500 000 espèces*) sous l'égide du tout jeune Institut national de biodiversité (Inbio). Créé en 1989 sous l'impulsion d'une poignée d'universitaires, celui-ci vit pour l'essentiel des subsides de Merck and Co, le géant américain de la pharmacie. Objectif *du groupe industriel :* valoriser les ressources locales, pour en extraire les molécules actives qui, peut-être, constitueront les médicaments de demain.

L'expérience menée au Costa-Rica fera-t-elle des émules? Restera-t-elle un cas *isolé*? Rodrigo Gamez, directeur de l'Inbio, qui a reçu récemment le soutien supplémentaire d'Intergraph Corp. afin de développer une banque de données informatisée, se *montre* confiant. *« La conservation du vivant demande la création de nouvelles structures institutionnelles, et un partenariat entre secteurs traditionnellement séparés, voire opposés »*, estime-t-il. Un optimisme qui est loin, cependant, de convaincre tous les *chercheurs. « Aujourd'hui, il est souhaitable pour l'industrie que la biodiversité survive. Mais comment être certain qu'il en sera de même dans vingt ans ? »*, souligne ainsi Madhav Gadgil, professeur de biologie à l'institut des sciences de Bangalore (Inde).

Seule certitude *partagée par tous :* pour être véritablement efficace, le recensement de la faune et de la flore requerra la mobilisation de moyens humains et financiers considérables. Est-ce trop demander? Certains font remarquer que le dénombrement des *étoiles n'aura pour l'humanité que* des conséquences lointaines, et que personne, pour autant, ne songe à mettre l'astronomie en péril. D'autres rappellent avec amertume que l'on s'apprête à consacrer des milliards de francs, dans le monde, au décryptage de *notre patrimoine héréditaire...* Avant que la folie démographique et industrielle des hommes ne détruise irréversiblement l'œuvre de la nature, la connaissance de la diversité biologique, elle aussi, devra avoir son prix.

CATHERINE VINCENT

(1) *Pour la science*, n°182, décembre 1992.

(2) *Science*, vol. 260, 30 avril 1993.

La biodiversité en réduction

L'île de la Réunion offre, sur une toute petite surface, un bel échantillon de diversité biologique. Mais cette richesse, déjà entamée, est encore très menacée

AVEC un territoire grand comme seulement le tiers de la Corse, l'île de la Réunion présente une richesse biologique exceptionnelle. *« C'est une des dix îles du monde au patrimoine naturel le plus riche »*, n'hésite pas à dire Denis Clément, le nouveau directeur régional de l'environnement (DIREN). L'explication *est d'abord* géographique. Située en pleine région tropicale, sous les vents alizés de l'est qui apportent les pluies, la Réunion connaît une diversité de climats étonnante : *certains de ses sommets* reçoivent jusqu'à 15 mètres de précipitations par an, ce qui frise le record mondial; quant à la côte sous le vent, à l'ouest, elle ne reçoit que 600 mm (moins qu'à Paris). De sorte que la végétation, étagée du niveau de la mer à 3 000 mètres d'altitude, comprend aussi bien de la forêt tropicale humide que de la savane sèche vulnérable à l'incendie, et même de la pelouse de montagne.

Les premiers marins qui abordèrent l'île en restèrent *ébaubis*. On n'a pas de récit des navigateurs arabes et portugais qui visitèrent l'île dès le XVIe siècle et lui donnèrent le nom de Mascareigne (*Mascarelnhas*). Mais l'Anglais Samuel Castleton, débarqué en 1613 à «Mascarin», la rebaptisera *England's Forest. « L'île est partout verte et agréable*, écrit-il, *partout agréablement revêtue d'une belle livrée, particulièrement de plusieurs sortes d'arbres dont la hauteur est admirable et le branchage plus épais qu'en aucun autre lieu du monde*(1). » Cette jungle abrite une grande variété de tourterelles et de perroquets, et les étangs littoraux regorgent d'oies, canards et flamants roses, ainsi que d'anguilles géantes atteignant 25 livres !

Mais le plus étrange, pour les premiers voyageurs, est la *présence* d'*« une grosse espèce de volaille de la taille d'un dindon, si grasse et à ailes si courtes qu'elle ne peut voler. Dix hommes en tuaient pour nourrir quarante personnes »*. Non, il ne s'agit pas du fameux «dodo» ou dronte (*Raphus cucullatus*), cet énorme pigeon qu'on ne trouvait que dans l'île voisine de Maurice, et qui a disparu en *1693*. C'est un cousin du dodo, le solitaire, présent seulement dans les îles de la Réunion et de Rodrigue, mais dont on ne possède aucun squelette ni aucune reproduction. *Il se serait éteint au milieu du* XVIIIe siècle.

L'autre animal providentiel pour les marins de passage *était la tortue*. Aussi bien les tortues marines venant pondre *nuitamment sur les plages que* la tortue terrestre (*Dipsochelys elephantina*), monstre préhistorique qui ne subsiste plus à l'état sauvage que dans l'île d'Aldabra, aux Seychelles, et dans l'archipel des Galapagos. Les malheureuses étaient embarquées à bord des navires comme chair fraîche, car elles sont capables de survivre plusieurs semaines sans s'alimenter.

Surgie de la mer

L'île Mascareigne, rebaptisée Bourbon en 1648 par le naturaliste français *Etienne de Flacourt*, apparaît alors comme un paradis terrestre, épargné par les fauves, serpents, insectes et miasmes qui pullulent sur le continent africain. On y vient pour *s'approvisionner* sur la route des Indes, on y débarque les malades qui non seulement guérissent, mais ne veulent plus rentrer. Un seul obstacle à la colonisation par l'homme : ce *volcan qui* tombe à pic dans la mer n'offre pratiquement aucun ancrage sûr pour les navires. Hollandais et Anglais lui préfèrent donc Maurice, au relief moins tourmenté pour l'agri*culture* et aux criques mieux abritées pour les navires. L'île va donc rester une *escale garde-manger*, où l'on vient faire le plein d'eau potable et de chair fraîche : tortues, solitaires, canards, anguilles, ainsi que chèvres et porcs introduits à dessein.

Cette luxuriance végétale et cette profusion d'animaux paisibles, pourtant, est relativement récente. L'île de la Réunion a surgi de la mer il y a entre deux et trois millions d'années. *Une accumulation de lave, entassée* sur une épaisseur de 4 000 mètres sous la mer, a fini par faire émerger un premier volcan, le piton des Neiges, qui culmine aujourd'hui à 3 069 mètres, puis un deuxième, le Piton de la Fournaise (2 631 mètres). Mais faune et flore n'ont pu coloniser *le volcan que lorsque* le piton des Neiges s'est arrêté de vomir sa lave, il y a vingt mille ans. A un moment où, dans le reste du monde, presque toutes les terres émergées étaient déjà peuplées par la flore et la faune contemporaines.

ROGER CANS

Lire la suite page 17

(1) *Sous le signe de la tortue*, par Albert Lougnon (Editions Azalée).

L'industrie de l'adénome de

Nouveau médicament, nouveaux matériels, effet placebo, conflits d'intérêt... Le traitement de l'adénome de la

SAN-ANTONIO (TEXAS)

de notre envoyé spécial

RÉUNIS dans le monumental Convention Center pour le 88e congrès de l'American Urological Association, 5 500 urologues, venus du monde entier ont, du 15 au 20 mai, abordé les multiples chapitres de leur discipline. Au sein d'une exposition internationale de matériels diagnostiques et thérapeutiques, ils ont longuement parlé de calculs du rein, de cancer de la prostate, de la vessie ou du testicule, de l'incontinence urinaire et de l'impuissance masculine. Mais, conséquence de l'évolution des mœurs et des techniques, la rencontre de San-Antonio a été marquée par de très longues interventions consacrées aux mérites comparés des dernières propositions thérapeutiques dans le domaine de l'adénome de la prostate (1).

Nouveau et déjà principal acteur dans ce domaine, la multinationale pharmaceutique Merck Sharp and Dohme était largement présente, occupant les troisième et quatrième pages de couverture de l'épais programme de la réunion, où elle vantait les mérites de sa toute dernière molécule, baptisée Proscar, décrite comme le premier traitement oral de l'adénome prostatique. Il ne s'agit nullement là d'un effet de mode, mais bien de marchés en pleine expansion, dont les perspectives sont considérables.

L'adénome de la prostate – également désigné sous le terme d'HBP (hypertrophie bénigne de la prostate) – est une tumeur de la glande masculine située à la face intérieure de la vessie, qui assure notamment la synthèse de certains composants du sperme. Bien que cette tumeur soit de caractère bénin, son développement progressif fait que l'HBP est une pathologie rapidement gênante. Ses conséquences mécaniques (rétrécissement de la lumière de l'urètre, obstacle à l'écoulement normal de l'urine) font qu'elle est à l'origine de nombreux symptômes désagréables et parfois handicapants : augmentation de la fréquence du besoin d'uriner la nuit, puis le jour, incontinence, etc.

La fréquence de cette pathologie est particulièrement élevée. Elle touche huit hommes sur dix de plus de cinquante ans, et un quart de ceux qui atteignent l'âge de quatre-vingts ans ont dû avoir recours à une intervention chirurgicale. Cette fréquence est à mettre en parallèle avec la forte proportion de ceux qui ignorent totalement le rôle de cette glande, comme le montre une récente enquête auprès d'un millier d'hommes âgés de différents pays européens. De nombreuses personnes font un amalgame entre l'adénome et le cancer de la prostate, estimant, à tort, que la tumeur bénigne peut, au fil du temps, évoluer vers la malignité.

La résection chirurgicale

Les nouveautés thérapeutiques en matière d'adénome de la prostate succèdent, dans le domaine de l'urologie, à celles développées au cours des années 80 concernant la destruction non chirurgicale des calculs urinaires (lithotritie). Grâce à une série de progrès d'ordre biologique et technologique (échographie, notamment), la glande masculine peut être mieux visualisée et on peut avoir, à partir de prélèvements sanguins, des indications précises sur la pathologie dont elle peut être l'objet (2).

Le dernier progrès majeur avait été la mise au point et le développement de la résection chirurgicale endoscopique de la tumeur, procédé plus simple que l'ablation chirurgicale traditionnelle, «sanglante», qui n'est plus aujourd'hui pratiquée que dans les cas les plus difficiles, face, notamment, aux adénomes volumineux. Plus que l'anesthésie ou les quelques jours d'hospitalisation qu'elle nécessite, cette intervention a pour principal handicap d'entraîner une éjaculation de type rétrograde, qui doit être expliquée au préalable et ne doit en rien être assimilée à une forme d'impuissance.

Ainsi, jusqu'à ces derniers temps, l'alternative était simple. Une fois le diagnostic d'HBP confirmé et celui de cancer éliminé, le malade pouvait soit se voir prescrire un traitement médicamenteux, soit accepter la proposition d'une intervention chirurgicale. En matière de médicaments, différentes classes pharmacologiques étaient jusqu'à présent disponibles : des extraits de plantes (dont la réelle efficacité est toujours discutée), des «alphabloquants» (capables de libérer le tonus de l'urètre et de faciliter ainsi l'écoulement de l'urine) et des substances placebo. Sans qu'on soit en mesure d'expliquer pourquoi, l'HBP est l'une des pathologies les plus sensibles à l'effet placebo, le fait de consommer une substance sans effet physiologique spécifique entraînant très fréquemment chez le patient une réduction de ses symptômes.

L'utilisation de la chaleur

La situation a brutalement changé avec l'arrivée d'une nouvelle catégorie de matériel qui se propose de détruire la tumeur prostatique au moyen de la chaleur. Ce matériel peut être utilisé au cabinet du spécialiste et est unanimement présenté par ses promoteurs comme s'inscrivant dans l'amélioration de la thérapeutique, au même titre que la résection endoscopique avait été un progrès par rapport à l'ablation chirurgicale «sanglante». *«L'utilisation de la chaleur générée par des micro-ondes à des fins thérapeutiques a d'abord été mise en œuvre dans le domaine de la cancérologie, en combinaison avec l'utilisation de rayons X. On postulait alors que les tissus cancéreux étaient plus sensibles à l'action de la chaleur que les tissus sains, et l'on a ainsi cherché à traiter des cancers superficiels comme certaines lésions du sein ou de la sphère ORL»*, explique le docteur Marian Devonec (département d'urologie, hôpital de l'Antiquaille, université Claude-Bernard, Lyon).

«Nous avons été, pour notre part, poursuit le docteur Devonec, *les premiers au monde, à la fin des années 80, en collaboration avec la firme Technomed International, à proposer l'utilisation de cette source de chaleur pour traiter une affection non cancéreuse. C'est ainsi que nous avons développé une technique visant à détruire l'adénome prostatique par la chaleur, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à l'anesthésie générale et sans hospitalisation. A la suite de nos travaux et de nos résultats, les constructeurs de matériel d'hyperthermie utilisé dans le domaine de la cancérologie se sont dit qu'ils pouvaient, eux aussi, traiter l'adénome de la prostate, alors même qu'ils soutenaient quelques années auparavant que la chaleur qu'ils délivraient grâce aux micro-ondes ne pouvait pas détruire les tissus normaux; une démarche tout à fait stupéfiante.»*

Pour le docteur Devonec, il convient impérativement de faire la part entre la thermothérapie (qui, grâce à la diffusion de températures élevées au sein de la glande prostatique, à partir d'une sonde montée dans l'urètre, permet la destruction par nécrose de l'adénome) et l'hyperthermie, qui délivre des températures inférieures et n'offre, selon lui, ni les avantages ni les mêmes résultats. C'est là le paramètre essentiel autour duquel s'articule l'intense compétition qui oppose une dizaine de constructeurs (américain, belge, allemand, israélien, etc.), parmi lesquels la firme française Technomed.

Grâce à une approche technique différente, les Français affirment pouvoir atteindre, sans risque ni douleur, les températures nécessaires à la réelle destruction de la tumeur prostatique. M. André Cohen, directeur général de Technomed International, a annoncé à San-Antonio l'implantation de son matériel (d'un coût unitaire de 3 millions de francs) dans 132 sites hospitaliers de 30 pays, ainsi que le traitement de près de 16 000 patients.

Mais comment distinguer entre le discours scientifique, les preuves médicales et les arguments publicitaires? Compte tenu de l'effet placebo, il est essentiel de disposer de critères permettant de juger au mieux de la réalité de l'apport thérapeutique de ces matériels. En pratique, les urologues disposent de deux catégories de critères : les signes dits «subjectifs» (fréquence des mictions, caractéristiques du jet urinaire, miction en plusieurs temps, etc.) et les signes «objectifs» (mesure du débit urinaire et du résidu vésical post-mictionnel).

Seuls ces derniers signes témoignent sans conteste que l'on a bien levé l'obstacle que constituait l'adénome. Or les urologues affirment que leurs patients peuvent avoir l'impression d'une amélioration sans pour autant que les signes «objectifs» soient, quant à eux, modifiés. Toutes les controverses sont dès lors possibles, et les constructeurs peuvent, à l'envi, développer des arguments pseudo ou parascientifiques sans jamais pouvoir être contredits.

L'Association française d'urologie (AFU) a, pour la première fois, tenté d'évaluer de la manière la plus objective possible (contre placebo) les performances des différents matériels présents sur le marché international (*le Monde* des 21 novembre 1990 et 19 avril 1991) avant de conclure que les «chauffe-prostate» étaient inefficaces selon les critères «objectifs» (*le Monde* du 31 mars). Sans doute pourrait-on s'interroger sur les vraies motivations qui font que l'on en vient à préférer des critères «objectifs» aux sensations et aux impressions des patients.

«Il faut, en médecine, savoir ce que l'on fait et ce que l'on veut faire, résume le professeur Guy Vallancien (clinique médico-chirurgicale de la Porte de Choisy), qui fut longtemps secrétaire général de l'AFU). *S'il s'agit de gestes* a priori *thérapeutiques mais qui relèvent en réalité du confort, nous devons nous interroger sur leur prise en charge. La collectivité doit-elle être impliquée? Doit-on multiplier les examens complémentaires, le suivi de ces malades, entrer dans un engrenage infernal? Quel est au fond notre rôle?»*

L'«espéranto» de l'urologie

Ces questions sont plus que jamais d'actualité. La multiplication de nouvelles approches thérapeutiques de l'adénome de la prostate coïncide avec une double tentative : d'une part, celle de la mise en place d'un langage commun, véritable «espéranto» de l'urologie (*le Monde* du 18 mars 1992), entreprise qui continue à progresser, comme l'a montré le congrès de San-Antonio; d'autre part, la volonté manifeste d'une fraction importante de spécialistes d'urologie de mettre en œuvre des processus d'évaluation qui permettent d'établir une hiérarchie et de formuler des choix rationnels entre les différents traitements proposés.

Pour ce qui est des traitements par la chaleur, on demeure encore dans l'expectative. Le fabricant français a décidé, pour diverses raisons, de se retirer de l'évaluation de l'AFU, avant de manifester son intention de réintégrer son protocole d'évaluation, jusque-là dominé par les matériels d'hyperthermie (3). Il fait état d'un gain *«significatif»*, tant dans le champ des critères «subjectifs» (42 %) qu'«objectifs» (30 %) par rapport au placebo. Certains spécialistes, très critiques, estiment que ce matériel français, s'il permet d'obtenir un «petit effet subjectif» (à la différence des «chauffe-prostate» transrectaux), ne fournit pas à terme l'amélioration promise et devra, pour démontrer son efficacité, augmenter tellement les températures délivrées qu'il provoquera des lésions tissulaires inacceptables.

'adénome d

Le Monde INITIATIVES

CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL : FORMATIONS, CARRIÈRES, ÉVOLUTION DES MÉTIERS, ET LES OFFRES D'EMPLOI

la prostate

prostate alimente un marché d'une ampleur considérable

La situation est d'autant plus complexe que l'on assiste aujourd'hui, comme l'a *amplement montré* la réunion américaine, à la multiplication des travaux cherchant à détruire l'adénome de la *prostate* à partir de rayons lasers. Cette approche est généralement bien acceptée par les chirurgiens, *qui* espèrent conserver de la sorte, avec l'approche endoscopique et le contrôle visuel, une partie de leur savoir-faire, que leur subtilisent les « chauffe-prostate ». Or aucun travail d'évaluation indépendant des fabricants n'a encore été mis en *place pour les lasers*, pas plus que pour la nouvelle molécule de la firme Merck Sharp and Dohme *(voir encadré)*.

Trois voies d'avenir

On assiste aujourd'hui au développement du conflit entre les promoteurs du médicament, ceux des matériels d'hyperthermie et les partisans de la chirurgie endoscopique. Et le développement des propositions thérapeutiques vient paradoxalement compliquer la vie du malade. Si aucun protocole commun et indépendant d'évaluation n'est trouvé, ces trois approches vont s'additionner, aucune ne se substituant à l'autre. *L'enjeu financier* est considérable. Les professionnels des « chauffe-prostate » estiment pouvoir, à travers le monde, *équiper six mille* sites. Ceux du médicament se refusent à fournir des données précises, *mais ne cachent nullement qu'il* s'agit, pour eux, d'un secteur majeur de développement.

Les spécialistes d'urologie prennent de plus en plus conscience qu'ils sont des acteurs essentiels de *ce marché en développement*. C'est la conséquence directe de la haute fréquence de cette pathologie mas*culine, du vieillissement* de la population des pays industrialisés et du fait que l'on perçoit comme *de moins en moins acceptable* l'inconfort résultant de la présence d'un adénome de la prostate.

L'enjeu, dès lors, est de savoir qui, de l'industrie biomédicale, des firmes pharmaceutiques ou des professionnels médecins et chirurgiens, détiendra les clés de l'évaluation rationnelle, seul pouvoir qui, demain, comptera aux yeux de la tutelle étatique et financière. A cet égard, l'urologie et l'adénome de la prostate ne font que préfigurer nombre de conflits et d'arbitrages à venir.

JEAN-YVES NAU

(1) *Quatre-vingt-huitième meeting* annuel de l'American Urological Associa*tion. 15-20 mai 1993*. San Antonio Convention Center, San-Antonio, Texas.

(2) Ces progrès ne doivent nullement faire oublier, comme l'ont souligné différents spécialistes, l'importance diagnosti*que du toucher rectal, geste médical qui* est de moins en moins enseigné et de *moins en moins pratiqué* par les médecins généralistes ou spécialistes lors de leurs examens cliniques.

(3) Cette évaluation est *en cours* au CHU Henri-Mondor de Créteil. D'autres *études ont déjà été conduites* à Lyon, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis. D'ores et déjà, différents appareils sont installés en France, notamment à l'hôpital du Val-de-Grâce, au CHU de Limoges, au CHR d'Orléans, ainsi que dans une clinique privée de Marseille. D'autres « chauffe-prostate » sont installés en France en dépit des conclusions de l'AFU *quant à leur « inefficacité objective »*. Officiellement, ces thérapeutiques ne sont pas prises en charge par les caisses de sécurité sociale.

Les ambiguïtés du Proscar

Une nouvelle médication de *l'adénome de la prostate produit* par le géant pharmaceutique MSD (Merck, Sharp and Dohme) *suscite depuis peu de nom*breuses interrogations dans la communauté des spécialistes d'urologie et de l'évaluation des médicaments, au point d'alimenter une polémique. Il s'agit du finastéride, commercialisé à travers le monde sous le nom de Proscar et en France sous celui d'Hibro-Proscar afin notamment, explique-t-on, de prévenir tout *risque d'homonymie avec un* psychotrope vendu sous le nom de Prozac.

Le principe actif de ce produit est un inhibiteur de la *« 5-alpha réductase »*, substance qui jouerait un rôle dans le développement de la glande prostatique. Il s'agit, selon le fabricant, de *« la première molécule d'une nouvelle classe de médicaments proposés pour réduire le volume de l'hypertrophie bénigne de la prostate »*. Plus clairement, l'absorption de cette molécule a pour *effet, à partir* de modifications hormonales, de réduire, non pas spécifiquement le volume de l'adénome lui-même, mais le volume de l'ensemble de *la prostate, et donc indirecte*ment, espère-t-on, permettre une levée de l'obstacle à l'écoulement du flux urinaire dans l'urètre.

Les spécialistes médicaux de *chez MSD fournissent une série* d'arguments chiffrés pour démontrer tout le bénéfice qu'il *peut y avoir, pour un certain* nombre de personnes souffrant d'un adénome, à consommer ce médicament, étant entendu que l'arrêt de la consommation du *produit entraîne (dans le cas où* elle les a améliorés) une réapparition des symptômes. Tous les calculs *tendent à affirmer l'exis*tence d'une activité *« statistiquement significative »* par rapport à l'activité (elle-même en toute hypothèse très importante) des *produits* placebo. *Lorsqu'elle* peut être obtenue et démontrée, l'efficacité du Proscar sur les signes *« subjectifs » ou « objectifs »* demande plusieurs mois. Le *plus souvent*, un traitement d'au moins six mois peut être nécessaire pour obtenir une réponse *bénéfique*.

Conséquence des modifications physiologiques qu'elle *induit, la consommation de Pros*car n'est pas sans effets indésirables. *Les principaux* sont d'ordre sexuel : apparition d'une impuissance (3,7 % des cas), *d'une diminution de la libido* (3,3 %) ainsi que d'une diminution du volume de l'éjaculat (2,8 %). Une précaution doit par ailleurs être soulignée. Compte tenu de la capacité qu'a le principe actif du Proscar d'*« entraîner les anomalies des organes génitaux externes, s'il est administré accidentellement à une femme enceinte porteuse d'un fœtus mâle »*, il convient que les femmes en âge de procréer ne manipulent pas ces comprimés. Et à l'occasion de la réunion de San-Antonio, MSD a solennellement rappelé que lorsqu'un homme, sous finastéride, a une partenaire sexuelle qui est *enceinte ou qui « pourrait l'être »*, cet homme doit *« protéger »* sa partenaire en utilisant des pré*servatifs, ou en évitant d'avoir* des rapports sexuels ou encore en arrêtant de se traiter avec le Proscar.

Les urologues réservés

Le médicament est d'ores et déjà commercialisé dans diffé*rents pays* (Grande-Bretagne, Italie, Hollande ou Etats-Unis). En France, il a obtenu son autorisation de mise sur le marché en juin 1992. Sans attendre de *savoir s'il obtiendrait un rem*boursement par la Sécurité sociale, les responsables de *MSD ont décidé de le mettre* en vente dans les pharmacies d'officine. Et bien que la commission *de transparence ait, confidentiel*lement, conclu à un service médical rendu *« modeste »*, le gouvernement Bérégovoy a accordé à la multinationale un *remboursement à 40 % par* les caisses de Sécurité sociale (1).

Selon le mensuel *Prescrire*, spécialisé dans l'évaluation de l'intérêt des médicaments, cette substance n'apporte rien de nouveau. *« C'est un médicament onéreux dont le rapport bénéfices-risques dans le traitement de l'hypertrophie prostatique bénigne n'est pas établi à ce jour*, estime *Prescrire*. *Il ne représente pas une nouveauté permettant de mieux prendre en charge les malades. »* D'autres spécialistes d'urologie sont beaucoup plus sévères encore.

Ainsi, pour le professeur Guy Vallancien, *« le concept sur lequel repose ce produit est faux, mais va merveilleusement se vendre auprès des malades et des médecins généralistes ». « Il n'existe pas de relation entre le volume de la prostate et les troubles dont souffre le malade* estime le professeur Vallancien. *Pour l'essentiel, nous sommes extraordinairement déçus par ce produit. Il n'y a pas un seul urologue qui croit en son efficacité. Il est fort dommage que nous n'ayons pas, au titre de l'Association française d'urologie, été consultés pour savoir s'il fallait ou non rembourser ce produit. L'enjeu est considérable. La firme MSD est extraordinairement puissante, et l'on assiste déjà à une pression médiatique sur ce produit. En ce qui me concerne, après avoir fait partie du groupe d'étude MSD sur la prostate, qui nous a, il est vrai, permis de faire une étude épidémiologique sans précédent sur les troubles mictionnels des hommes de cinquante à quatre-vingts ans, je vais démissionner. Il y a un moment où il faut savoir reprendre complètement sa liberté et je me refuse à cautionner toute cette entreprise. »*

Chez MSD, on précise que le prix du Proscar se situe dans la fourchette de ceux des autres médicaments, à base de plantes notamment, dont l'efficacité n'a jamais été réellement démontrée. Un nouveau produit vient d'ailleurs d'être mis sur le marché français, *où il est remboursé* à 40 % par les caisses de Sécurité sociale. Il s'agit d'une nou*velle spécialité, dérivée de la* phytothérapie, commercialisée sous la dénomination de Capis*tan, au prix de 204,20 francs* le traitement mensuel. Sa commercialisation est assurée par le *groupe pharmaceutique français* Sanofi.

J.-Y. N.

(1) Avant d'être remboursé par les caisses de Sécurité sociale, le Proscar était vendu en France à près de 400 francs la boîte de vingt-huit comprimés, les pharmaciens d'officine pouvant fixer librement leurs prix. Depuis le remboursement par la Sécurité sociale, la boîte est vendue au prix de 201,40 francs.

La biodiversité en réduction

Suite de la page 15

Partie de zéro en terme de diversité biologique, l'île s'est vite rattrapée. Les oiseaux marins, ignorants des frontières, ont tôt fait de coloniser falaises de basalte et vertigineux pitons. Certains même, comme le pétrel de Barau ou taille-vent (*Pterodroma baraui*), sont devenus endémiques de l'île, c'est-à-dire qu'ils ne nichent plus qu'à la Réunion (quelque trois mille couples au piton des Neiges). Au total, une quarantaine d'espèces d'oiseaux sont venues peupler l'île : soit naturellement, comme le flamant rose, aujourd'hui disparu, ou un busard de Madagascar (*Circus maillardi*), seul rapace rescapé de l'île ; soit introduits par l'homme, comme le martin (*Acridotheres tristis*), ce mainate indien importé vers 1760, qui est devenu l'oiseau le plus courant à la Réunion après le moineau (lui aussi introduit).

Portées par les courants marins et les oiseaux, les graines ont à leur tour colonisé le riche sol volcanique de l'île. Et comme l'évolution a suivi son cours en vase clos, des arbres nouveaux ont fait leur apparition : le petit natte (*Labourdonnaisia calophylloïdes*) et surtout le tamarin des Hauts ou chêne de Bourbon (*Acacia heterophylla*), une mimosacée que l'on retrouve en Australie et à Hawaï sous une forme très voisine, mais qui est spécifique de la Réunion. Quant au benjoin (*Terminalia bentzoe*), il est endémique des trois Mascareignes. Au total, sur sept cents espèces répertoriées de flore indigène, deux cent vingt-cinq sont endémiques de la Réunion. « *Nous avons un taux d'endémicité supérieur à celui des Galapagos*, souligne René Robert, descendant d'une vieille famille créole et professeur de géographie de l'environnement à l'université de la Réunion. *Mais nous n'avons pas eu Darwin pour en faire la publicité !* »

« Pestes végétales »

L'arrivée de l'homme, cependant, a bouleversé cet enrichissement biologique naturel. Les prélèvements des marins en escale ont fait disparaître le solitaire et la tortue terrestre. L'installation des colons, avec son cortège de chasses et de défrichements, a ensuite provoqué la disparition de nombreux oiseaux, dont une vingtaine d'espèces endémiques de l'île (il n'en reste plus que neuf aujourd'hui). Sont ainsi définitivement perdus, outre le solitaire, la huppe de Bourbon et le perroquet mascarin, dont on ne possède plus que des exemplaires naturalisés au XIX[e] siècle, exposés dans le charmant Museum de Saint-Denis.

Cette réduction de la biodiversité a pris un tour particulièrement aigu dans l'océan Indien. Sur les cent cinquante-deux espèces d'oiseaux éteintes dans le monde au cours des trois derniers siècles, selon les travaux de l'Américain Greenway (1967), trente-cinq ont disparu dans les trois minuscules îles des Mascareignes !

L'hécatombe n'a pas épargné la flore. La forêt sèche a disparu, victime de l'abattage et des incendies. La forêt tropicale humide, que l'on appelle « bois de couleur des bas », a été remplacée par la canne à sucre. Il n'en subsiste que des lambeaux de quelques centaines d'hectares, jalousement gardés par l'Office national des forêts (ONF). Certains cas sont presque désespérés : le conservatoire botanique de *Mascarin*, à *Saint-Leu*, abrite aujourd'hui l'unique exemplaire du veloutier de Bojer (*Tournefortia bojeri*), un arbuste retrouvé en 1985 dans un écart du cirque de Cilaos.

Sur les cinq cents espèces phanérogames indigènes de la Réunion, cent soixante sont endémiques, soit un taux voisin de 30 % – un record. Une cinquantaine de ces endémiques sont aujourd'hui rares ou menacées. En outre, un millier d'espèces nouvelles ont été introduites, dont quatre cent trente sont aujourd'hui parfaitement acclimatées. C'est notamment le cas du *Cryptomeria japonica*, un conifère introduit au siècle dernier pour alimenter les scieries en planches (l'autre arbre exploitable, le tamarin, est surtout utilisé en ébénisterie). Les plantations de *Cryptomeria* s'étendent sur 2 400 hectares, mais l'ONF préfère aujourd'hui favoriser les futaies de tamarin.

Quelques-unes des espèces introduites sont considérées par les forestiers comme des « pestes végétales », parce qu'elles envahissent le moindre espace libre au détriment des arbres. Parmi ces pestes, le goyavier et le bringellier (« fleur de patate »), venus du Brésil, et surtout la « vigne maronne » (*Rubus alceifolius*), une ronce de Thaïlande particulièrement envahissante. Sans parler du cerf de Java (*Cervus timorensis*), introduit au siècle dernier pour offrir aux chasseurs un autre gibier que les cabris (chèvres redevenues sauvages) et le tangue (*Tenrec ecaudatus*), un petit hérisson local.

Si l'on ne met un frein à l'évolution « naturelle » – disparition des espèces endémiques au profit des exotiques, – on peut parier sur un appauvrissement très rapide du patrimoine biologique de la Réunion. D'où la décision du ministère de l'environnement de créer en 1992 une DIREN dans l'île, et de confier à l'Office national de la chasse (ONC) la mission de reprendre en main la gestion de la faune sauvage. Cinq postes vont être créés pour constituer une « brigade de la chasse et de la nature » dans l'océan Indien (Réunion et Mayotte). Ces gardes devront aider la gendarmerie et l'ONF dans leur mission de surveillance et de répression, comme lors du braconnage des pétrels de Barau, en janvier dernier, signalé par des ornithologues... venus du Kenya. Leur mission sera aussi d'initier le public réunionnais à la conscience écologique, encore peu développée dans l'île.

Après le directeur de l'ONC, Christian Mary, qui a pris les premiers contacts il y a quelques semaines, le directeur de la recherche, Jacques Trouvilliez, va procéder dès l'automne à un inventaire approfondi de la faune réunionnaise actuelle, qu'on connaît finalement assez mal, faute de personnels spécialisés. Le gouvernement espère ainsi mettre un terme à l'abandon dans lequel se trouve la faune du paradis terrestre de l'ancienne Bourbon. Et la France pourra alors se vanter de préserver pour la communauté mondiale une terre de biodiversité encore privilégiée.

ROGER CANS

► **La revue *Bois et Forêts des Tropiques* publié en 1991 un numéro spécial sur la Réunion qui dresse un bilan complet et extrêmement fouillé de l'état de la flore locale (Centre technique forestier tropical, 45 *bis*, avenue de la Belle-Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne Cedex. Tél : 43-94-43-00.).**

Bibliographie

La biodiversité, enjeu planétaire.

Un ingénieur agronome, Michel Chauvet, et un botaniste, Louis Olivier, ont uni leurs connaissances du milieu vivant pour livrer au public le premier ouvrage en français consacré spécifiquement à la biodiversité. Sans aucune exclusive, pas même des races domestiques, dont la conservation pose autant de problèmes que la faune sauvage. Un outil de référence, comportant tableaux, cartes et abondantes annexes.

► **La biodiversité, enjeu planétaire, par Michel Chauvet et Louis Olivier. Editions Sang de la Terre (416p., 150 F).**

Inventaire de la faune de France

Quelque deux cent cinquante collaborateurs du Muséum national d'histoire naturelle ont parti*cipé à l'élaboration d'un magnifi*que ouvrage, qui décrit de manière exhaustive tous les vertébrés présents à l'état sauvage sur le territoire ou le littoral de la France métropolitaine (135 mammifères, 537 oiseaux, 38 reptiles, 29 amphibiens et *378 poissons). Il passe aussi en* revue les principaux invertébrés, de l'huître à la puce. A chaque *animal correspond un dessin*, plus précis que la photographie, et une carte de l'Hexagone indi*quant son aire de répartition*. Un dictionnaire clair, exhaustif et agréable à consulter.

► **Inventaire de la faune de France. Nathan (408 p., 349 F).**

L'Atlas des espèces menacées

Voici, classé par zones géographiques, le catalogue « rouge » des espèces menacées *de disparition. De l'ours des* Pyrénées au tigre de Sibérie, en passant par le faux mélèze du *Chili et l'hibiscus de l'île Philip* (Australie), tous les spécimens – connus – de flore et de faune en danger d'extinction sont recensés par John Burton et ses collaborateurs. Orné de mappemondes thématiques originales, *cet atlas de vulgarisation scientifique* se fait l'avocat de la biodiversité.

► **L'Atlas des espèces *menacées*. Editions ANGO (256 p., 295 F).**

R. C.

CULTURE

THÉATRE



Eugène Labiche, géomètre pisse-froid de la nullité des consciences

Le cousin du Guatemala

L'épure du vaudeville selon Labiche.

Un spectacle français-français aussi mince que du papier à cigarette

LE PRIX MARTIN
à la Comédie-Française

Bon bourgeois rangé, Ferdinand Martin, figure centrale du *Prix Martin*, d'Eugène Labiche, habite le Paris de 1876. Sa terre natale, le Guatemala, aurait pu lui manquer (il s'appelait Hernandez Martinez, il a francisé son nom), mais la présence quoditienne, indéfectible matin et soir, au foyer, de son ami Agénor, ex-capitaine à cheval de la *Garde nationale, lui fait couler des* jours heureux.

Heureux malgré la discipline stricte, l'ordre sévère qu'impose à la maison la rigoureuse épouse de Ferdinand Martin : Loïsa. *« C'est un dragon de vertu, ma femme*, soupire Ferdinand sur l'épaule d'Agénor pendant leurs parties de cartes, *je porte envie aux maris trompés : leur femme les dorlote, ceux-là ! »* Bien sûr, chaque fois que Ferdinand fait visite au Crédit foncier, pour toucher ses coupons, Agénor et Loïsa se rejoignent entre des draps frais, 12, rue Paradis ; c'est la *« volupté dans le crime »* (Ferdinand désigne ainsi, avec gourmandise, l'adultère).

Tout muscles tout sexe

Ces trois vies classiques, machinales, grises, vont être réveillées par l'irruption du cousin de Ferdinand Martin, qui débarque du Guatemala. Il s'appelle bel et bien, lui, Hernandez Martinez. Regard de feu, voix de feu, moustache de feu. Il n'a rien de *« l'enfant guatémaltèque avec ses yeux muscat »* que décrivait Aragon. Il est tout muscles et tout sexe. Il est l'effrayant superbe sauvage, que Labiche aime beaucoup tirer de sa manche, au deuxième ou au troisième acte de ses comédies, à titre d'explosif révulsif.

Le couple inséparable Agénor-Ferdinand va jeter Loïsa entre les biceps du sauvage, avec ordre d'emporter la poison *« dans les pampas du Nouveau Monde »*, et qu'on n'en parle plus !

Le triangle rituel du vaudeville est le comble de la situation usée, attendue, mécanique. Il est le recoin médiocre du théâtre pour rire. L'art d'Eugène Labiche est de traiter les protagonistes de ce rituel, les acteurs du triangle, comme des combles de bêtise, qui, à force d'irresponsabilité, font le vide autour d'eux. Le monde n'a plus de substance. L'être cède la place au néant. Chaque mot plaisant, chaque geste drôle vide plus encore ce vide. Et, ce vide affirmé, Labiche d'un trait parfaitement sec n'en trace pas même un dessin, *mais une épure*. Il est le géomètre pisse-froid de la nullité des consciences.

Dans son étrange nouvelle pratique d'appel aux secours extérieurs, la Comédie-Française a confié la mise en scène du *Prix Martin* au cinéaste tchèque Jiri Menzel (décors et costumes de son compatriote Otakar Schindler). Ces deux Européens de l'Est ont réalisé un très joli-gentil spectacle français-français pur fruit, une aquarelle de jeune fille, style *Semaine de Suzette*, presque première communiante. C'est aussi mince et même plus mince que du papier à cigarette, mais c'est charmant. Quatre joueurs chevronnés de l'équipe du Français : Simon Eine (Hernandez Martinez), Alain Pralon (Agénor), Nicolas Silberg (Fernand Martin) et Dominique Constanza (Loïsa), mènent la partie vite et bien, sans un accroc.

MICHEL COURNOT

► Comédie-Française, 2, rue de Richelieu (1er). Tél. : 40-15-00-15. En alternance.

ARTS

Honneur aux anciens !

Le 38e Salon de Montrouge rend hommage à l'« Ecole de Nice » et à quelques figures contemporaines déjà consacrées

On le visite chaque année en maugréant, parce qu'il est actuellement *le seul* Salon *digne* de ce nom. Pour un jeune artiste, Montrouge est important, et pour beaucoup synonyme de tremplin. La recette est simple : une salle réservée à un ou plusieurs artistes confirmés, voire trépassés. Il y a trois ans, c'était la très mauvaise période fasciste de Mario Sironi. Puis furent mis à l'honneur Victor Brauner, et le défunt marchand de tableaux, Karl Flinker, grand collectionneur de Kandinsky et de Paul Klee. Aujourd'hui, le Salon rend hommage aux artistes niçois, regroupés dans une improbable « Ecole de Nice ».

Aux anciens, sont confrontés les jeunes. Ils se pressent en masse pour la sélection qui leur permettrait de figurer ici . Beaucoup d'appelés, peu d'élus : il est recommandé d'avoir bénéficié d'une exposition personnelle dans l'année écoulée, si possible en galerie. Cruel peut-être, mais c'est l'un des intérêts du Salon que de présenter un résumé de l'année passée.

Cela nous vaut aussi quelques horreurs, comme ces représentants de la « New New painting », des suiveurs de Jules Olitsky, lancés par une galerie habituellement mieux inspirée et par un fabricant de peinture acrylique dont les produits valent bien plus que ce qu'on en fait.

Parmi les impétrants, les habitués reconnaîtront quelques diplômés de la Villa Arson, ou de l'Ecole d'art de Grenoble, dont on parle plus qu'on ne les regarde. Ne noircissons pas le tableau. Yves Michaud, *le directeur de l'Ecole* nationale supérieure des beaux-arts, s'est vu offrir par ses étudiants un joli cadeau de fin d'année : une bonne dizaine d'entre eux ont, sans le prévenir, présenté un dossier qui a été accepté. La relève est peut-être là, avec une belle surprise, la table-fontaine, *Nature morte, mise en scène*, de Monica Machado, à mi-chemin entre les inventions de Gaudi pour le parc Güell, les déjeuners-pièges de Spoerri, et les reliquaires de Niki de Saint-Phalle. Le conseil municipal a été fort inspiré de lui décerner son prix.

Une œuvre de vingt ans d'âge

On ne saurait en dire autant du jury qui a attribué le grand prix du salon à Bernard Pagès. Non que l'artiste ait démérité : Pagès est probablement un des meilleurs de sa génération. Mais sa génération, justement, n'est pas d'hier. Ancien du groupe Support/Surface, il a aujourd'hui passé la cinquantaine, et le prix lui est décerné pour une œuvre de près de vingt ans d'âge. Mieux vaut tard que jamais, a dû estimer à son tour, le conseil général qui donne son prix à César, un galopin de soixante-douze ans, pour la récente reproduction en bronze d'un de ses fers soudés de... 1955, *le Hibou ailé*.

A parcourir la liste des primés, on frémit en voyant figurer le nom de Delacroix... Soulagement, celui-ci se prénomme Michel, et *montre d'intéressantes silhouettes* anonymes, juste identifiées par un miroir qui réfléchit au mur une suite de prénoms, ce qui en confirme définitivement l'importance : s'appeler Delacroix n'est, on le voit, pas facile à porter tous les jours. Brigitte Nahon et Philippe Ramette, sont également récompensés. Pas pour le meilleur de leurs œuvres.

Au palmarès, on retrouve aussi Pascal Pinaud (prix de peinture paradoxalement mérité) qui a montré récemment un bel ensemble à la galerie Obadia, et Guy Ferrer (prix du Lion's Club). Pour le reste, dans un Salon où l'accrochage est plutôt mieux aéré que d'habitude, peu de surprises : Gwen Rouvillois, qui sait intégrer les mots à la peinture avec un rare bonheur ; Laure Cauquil, pas encore assez dégagée de ses devanciers ; Aurore Reinicke, une Allemande, la seule abstraite géométrique du Salon, mais qui promet beaucoup avec des rapports de tons très intéressants ; ou Olivier Andres qui établit un maillon entre Jean-Pierre Raynaud et l'art baroque.

Le Groupe BP se dévergonde, avec un nu somptueux sur fond de décharge, une installation opposant métal rouillé, formes lisses et papier glacé. David Rohn montre des coussins, moins excitants que les pains modelés avec des journaux financiers qu'il avait présentés à Clamart, il y a quelques mois. De la peinture ? Non. Ou alors franchement mauvaise, oscillant entre un Pifaretti mal digéré et des clones de Matisse qui donnent envie de pleurer. La « pattern painting » et la mode des fractales n'arrangent rien.

Une mention tout de même pour Alicia Wirt, plus pour sa touche que pour son tableau : quelqu'un qui peut poser sa peinture comme ça est promis à de belles choses si elle se laisse aller. On verra aussi *un âne bien sympathique, par* Fabien Hommet, un beau nu de Valérie Vey, une mosaïque gentiment coquine de Patricia Vilo et une déclinaison réjouissante autour du radeau de la Méduse, par Jerry Cow. Avec un pareil pseudonyme, on se demande pourquoi le jury l'a oublié ?

HARRY BELLET

► 38e Salon de Montrouge. Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux, 92120 Montrouge. Tél. : 47-35-40-03. Métro Porte-d'Orléans. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 6 juin. Catalogue : 100 F.

CINÉMA

Quatorze films du cinéaste allemand dans trois salles parisiennes

Écouter Fassbinder

De *L'Amour est plus froid que la mort* (1969) à *Lola une femme allemande* et au *Secret de Veronika Voss* (tous deux de 1981), quatorze films de Rainer Werner Fassbinder pour rallumer ses colères contre une société qui avait acheté sa bonne conscience à coups de boom économique et de conformisme moral, et avait cru trouver ainsi la stabilité.

A travers des intrigues les plus souvent inspirées du fait divers, Fassbinder, fervent admirateur des « mélos flamboyants » et manipulateur du kitsch, déchire toutes les hypocrisies, et pas seulement celles de la bourgeoisie – ainsi celles des artistes de *Prenez garde à la sainte putain*, ou des terroristes pusillanimes de *la Troisième génération*...

Jamais « positifs », ses héros sont en butte à l'agressivité des gens bien intégrés. Ils n'ont ni la force ni les moyens de se défendre contre les faux-semblants de l'art et de la civilité. D'une manière ou d'une autre, ce sont des marginaux. Lesbienne bon chic (*les Larmes amères de Petra von Kant*), homosexuel prolétaire (*le Droit du plus fort*), transsexuel (*l'Année des treize lunes*), jeune étranger protégé par une femme plus âgée (*Tous les autres s'appellent Ali*) ..., aucun ne sait, ne peut vivre ni assouvir l'amour. Chacun retourne, après s'être déchiré, à sa solitude, ou s'en va rencontrer la mort. Les femmes en particulier, victimes désignées et rebelles : Effi Briest qui doit payer une aventure oubliée, Lola chanteuse de beuglant prise entre deux hommes d'affaires, Maria Braun meurtrière par fidélité, Hanni la femme frustrée du chef de gare, ou Veronika Voss morphinomane, ex-actrice du studio UFA mis au service des nazis.

Sans jugement moral ni social, sans non plus leur donner d'excuse ni de justification, Fassbinder extirpe de la foule des individus qui luttent et succombent. Ce qui l'intéresse, c'est ce combat, même à l'évidence perdu d'avance. Ce qu'il cherche, c'est aller au bout de la lucidité, quel que soit le prix à payer. Il a payé, de sa vie munificente, désordonnée, excessive, et de sa mort, en 1982. Aujourd'hui, son œuvre de cinéma (Fassbinder a aussi été grand metteur en scène de théâtre), accomplie dans l'effort et la générosité d'une boulimie pantagruélique (quelque quarante titres réalisés en treize ans), dans le creuset infernal et fécond d'une troupe de comédiens complices-amis-amants-souffre douleur (Hanna Shygulla, Ingrid Caven, Eva Mattes, Karlheinz Böhm, Kurt Raab, Ulli Lommel,...) apparaît comme celle d'un visionnaire.

COLETTE GODARD

► A partir du 2 juin aux cinémas 14 Juillet-Odeon (6e), 14 Juillet-Bastille (11e) et Saint-André-des-Arts (6e).

□ **L'extrême droite japonaise s'en prend au réalisateur Juzo Itami.** – Il y a un an, le film *Mimbo No Onna*, qui raconte comment une inspectrice des impôts organise la résistance du personnel d'un hôtel au racket des gangsters, avait valu à son réalisateur, Juzo Itami, une très violente agression de la part des yakusa. C'est cette fois un jeune militant d'extrême droite qui a lacéré, le 30 mai à Tokyo, à coups de couteau l'écran d'une salle où était projeté le nouveau film du cinéaste, *Daibyonin (le Grand Malade)*, soi-disant pour protester contre la profanation du drapeau japonais dans *Mimbo No Onna* – où l'emblème national ne joue pourtant qu'un rôle très accessoire. Le vandale, membre du groupe Daihikai, a été arrêté et incarcéré.

□ **Précision.** – La sortie du film *le Mari de Léon*, de Jean-Pierre Mocky, était prévue pour le mercredi 26 mai. Elle a été reportée au mercredi 2 juin. La critique de ce film est parue dans *le Monde* du 28 mai, auquel le lecteur voudra bien se reporter.

Poussières de peinture

Des œuvres de Cy Twombly poète des ruines anciennes et modernes

CY TWOMBLY
à la Galerie Karsten Greve à Paris

Cy Twombly n'est pas loin d'être un mythe. Il vit on ne sait où, à Rome, en Floride ou ailleurs. Il ne se montre pas . Il expose, très rarement, des peintures et des dessins énigmatiques, à peine des peintures, moins que des dessins.

La couleur se réduit à des coulures, des taches, des mouchetures, des traces de doigts, des empatements écrasés, des virgules et des pâtés. Le dessin refuse de se hisser au-dessus du niveau du gribouillis, de la rature, de la vague esquisse inachevée, du croquis effacé. Quand des lettres s'y ajoutent, elles sont tracées d'une écriture puérile et ne forment souvent que des mots incomplets ou illisibles. Quand ils se laissent déchiffrer, ils achèvent de déconcerter. Pourquoi associer l'école d'Athènes, Vénus, Bacchus – dont les noms apparaissent par places – et ces brouillons maculés et confus ?

« Fabuleuse élégance »

Pour goûter aux délices mélancoliques de la déréliction. De l'Antiquité, ses dieux, ses héros et ses monuments, il ne demeure que des traces presque imperceptibles, moins que des ruines, tout juste des fantômes tremblants. De l'art contemporain, du lyrisme de l'expressionnisme abstrait que Twombly a côtoyé au début des années 50 à New-York, il ne reste que graphismes maladroits et couleurs salies. Le *dripping* de Pollock est humilié, le dessin de De Kooning tourné en dérision. Tout s'effrite, *tout s'émiette* et tombe en poussière.

Fonder une œuvre entière sur cette poétique de la destruction, c'est s'exposer à la répétition et la monotonie. Or Twombly ne se répète ni n'ennuie. Il varie ses procédés ; il alterne écritures bancales, surfaces presque complètement enduites de gris mort, brouillards de couleurs mêlées et fausses tentatives *de représentation* – et de ces procédés élus pour leur pauvreté et leur apparence de maladresse, il tire des compositions savantes.

Breton salua jadis la « fabuleuse élégance » d'une nature-morte cubiste et hermétique de Picasso. Il faut saluer la « fabuleuse élégance » des peintures informes et lacunaires de Twombly. Du désordre, du n'importe quoi, il sait obtenir *des tableaux parfaitement* équilibrés et nuancés. Vus de près, ils exhibent leurs croûtes et leurs crayonnages confus. Vus à distance, ils révèlent leur harmonie et le sens de la construction que le peintre ne peut s'empêcher d'appliquer.

Par des voies singulières, il invente sa beauté, fait de légèreté, d'évanescence et de subtilité savante. Autrement dit, il ne sait pas comment rater sa toile. Il a beau s'ingénier à embrouiller et à salir l'œuvre, il l'embrouille et la salit en virtuose. Il y a du dandy en lui. Il danse sur un champ de ruines. Il exécute d'adorables entrechats sans jamais tomber. Pour un peu, on le soupçonnerait de s'être laissé prendre au piège et de pousser à son paroxysme de perfection l'art paradoxal de l'imperfection.

L'exposition, telle qu'elle a été conçue et accrochée, est du reste de nature à augmenter ces doutes. Elle compte assurément nombre de tableaux et de dessins de premier ordre, mais sans pouvoir prétendre au titre de rétrospective. Elle révèle quelques pièces méconnues, mais n'apprend rien des derniers travaux de Twombly. C'est une sorte d'anthologie syncopée, peu organisée, la collection d'un grand marchand qui a ouvert ses réserves et a disposé ses richesses dans les salles blanchies de frais de son hôtel particulier.

Cet air de luxe contribue à embourgeoiser l'œuvre. Elle se passerait sans peine de ce zèle insistant.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme (3e). Tél. : 42-77-19-37. Jusqu'au 8 septembre.

CULTURE

MUSIQUES

Karl Wallinger, né trop tard

Rencontre avec l'âme du groupe rock World Party à la veille de son concert parisien

Pour se faire photographier, entre deux interviews, Karl Wallinger demande du gel capillaire, histoire de discipliner sa tignasse d'éternel étudiant. Le résultat n'est guère convaincant, mais, de toute façon, Wallinger sait bien qu'il ne sera jamais une rock star. Son ambition, son arrogance sont ailleurs. Depuis qu'il a formé World Party après avoir quitté les Waterboys, en 1986, il a décidé de remplacer à lui tout seul tous les grands auteurs de la pop : Brian Wilson et John Lennon, Ray Davies et Pete Townshend.

Lorsque *Goodbye Jumbo*, le second album de World Party, est sorti, en 1989, il a bien fallu convenir que l'ambition n'était pas tout à fait déraisonnable. Jugement confirmé par une bonne moitié des titres de *Bang!* qui vient de sortir. Avant de se produire en concert à Paris, Wallinger, entouré de Chris Sharrock (ex-Las) et John Caitlin-Birch, officiellement membres à part entière de World Party, s'explique sur son amour des années 60 et de leur musique, alors qu'il avait treize ans en 1970 : *« C'était le temps où l'on pouvait envoyer des hommes sur la lune, ce qu'on ne peut même plus se permettre. C'était un éclair de créativité qui ne se reproduira que lorsque nous traverserons une nouvelle période de richesse. »* En attendant, cet écologiste convaincu multiplie les jugements sévères sur ses contemporains, Bob Geldof, *« qui ne sait pas chanter »* (pourtant, Wallinger a produit le dernier album de l'Irlandais), Lloyd Cole, qui *« compose toujours la même chanson à des tempos différents »*.

Il n'arrive pas tout à fait à être exaspérant, agaçant seulement, puis attendrissant quand il évoque son *« studio au sommet d'un immeuble qui donne sur Saint-Paul. J'y passe mon temps, on y a fait installer un circuit de petites voitures et c'est là que je suis bien »*. Cet amour du jeu et de l'enfance, on le retrouve à l'écoute de la musique de World Party, objet admirable de précision et de science, consolation douce pour ceux qui, comme Wallinger ne se remettent pas de la fin d'une décennie, il y a presque un quart de siècle.

THOMAS SOTINEL

► Le 1er juin à 21 heures au Passage du Nord-Ouest, 13, rue du faubourg Montmartre, Paris (9e). Tél. : 47-70-81-47.

Grand final du Printemps en Gironde

Improvisations jazz ou musiques contemporaines en tout genre : Uzeste musical n'en finit pas...

UZESTE

de notre envoyé spécial

Qui peut avoir le toupet, un dimanche de Pentecôte, tandis que les *palhas* sortent à Vic-Fezensac, les *miuras* à Nîmes, la Vierge du Rocio à Ayamonte, d'organiser dans un village de cent personnes, perdu en Gironde, au bistrot L'Estaminet, un débat, à 17 h 30 : *« Culture-Art, quelle dynamique, quelle dialectique ? Si l'art met la culture en crise, la culture met-elle l'art en transe ? »* A qui fera-t-on croire que ce débat, dirigé par Philippe Méziat (philosophe) avec la participation de Jean-Pierre Moussaron (auteur de *Feu le free?* et d'une impressionnante étude de l'œuvre de Michel Deguy) avec Claude Barthélémy (guitariste, compositeur) et Bernard Lubat (père de famille), fut suivi attentivement pendant deux heures par une soixantaine d'auditeurs, enfants compris ? A L'Estaminet d'Uzeste... Il faisait ce jour-là 30 à Biarritz et 25 à Vic...

Ce débat sérieux, politique, drolatique sur l'art et la culture a marqué la fin du Printemps d'Uzeste musical. De la *Commedia del Utopia* au début avril, jusqu'au quartette de François Corneloup (Claude Barthélémy, Manuel Denizet et Rémi Chaudagne) et au Show Ball Gascon Big Bœuf Express en passant par les solos de Lubat au piano, Los *Duofonic Scat Rap Dérap* (Lubat et Minvielle), Joe Privat, Michel Portal, une nuit pour John Cage avec Chautemps et Marc Perrone, des improvisations de Benedetto, de Laure Duthilleul et de Patrick Auzier (*Tchatche why Destroy Rural*), le Printemps d'Uzeste musical a été à la mesure des manifestations qui le prolongeront : improbable, ahurissant, très réel. Comme un hommage vital à Sun Ra qui disparaissait pendant le Grand Final.

F. M.

Les aphorismes de Chopin

La première édition intégrale de sa méthode de piano

ESQUISSES POUR UNE MÉTHODE DE PIANO
de Frédéric Chopin,
textes réunis et présentés
par Jean-Jacques Eigeldinger
Editions Flammarion,
140 pages, 150 F.

On ne se bat plus pour savoir qui, de Chopin ou de Liszt, était le meilleur pianiste de son temps. Chacun fut, à sa façon, l'inventeur d'une nouvelle technique : Chopin poussa à son apogée l'art de chanter sur le piano ; Liszt inventa le piano-orchestre. Ils ouvrirent la voie à des lignées de compositeurs et d'interprètes que tout oppose. Chopin donna Fauré, Debussy, Scriabine, Granados, Mompou, Gershwin. Liszt donna Tchaïkovski, Rachmaninov, Albeniz, Prokofiev, Busoni, Bartok, Stockhausen. Ravel fit la synthèse de ces deux approches fondamentalement différentes du piano.

Si Liszt eut de nombreux élèves professionnels qui portèrent sa bonne parole dans le monde entier, Chopin enseigna surtout à des amateurs, de sorte que peu de ses élèves embrassèrent la carrière. Si Liszt n'a pas laissé de méthode de piano, Chopin faillit en laisser une. Cet homme au caractère difficile n'aimait pas plus se confier à autrui qu'il n'aimait écrire. Sauf exception notable, sa correspondance est d'une banalité attristante – lorsque le compositeur n'y apparaît pas sous un jour détestable. Mais il s'attela à une méthode de piano qu'il n'acheva pas.

Le musicologue suisse Jean-Jacques Eigeldinger, à qui l'on doit déjà un *Chopin vu par ses élèves* (éditions de La Baconnière) en a rassemblé les feuillets épars. Il s'est ingénié à les décrypter (ils sont aussi raturés que les manuscrits musicaux du compositeur), à les présenter armés d'une foule de commentaires et de documents annexes. La lecture de ce petit livre en est malaisée et assez ingrate. Mais les perspectives qu'elle peut ouvrir chez tout apprenti pianiste sérieux sont capitales. Ce que Chopin nous enseigne pourrait se résumer à une chose essentielle : la technique, c'est le son. De son contrôle absolu dépend la qualité du jeu. *Aucune sonorité ne doit être si faible qu'elle ne porte pas, aucune sonorité ne doit être si forte qu'elle excède les limites physiques de l'instrument. Le beau son conditionne le phrasé.*

S'il fallait passer au crible de ces préceptes quelques-uns des pianistes les plus célèbres de notre temps, ils seraient peu nombreux à franchir l'obstacle. C'est que la technique lisztienne, qui s'est peu à peu imposé dans le domaine du piano, était porteuse d'un gène létal qui nous a donné tous ces virtuoses qui négligent la qualité du son au profit de l'infaillibilité digitale – Chopin haïssait ceux qui officiaient déjà de son temps et les comparait à des moujiks qui labouraient en fouettant leurs chevaux.

Nous ne saurons évidemment jamais comment Chopin s'*exprimait* sur son piano, mais nous savons, en revanche fort bien comment il le *traitait*. Cortot, Hofmann, Novaes, Lipatti, Haskil, Koczalski, Friedmann, Gieseking, Sofronitzki, Perlemuter, Samson François, Magaloff, Curzon, Paderewski, Moisewitsch, Pachmann, Landowska, Rubinstein, Gould (eh oui !), Planté, Pugno, Risler, Myra Heiss, Solomon, Ciampi, etc. sont restés fidèles à des préceptes aussi exigeants – laissons les vivants en paix !

La méthode de Chopin s'ouvre sur plusieurs définitions possibles de la musique : *« L'art de manier les sons »* ; *« La pensée exprimée par les sons »* ; *« La parole indéterminée de l'homme, c'est le son »* ; *« La parole naquit du son – Le son avant la parole »* ; *« La parole* [est] *une modification du son »* ; *« Pour qu'il y ait musique, il faut plusieurs sons »* et enfin *« Sitôt qu'il y a deux sons, il y en a un plus haut, l'autre plus bas. »* Le son, toujours le son.

ALAIN LOMPECH

□ **Seizième Concours national de jazz de la Défense.** – Le seizième Concours national de jazz de la Défense aura lieu samedi 12 et dimanche 13 juin sur l'esplanade de la Défense à Paris. Treize formations participeront cette année à *la manifestation et un jury de* musiciens et de journalistes attribuera divers prix de compositions et d'instrumentistes. Le groupe Trash Corporation réunissant des lauréats de 1992 (Julien Lourau, Noël Akchoté, Bojan Zulfikarpasic...) devrait clore la journée du 12 juin alors que l'Azur Quartet d'Henri Texier se produira durant les délibérations du 13 juin. Début *du concours à 14 heures et entrée* gratuite. Le concours de la Défense est organisé avec la participation de l'ADIAM 92.

PATRIMOINE

POINT DE VUE

Le retour du sacrilège

par Michel Pierre

LE culte moderne des œuvres d'art, les foules des musées remplaçant les fidèles des églises, les expositions de prestige devenant pèlerinages ont transformé les cimaises en espaces de dévotion. Vécu comme un réceptacle d'éternité, le patrimoine est déifié, et tout préjudice ou dommage l'affectant relève du sacrilège. A l'inverse, pour qui veut affronter, punir ou défier la société, le musée devient la cible symbolique assurée d'un effet médiatique considérable.

Le monstrueux attentat de Florence a ainsi fait éclore un vocabulaire de cataclysme sur les dommages infligés aux Offices. Sans mesure ni retenue, en oubliant parfois que la bombe a d'abord tué des chairs vives, certains commentaires ont laissé pratiquement croire à une destruction presque totale de cinq siècles de chefs-d'œuvre. Comme si s'attaquer à l'édifice en impliquait la disparition. On pouvait alors s'imaginer la *Naissance de Vénus* de Botticelli en flammes, la *Visitation* de Léonard de Vinci en cendres, la *Sainte Famille* de Michel-Ange lacéré par les murs volant en éclats... Il faut heureusement raison garder, et ne pas oublier que l'aile orientale des Offices est intacte avec ses œuvres inestimables du XIIIe au XVIe siècle. Et que dans l'aile occidentale, la grande majorité des peintures ont survécu.

Il n'en reste pas moins que les dégâts sont énormes. Deux œuvres de Manfredi sont irrémédiablement perdues et *l'Adoration des bergers* de Gherardo delle Notti ne pourra être que partiellement restauré, devenant sans doute, dans l'avenir, la visible cicatrice du drame. *La Mort d'Adonis*, tableau majeur de Sebastiano del Piombo, est gravement endommagé et exigera, selon Antonio Paolucci, surintendant aux biens artistiques et historiques de la ville de Florence, un transfert sur une toile neuve. Opération délicate, difficile, à laquelle sera également soumise l'immense tableau de Rubens, *Henri IV à la bataille d'Ivry*, une toile de 20 mètres carrés « blessée » d'une entaille de 2 mètres de long.

D'autres restaurations seront effectuées sur une trentaine d'œuvres souvent atteintes par des éclats (dont un Giotto dans l'église proche de San Stefano). Il faudra également s'assurer de l'état des structures touchées, restaurer l'escalier de Buontalenti par lequel sortaient les visiteurs du musée, remettre en état les systèmes antivol et anti-incendie, refaire la climatisation indispensable à une bonne conservation, changer les encadrements des portes et des fenêtres, etc.

Un travail de plusieurs mois, coûteux, pour lequel des fonds d'Etat ont été débloqués alors que s'organise une souscription internationale à l'initiative du quotidien *La Repubblica*. Signe tangible de la réaction d'un peuple touché dans sa mémoire et son patrimoine, comme le montre également l'ouverture exceptionnelle et gratuite de plusieurs musées de Florence de 21 heures à 24 heures le mercredi 2 juin.

« Rouvrir au plus vite »

Réponse à l'acte terroriste, défi assumé, *« notre riposte sera de rouvrir les salles des Offices au plus vite »*, a déclaré Alberto Ronchey, ministre des biens culturels. Mais aussi désarroi et angoisse, avec un front difficile à tenir sur l'ensemble du pays si l'adversaire allume ses brasiers au flanc des monuments et des musées. Comment préserver, protéger ce qui est fait pour être vu, parcouru, visité, par des millions de personnes chaque année (les Offices recevaient jusqu'à dix mille visiteurs par jour) ?

La nouvelle barbarie, en Italie ou ailleurs, si elle arrive encore à s'exprimer, risque de ne donner aux musées, comme ultime choix, que de devenir les reliquaires d'une ancienne civilisation.

► Michel Pierre est directeur de l'*Institut français de Florence*.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Vient de disparaître

DÉMÉNAGER, c'est mourir un peu. Déménager une bibliothèque, c'est mourir beaucoup, de la mort des autres, de toutes les morts.

« Tu n'auras rien gardé de tes maisons qui passent », écrit Sagan à propos des appartements que l'on quitte (*... Et toute ma sympathie* » Julliard). Propos de locataire. Les propriétaires, ces gogos, croient transmettre l'âme des lieux. L'occupant précaire sait que le parquet qui glisse et le disque rayé n'existeront plus que dans son souvenir meurtri. Il est mieux préparé à l'effacement général. Il ramasse sa machine à écrire, entre deux caisses, et en route ! Charme des lucides...

Changer de crémerie est moins simple quand vingt années de vie « dans » les livres vous ont affublé de quelque huit ou dix mille bouquins. Malédiction douce, ces millions de paragraphes dont les deux tiers furent offerts gracieusement dans l'espoir d'un écho ; mais le tonnage est là, déséquilibrant comme la coquille de l'escargot, incrusté aux murs, jouant de votre mauvaise conscience. Chaque auteur, du fond de sa couverture jaunie, implore de vous suivre, comme ces chiens qui ont senti le départ et couchent, dès l'avant-veille, dans vos bagages.

Devant tant de piles chancelantes, songeant par où commencer, on s'aperçoit que le temps a dessiné des strates géologiques. Les premières acquisitions, cher payées et beaucoup relues, se reconnaissent à ce que leur dos s'est dépenaillé et noirci, malgré le papier cristal où on les emballait avec amour (minutie du temps de la rareté, des interdits de la guerre lentement réédités, fétichisme d'une génération repérable au premier coup d'œil). Ces traces de nos premiers affolements de lecteur, pas question de les abandonner, même si elles ont été plusieurs fois rééditées depuis lors. Un éternel printemps s'échappe de leurs brochages malades.

Quand l'opulence fut revenue, les formats ont grandi, les couvertures se sont ornées de reproductions, de coloriages. La « starification » des auteurs a fait écrire leur nom de plus en plus gros, comme si sujet et titre de l'ouvrage devenaient secondaires. La dictature de l'actualité a induit une inflation des essais de circonstance « jetables », des *« livres-que-c'est-pas-la peine »*, disait Paulhan. Considérée dans l'hébétude d'une journée de rangement, la production éditoriale de ces trente ans laisse l'impression que le commentaire a supplanté le fait et le texte nus, tel un cancer, comme si on avait craint que le mot de première main ne suffise plus, que personne ne soit plus assez inspiré pour créer, d'emblée, du mémorable.

∴

Tant qu'on est critique professionnel, on doit tout conserver ou presque, afin de pouvoir *résumer, en quelques quarts d'heure, vies et* œuvres, à l'occasion d'une récompense ou pour cause de nécrologie subite. « On se souviendra du *Bel Eté* et de *Valeurs en crise* », etc. Mais si on a pris des distances avec ces rudes *tâches, à quel tri se résoudre ?*

Il est tentant de se séparer de tel polygraphe dont le nom s'intercale de droit entre les plus grands, et dont le mètre soixante d'étagère écrase les œuvres voisines, autrement précieuses. Il y a les auteurs intarissables, et finalement modestes, dont on dirait qu'ils ont parié sur la quantité de titres publiés faute de croire en leur qualité, ou comme on joue à la loterie ; d'autres, au contraire, qu'on aurait aimés plus prolixes, et qui ont peu écrit ou se sont tus, par discrétion, perfectionnisme ou espoir qu'ainsi on les écouterait davantage, plus longtemps.

Tous ont parié sur un peu de survie, sinon ils n'auraient pas passé tant de milliers d'heures dans le huis clos des pages grattées. Tous ont rêvé, à défaut d'atteindre le siècle prochain, de figurer en bonne place dans les bilans de celui-ci. Et moi ! Et moi ! Les mains se lèvent entre les vagues de papier ; des plaintes d'agonisants montent des rayonnages, comme de cloisons d'hôpital. Bouteilles à la mer, bouteilles à l'encre ! La mort se rit de ces utopies. La durée des livres s'amenuise. Vient de paraître ; vient de disparaître. Et les caisses des déménageurs dansent au bout des cordes comme les cercueils que les croque-morts glissent en biais dans la fosse, avant de s'éponger le front et de s'enfuir à mobylette...

∴

Job était plus raisonnable : *« J'ai parlé une fois, je n'ajouterai rien. »* Mallarmé a rallumé la foi démente : *« Il n'est d'explosion qu'un livre. »* Blanchot définit bien l'acte absurde : *« Ecrire est évidemment sans importance ; c'est à partir de là que le rapport à l'écriture se décide. »*

Ces citations glanées au cours des manutentions, et qui semblent se répondre dans le *nuage de poussière, sera-t-il encore possible* d'y chercher fortune et réconfort, comme naguère entre les pages de la Bible ouverte au hasard, lorsque la bibliothèque encombrante et délicieusement rustique d'aujourd'hui aura fait place aux écrans laiteux et aux banques de données anonymes ? Je connais des fervents du livre qui en sont persuadés, forts de ce qu'une disquette remplace des malles de documents et des trimestres de fichiers. Dans les avions, on les voit pianoter sur des claviers minuscules pour Japonaises faiseuses de bouquets... Mais le temps ainsi gagné n'est-il pas *perdu ? Le temps de l'hésitation, du fiacre, de* l'encrier violet, de la reliure craquante, de la rature à jamais visible sur les manuscrits en limailles de Flaubert ou de Proust, le temps de la lecture engourdie dans les greniers, l'écrit n'en avait-il pas un besoin vital ?

Du haut de l'escabeau, la bibliothèque à déménager s'étend comme un cratère de bombe. Ce classique adoré, bien sûr, il sera du voyage ; mais aurai-je seulement le loisir d'y replonger ? Pour le lecteur, comme pour l'écrivain, les jours et les pages à relire sont comptés. Relations de mourants à mourants. Tout garder, sachant qu'on n'ira plus y voir ? Ou bien faire place nette, murs chaulés, avec le seul brouhaha de la mémoire pour étagère ?

Encore une phrase, tombée d'une pile. Elle est de Levinas. *« Admettre l'action de la littérature sur les hommes, c'est peut-être l'ultime sagesse de l'Occident. »* A condition que cette sagesse, nous ne soyons pas en train de la perdre...

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Séance spéciale jeune public : Sciuscia, v.f.), de Vittorio de Sica, 14 h 30 ; Soirée revue Vertigo : Sherlock Junior (1924), de Buster Keaton, les Sièges de l'Alcazar, de Luc Moullet, 20 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Cannes 93 à Paris, un certain regard : Wendemi l'enfant du Bon Dieu (1992), de S. Pierre Yameogo, 19 h ; le Pressentiment (1992), de Valeriu Jereghi, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas du Canada : Enfantillages (1990, v.o. s.t.f.), de Pierre M. Trudeau, les Matins infidèles (1989, v.o. s.t.f.), de François Bouvier et Jean Beaudry, 14 h 30 ; Premiers Jours (1980, v.o. s.t.f.), de Clorinda Warny, Suzanne Gervais, Lina Gagnon, Sonatine (1984, v.o. s.t.f.), de Micheline Lanctôt, 17 h 30 ; Two Bagatelles (1953, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren et Grant Munro, les Brûlés (1957, v.o. s.t.f.), de Bernard Devlin, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : les Mains négatives (1979) de Marguerite Duras, le Navire Night (1978) de Marguerite Duras, 16 h 30 ; Salomé (1976) de Théo Hernandez, 18 h 30 ; Athanor (1973) de Philippe Garrel, Duelle (1976) de Jacques Rivette, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AGAGUK (Fr.-Can., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AMIES DE CŒUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD LIEUTENANT (**) *(A., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CAHIER VOLÉ (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e *(36-65-70-39)* ; *Mistral*, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DELICATESSEN (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FIORILE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

FOREVER YOUNG (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e *(42-78-47-86)* ; *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

> Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN REVIENT AU PAYS. Film japonais de Keisuke Kinoshita, v.o. : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL. Film français d'Anne Fontaine : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAD DOG AND GLORY. Film américain de John McNaughton, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE MARI DE LÉON. Film français de Jean-Pierre Mocky : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

NINJA KIDS. Film américain de Jon *Turteltaub, v.f. : Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE MEURTRE, DE SENTIMENT ET D'UN AUTRE COMMANDEMENT. Film polonais de Rafel Wieczynski, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

VILLÉGIATURE. Film français de Philippe Alard : Europa *Panthéon* (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE MILICIEN AMOUREUX (Fr.-ukrainien, v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MO' MONEY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Opéra-ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

NIAGARA, AVENTURES ET

LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

L'IL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PASSAGER 57 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94* ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

PÉTAIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ROULEZ JEUNESSE ! (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SIMÉON (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SINGLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS D'UN WEEK-END (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOXIC AFFAIR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les *Nation, 12e (43-43-04-67* ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83) ; George V*, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

CHAPLIN (A.-*Brit.*, v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h 30.

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS N° 3 (Hong Kong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 30.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h 40.

MACBETH (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 16 h 30.

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 30.

PORTES OUVERTES (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) 22 h 20.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h.

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65) 19 h 40.*

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

ARIANE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MA SŒUR EST DU TONNERRE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SABRINA (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

ARIANE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MA SŒUR EST DU TONNERRE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SABRINA (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 2 JUIN

« La Sorbonne », 15 heures, devant l'entrée, rue des Écoles (Paris et son histoire).

« Le roi est mort : la basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée principale (Le cavalier bleu).

« L'Asie pas à pas : Thaïlande : Mons, Thaïs et Siamois », 14 h 30, Musée Guimet (Le cavalier bleu).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 14 h 30, métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Mille ans d'orfèvrerie russe, pièces prestigieuses des tsars jusqu'à 1917 », 10 h 30 et 15 h 30, Hall du Petit Palais (M. Hager).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Butte aux cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

30, rue Cabanis, 20 h 30 : « Psychothérapie hypnotique », par Varma (FIAP Jean Monnet).

Hôtel de Coulanges, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Don Quichotte et Cervantès » ; « De l'Espagne du seizième siècle à l'Espagne d'aujourd'hui », par G. Juramie.

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette ou la genèse d'un parc urbain », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

ÉCONOMIE

BILLET

Des privatisations pour qui ?

Alors que le gouvernement vient juste de déterminer la liste des futures entreprises privatisables, l'enquête réalisée par la SOFRES, à la demande de la Commission des opérations de Bourse (COB), de la Banque de France et de la SBF-Bourse de Paris, dresse un nouvel état de l'actionnariat hexagonal. Si l'enquête révèle que, depuis quinze ans, le nombre de porteurs de valeurs mobilières a augmenté de façon constante, il n'en est pas moins vrai que cette progression s'est arrêtée en 1991, année où ils étaient encore 14 millions, dont 5,8 millions à détenir directement des actions. A croire que les krachs successifs de 1987 et 1989 ne les avaient pas encore détournés du palais Brongniart. Nombre de professionnels à l'époque pensaient que les chiffres communiqués étaient particulièrement optimistes et que la réalité du paysage boursier français était tout autre...

A la fin de l'année 1992, ils n'étaient plus que 4,5 millions d'actionnaires individuels, soit une baisse de 22 % par rapport à avril 1991. Depuis 1987 – date des dernières privatisations –, le reflux du nombre d'actionnaires est de 27,5 %. Ces 4,5 millions d'actionnaires détiennent, il est vrai, le tiers de la capitalisation boursière de la place de Paris, mais leur comportement est très différent : l'étude relève que l'on peut opposer une population de « petits porteurs », qui sont venus en Bourse dans les années 70-80, dont le profil socio-démographique est populaire et assez peu actif sur son portefeuille, à une population d'actionnaires jugée plus sophistiquée (dont 23 % détiennent un portefeuille actions important, supérieur à 250 000 F), soit un peu plus d'un million de personnes. L'entrée en Bourse de la majorité des actionnaires d'aujourd'hui (environ 60 % d'entre eux y seraient venus entre 1978 et 1987) correspond à deux grandes impulsions gouvernementales : les sicav Monory de 1978 qui, à elles seules, auraient sensibilisé 19 % des sondés, et les privatisations de 1986-1987, qui auraient touché 30 % de la population sondée. Quel accueil sera réservé aujourd'hui à l'ambitieux programme de privatisation qui porte sur un montant de 40 milliards de francs ? Les dernières privatisations partielles ont mis en évidence le désintérêt des particuliers pour la Bourse. Seuls les investisseurs institutionnels et étrangers leur avaient réservé un bon accueil, et la fraction de capital mis à la disposition du public n'avait rien de commun avec ce qui va être fait. Au-delà de ce sondage, l'accueil qui sera réservé aux futures privatisées par les particuliers donnera, sans aucun doute, un éclairage plus précis sur le « petit porteur » des années 90.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

A l'initiative de la Banque de France, de la COB et de la SBF

Une enquête de la SOFRES révèle une contraction de l'actionnariat individuel

A l'initiative de la Banque de France, de la Commission des opérations de Bourse (COB) et de la SBF-Bourse de Paris, la SOFRES a publié, mardi 1er juin, une enquête, réalisée à la fin 1992 (1), sur l'actionnariat individuel en France et la détention des valeurs mobilières. La précédente enquête remontait à avril 1991 et avait fait apparaître quelques imperfections dans ses conclusions.

A quoi ressemble l'actionnaire en 1992, qui est-il ? L'enquête de la SOFRES révèle que les actionnaires des sociétés cotées en Bourse sont majoritairement des hommes (56 %), constat qui a peu varié avec la précédente enquête. Le taux de détention d'actions croît avec l'âge, passant de 3,4 % pour les moins de 25 ans à 19,6 % pour les plus de 65 ans. Si l'on s'en tient à la répartition par âge, 57 % des actionnaires ont plus de 55 ans alors que les 15-34 ans ne sont seulement que 15 % à détenir des titres. Ces données, note l'enquête, confirment tous les résultats des études précédentes, et ce malgré les privatisations de 1987 qui avaient amené un public plus jeune vers la corbeille.

Sans réelle surprise, on note que ce sont les cadres et les professions libérales qui ont le plus souvent des actions avec un taux de détention d'action deux fois supérieur à la moyenne (22,4 % contre 10,6 %). En revanche, les ouvriers et, dans une moindre mesure, les employés ont la plus faible propension à en avoir, avec respectivement 3,4 % et 6,6 %. Mais ce sont les inactifs qui constituent la majeure partie de l'actionnariat (53 %).

Géographiquement, le taux de détention le plus élevé est celui de la région parisienne (17,5 % contre 10,6 %) en moyenne. Viennent ensuite l'Est et le Sud-Est, le taux de pénétration le plus faible se situant dans le Nord. Si l'on prend en compte les agglomérations, l'actionnariat est majoritairement urbain, 55 % des actionnaires habitant des villes de plus de 100 000 habitants. En termes de montant, on note, par rapport à la précédente enquête, une certaine contraction du dépôt moyen par portefeuille.

La pénétration du PEA

Cette enquête a permis également de connaître un peu mieux le profil du détenteur du tout jeune plan d'épargne en actions (PEA). Contrairement aux actionnaires individuels, ce sont les femmes qui sont majoritairement détentrices d'un plan d'épargne. A la fin de l'année 1992, 7,4 % des femmes avaient un PEA contre 6,5 % des hommes. L'enquête a permis de dénombrer 3 millions de plans parmi 1,9 million de foyers. Ces chiffres, rapportés à une population totale de 42,7 millions d'individus âgés de plus de 15 ans, permettent d'estimer que 7 personnes sur 100 sont détentrices d'un plan d'épargne en actions. La pénétration du PEA par catégorie socio-professionnelle est à peu près identique aux détenteurs d'actions, à une seule exception : les cadres supérieurs, s'ils détiennent plus de PEA que la moyenne, sont plutôt actionnaires hors cadre du plan, en raison probablement de leur capacité à épargner plus.

En matière d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), l'évolution de la détention des titres est comparable à celle des actions : un Français sur quatre détenait des sicav ou des fonds communs de placement (FCP) en 1991, il n'y en a plus aujourd'hui qu'un sur cinq. Le nombre de porteurs de parts de sicav ou de FCP a fortement chuté depuis dix-huit mois, passant de 5,5 millions à 3,2 millions. Il n'y a que les OPCVM monétaires qui aient connu un grand succès : 5,6 millions d'épargnants étaient détenteurs de ce type de produit contre 4 millions à la fin de 1991.

F. Bn.

(1) Enquête réalisée par la SOFRES en novembre et décembre 1992 auprès d'un échantillon représentatif de 6 000 personnes âgées de plus de 15 ans.

Forte progression des accords de participation dans les entreprises de moins de cent salariés

Avec 11 226 accords en vigueur en décembre 1991 et près de 4,8 millions de salariés concernés, le nombre d'accords de participation en vigueur dans les entreprises a augmenté de 8,41 % en un an, selon les résultats d'une enquête diffusée, dimanche 30 mai, par le ministère du travail.

Cette forte progression est due à l'abaissement, à partir de novembre 1990, de 100 à 50 salariés du seuil d'assujettissement des entreprises à l'obligation de participation. Ainsi, le nombre d'accords signés dans les sociétés employant de 50 à 100 personnes a progressé de 36 % en un an.

La quasi-totalité des accords (95,16 %) sont constitués par des accords d'entreprise. A l'inverse, les accords conclus dans le cadre d'une convention collective ont tendance à diminuer (4,4 % des accords contre 4,8 % un an auparavant). 73,4 % des accords sont signés par les comités d'entreprise, les syndicats étant à l'origine de 23,7 % d'entre eux.

Les secteurs où le plus grand nombre d'accords ont été conclus sont ceux des transports, du commerce et de la production et transformation des métaux.

Après le mémorandum d'EDF-GDF

La FGE-CFDT réclame une négociation globale pour contribuer à la création de postes de travail

Entreprises nationales, EDF et GDF s'étaient déjà signalées par l'intérêt qu'elles portaient aux thèmes de l'emploi. Dans un rapport, Pierre Daurès, directeur général adjoint, avait recensé les différentes pistes de contribution de la part d'un ensemble qui comprend plus de 143 000 agents. Il soulignait qu'une baisse tarifaire de 1 milliard de francs par an pouvait induire 1 700 emplois ou, encore, que des activités nouvelles telles que la propreté pouvaient se traduire par 1 090 postes en l'an 2000, contre 640 aujourd'hui. Il évoquait aussi la responsabilité d'EDF-GDF à l'égard des emplois externes et démontrait qu'un soutien au développement local était possible. Ces préoccupations devaient pouvoir se retrouver dans un protocole sur l'emploi, élaboré en concertation avec les syndicats, partie intégrante du projet social prévu dans le cadre du contrat de plan 1993-1996. Un mémorandum, intitulé « Un autre regard sur l'emploi », a été rendu public le 14 mai.

Toutefois, particulièrement intéressée par ce projet, la Fédération gaz-électricité (FGE) de la CFDT considère cet engagement comme insuffisant. Estimant que « l'emploi doit devenir un axe stratégique », elle a fait part, le 24 mai, de ses propositions, plus larges, et, pour ce faire, prend appui sur les déclarations de M. Balladur, qui souhaite que des « contrats de progrès » soient signés entre les directions et les partenaires sociaux.

La FGE-CFDT reproche aux directions d'EDF-GDF de limiter la possibilité d'un accord en bonne et due forme aux mesures d'insertion et à l'aménagement du temps de travail, et de considérer « que tout le reste du dossier relève exclusivement du management ».

L'organisation syndicale aurait voulu une négociation globale débouchant sur un accord national, relayé par des accords locaux, et entend maintenant faire « une campagne d'information nationale » en ce sens.

Selon l'INSEE

L'industrie a perdu 110 000 emplois en 1992

En 1992, selon l'INSEE (1) les effectifs salariés de l'industrie ont diminué de 2,8 %, ce qui correspond à la perte de 110 000 emplois, y compris dans les secteurs qui, l'année dernière, restaient à un niveau satisfaisant, comme les biens d'équipement ménager, l'automobile et le transport terrestre . Dans les biens de consommation, ce n'est jamais que la confirmation d'une baisse qui se poursuit pour la troisième année consécutive.

Mais, fait observer l'INSEE, ces conséquences négatives pour l'emploi doivent être attribuées aux mauvais résultats de 1991, compte tenu des délais d'ajustement. En 1991, l'activité industrielle avait reculé de 0,9 % en volume. En 1992, le taux de croissance a été globalement nul mais aura beaucoup varié en cours d'année. Les exportations et les achats des ménages en biens manufacturés se sont certes développés, mais ils n'ont pas compensé le recul général des commandes liées aux investissements, dont celles de l'industrie elle-même. La dégradation de l'économie mondiale, et surtout l'entrée en récession de l'Allemagne au second semestre, expliquent le phénomène.

(1) *INSEE-Première*, N°259, mai 1993.

Face à la baisse du marché automobile

Peugeot envisage un nouveau plan social en 1994

Un nouveau dispositif de réduction des effectifs devrait être négocié chez Peugeot en 1994, estime Jacques Calvet, PDG du groupe automobile PSA. « Compte tenu de l'environnement général et de l'objectif de gain de productivité de 12 % fixé pour 1993, il est clair que le plan social qui vient d'entrer en application ne sera pas le dernier », a souligné, vendredi 28 mai, M. Calvet lors de la présentation de la Peugeot 306 diesel.

Cette précision du PDG de PSA ne constitue pas une surprise. Le très net recul du marché européen condamne en effet les constructeurs à poursuivre leur politique d'adaptation des effectifs. On voit mal comment Peugeot, qui a accéléré le rythme de ses suppressions d'emplois (2 597 prévues en 1993 dont 1 600 à Sochaux après 1 600 en 1992) comme Citroën (1 629 départs en 1993) ou Renault (2 249) pourront éviter de programmer un plan social l'an prochain.

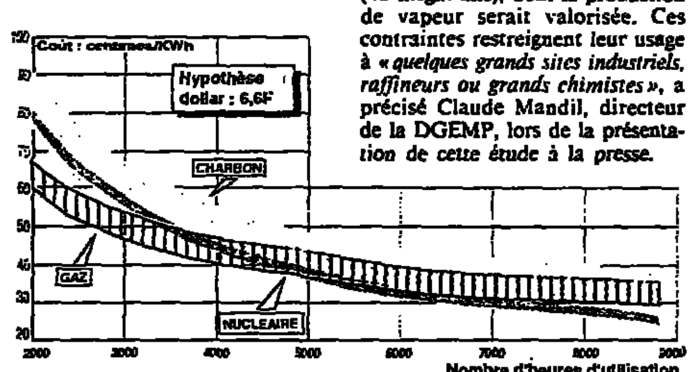
Reste à savoir quelle en sera l'ampleur. En outre, ces mesures risquent de s'étendre non plus essentiellement au personnel de production mais à la « main-d'œuvre indirecte », c'est-à-dire aux services administratifs.

Selon une étude du ministère de l'industrie

Le nucléaire demeure l'énergie la plus compétitive

Si l'on devait décider aujourd'hui, en France, de la construction d'une centrale électrique qui soit opérationnelle en 2003 et qui fonctionne plus de six mille heures par an (c'est-à-dire environ 70 % du temps), une centrale nucléaire serait la plus rentable.

L'édition 1993 de l'étude sur *les Coûts de référence de la production d'électricité en France*, publiée mardi 25 mai, par la direction générale de l'énergie et des matières premières du ministère de l'industrie (DGEMP), donne à nouveau l'énergie nucléaire gagnante pour une centrale utilisée de façon intensive. Les calculs ont été effectués pour une installation qui entrerait en service dans dix ans. Selon cette enquête, réalisée tous les trois ans depuis vingt ans, le coût de production d'un kilowatt-heure nucléaire est de 25 centimes environ, contre 30 centimes pour le charbon et le gaz. Ces coûts intègrent les dépenses de recherche et développement, de retraitement des combustibles irradiés, de stockage des déchets ou de démantèlement, ainsi que le coût d'un accident du type Tchernobyl.



En revanche, pour des centrales ne fonctionnant qu'en période de pointe (moins de six mille heures par an), les centrales au charbon et au gaz sont les plus rentables. Si une écotaxe (projet de taxe communautaire pénalisant plus fortement les combustibles riches en carbone) devait grever les énergies, seules les centrales à gaz resteraient en lice.

Pour les « extrêmes pointes », c'est-à-dire pour une utilisation ne dépassant pas plus de quelques centaines d'heures par an, les centrales au fuel seraient alors les plus compétitives.

Dans des cas bien particuliers, les installations de cogénération (c'est-à-dire qui produisent également de la vapeur) s'avèrent les moins coûteuses (17 centimes le kw/h environ). Il devrait s'agir de centrales de forte puissance (40 mégawatts), dont la production de vapeur serait valorisée. Ces contraintes restreignent leur usage à « quelques grands sites industriels, raffineurs ou grands chimistes », a précisé Claude Mandil, directeur de la DGEMP, lors de la présentation de cette étude à la presse.

L'énergie éolienne a aussi été étudiée pour la première fois dans le cadre de cette enquête. Elle fournit une énergie relativement bon marché (28 centimes le kw/h), mais son fonctionnement aléatoire (lié aux variations du vent) la rend difficilement comparable aux autres sources d'énergie.

Pour M. Mandil, la compétitivité du nucléaire français (qui ne se confirme ni en Grande-Bretagne ni aux Etats-Unis) serait à attribuer « aux effets de série considérables dus à la construction de plus de cinquante centrales ».

Un colloque à Mulhouse avec trois cents industriels

GDF en quête de clientèle rurale

Sur le thème « développement économique et protection de l'environnement », Gaz de France a réuni récemment à Mulhouse quelque trois cents industriels et représentants de collectivités locales d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine. Cette opération, qui vise à promouvoir le raccordement des communes rurales au réseau de distribution existant, doit être renouvelée dans une quinzaine de régions.

MULHOUSE

de notre correspondant régional

« Aujourd'hui, je ne peux équiper qu'une vingtaine de communes par an alors que les demandes atteignent le double », déplore Michel Chambolle, directeur de GDF pour l'Alsace. Soumis à la sacro-sainte loi de la rentabilité, les gaziers français ne peuvent accroître leur clientèle sans se garantir, sauf dans certains cas exceptionnels, que les nouveaux investissements seront financièrement avantageux. Aussi la politique conduite jusqu'à présent consiste-t-elle à trouver un utilisateur suffisamment important (en général une entreprise) qui permet de rentabiliser le projet et donc d'équiper la commune où il est installé.

GDF tente d'échapper à cette contrainte du coup par coup en « globalisant la rentabilité ». L'idée est d'élaborer avec les collectivités locales des « schémas directeurs » qui justifient la viabilité du projet non plus au niveau d'une commune mais d'un canton ou d'un département, voire d'une région. Fort de l'expérience réalisée il y a quelques années dans la Sarthe, le président de Gaz de France, Francis Gutmann, croit dur comme fer à cette solution pour viser l'objectif « d'être partout » sans en avoir « l'obligation ». La première pierre du nouvel édifice sera posée en juin prochain sous la forme d'un contrat avec le département du Haut-Rhin.

Les participants à la rencontre de Mulhouse ont apporté de l'eau au moulin de M. Gutmann. Elus locaux et entrepreneurs sont venus témoigner de l'importance de la fourniture de gaz naturel pour l'activité économique dans les petites communes. Dans une région comme l'Alsace soucieuse de la protection de son environnement, les autorités mettent la priorité sur le développement d'un tissu industriel constitué de petites et moyennes entreprises consommatrices d'une énergie propre. Selon eux, le gaz répond à la double préoccupation que sont la lutte contre la pollution de l'air et l'installation d'unités de production de faible dimension afin de préserver le paysage. Un sondage effectué pendant les travaux a révélé que 70 % des industriels présents estimaient que « l'écologie était un phénomène durable » et « étaient prêts à effectuer les investissements nécessaires à la sauvegarde de l'environnement » .

« Un rôle de conseil »

L'intérêt manifesté pour le gaz est d'autant plus grand que GDF s'affiche comme « un partenaire de la réflexion pour un développement plus intelligent et plus intégré ». M. Gutmann a livré les ambitions de son entreprise : « Gaz de France ne peut être qu'un fournisseur d'énergie, il doit remplir en outre un rôle de conseil pour ses clients. » C'est pourquoi l'entreprise offre toute une panoplie de services qui vont du simple bilan thermique à l'audit énergétique complet de site en passant par le contrôle d'émission de polluants.

Conscient que GDF assure avant tout un service public et que, dans ces conditions, il ne peut trop empiéter sur les territoires du privé, son président tient à fixer les limites de son champ d'activités. Afin de ne pas se poser en concurrent des installateurs et des firmes dont la principale fonction est la prestation de services sophistiqués (ingénierie industrielle ou financière, par exemple), il se dit déterminé « à veiller scrupuleusement à l'étanchéité des frontières » entre les deux secteurs. « Mais comme nous ne pouvons pas refuser à nos clients un conseil parce qu'ils ne comprendraient pas une telle attitude, précise-t-il, nous leur indiquerons nos filiales. »

MARCEL SCOTTO

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

S'affirmant fondamentalement attaché au principe du libre-échange

Le Japon apparaît toujours aussi sûr de lui

Partisan du libre-échange, largement excédentaire dans ses échanges commerciaux avec le reste du monde, le Japon refuse l'*« économie contrôlée »* et le *« yen fort »* que les Etats-Unis veulent lui imposer. Il en appelle à l'Europe déprimée et cherche à se recentrer plus activement sur sa région, l'Asie, en plein boom économique.

KYOTO

de notre envoyé spécial

Plongé dans une « récession » qui ferait envie en Europe puisque le chômage n'y représente que 2,3 % de la population active, le Japon reste confiant dans sa puissance économique. *Dans la guerre commerciale qui* l'oppose avec une intensité croissante aux Etats-Unis notamment, l'archipel se présente aujourd'hui comme le plus ardent défenseur des principes du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Pour cela, Tokyo milite activement en *faveur du maintien d'un système* multilatéral de libre-échange et d'une conclusion rapide des négociations de l'Uruguay Round. Les Anglo-Saxons voient dans ce plaidoyer nippon – celui d'un pays où de nombreux marchés, et pas seulement celui du riz, restent très protégés – un surprenant paradoxe. Mais au-delà de ses conflits avec les vieilles puissances industrielles que sont l'Amérique du Nord et l'Europe, le Japon, pour rebondir, compte tirer parti d'une insertion accrue dans sa région, l'Asie de l'Est, la zone du monde où le dynamisme économique est le plus grand.

Ces quelques observations, retirées des débats menés entre responsables économiques et politiques européens et japonais dans le cadre de la troisième conférence Japon-Europe organisée par l'Institut Aspen (1), qui a eu lieu du 19 au 22 mai à Kyoto, éclairent le contexte dans lequel va se tenir, début juillet, à Tokyo la réunion des chefs d'Etat et de gouvernements des sept grands pays industriels, le G7. Le pays hôte, le Japon, traverse peut-être, comme l'Europe, une *« crise d'identité »*, selon la formule de l'un des participants, il n'en reste pas moins assuré de son avenir économique. Et il compte bien, dans les négociations commerciales, faire preuve de fermeté.

La guerre entre « les deux pays amis »

Le Japon fanatique du libre-échange? Véritable machine à fabriquer des surplus commerciaux, l'économie japonaise est, depuis plusieurs années déjà, la cible de violentes attaques, de la part des Etats-Unis essentiellement. Les statistiques publiées ces derniers jours dans chacun des deux pays traduisent une aggravation du déficit américain en même temps qu'une explosion des excédents nippons. Les difficultés politiques intérieure de Bill Clinton *n'ont fait qu'exacerber les tensions.* Au cours de l'année budgétaire 1992 (1er avril 1992 au 31 mars 1993), le Japon a dégagé un surplus commercial record, de 136 milliards de dollars (750 milliards de francs), représentant plus de 3 % du PNB nippon. Plus de 40 % de cet excédent provient des Etats-Unis. Une situation désormais insupportable pour Washington. Entre les deux pays « amis », c'est donc la guerre. Le Japon aimerait prendre à témoin les Européens, oubliant parfois qu'avec les pays de la Communauté le problème est à peu près le même.

De fait, les mécanismes que l'administration américaine envisage de proposer pour obtenir en trois ans une réduction de moitié du surplus commercial nippon provoquent – c'est le moins qu'on puisse dire – une vive irritation chez les responsables japonais. Washington souhaiterait ainsi imposer au Japon des *objectifs chiffrés d'importations de* produits américains, des obligations d'achats quantifiés établis éventuellement sur une base volontaire. Les conseillers de Bill Clinton veulent s'inspirer d'un précédent : l'exemple des semi-conducteurs, un secteur dans lequel un accord entre les deux pays réservait 20 % du marché intérieur nippon aux constructeurs des Etats-Unis.

Ces propositions, qui n'auraient pas encore été formellement transmises à l'administration japonaise, sont de toute façon considérées comme *« inacceptables »* aussi bien par le gouvernement que par les industriels. *« C'est le marché libre qui doit décider et non des obligations administrativement imposées »*, affirment les uns et les autres. Tokyo est bien déterminé à s'opposer à ce qu'on lui impose une *« économie contrôlée »* ou un *« commerce géré »* (*« managed trade »*). Il invoque pour cela les grands principes du GATT. Le libre-échange est toujours l'arme des plus puissants. Ce fut celle des *Etats-Unis en leur temps, c'est celle* du Japon aujourd'hui.

La vénération qu'affichent les Japonais à l'égard des lois du marché ne concerne pas celui des changes. Le forte appréciation du yen vis-à-vis du dollar mais aussi des devises européennes, depuis quelques semaines, *est ici une autre source d'inquiétude.* Pour Tokyo, cette nouvelle hausse du yen n'est pas le produit d'un *« pur phénomène de marché »*, reflétant naturellement la confrontation de l'offre et de la demande ou l'évolution des « fondamentaux économiques ». Elle apparaît surtout comme le fruit d'une volonté américaine depuis que quelques propos venus de Washington ont alimenté l'idée selon laquelle une revalorisation du yen serait un bon moyen pour réduire le gigantesque surplus japonais.

Officiellement, Tokyo ne critique pas tant le mouvement de hausse du yen que sa brutalité : le dollar est passé en quelques semaines de 125 à 107 yens. Le billet vert pourrait atteindre, selon certains, les 100 yens. On reparle – comme aux lendemains des accords monétaires du Plaza de 1985 – de l'introduction d'un « nouveau yen » qui vaudrait alors un dollar.

Quel symbole serait cette parité de 1 yen pour 1 dollar! Pour l'instant, les exportateurs japonais d'automobiles ou de produits électroniques – ceux présents à Kyoto, notamment – s'inquiètent du brusque renchérissement de leurs produits sur le marché mondial. Le gouvernement craint deux choses de ce nouvel *« endaka »* (la hausse du yen) : qu'il ne favorise pas la résorption des excédents com*merciaux et, pis, qu'il n'étouffe la* reprise tant attendue. La Banque du Japon, aidée par la Réserve fédérale américaine, tente bien de freiner la hausse en intervenant de façon répétée, les officiels nippons en multipliant les déclarations. En vain.

Premier créancier du monde

La hausse du yen, même brutale, en favorisant une baisse des prix des produits importés et des taux d'intérêt, devrait, en définitive, se révéler positive pour l'économie japonaise. Personne n'en disconvient ici.

Mais la revalorisation du yen devrait aussi renforcer les actifs détenus par le pays à l'étranger. Le ministère des finances vient de rappeler fort opportunément à ceux qui parlaient il y a encore peu de temps des faiblesses prétendues de l'archipel que le Japon reste en 1992, et pour la seconde année consécutive, le premier créancier net du monde. Avec des investissements à l'étranger toujours en hausse (même si leur rythme s'est à nouveau ralenti), le patrimoine total du pays s'est encore gonflé de 34 % l'an dernier, atteignant à la fin de 1992 le total de 514 milliards de dollars, loin devant celui des Allemands (334 milliards). Pauvre Japon!

Face aux ennuis qu'il rencontre avec ses grands « amis », Américains et Européens, le Japon trouve quelque réconfort auprès de ses voisins, ceux de l'Asie de l'Est et la Chine. Industriels et financiers de l'archipel sont – les débats de Kyoto en témoignent à nouveau – de plus en plus attirés par cette vaste zone de forte croissance. *« La hausse du yen nous incite à réviser notre politique et à envisager une accélération de nos investissements en Asie et en Chine »*, expliquait l'un des participants. M. Takeshita, l'ancien premier minis*tre japonais, avait d'ailleurs* souligné le dynamisme de la région en indiquant que si l'on extrapolait pour l'avenir les rythmes de croissance des années 1987-1991, *« le produit national brut de l'Asie de l'Est (Japon compris) dépasserait celui de l'Amérique du Nord en 2003 et celui de l'Europe de l'Ouest en 2011 ».*

Fidèle à ses convictions « libérales », le Japon se défend de vouloir constituer un quelconque bloc commercial dans la région, une sorte de pendant à la CEE et au NAFTA (Accord de libre-échange d'Amérique du Nord). Tokyo se veut plutôt partisan d'un *« régionalisme ouvert »*, selon le terme d'un expert européen. Et il est vrai que le pays n'a aucun accord commercial préférentiel avec ses voisins, qu'il ne participe directement à aucune organisation d'intégration économique régionale. Certains observateurs ne sont pas loin de penser, néanmoins, que le Japon est en train de créer un bloc économique, notamment à travers ses aides financières et les investissements directs massifs de ses entreprises. Une création qui se fait un peu de la même manière que le Japon gère son économie : par le moyen de politiques implicites, indirectes et invisibles. Face aux marchés occidentaux déprimés, Tokyo sait en tout cas qu'il a autour de lui quelque 600 millions de personnes avides de consommer.

A quelques semaines du sommet de Tokyo, le mini sommet de Kyoto confirme bien que, malgré le ralentissement économique dont souffre le Japon depuis deux ans, le pays qui *recevra le G7 dans quelques* semaines dispose encore de beaux atouts, avec ses surplus commerciaux et son patrimoine industriel et financier. Le dynamisme et les capacités de croissance de ses voisins immédiats, l'Asie de l'Est et la Chine, renforcent encore la puissance du Japon qui trouve là sans doute son espoir le plus prometteur.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) Filiale de l'Aspen Institute américain (du nom de la ville d'Aspen, dans le Colorado, où siège l'institution), l'institut Aspen France est un club de réflexion indépendant qui réunit régulièrement des responsables économiques et politiques du monde entier pour débattre des grands thèmes de l'actualité internationale.

INDICATEURS

JAPON

• **Production industrielle : – 2,2 % en avril.** – Après deux mois de hausse, le niveau de la production industrielle du Japon, indicateur clé de la santé de l'archipel, a de nouveau diminué en avril, reculant de 2,2 % sur mars. Par rapport à avril 1992, le *recul est de 3,8 %.*

• **Mises en chantier de logements : + 1,1 % en avril.** – Les mises en chantier de logements ont augmenté de 1,1 % au Japon en avril par rapport à avril 1992, soit la onzième hausse mensuelle consécutive en glissement annuel. La hausse d'avril est nettement inférieure au bond effectué en mars (+ 9,2 %).

Malgré le souhait des Européens

Le MITI refuserait de renégocier l'accord avec la CEE sur l'automobile

Le Japon refuserait de renégocier l'accord automobile conclu avec la CEE, concernant les importations d'automobiles japonaises en Europe, en 1993. Cette position a été rendue publique vendredi dernier à Bruxelles par Noburu Hatakeyama, vice-ministre au ministère du commerce international et de l'industrie (MITI).

Cet accord avait pris pour hypothèse une baisse du marché automobile de 6,5 % en 1993. Il avait suscité la colère des constructeurs *automobiles européens. Martin* Bangemann, commissaire européen à l'industrie, avait alors déclaré que si la dégradation du marché était effectivement plus importante, l'accord pourrait être renégocié. Or le marché automobile a baissé de 18,4 % en Europe durant les quatre premiers mois de l'année. Conséquence : à une lettre du ministre français de l'industrie, Gérard Longuet, M. Bangemann aurait effectivement répondu, vendredi 21 mai, qu'il s'attendait à une renégociation de l'accord en juillet. Mais ses homologues du MITI ne semblent pas être sur la même longueur d'onde.

Affecté par son endettement et ses pertes

Ferruzzi ouvre son capital et se recentre sur l'agroalimentaire

La famille Ferruzzi perdra-t-elle le contrôle de son groupe, fondé en 1945 et classé au deuxième rang des firmes privées italiennes derrière Fiat ? Les spéculations vont bon train à la Bourse de Milan après la présentation de très mauvais résultats (une perte de 5,6 milliards de francs) qui obligent à faire entrer de nouveaux actionnaires dans le capital du groupe et à recentrer les activités sur l'agroalimentaire (le Monde daté 30-31 mai).

D'ici la mi-juin, les conseils d'administration de la Ferruzzi-Finanziaria (Ferfin) et de Montedison, société qu'elle contrôle, se réuniront pour arrêter de nombreuses décisions, sur l'ouverture du capital, une restructuration du groupe, et la présentation d'un plan de cession d'actifs.

Le banquier d'affaires Sergio Cragnotti, ami de la famille ayant travaillé pour elle auparavant, pourrait servir d'intermédiaire dans les négociations sur l'arrivée de nouveaux actionnaires. A cette occasion, la structure du groupe pourrait être simplifiée avec la fusion de Ferfin et de Montedison, comme semble l'anticiper le marché milanais en rapprochant les cours de ces deux valeurs.

La *Bourse milanaise* a *joué* aussi, lundi 31 mai, les futures cessions en provoquant une hausse des cours des sociétés Treno (propriétaire de terrains et de champs de courses), d'Isvim (société immobilière) et de Calcestruzzi (béton prêt à l'emploi).

Ces ventes devraient s'ajouter aux accords de partenariat dans la chimie (le plastique avec Shell) et vraisemblablement la chimie fine (Ausimont) avec un autre partenaire. L'objectif est de réduire l'endettement de Ferfin, qui s'élève à *15 123* milliards de lires (55 milliards de francs), soit presque autant que son chiffre d'affaires (19 900 milliards de lires).

D. G.

□ **Russie : la barre des 1 000 roubles pour un dollar a été franchie.** – Le rouble a enregistré une forte baisse sur le marché interbancaire de Moscou, lundi 31 mai, franchissant pour la première fois le seuil psychologique des 1 000 roubles pour un dollar, à 1 024 roubles pour un dollar, contre 994 roubles jeudi 27. La baisse du rouble s'était fortement accélérée depuis l'automne dernier, et seules les interventions de la banque centrale russe avaient jusqu'ici permis une chute au-dessous de la barre des *1 000 roubles. Au marché noir, le* rouble était coté lundi environ 1 200 roubles pour un dollar.

Une « contre-performance » du secteur agricole

Le PIB au Maroc a chuté de 3,5 % l'an passé

Autant *1991* avait été une année exceptionnelle pour l'économie marocaine, avec une progression du produit intérieur brut (PIB) de 5,1 %, autant 1992 se sera révélée décevante. L'an passé, en effet, le PIB a baissé de 3,5 % en monnaie constante, selon le Centre marocain *de conjoncture (CMC). Dans un Bilan économique et social* de 1992, présenté en début de semaine à la presse par son président, Habib El Malki, le CMC estime que cette *« contre-performance »* vient largement du secteur agricole, en raison de la sécheresse qu'a subie le Maroc fin 1991 et début 1992.

La céréaliculture, principale branche de l'agriculture, a ainsi vu le tonnage de sa récolte chuter de 66 % en 1992 par rapport à 1991 (29 millions de quintaux contre 85 millions). Enfin, évoquant les perspectives pour 1993, le CMC table sur un taux de croissance du PIB en termes réels de l'ordre de 2,4 %, ce qui ne permettrait pas encore de retrouver le niveau de production de 1991. Le CMC s'attend par ailleurs à une légère reprise de l'inflation (7,2 %) et du taux de chômage urbain (17,6 %) en raison d'un mouvement migratoire de ruraux vers les villes consécutif à la sécheresse.

La réunion interministérielle de l'OCDE

Les perspectives de croissance revues en forte baisse

Les ministres des finances des pays *industrialisés de l'OCDE se* rencontreront, mercredi 2 et jeudi 3 juin, au château de la Muette, à Paris, pour confronter leurs politiques économiques, réviser leurs prévisions de croissance et examiner les travaux menés par le secrétariat de l'organisation sur le *chômage et l'emploi.*

Les prévisions de croissance publiées à la fin de l'année dernière avaient été fortement revues à la baisse au cours d'une réunion dite de « perspectives à court terme » qui s'était tenue les 10 et 11 mai. Le taux de croissance de 1,9 % prévu en décembre 1992 pour l'ensemble des pays industrialisés en 1993 avait été ramené à 1,5 %. Mais la révision la plus importante avait concerné les pays européens, revenus de + 1,2 % à + 0,1 %. Ce sont ces perspectives *déjà bien grises que les ministres* des finances de l'OCDE vont discuter et à nouveau rectifier.

Les plus fortes corrections concerneront l'Allemagne, qui devrait passer d'un recul de 1,1 % du PIB à – 1,5 % mais aussi les Etats-Unis (de + 3,3 % à + 2,7 %) et la France (de 0 % à – 0,5 %). Seul le Japon verrait ses perspectives relevées : de + 0,8 % à + 1 %. Tous comptes faits, la croissance de l'ensemble des pays industrialisés, déjà ramenée de 1,9 % à 1,5 %, passera à 1 %, ce qui correspond à un rythme réduit de moitié par rapport à la fin de l'année dernière. La correction serait encore plus forte pour l'Europe, qui passerait d'une croissance du PIB de + 1,2 % à un recul absolu d'environ 0,3 %.

FINANCES

Plus de 247 millions de francs de bénéfices

La Société des Bourses françaises a réalisé une excellente année 1992

Si la Bourse de Paris n'affiche pas une santé étincelante, la Société des Bourses françaises (SBF), son organe de tutelle, se porte comme un charme. Elle avait triplé ses bénéfices entre 1990 et 1991 (de 30 à 91 millions de francs) et vient encore de les multiplier par 2,4 entre 1991 et l'an dernier. Elle affiche ainsi en 1992 un résultat net de 247,9 millions de francs, qui lui permet d'apurer en totalité un report déficitaire de 221,6 millions de francs. Ses fonds propres atteignent 1,044 milliard de francs, dont 150 millions pour risques bancaires généraux.

La SBF explique ses performances notamment par l'extériorisation de plus-values de cession, pour 101,8 millions de francs, et par le haut niveau des taux d'intérêt qui lui *ont permis de* dégager 103,6 millions de résultats financiers. Afin de rassurer ses clients et actionnaires, la SBF indique que les commissions perçues ont pourtant diminué de 6 % d'une année à l'autre. *« Ayant rétabli complètement sa situation financière, la SBF... est en mesure de concourir avec efficience aux opérations de privatisation tout en poursuivant sa politique de réduction des coûts de place »*, ajoute un communiqué.

Forte d'une santé retrouvée, la Société des Bourses françaises pourrait également rembourser les avances faites par ses actionnaires en 1988. Entre octobre 1987 et juin 1988, l'ex-chambre syndicale des agents de change avait alors perdu sur fond de scandale 613 millions de francs, l'essentiel de son fonds de garantie, en spéculant sur les marchés à terme de taux d'intérêt (Matif). L'organisme avait été ensuite recapitalisé par les sociétés de Bourse, les grandes banques et les compagnies d'assurances. Une partie des sommes apportées ne constituaient que des avances (pour plus de 200 millions de francs). Elles pourraient être remboursées en quasi-totalité.

hange

r de lui

perspectives de croissance revues en forte baisse

Société des Bourses françaises

une excellente année

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Le quarante-sixième congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux à Berlin

La presse écrite cherche des solutions à la crise

L'érosion des ventes et la récession publicitaire contraignent les éditeurs de journaux, qui se sont réunis en congrès à Berlin du 24 au 26 mai, à trouver des solutions à la crise qu'ils connaissent. Les remèdes vont de la diversification dans les médias électroniques à un enrichissement rédactionnel propre à séduire de nouveaux lecteurs.

BERLIN

de notre envoyé spécial

La presse écrite n'est pas atteinte d'une fièvre passagère mais d'un mal profond. *« Le patient est très malade »*, notait Timothy Balding, directeur général de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ, qui regroupe plus de quinze mille titres paraissant dans quelques soixante-dix-huit pays), en préambule aux échanges du quarante-sixième congrès mondial de la fédération, qui avait lieu à Berlin du 24 au 26 mai .

L'an dernier, l'état du malade n'a fait qu'empirer. Selon la dernière étude de la FIEJ, intitulée *Tendances mondiales de la presse* et portant sur l'année 1992, la diffusion planétairedes journaux s'est stabilisée par rapport à l'année précédente mais l'examen des disparités géographiques est moins encourageant. Les pays qui tinrent longtemps la corde en matière de presse écrite enregistrent des reculs sensibles de leur diffusion. Ainsi, Aux Etats-Unis, la presse écrite a accusé une baisse de sa diffusion de 2,6 %; recul également de 1,1 % au Japon, 9,5 % en Australie, tandis qu'en Russie, pays cité pour la première fois dans cette étude, la chute est encore plus spectaculaire :- 45,6 %. Seul le Vieux Continent semble échapper à la maladie. La détérioration de la diffusion de ses journaux paraît être enrayée puisqu'il s'y vend 76,6 millions d'exemplaires quotidiens en moyenne, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 1991. Mais cette apparente bonne santé européenne cache des zones à risque. Alors que la presse écrite affiche des progressions parfois fulgurantes en Allemagne, en Espagne, au Danemark, au Luxembourg ou en Italie – entre 4 % et 10 % de hausse –, la France et la Grande-Bretagne s'enfoncent dans la déprime, la diffusion de leurs journaux se dégradant respectivement de 1,8 % et 1,2 %.

Nouvelles technologies

Ce tableau, déjà terne, est un peu plus assombri par l'effondrement des recettes publicitaires. Mondialement, la récession semble marquer le pas, mais les Etats-Unis et l'Europe affichent pourtant un nouveau recul des investissements publicitaire dans leurs journaux, de l'ordre de 2,6 %, dont tire profit la télévision. De ce côté de l'Atlantique, la France, l'Espagne et les Pays-Bas sont les pays les plus mal lotis. Toutefois, en dépit de la douche froide de chiffres qui leur a été assenée, les éditeurs présents à Berlin ont tenté de recenser les remèdes qui pourraient donner un regain de vie à leurs journaux. Tout en sachant qu'il n'existe pas de potion miracle.

Le constat est simple. Autrefois seuls vecteurs de l'information, les journaux ont aujourd'hui fort à faire avec leurs concurrents qu'ils se nomment télévision, câble, magazine ou micro-ordinateur. *« La génération nouvelle est marquée par la télévision et par le micro-ordinateur. Les jeunes d'aujourd'hui abandonnent le journal sans aucune culpabilité*, fait remarquer Donald E. Newhouse, président du groupe américain Advance Publications House, versé à la fois dans la presse écrite (*The Cleveland Plain Dealer*) et dans l'édition (Random House). *Il faut donc que nous décidions d'investir dans ces nouvelles technologies, ou que nous adaptions nos journaux à notre clientèle. »*

Les nouvelles technologies représentent pour certains éditeurs la cure de jouvence nécessaire à la presse écrite . Pour Catleen Black, présidente de la puissante Newspapers Association of America (NAA, qui représente 1 350 quotidiens américains), elles sont devenues une ardente obligation, compte tenu des appétits qui s'aiguisent du côté des télévisions mais aussi des compagnies téléphoniques, *« qui entreront bientôt dans le champ de l'information, si nous ne bougeons pas »*. *« La compétition avec nos rivaux s'est accrue, que ce soit pour gagner des lecteurs ou des annonceurs*, affirme-t-elle. *Les gens ont tout simplement davantage de choix qu'auparavant. Si nous voulons continuer à vivre et à attirer le lecteur, nous devons nous intéresser aux médias électroniques, introduire des services d'informations par téléphone, des éditions par télécopie mais aussi des pages ciblées. Quant aux annonceurs, ils sont souvent rebutés par la complexité d'utilisation des journaux, leur format différent, la lourdeur de la facturation. »* Pour regagner de jeunes lecteurs, plus de sept cents journaux membres de la NAA ont établi des liens avec des écoles tandis qu'une centaine d'éditeurs se sont groupés afin d'explorer les possibilités des médias électroniques. Enfin, la NAA a décidé de mettre sur pied un réseau national permettant aux annonceurs d'utiliser plus facilement un grand nombre de journaux (*« une commande, une facture »*). *« Nous devons rattraper notre part de marché publicitaire de 1980, qui était de 31 % contre 23 % actuellement. Cet écart représente dix milliards de dollars »*, souligne Mme Black, dont l'association lancera en 1994 une grande campagne de promotion multimédias en faveur de la presse écrite.

Plusieurs quotidiens expérimentent déjà les voies des concurrents de l'écrit. C'est le cas de Axel Springer Verlag, l'un des plus puissants groupes d'édition allemand (*Die Welt, Bild Zeitung*, etc.) qui est entré dans le capital de Sat 1 et d'une télévision sportive DSF. Mais à côté de ce « compagnonnage » classique, d'autres journaux comme le quotidien mexicain *El Norte* ont choisi de se lancer dans les médias électroniques. *« Nous sommes obnubilés par l'idée que l'information doit forcément transiter par l'encre et le papier, alors qu'il y a d'autres moyens de donner des informations à des clientèles ciblées »*, justifie Alejandro Junco de la Vega, directeur général de ce journal diffusé à 146 000 exemplaires. Trois cent cinquante consoles installées au siège du journal, à Monterrey, délivrent des informations boursières et financières mais aussi des bilans historiques et chronologiques des entreprises, à quelques trois mille abonnés, équipés de micro-ordinateurs, qui paient ce service mensuel 500 dollars (2 750 francs). Mais le fait *« d'avoir élargi sa vision des technologies »* n'empêche pas *El Norte* de s'efforcer de rénover ses pages. Car si les éditeurs entendent parfois la voix de sirène des nouvelles technologies, c'est sur leurs journaux qu'ils concentrent leurs efforts.

Développer l'interactivité

« Relever le défi de la concurrence, c'est d'abord relever le défi de l'éditorial », font remarquer plusieurs éditeurs. *« Le temps de la consommation médiatique ne s'accroît pas parallèlement à celui du temps de loisirs »*, regrette Günter Wille, président du directoire d'Axel Springer Verlag, pour lequel *« la qualité de l'éditorial reste l'atout du journal »*. Donald E. Newhouse a rénové les pages de son *Cleveland Plain Dealer* (400 000 exemplaires) en étudiant les remarques de ses lecteurs mais aussi de ses non-lecteurs. Son journal a développé ses éditions, ouvert trois nouveaux bureaux, embauché soixante reporters et « localiers », et créé des suppléments pour les lectrices (« Everywoman ») et pour les jeunes (« Next »). Le quotidien italien *Il sole-24 Ore* a, quant à lui, développé sa diffusion et son influence en troquant quasiment insensiblement son rang de quotidien économique et financier pour celui de journal intégrant de plus en plus culture, loisirs et pages pour les jeunes. Dans la région britannique du Kent, au *Kent Messenger*, quotidien phare d'un groupe qui comporte en plus six hebdomadaires et des journaux gratuits, la diffusion a augmenté de 14,8 % en un an. *« Cette hausse a équilibré les pertes de recettes publicitaires »*, assure Edwin Boorman, président du groupe. *« Nous avons developpé la communication interne, développé la promotion du journal et du groupe à la télévision et sur les bus locaux, ainsi que les liens avec les lecteurs : le journal de demain est celui dont la porte est ouverte. »*

Plusieurs titres ont foi dans cette interactivité avec leur lectorat. Pour François-Régis Hutin, patron du premier quotidien français, *Ouest-France*, le succès de son journal s'explique par une *« communauté de valeurs »* relayées par la confiance établie entre le lectorat et le journal, mais aussi par un dialogue constant que facilite le « maillage » des divers réseaux (journalistes, porteurs-vendeurs, responsables de la promotion et des ventes, etc.) Au quotidien mexicain *El Norte*, chaque responsable de département (« sport », « culture », « économie », etc.) peut consulter un comité de douze experts capables de l'informer et de l'éclairer sur les sujets.

Les méthodes choisies sont parfois plus tranchantes. A l'*Evening News* de Edimbourg, Stuart Gartner et Terry Quinn ont complètement renové la présentation du journal et sa ligne éditoriale en prenant parti pour des campagnes locales (au profit d'un hôpital pour enfants, par exemple), en n'hésitant pas à rudoyer le personnel politique local et à renouveler la moitié de la rédaction, dont les plus anciens ont dû céder la place à de *« jeunes journalistes motivés et ambitieux »* ... Le quotidien, qui dépend du groupe de presse régional le plus important de Grande-Bretagne, Thomson Regional Newspapers, a gagné 1 % de diffusion *« mais dans un secteur en pleine récession »*. *« Plutôt qu'un baiser, nous avons donné un coup de pied à la Belle au Bois dormant »*, dit Terry Quinn. Potion miracle ou remède de cheval, tout semble bon aux quotidiens pour sortir de la crise.

YVES-MARIE LABÉ

□ **Le ministre de la santé propose de reverser à la presse *« une partie »* des taxes sur le tabac.** – Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, à proposé, *lundi 31 mai*, lors du « Club de la presse » sur Europe 1, qu' *« une partie »* des taxes prélevées par l'État sur le tabac soit reversée à la presse *« à condition qu'elle fasse de l'éducation pour la santé »*. *« Je pense que c'est une des solutions intelligentes, plutôt que de se battre pour savoir si oui ou non on doit continuer à faire de la publicité pour le tabac »*, a ajouté M. Douste-Blazy. Le ministre s'est dit *« prêt à parler »* de sa proposition avec Nicolas Sarkozy, ministre du budget, et avec Edouard Balladur, le premier ministre

Nouveau rapprochement entre la télévision et le football

TF 1 entre dans le capital de l'Olympique de Marseille

TF 1 fera partie des annonceurs internationaux qui vont détenir un tiers du capital de l'Olympique de Marseille, a annoncé le président du club, Bernard Tapie. La chaîne ne devrait toutefois détenir qu'une fraction très minime de l'OM, sans doute moins du dixième de la part dévolue à ces annonceurs.

Pour limité financièrement qu'il soit, l'engagement de la première chaîne française auprès du premier club français confirme une logique qui pousse à la symbiose entre ballon rond et petit écran. Canal Plus investit dans le PSG, TF 1 soutient l'OM, tout en exploitant en commun la chaîne Eurosport. Les deux médias éprouvent le besoin de s'assurer la qualité et l'approvisionnement à moyen terme d'une matière rare et chère – le football quand il *est pratiqué à un haut niveau*, – en soutenant les compétitions (*le Monde* daté 24-25 mai). Elles versent des sommes toujours plus élevées, pour les retransmissions, aux fédérations ou aux clubs (60 millions de francs versés par TF 1 à l'UEFA), dont la rentabilité dépend de l'audience. Et elles attachent leur image à celle d'une équipe. Les performances récentes de l'OM ont sans doute encouragé TF 1 à sauter le pas. Car l'OM *n'est plus seulement l'équipe d'une* ville mais l'emblème de tout le football français, que peut soutenir sans grand risque la « chaîne des familles ».

Bernard Tapie, qui fut actionnaire de TF 1 lors de sa privatisation, avait déjà fait la démonstration de son intérêt pour la télévision, et TF 1 lui a toujours ouvert largement ses portes. Les grands clubs d'aujourd'hui ne peuvent plus vivre sans la télévision et ses retombées, ce que confirme la présence de Silvio Berlusconi à la tête du Milan AC.

M. C. I.

□ **Silvio Berlusconi interrogé comme témoin sur l'attribution de fréquences de télévision.** – Silvio Berlusconi, président du groupe Fininvest, a été entendu comme témoin, lundi 31 mai, par le parquet de Rome dans le cadre d'une *enquête judiciaire sur l'attribution* des fréquences de télévision. La justice italienne souhaite savoir si, à cette occasion, des pots-de-vin ont été distribués à des fonctionnaires du ministère des postes et de la société publique des services téléphoniques ASST. L'enquête menée par le procureur adjoint de la République de Rome, Maria Cordova, a donné lieu à l'incarcération *à titre préventif de deux* fonctionnaires accusés de concussion.

CORRESPONDANCE

Reality inceste

Après la diffusion, jeudi soir 27 mai de l'émission « Mea culpa » sur TF 1, consacrée au viol d'une fillette de douze ans par son père, nous avons reçu d'un téléspectateur, M. Pierre Beckouche, la lettre suivante :

A la suite du récit des faits par la fillette, la famille et les gens du village ont apporté leur vision des faits en invoquant la responsabilité de la fillette. Sous le ton du bon sens populaire ils ont montré une incroyable carence. Heureusement que des psychologues parisiennes ont, ensuite, rappelé qu'il s'agissait bel et bien d'un crime. On est passé à deux doigts d'une seconde exécution, publique celle-là, de la victime.

Mais voilà. La majorité des téléspectateurs ont-ils été, comme on l'espère, sensibles au vocabulaire parisien de nos psychologues, ou bien ont-ils été plutôt bercés par la connivence délétère mais communicative des « gens du village » ? La télévision doit-elle se permettre un tel risque? Ne devrait-elle pas s'en tenir au témoignage des victimes et éviter de placer les téléspectateurs dans une position abusive de juges?

VIE DES ENTREPRISES

Malgré la cession d'Alcatel Italia

Le bénéfice de Fiat est divisé par deux en un an

Mal préparé à un retournement conjoncturel drastique, et malgré le ballon d'oxygène dû à la dévaluation de la lire et à la cession de 25 % d'Alcatel Italia, le groupe Fiat a subi de plein fouet les effets de la récession et de l'effondrement du marché automobile, en 1992. Son bénéfice net consolidé et son dividende ont été divisés par deux en un an.

Comme le président et propriétaire de Fiat, Giovanni Agnelli, l'avait laissé prévoir il y a quelques semaines (*le Monde* du 11 mai), le bénéfice net consolidé du groupe est tombé à 551 milliards de lires (2 milliards de francs) contre 1 114 milliards de lires un an plus tôt. Un chiffre particulièrement bas puisqu'il intègre les bénéfices de la vente des 25 % d'Alcatel Italia, pour 860 milliards de lires. Ces chiffres ont été communiqués lundi 31 mai à l'issue du conseil d'administration.

L'automobile est la principale responsable de cette baisse de performance. Cette activité reste néanmoins légèrement bénéficiaire, avec un profit de 16 milliards de lires contre 415 milliards un an plus tôt. Le dividende est pour sa part tombé à 100 lires par action ordinaire et préférentielle contre 230 en 1991. Les détenteurs d'actions d'épargne percevront 130 lires contre 260 en 1991.

En 1992, Fiat a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 59 106 milliards de lires, en légère progression de 4,6 % en raison de l'intégration de Ford New Holland, sa filiale de Londres spécialisée dans le machinisme agricole. A périmètre constant, le chiffre d'affaires aurait été quasi stationnaire. Celui de Fiat Auto a régressé de 7 %, s'établissant à 25 506 milliards de lires. La part de marché de Fiat a continué de se dégrader, s'établissant à 11,9 % en Europe et 45 % en Italie. Aux difficultés conjoncturelles particulièrement fortes en Italie (les immatriculations y ont baissé de 10 % en 1992), se sont ajoutées pour Fiat des difficultés dues au non-renouvellement de sa gamme. La chute a été encore plus rude pour les poids lourds. Le chiffre d'affaires d'Iveco a baissé de 3,3 % en 1992, et les pertes s'établissent à 122 milliards de lires. Dans le machinisme agricole (New Holland), les pertes ont atteint 427 milliards de lires.

Les investissements du groupe ont progressé de 27,5 % à 8 526 milliards de lires (14,4 % de son chiffre d'affaires contre 11,8 % en 1991). Mais les investissements pour la recherche et le développement industriel ont été pratiquement identiques, s'établissant à 2 600 milliards de lires.

Au 31 décembre 1992, les dettes du groupe avaient fait un bond à 3 849 milliards de lires contre 270 milliards à fin 1991. Devant ses actionnaires, M. Agnelli a estimé que l'année 1993 serait *« encore une année très critique »*. *« L'amélioration de la situation économique sera donc très graduelle »*, a-t-il ajouté.

Une recapitalisation de 1 milliard de francs

Le Comptoir des entrepreneurs aura encore besoin de l'aide de ses actionnaires et de l'Etat

Réunis en assemblée générale vendredi 28 mai, les actionnaires du Comptoir des entrepreneurs (CDE) ont approuvé les comptes de l'exercice 1992 et les conditions d'une recapitalisation de 1 milliard de francs mise sur pied avec difficulté par les pouvoirs publics. Elle se décompose sous la forme d'une augmentation de capital de 800 millions de francs et d'une émission de deux cents millions de titres subordonnés. Ces fonds propres permettent d'effacer le 1,046 milliard de francs de pertes de 1992 et, plus encore, donnent au CDE un véritable tour de table.

Des actionnaires de référence avaient fait cruellement défaut à l'institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier quand elle s'était retrouvée en cessation de paiement en février. En tout cas, à l'issue de l'opération, les AGF posséderont 29,7 % du capital du Comptoir, et le Crédit foncier de France, 11,5 %. Parallèlement, une émission d'obligations convertibles en actions pour un montant de 1,23 milliard de francs sera effectuée pour partie sous la garantie de la Banque du Phénix. Elle s'inscrit dans le cadre de la reprise par le Comptoir pour 3,3 milliards d'un portefeuille de plus de 4 milliards de crédits aux promoteurs géré par la Banque du Phénix, filiale des AGF.

Si la pérennité du Comptoir n'est plus directement menacée, sa situation n'en reste pas moins difficile. *« Le refinancement du Comptoir est assuré jusqu'à l'été ; au-delà, il faudra revenir sur les marchés »*, explique François Lemasson, son président depuis le 24 avril. En dépit d'une réduction de moitié des crédits distribués, les besoins de financement du CDE se monteront à environ 20 milliards de francs pour 1993, après 30 milliards en 1991 et plus de 40 milliards en 1992. Face à ses besoins, outre un *« support de place »* de 6,3 milliards de francs d'une durée limitée à six mois – à partir du 15 mars – et une ouverture le 4 mars d'un crédit maximal de 1,663 milliard pour quatre mois par la Caisse des dépôts, M. Lemasson a évoqué deux opérations de titrisation pour un montant total de 3,5 à 4 milliards, et enfin des cessions d'encours pour environ 2 milliards.

Il faudra ensuite revenir sur les marchés : le Comptoir compte sur l'aide de ses actionnaires et de l'Etat. *« Il nous faudra encore des béquilles »*, plaide François Lemasson.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSEAU

□ **Shiseido (cosmétiques) désormais commercialisé dans toute la Communauté européenne.** – Le premier fabricant de cosmétiques japonais Shiseido Co. Ltd. a annoncé, lundi 31 mai, la signature d'un accord de commercialisation avec un distributeur danois, Georg Muller A/S, filiale du groupe norvégien Hafslund Nycomed A/S. Cet accord ouvre à Shiseido un marché estimé à 68 millions de dollars par an. Mais il lui permet, surtout, de compléter son réseau commercial en Europe. *« Grâce à cet accord, Shiseido a établi un réseau de ventes qui s'étend sur les douze pays de la Communauté économique européenne »*, indique un communiqué de la firme japonaise. Shiseido est implanté en Europe depuis 1963.

CAPITAL

□ **Matsushita propriétaire à 100 % de MEC, ex-joint-venture avec Philips.** – Le groupe japonais d'électronique grand public Matsushita a racheté la participation de 35 % que Philips détenait dans Matsushita Electronics Corporation (MEC) pour un montant total de 185 milliards de yens (environ 9 milliards de francs). Fondée au Japon en 1952, spécialisée dans les semi-conducteurs, les tubes cathodiques et l'éclairage, MEC constituait le tout premier lien de coopération entre les deux groupes. L'ex-joint-venture emploie vingt-deux mille personnes et a des filiales au Japon, à Singapour, en Malaisie et aux Etats-Unis. Officiellement justifié par *« la croissance et l'extension géographique des activités de MEC »*, le retrait du géant d'Eindhoven lui permettra surtout de dégonfler un peu son endettement. Les deux groupes conserveront le droit d'échanger des licences dans les domaines d'activité de MEC et poursuivront leur coopération dans plusieurs autres domaines de l'électronique grand public.

CRÉATIONS

□ **Sanyo (électronique) crée une filiale spécialisée dans l'énergie solaire.** – Le constructeur électronique japonais Sanyo Electric Co. Ltd. devait créer, mardi 1er juin, une filiale appelée Sanyo Solar Energy System Co. Ltd., pour répondre à la demande croissante de sources d'énergie préservant l'environnement. Dotée d'un capital de 50 millions de yens (2,4 millions de francs), la future société table sur des ventes annuelles de 300 millions de yens la première année, et de plus de 3 milliards de yens en 1995. La société suivra la conception, la production et la maintenance des systèmes d'énergie solaire.

□ **Création par BTR de deux coentreprises en Chine dans le verre d'emballage.** – Le conglomérat britannique BTR, *via* sa filiale australienne BTR Nylex, va prendre 70 % dans deux producteurs de bouteilles de verre, à Shanghaï et Canton. Les 30 % restants seront contrôlés par les gouvernements locaux des deux villes. BTR va investir environ 270 millions de dollars australiens (1,03 milliard de francs) en trois ans, pour que les deux sociétés doublent leur production de bouteilles, notamment de bière. L'usine de Canton (la Guangdong ACI Glass Company) est le plus important site de fabrication de verre de Chine et fournit des bouteilles aux brasseurs et aux sociétés Coca Cola et PepsiCo. La Shanghaï ACI Glass Company, qui possède six sites à Shanghaï, travaille notamment pour Heineken. BTR, qui occupe la quatrième place mondiale pour la fabrication de verre d'emballage, possède 14 sites de production dans cinq pays et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,1 milliard de dollars australiens par an.

COOPÉRATION

□ **Trois groupes coopératifs s'associent dans une société de commercialisation de beurre et de fromage.** – Le groupe Even de Ploudaniel (Finistère), dont la filière lait représente un chiffre d'affaires consolidé de 1,57 milliard de francs, a rejoint, jeudi 27 mai, la CANA d'Ancenis en Loire-Atlantique (1,2 milliard de francs de produits laitiers) et Coopagri-Bretagne (2,7 milliards de francs en produits laitiers) de Landerneau dans la société de commercialisation Laïta, créée en janvier 1991 et qui assure désormais la commercialisation de 70 000 tonnes de beurre et fromage pour un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs, dont 14 % réalisés à l'exportation. Les trois groupes coopératifs polyvalents associés à parité dans Laïta conservent leur autonomie pour leurs autres secteurs d'activités mais mettent en commun leurs forces commerciales (soixante-dix personnes), ainsi que les opérations marketing, communication, innovation et recherche-développement pour le beurre et le fromage, tant en France qu'à l'étranger. – *(Corresp.)*

RÉSULTAT

□ **IRI annonce une perte de 4 688 milliards de lires en 1992.** – L'Institut pour la reconstruction industrielle (IRI), holding d'Etat et premier groupe italien, a enregistré 4 688 milliards de lires de pertes (17,3 milliards de francs) en 1992 contre 312 milliards de lires de pertes en 1991, selon les chiffres publiés, mercredi 26 mai, par le conseil d'administration. L'endettement du groupe a atteint 73 000 milliards de lires contre 63 300 milliards de lires en 1991. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 83 200 milliards de lires, soit une hausse de 4 %, les investissements à 16 800 milliards de lires (contre 17 300 en 1991). L'emploi se chiffrait à quelque 385 600 salariés, soit une baisse de 22 500 environ.

CRISES

□ **Papeteries de La Couronne : plus de deux cents suppressions d'emplois.** – Premier producteur français d'enveloppes et d'articles de correspondance, les Papeteries de La Couronne, en Charente, ont présenté, mardi 25 mai, un *« plan global d'adaptation et de développement »* prévoyant la suppression de 206 emplois sur un total de 983. Les deux unités charentaises de l'Abaye (540 salariés) et Roullet (383) seront touchées. Les Papeteries de La Couronne ont enregistré une forte chute d'activité en raison de la récession, d'une concurrence accrue et des dévaluations intervenues en Europe. Le volet économique du plan prévoit l'investissement de 45 millions de francs ainsi qu'une augmentation de capital de 60 millions.

□ **Metaleurop (Preussag) : chômage partiel.** – Le groupe Metaleurop (métaux non ferreux) a annoncé, lundi 24 mai, la mise en chômage partiel de plusieurs de ses usines afin de faire face à la surproduction de plomb. La filiale du groupe diversifié allemand Preussag fermera du 15 juin au 15 août ses unités de production de plomb de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) et de Nordenham (Allemagne). La fonderie d'Oker en Allemagne sera également mise en chômage partiel pendant cinq mois. Parallèlement, le groupe a décidé d'entamer *« une démarche »* auprès des autorités communautaires, estimant que les importations d'Europe orientale ont amené les cours du plomb à des niveaux *« historiquement bas »*. Metaleurop a perdu 270 millions de francs et supprimé cinq cents emplois en 1992.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er juin ⬇
Nouveau recul

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de Paris était très nettement orientée à la baisse mardi 1er juin. En retrait de 0,95 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient une heure et demie plus tard un retard de 1,35 %. Peu après la mi-journée, l'indice CAC 40 restait sensiblement à ces niveaux. Aux alentours de 13 heures, le recul moyen des valeurs françaises avoisinait 1,5 %.

Cette semaine écourtée, ramenée à *quatre séances en raison du lundi de Pentecôte débutait plutôt mal*. Les opérateurs relevaient notamment l'absence d'intérêt des investisseurs pour justifier la poursuite du recul du marché après le répit de 0,83 % enregistré vendredi. « On n'attend pas grand chose de cette journée », commentait un opérateur, alors que les perspectives de baisse des taux allemands sont fragiles, les responsables de la Bundesbank s'étant relayés la semaine dernière pour prôner une pause dans la baisse des taux, au vu de la forte croissance de la masse monétaire.

Aux Etats-Unis, la révision en nette baisse de la croissance trimestrielle du produit intérieur brut (+ 0,9 % contre 1,8 % dans la première estimation) n'est pas de bonne augure pour la reprise. On devrait connaître vendredi les chiffres du chômage en mai.

Sur le *marché obligataire*, le notionnel (juin), qui a dégringolé vendredi à 116,84, était stable lundi à 116,88 dans les premiers échanges.

Du coté des valeurs, on notait la reprise de Michelin, après la nette baisse de vendredi (– 5,75 %). Total était également orienté à la hausse alors que Elf-Aquitaine continuait d'abandonner quelques fractions.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	21-5-93	28-5-93
Valeurs franç. à rev. variable	104,2	106,7
Valeurs industrielles	99,5	102,4
Valeurs étrangères	122,6	127,1
Pétroles-Energie	103,9	106,5
Chimie	91,5	91,8
Métallurgie, mécanique	102,5	105,6
Electricité, électronique	97,3	99,1
Bâtiment et matériaux	104,1	110,1
Ind. de consom. non alim.	103,4	104,8
Agroalimentaire	95,4	97,5
Distribution	110,4	112,8
Transports, loisirs, services	100,6	104,3
Assurances	120	122,6
Crédit banque	109,4	111,2
Sicomi	124,3	123,8
Immobilier et foncier	118,3	116,6
Investissement et portefeuille	114	113,9

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 122,15	4 221
Valeurs étrangères	4 241,9	4 397,7

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	594,8	609,2
Valeurs étrangères	573,5	599,5

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	21-5-93	28-5-93
Indice général	506,5	519,1
Produits de base	434,5	447,3
Construction	452,6	478,8
Biens d'équipement	276,7	283
Biens de consom. durables	471,1	477
Biens de consom. non durables	875,8	898,8
Biens de consom. alim.	807,9	823,7
Services	503,7	515,6
Sociétés financières	526	538,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	430,4	433,8
Valeurs industrielles	508,5	521,5

NEW-YORK, 31 mai
Clos

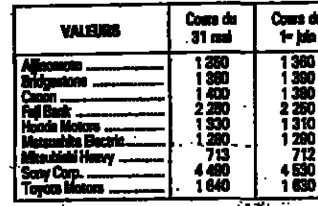
Tous les marchés financiers et boursiers américains ont chômé lundi 31 mai en raison de la célébration du Memorial Day.

LONDRES, 31 mai
Clos

Tous les marchés boursiers et financiers britanniques ont chômé, lundi 31 mai, en raison du Bank Holyday.

TOKYO, 1er juin ⬆ Timide reprise

La Bourse de Tokyo a terminé en *très légère hausse mardi 1er juin à la* faveur de rachats de découverts en fin de journée qui ont mis fin à trois séances consécutives de baisse. L'indice Nikkei a gagné en clôture 39,06 points, soit 0,19 %, à 20 591,41 points avec environ 370 millions d'actions échangées contre 350 millions lundi. Le Kabuto-cho reste cependant vulnérable aux dénouements de positions d'arbitragistes qui ont pesé sur les cours ces dernières semaines, déclarent les boursiers. De nombreux investisseurs sont également restés en retrait après la nouvelle poussée du yen contre le dollar. *Le billet vert a terminé la journée* à 107 yens, son plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale.



VALEURS	Cours du 31 mai	Cours du 1er juin
Ajinomoto	1 350	1 360
Bridgestone	1 360	1 390
Canon	1 400	1 380
Fuji Bank	2 280	2 250
Honda Motors	1 330	1 310
Matsushita Electric	1 280	1 290
Mitsubishi Heavy	713	712
Sony Corp.	4 490	4 530
Toyota Motors	1 640	1 630

CHANGES

Dollar : 5,3705 F ⬇

Le dollar restait faible, mardi 1er juin en fin de matinée, à 5,3705 F contre 5,3570 F vendredi soir (5,3920 F cours Banque de France). Le deutschemark est ferme face au franc à 3,3785 F contre 3,3798 F vendredi soir (3,3768 FF cours Banque de France).

FRANCFORT	28 mai	1er juin
Dollar (en DM)	1,6027	1,5916
TOKYO	**28 mai**	**1er juin**
Dollar (en yens)	107,38	107,00

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (1er juin) ...... 7 15/16-8 %
New-York (28 mai) ...... Clos

BOURSES

	28 mai	31 mai
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	519	Clos
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 888,70	Clos

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	28 mai	31 mai
Industrielles	3 527,43	Clos

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	28 mai	31 mai
100 valeurs	2 840,70	Clos
30 valeurs	2 205,10	Clos
Mines d'or	198,40	Clos
Fonds d'Etat	94,58	Clos

FRANCFORT

	28 mai	31 mai
Dax	1 631,85	Clos

TOKYO

	31 mai	1er juin
Nikkei Dow Jones	20 552,35	20 591,41
Indice général	1 636,60	1 637,25

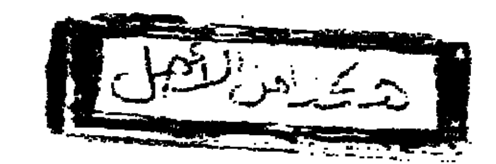
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3715	5,3725	5,4295	5,4335
Yen (100)	5,0318	5,0376	5,0875	5,0965
Ecu	6,5830	6,5850	6,5802	6,5870
Deutschemark	3,3773	3,3778	3,3753	3,3782
Franc suisse	3,7787	3,7822	3,8005	3,8070
Lire italienne (1000)	3,6580	3,6630	3,6295	3,6372
Livre sterling	8,3929	8,4000	8,4298	8,4433
Peseta (100)	4,2869	4,2912	4,2400	4,2527

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 5/8
Ecu	7 7/8	8	7 9/16	7 11/16	7 3/8	7 1/2
Deutschemark	7 7/8	8	7 5/8	7 3/4	7 1/4	7 1/2
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16
Lire italienne (1000)	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 7/16	10 11/16
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	12 1/4	13 1/4	11	12	10 1/2	11 1/2
Franc français	7 15/16	8 1/16	7 9/16	7 11/16	7 5/16	7 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 1er JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5570	C.N.E 3%	5472 70	5580	5500	+ 0 50
1085	B.N.P. T.P.	1070	1068	1068	- 0 19
510	Cr.Lyon. T.P.	930	920	920	- 1 08
1887	Renault T.P.	1950	1930	1904	- 2 36
1910	Rhone Poul. T.P.	1980	1959	1980	....
1123	Saint Gobain T.P.	1140	1140	1140	....
911	Thomson T.P.	830	922	855	+ 2 88
605	ACCOR	620	613	609	- 1 77
705	Air Liquide	720	720	715	- 0 69
620	Alcatel-Alsthom	624	621	617	- 1 12
1960	Alx.Superm.	2152	2182	2174	+ 1 02
335	ALSPI	345	340	340	- 1 45
590	AGF Sté Centrale	599	595	597	- 0 33
1260	Axa (ex Cie Midi)	1250	1245	1241	- 0 72
142	Bafip	131	135	135	+ 3 05
60	Bail-Equipem.	64	64	64	....
915	Bail Investiss.	930	930	930	....
450	Bancaire	480	488 10	465 10	- 3 10
640	Bazar H.-V.	638	636	636	- 0 31
1190	Berger (M)	1150	1156	1156	+ 0 52
435	Bertrand-Faure	440	440	440	....
1030	Bic	1046	1040	1038	- 0 76
1129	BIP	1100	1100	1100	....
162	BIS	160 50	159 50	159	- 0 93
545	BNP (CI)	557	555	552	- 0 90
480	Bolloré Tech.	467	469	469	+ 0 43
2440	Bongrain	2510	2580	2535	+ 1 00
535	Bon-Marché	507	505	506	- 0 20
625	Bouygues	674	670	662	- 1 78
90	BP France	88	88	86	- 2 27
860	BSN	877	875	868	- 1 03
1270	Canal Plus	1275	1265	1268	- 0 55
188	Cap Gem.S.	188 10	185	181 90	- 3 89
193	Carnaudmetalbox	197	195 10	196 50	- 0 25
2610	Carrefour	2664	2660	2644	- 0 75
135	Casino	136	135	135 10	- 0 66
107	Casino ADP	108	108 50	107	- 0 93
600	Castorama D.I.	587	593	587	....
230	C.C.F.	239 90	235	233	- 2 88
30	CCMC Ly.	30	30	29	- 3 33
485	C.D.M.E.	482	489 80	487	+ 1 04
188	C.E.G.I.D.	196	200	197	+ 0 51
40	Cerus (Ny)	41 10	41 15	38 10	- 7 30
345	C.E.P. Comm.	367 50	365	359	- 2 31
71	Cerus	75 70	74 40	75	- 0 92
1220	Cetelem	1250	1225	1222	- 2 24
285	CF Int.	284	284 10	284	....
365	CGI Info.	303	300	297 50	- 1 82
1040	CGIP	1070	1076	1041	- 2 71
600	CGP	625	....	....	....
1000	Chargeurs S.A.	1019	1010	995	- 2 36
250	Christian Dior	257	250 20	250 20	- 2 65
435	CICA (M)	431	430	450	+ 4 41
315	Ciments franç.	334	335	336	+ 0 30
550	Clarins	557	552	554	- 0 54
345	Club Méditer.	354 10	362	344	- 2 86
915	Colas	990	990	980	- 1 01
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1310	Compt Mod.	1317	1317	1315	- 0 15
325	CPR (Paris Rés.)	338 90	331	335	- 1 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1010	Créd. Foncier	1018	1020	1001	- 1 67
400	Crédit Loc.France	397 90	397 50	396	- 0 48
620	Cr Lyon.(CI)	633	628	630	- 0 47
1310	Credit Nat.	1305	1310	1300	- 0 38
585	CSEE	580	547	550	....
3880	Damart	3565	3565	3565	....
500	Dassault Aviation	510	505	505	- 0 98
280	Dassault Electr.	295	290	289 50	- 1 86
1810	De Dietrich	1605	1605	1605	....
485	Degremont	518	518	519	+ 0 19
38	Dév.P.d.C.(L)	40	40	39	- 2 50
80	Dév.R.Sud-Est	89 90	92 40	92 40	+ 2 78
250	D.M.C.	256	256	251	- 1 95
465	Docks France	495 90	495	495	- 0 18
127	Dynaction	125	126 90	128 20	+ 2 56
2100	Eaux (Gle)	2263	2250	2229	- 1 50
545	E.B.F.	675	670	674	- 0 15
425	Ecco	425	425	417	- 1 88
946	Eiffage (ex Foug.)	978	980	961	- 1 74
365	Elf Aquitaine	375 70	372 50	372 80	- 0 83
940	EliSanofiExSanofi	905	907	899	- 0 66
305	Emp-Elf (Certif)	303 10	303 10	303 50	+ 0 13
730	Eridania-Beghin	743	737	739	- 0 54
435	Essilor	438	438	437 10	- 0 21
230	Essil.Int.(DP)	238	239	238	....
725	Esso	722	722	721	- 0 14
1600	Eurafrance	1619	1610	1610	- 0 56

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 28/5

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
Eurco Solidarité	1150 08	1138 69	Oblicic-Régions	1142 26	1125 38	Univar	257 03	257 03 •
Eurocic Leaders	1073 57	1042 30	Oblifutur	3250 36	3171 02	Univers Actions	1397 19	1363 11
Eurodyn	1213 90	1184 29	Oblig. nas caté.	198 37	195 44	Univers Obligations	1960 35	1912 54
Euro Gan	6460 21	6211 74	Oblilion	1563 39	1547 90	Valorg	2256 07	2253 82 •
Fonsicav	15935 13	15935 13	Oblisécurité Sicav	14253 56	14253 55	Valreal	58709 52	58580 18
France-gan	10805 88	10391 23	Oraction	1452 37	1418 95	Winterthur St-Honoré	223 97	223 36

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dolisos	101	....	TF1	440	439 10
Editions Belfond	191	....	Thermador H. (Ly)	331	315
Europ. Propulsion	236	231 10	Unilog	230	230
Finacor	156	....	Viel et Cie	162	162
G.L.M.	601	600	Y. St-Laurent Groupe	730	685

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 1/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 392	....	5 1	5 6
Ecu	6 581	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 690	....	327	347
Belgique (100 F)	16 429	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 850	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 662	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 120	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 239	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 403	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 488	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	377 590	....	365	385
Suède (100 krs)	74 760	....	70	79
Norvège (100 k)	79 590	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 001	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 270	....	3 9	4 6
Portugal (100 esc)	3 515	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 244	....	4	4 4
Japon (100 yens)	5 029	....	4 8	5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/6
Or fin (kilo en barre)	65900	65300
Or fin (en lingot)	66150	65500
Napoléon (20f)	380	384
Pièce Fr (10 f)	370	.....
Pièce Suisse (20 f)	379	375
Pièce Latine (20 f)	377	379
Souverain	474	474
Pièce 20 dollars	2360	2345
Pièce 10 dollars	1400	1260
Pièce 5 dollars	575	.....
Pièce 50 pesos	2440	2425
Pièce 10 florins	396	385

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 28 mai 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 207 375

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	116,84	116,64	116,18
Précédent	117,12	116,84	–

CAC 40 A TERME — Volume : 35 371

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 903	1 862	1 860
Précédent	1 903	1 886	1 876,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

M. Jean-Paul LAIDET et Mme,
née Martine Constans,
ainsi que
Caroline de LASTIC
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 12 mai 1993.

4, boulevard Anatole-France,
92100 Boulogne.

Kimberley LAHMI
a la joie de faire part de la venue au monde de sa petite sœur

Méghan.

Mariages

M. et Mme André CANTER,
M. et Mme Oussama SALAM,
M. Jean-Claude RONCIN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Jean-Christophe
et
Anna,

qui a été célébré le samedi 29 mai 1993, en l'église ukrainienne Saint-Vladimir, à Paris.

Décès

– Henri et Dorothée Drucker,
Marie, Serge, Marie-Laure
et Jean-Michel Brisson,
Hélène et Didier Drucker,
Toute la famille
Et ses amis chers,
font part du décès de

Danielle BRISSON-DRUCKER,
artiste peintre.

Stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Une prière, une pensée.

« Les Vieilles Vignes »,
77750 Saint-Cyr-sur-Morin.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Cavalière, Hyères.
Nogent-sur-Marne.

M. et Mme Gérard Engelfred,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Michel Maillet et Mme,
née Nicole Engelfred,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger ENGELFRED,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
combattant volontaire 1914-1918,
combattant volontaire 1939-1945,
médaillé de la bataille de Verdun,

survenu à Hyères (Var), le 25 mai 1993, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Olga Fink,
son épouse,
Mathias et Minelle Fink,
Elisabeth et Marc Benjamin,
Hélène et Edgar Reichman,
Emmanuelle, Julia, Natacha
et Amos,
ses enfants et petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Ignace FINK,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur général du COJASOR,

survenu à Paris, le 31 mai 1993.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 3 juin, à 16 heures.

5, rue Chernoviz,
75016 Paris.

– Nous apprenons la mort, le 30 mai 1993, à Ajaccio, de

Joseph LAMBROSCHINI.

[Né le 22 juillet 1913, Joseph Lambroschini s'était engagé dans les Forces françaises combattantes en février 1943. Il avait été intégré à la Libération dans les cadres du ministère des affaires étrangères. Il avait été ensuite en poste notamment à Moscou, Saint-Paul-de-Luanda, Damas, Freetown, Tabriz et Mogadiscio. Nommé consul général d'Elisabethville, en 1961, il avait été blessé de plusieurs balles katangaises alors qu'il s'apprêtait à rencontrer un émissaire du ministre de l'intérieur katangais. En poste à Saïgon de 1964 à 1967, il avait rejoint l'année suivante la Bolivie, puis Ceylan en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.]

THÈSES
Tarif Étudiants
60 F la ligne H.T.

– Pauline Leroy,
son épouse,
Bernard Leroy,
son fils,
Solange et Charles Fraisse,
ses beaux-parents,
Charlotte, Damien, Nicole,
Emmanuel et Dany Fraisse,
Donatienne et Patrick Desmarestz,
Jacques Poitrenaud,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
ses neveux et nièces,
La famille Voegell,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Serge LEROY,

survenu à Paris le 27 mai 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration de la Société des réalisateurs de films (SRF), qui a perdu en

Serge LEROY

un ancien président généreux et combatif, s'associe à la douleur de sa famille.

– Pierre Grimblat
Et toute sa famille de Hamster Productions,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge LEROY,
auteur,
réalisateur de films.

Un grand artiste, un honnête homme *dont le talent et l'amitié* chaleureuse nous manqueront chaque jour.

Pauline,
sa femme,
Bernard,
son fils,
peuvent être fiers de lui.

(Le Monde du 29 mai.)

– Ran et Dominique,
ses parents,
Deborah et Salomé,
ses petites sœurs,
Toute sa famille,
ont le grand chagrin de faire connaître le départ de

SONIA,

survenu, dans sa vingtième année, le 30 mai 1993.

Ceux qui avaient perçu en elle le soleil, pourront l'accompagner jeudi 3 juin, à 16 h 15, en l'église de Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne).

Famille Gazit-Vidal,
8, square des Palétuviers,
77240 Cesson-la-Forêt.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Avis de messes

– Il y a trois mois, le 6 mars 1993, disparaissait

Claude WEETS.

Beaucoup de ses amis n'avaient pu se rendre à ses obsèques qui avaient eu lieu à Plan-d'Orgon (Bouches-du-Rhône).

Une messe sera célébrée en son souvenir, le jeudi 3 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Messes anniversaires

– Il y a dix ans,

André-Antoine CASTIN

nous quittait.

Une messe sera célébrée à son intention le dimanche 6 juin 1993, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Boulogne (Hauts-de-Seine).

Ce jour-là nous serons encore plus près de lui par la pensée.

Anniversaires

– Il y aura un an, le 8 juin 1992,

Liliane BOUCHÉ

était rappelée à Dieu, le lundi de Pentecôte, à l'âge de soixante ans.

Une prière, une pensée sont demandées à celles et à ceux qui l'ont connue.

Samedi 5 juin, à 18 h 30, la messe du Relais Sainte-Cécile, avenue Hector-Berlioz, à Saint-Germain-en-Laye, sera célébrée à son intention.

– Le 31 mai 1988, cinq ans déjà,

Mme Raymond LAFAYE,
née Alfred Placide,

nous quittait.

Vous qui l'avez connue, estimée et aimée, ayez une pensée pour elle.

– Il y a dix ans, le 1er juin 1983,

PATRICE

choisissait de quitter ce monde.

Il aura toujours trente ans.

Communications diverses

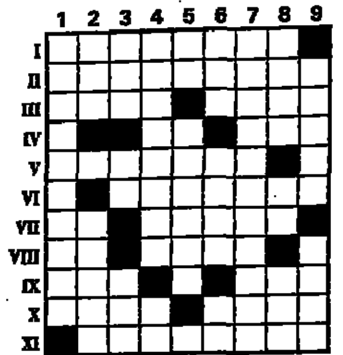
– « Ethique et sexualité : du rapport sexuel au rapport à l'autre ». Mercredi 2 juin 1993, à 20 h 30. Avec Gilberte Steg, gynécologue ; Benjamin Duvshani, médecin ; Daniel Sibony, psychanalyste ; Alfred Spira, professeur.
Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Paris-5e. Tél. : 43-31-75-47.

Soutenances de thèses

– Le vendredi 4 juin 1993, à 14 h 30, à l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III (salle E 217), Annick Monet soutiendra sa thèse, pour le grade de docteur, « Philodème. *Sur les sensations.* Edition critique et commentaire du *PHerc.* 19/698 ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6052



HORIZONTALEMENT

I. Peut saler, mais aussi blanchir. – II. Dans un panier de crabes. – III. Pas touché. La bonne quantité. – IV. Il y en a un de mal fichu. Œuvre de poète. – V. Mise dans de bonnes dispositions. – VI. Transports en commun. – VII. Conjonction. Son fils vécut longtemps. – VIII. Vieille ville. Guide. – IX. On lui attribue un joli morceau. Cap, en Espagne. – X. Condamnable quand il est triste. Coupa avec les dents. – XI. Suivis par la foule quand ils sont battus.

VERTICALEMENT

1. N'écrivent que pour la postérité. – 2. Riposta brutalement. Quantité pour un ménage. – 3. Adverbe. Dieu. Autrefois, elle faisait fureur. – 4. Un bâtiment pour ceux qui veulent suivre un régime. Pronom. – 5. Quelque chose d'urgent. Sorties en famille. – 6. Joli couvert. Bénéficia d'un rajeunissement. Note. – 7. N'est plus qu'un souvenir quand arrive l'automne. – 8. Donna des raisons de se plaindre. Interjection. On a de l'audace quand on n'en manque pas. – 9. Tombent bien souvent pour ne plus se relever. Sont très « étouffants ».

Solution du problème n° 6051

Horizontalement

I. Lieudit. – II. Images. Pô. – III. Amuis. Bru. – IV. Ré. Nié. Et. – V. Dûment. Cu. – VI. Sb. Viser. – VII. Léporidé. – VIII. Létale. – IX. Ys. Sterne. – X. Osés. Tu. – XI. Xérès. Ost.

Verticalement

1. Liards. Lynx. – 2. Immeubles. – 3. Eau. Et. Or. – 4. Ugine. Passe. – 5. Désinvolte. – 6. Is. Etirées. – 7. Si. – 8. Précédents. – 9. Couture. Eut.

GUY BROUTY

HISTOIRE

Création d'une Fondation de la Résistance

La Fondation de la Résistance a été créée mardi 25 mai ; elle est présidée par Jean Mattéoli, actuel président du Conseil économique et social. Elle veut *« sauvegarder pour l'Histoire »* le témoignage de ceux qui ont refusé la collaboration, *« rappeler aux générations futures que les vérités de notre civilisation ne peuvent dépendre d'un succès ou d'un échec militaire et leur transmettre cette exigence de justice et de liberté, ouvrant la voie à la communauté des peuples »*. Son premier appel a été notamment signé par Jacques Chaban-Delmas, Pierre de Bénouville, Alain Griotteray, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Henri Rol-Tanguy, Claude Bourdet, Jacques Chirac, Philippe Séguin, Philippe Mestre et Charles Pasqua.

M. Mattéoli explique, dans *le Figaro* du 31 mai, que sa fondation veut combattre l'émergence du révisionnisme sur les crimes nazis, à un moment où l'*« on ose attaquer la personne de Jean Moulin d'une manière insidieuse »* et où apparaît *« la volonté par petites touches successives de déconsidérer l'action et les choix du général de Gaulle et, par-delà, de réhabiliter le gouvernement de Pétain »*.

ÉCHECS

Lyon-Oyonnax champion de France des clubs

AUXERRE

de notre correspondant

Quatrième titre consécutif pour Lyon-Oyonnax, qui a remporté, lundi 31 mai, à Auxerre, les championnats de France des clubs d'échecs. La lutte avec Clichy a été indécise jusqu'à la dernière partie, mais, grâce à la maîtrise des Salov, Anand, Kramnik et autres Lautier, le titre est demeuré dans la capitale des Gaules.

La vedette de ces championnats – quinze des vingt-cinq meilleurs joueurs mondiaux y participaient – restera le Hongrois Pinter (Montpellier), qui contraignit Karpov (Belfort) au nul et malmena le champion du monde Kasparov (Auxerre). La jeune équipe d'Auxerre (*le Monde* daté 30-31 mai), qui comptait sur son capitaine Garry Kasparov pour monter sur le podium, n'est pas parvenue à pallier par son enthousiasme son manque d'expérience à ce niveau.

V. R.

Classement : 1. Lyon-Oyonnax, 32 points ; 2. Clichy, 30 ; 3. Belfort, 30 ; 4. Strasbourg, 26 ; 5. Auxerre, 25, etc.

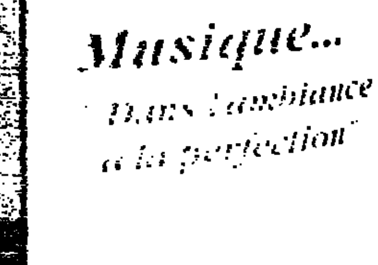
OTS CROISÉS

TOIRE

ÉCHECS

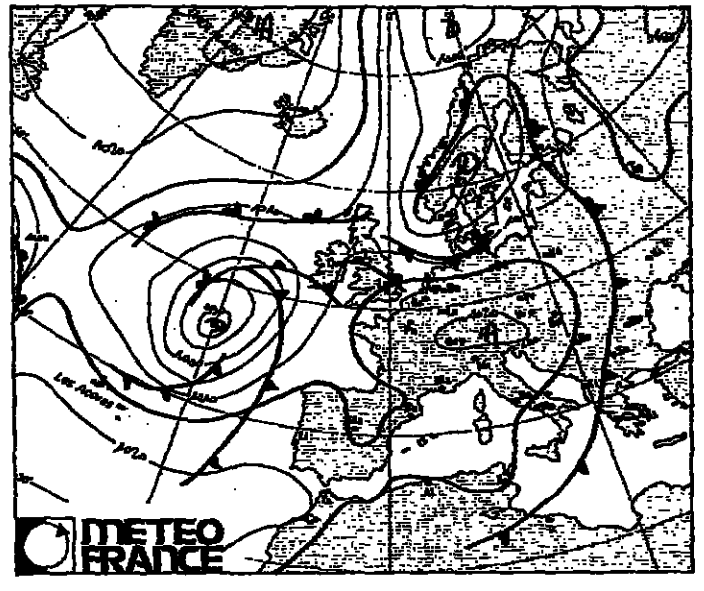
Lyon-Oyonnax champion de France des clubs

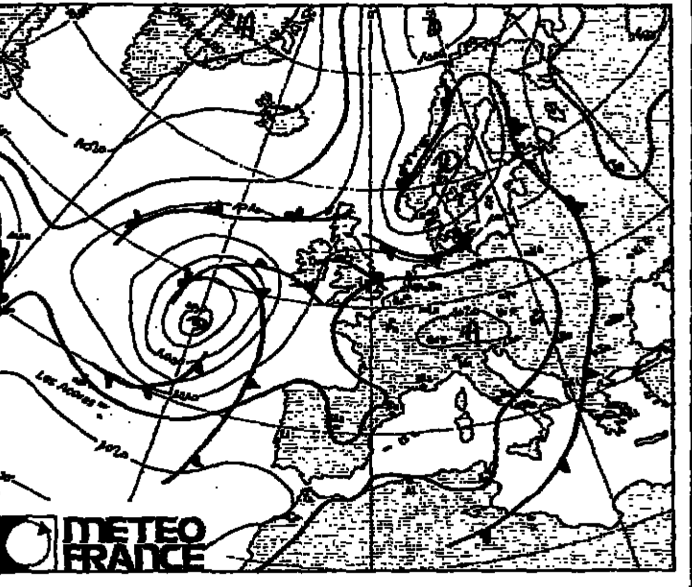
aine du câble



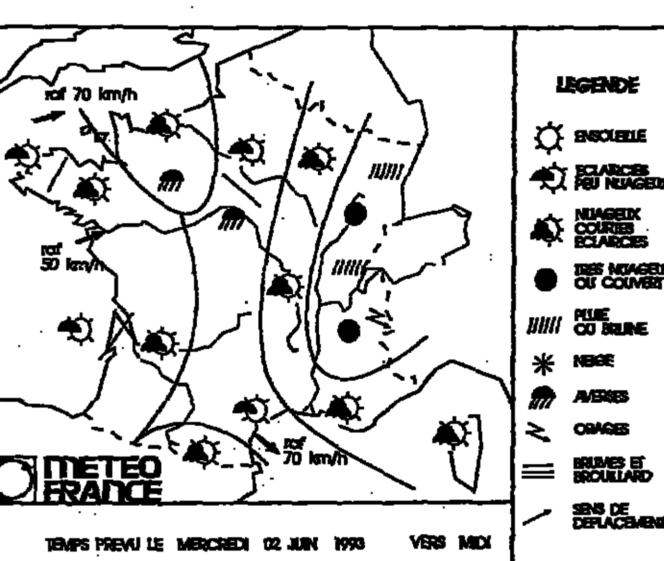
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er JUIN A 0 HEURE TUC





PRÉVISIONS POUR LE 2 JUIN 1993



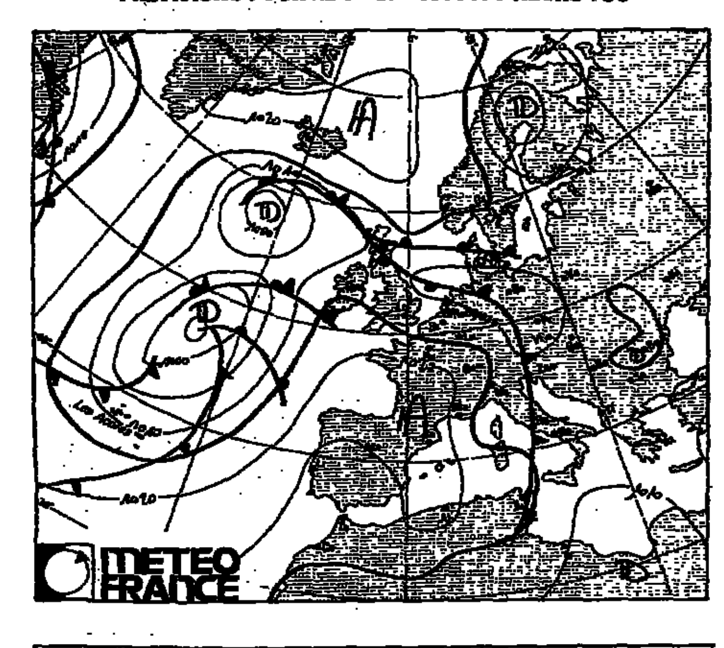
Mercredi : perturbation orageuse *sur la moitié est du pays.* – *Au lever* du jour, le temps sera très nuageux à couvert sur les régions allant des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes, au Nord et au Nord-Est. Les pluies seront modérées et des foyers orageux locaux *se développeront.* L'après-midi, la perturbation ne concernera plus que les régions allant du Nord-Est au Centre-Est, aux Alpes et à la Corse.

Sur les régions du Sud-Ouest – de *l'Aquitaine au Midi-Pyrénées, du Poitou-Charentes au* Languedoc-Roussillon –, le ciel nuageux le matin laissera place à de belles éclaircies l'après-midi. Sur le reste du pays, à l'arrière de la perturbation, on aura un ciel variable *alternant entre passages nuageux et* petites éclaircies. Ces nuages seront parfois accompagnés d'averses. Celles-ci seront plus fréquentes sur l'extrême nord-ouest du pays.

Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 70 km/h sur les côtes de la Manche. La tramontane soufflera jusqu'à 80 km/h.

Les températures matinales seront comprises entre 11 degrés et 13 degrés sur la moitié Nord, entre 13 degrés et 16 degrés sur la moitié Sud. Les températures maximales *s'étageront de 16-17 degrés sur* l'extrême Nord-Ouest à 25 degrés sur l'extrême Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES *maxima - minima* **et temps observé** le 01-6-93

Valeurs relevées le 31-5-1993 à 18 heures TUC et le 01-6-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	10	D
BIARRITZ	25	15	N
BORDEAUX	25	14	N
BOURGES	20	9	N
BREST	16	12	C
CAEN	19	9	N
CHERBOURG	17	10	N
CLERMONT-FER.	21	7	N
DIJON	20	8	N
GRENOBLE	25	10	D
LILLE	18	12	C
LIMOGES	19	11	N
LYON	21	9	D
MARSEILLE	26	13	D
NANCY	19	8	N
NANTES	19	10	N
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS.	20	12	N
PAU	24	14	N
PERPIGNAN	26	13	N
POINTE-A-PITRE	33	25	D
RENNES	19	10	N
ST-ETIENNE	20	7	N
STRASBOURG	20	9	N
TOULOUSE	24	13	N
TOURS	21	9	C

ÉTRANGER			
ALGER	25	16	C
AMSTERDAM	17	10	C
ATHÈNES	30	21	N
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	23	11	D
BELGRADE	26	13	D
BERLIN	20	10	N
BRUXELLES	18	13	N
COPENHAGUE	18	11	P
DAKAR	28	21	D
GENÈVE	22	9	N
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	25	15	D
LE CAIRE	33	20	D
LISBONNE	22	14	D
LONDRES	19	12	C
LOS ANGELES	21	17	D
LUXEMBOURG	17	10	N
MADRID	28	12	D
MARRAKECH	30	15	D
MEXICO	24	13	D
MILAN	27	14	D
MONTRÉAL	18	11	A
MOSCOU	19	7	D
NAIROBI	24	14	C
NEW-DELHI	34	27	C
NEW-YORK	22	13	P
PALMA	28	11	N
PÉKIN	26	17	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	15	D
HONGKONG	30	27	C
SÉVILLE	31	18	N
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	14	10	N
SYDNEY	22	14	P
TOKYO	24	17	D
TUNIS	29	18	D
VARSOVIE	22	11	N
VENISE	27	16	D
VIENNE	24	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Miss décombres

IL y a, depuis samedi, une Miss Sarajevo, comme sans doute une Miss Hambourg ou une Miss Birmingham. En attendant mieux, la lauréate, Imela Nogic, avait d'ores et déjà gagné un dialogue en direct avec Bruno Masure, au « 20 heures » de France 2. Elle souriait. Elle avait, dans la guerre, perdu de nombreux amis, elle racontait qu'*« une centaine d'obus étaient tombés hier »*, et elle souriait, d'un radieux sourire d'enfant découvrant les mille promesses parfumées de la célébrité. *« Vous avez un merveilleux sourire »*, lui murmura Masure. S'adressant à Miss Sarajevo, ce compliment n'était pas une de ces banales tentatives de drague *« pour rire »*, dont Bruno Masure est coutumier à l'égard de ses invitées. C'était comme une médaille de dignité, décernée par l'Occident au gibier humain de Sarajevo, qui trouve encore l'énergie, au fond de sa nasse, de présenter à l'univers un visage télégénique.

Car, par le sourire de Miss Sarajevo, le drame bosniaque se pliait gentiment à nos exigences. Un peu de neuf, de grâce, chers amis morts-vivants de Sarajevo, du neuf et de l'attrayant ! A courir depuis un an aux carrefours pour échapper aux *snipers*, vous commenciez à nous lasser ! Quelle que soit notre bonne volonté, nous sommes fatigués de vos sprints répétitifs, de vos cadavres aux points d'eau, de votre héroïsme de troglodytes. L'émotion paradoxale dégagée par le sourire d'une Miss décombres est une bien meilleure idée ! Pour salaire de cet effort d'imagination, vous avez bien gagné un soir supplémentaire d'existence sur nos écrans, entre le tennis et la météo !

De leur côté, on aurait pu imaginer que les sponsors de Miss Sarajevo manifestassent, par ce spectacle, une noire ironie à l'égard de l'Occident futile et oublieux. Qu'ils nous tendissent, avec cette parodie, un monstrueux miroir. Mais on ne perçut rien de tel. En conclusion de la conversation, Bruno Masure demanda à Miss Sarajevo si elle souhaitait transmettre un message au monde, qui regardait France 2 par satellite. Un bref instant, on put redouter qu'elle ne nous jette à la figure nos rodomontades, notre égoïsme, nos trahisons, quelques vérités bien senties. Mais non. Elle souhaitait que la guerre s'arrête, tout simplement. Et après la guerre, elle aimerait bien devenir top model. Connue dans le monde entier. En un mot, Miss décombres postulait à nos spots pour parfums et déodorants, au panthéon tragique de notre vide triomphant. Elle ne souhaitait que glisser du « 20 heures » aux écrans de publicité. On en fut, comment dire, lâchement soulagés.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : **▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

Mardi 1er juin

TF 1

20.45 Cinéma : Les Bronzés. ■ *Film français de Patrice Leconte (1978).*
22.30 Magazine : Durand la nuit.
0.25 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : Colette Lewiner, du réseau Eurisys ; Jean Fleury, d'Aéroports de Paris.

FRANCE 2

20.40 Sport : Football. *Match de pré-barrage entre deux clubs de deuxième division : Cannes-Rennes ; à 20.45, Coup d'envoi du match ; à 21.30, Mi-temps, Journal des courses et Météo.*
22.35 Magazine : Bas les masques. Je suis prêtre. Reportages : Le prêtre chanteur ; La révolution Drewermann ; Fondamentalisme en Pologne.
23.50 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Série : L'Ami Maupassant. Berthe, de Claude Santelli
21.50 Planète chaude. Salvador, le silence des armes.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Téléfilm : Le Peloton d'exécution. De Michel Andrieu.
0.50 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.35 *Musique : Portée de nuit.*

CANAL PLUS

19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.35 Cinéma : Thelma et Louise. ■■ Film américain de Ridley Scott (1991).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Homicide. ■■ Film américain de David Mamet (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

20.40 Soirée thématique : *L'Islande.*
20.45 Cinéma : Station atomique. ■ *Film islandais de Thorsteinn Jonsson* (1984).
22.15 *Court métrage : Du Moyen Age* aux temps modernes en trente ans. De Sigridur Halldorsdottir.
22.45 Documentaire : Vaincre ou mourir. De Sigridur Halldorsdottir et Ralph Christians.
23.15 Débat. Avec Vigdis Finnbogadottir, présidente de la République d'Islande.
23.45 Documentaire : Reykjavik, l'avenir de l'Islande. De Sigridur Halldorsdottir.
0.15 Documentaire : Ici, la Lune est plus grosse. *De Sigridur Halldorsdottir et* Ralph Christians.
0.45 Cinéma d'animation : Snark. *Une tragédie grecque, de Nicole van Goethem.*

M 6

20.45 Téléfilm : Le Chat le plus riche du monde. De Greg Beeman.
22.20 Série : Mission impossible.
23.15 Série : Les Stars en noir et blanc.
23.20 Série : Destination danger.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
21.30 Grand angle. Le secret albanais (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Promenade sur l'estuaire de la Gironde (1).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 juin 1992 lors du *Festival de Bad Kissingen*) : *Symphonie n° 1* en ré majeur op. 25, de Prokofiev ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Penderecki ; Symphonie n° 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven, par le Sinfonia de Varsovie, dir. *Krzysztoff Penderecki* ; sol. : Boris Pergamenschikov, violoncelle.
22.00 *Les Voix de la nuit.* *Par Henri Goraïeb.* André Burdino, ténor. Œuvres de Puccini, Massenet, Thomas, Bizet, Boïeldieu, Gluck, Rossini, Diaz.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 2 juin

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.10).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.

20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.45 ▶ Magazine : Grands reportages. *Elizabeth II, les fastes de la couronne,* de Peter Spry-Leverton et Simon Welfare.
0.15 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, *en direct de Roland-Garros.*
18.10 Magazine : Giga.
19.20 *Jeu : Que le meilleur gagne plus.*
20.00 Journal, Côté court, Journal des courses et Météo.

20.50 Téléfilm : Caravane. *De jeunes délinquants et des éducateurs dans un désert sud-américain.*
22.20 Première ligne. Les Années Libé, *documentaire de Michel Kaptur.*
23.30 Journal et Météo.
23.40 Magazine : Côté court. Présenté par Gérard Holtz.

FRANCE 3

14.45 Le Magazine du Sénat.
15.00 *Questions au gouvernement,* en direct de l'Assemblée nationale.
16.40 *Les Minikeums.*
17.30 Magazine : Fractales. Dossier : archéologie et géophysique. Invité : Denis Guedj, mathématicien.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Intermezzo,* de Wamauts-Raives.
19.00 *Le 19-20 de l'information.* De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 *Jeu : Hugodélire* (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 La Marche du siècle. Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Invité : Edouard Balladur.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : Oman et le vent d'abondance. *De Thomas Schultze-Westrum.*
15.35 Téléfilm : L'Enlèvement de Peggy Ann Bradnick. De Charles Correll.
17.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Série : Tam Tam.
19.23 Flash d'informations.
19.30 Sport : Football.
20.30 Multifoot. *La 38e journée du championnat* de France de D1.
22.45 *Magazine : Jour de foot.* Buts et extraits des matches de la 38e journée du championnat de France de D1.
23.15 Sport : Football. Eliminatoires de la Coupe du monde 1994. Résumés des *matches* Suède-Israël et Norvège-Angleterre.
0.10 Cinéma : Le Silence. ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1962) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. *Christian Delorme/Sheikh Ben Tounes.*
19.30 Documentaire : *Adalil, les filles des sables.* De Sylvie Banuls et Peter Heller.
20.15 *Documentaire :* Les Touaregs en ville. De Peter Heller.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Musica-journal.
21.10 Documentaire : Dancing for Mr. B.
22.30 Danse : Sérénade. Avec les danseuses du New-York City Ballet. Musique de Tchaïkovski.
23.05 Documentaire : Prostitution. *De Mireille Dumas. 2. Jeune homme à louer.*

M 6

14.25 Série : Les Années FM.
14.55 *Magazine :* La Tête de l'emploi (rediff.).
15.25 Magazine : *Fréquenstar.*
16.30 Magazine : Nouba.
17.00 *Variétés : Multitop.*
17.30 Les Aventures de Tintin. Le Lotus bleu (2e partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.50).
20.50 Magazine : Etat de choc. Pas de quartier ; Présumé coupable ; Donnant-donnant ; Terreur au lycée ; Justice en otage
22.40 *Téléfilm :* Gladiator, le justicier de la route. D'Abel Ferrara.
0.15 Magazine : Vénus.
0.40 Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Tire ta langue.*
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (8).
22.40 Les Nuits magnétiques. Les « accros » de la fringue.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 février à Courchevel) : Suite française d'après Gervaise, de *Poulenc ; Gymnopédie n° 1, Ragtime* parade, Gnossienne n° 1, Je te veux, Le Piccadilly, de Satie ; La plus que lente, L'Ile joyeuse, de Debussy ; Impromptu pour piano n° 3 en sol bémol majeur op. 51, Fantaisie pour piano en fa mineur op. 49, de Chopin ; Funérailles, Venezia et Napoli, de Liszt, *par Gabriel Tacchino, piano.*
22.00 Concert (donné le 31 août 1992 lors du *Festival estival de Paris, 1re partie*) : Tangos yiddishs, musique sud-américaine
23.09 *Ainsi la nuit.*
0.33 L'Heure bleue.

مكبر من الأصل

Le Monde

Lors du dernier face-à-face, à six jours du scrutin espagnol

Felipe Gonzalez a pris sa revanche sur José Maria Aznar

MADRID

de notre correspondant

Felipe Gonzalez ne s'est pas laissé surprendre une deuxième fois. Le président du gouvernement avait annulé son meeting de dimanche à Murcie et il avait préparé ses dossiers pour ce que Tele Cinco avait appelé le *« débat décisif »*, lundi soir 31 mai. Ce face-à-face avec le candidat du Parti populaire (PP), José Maria Aznar, a, contrairement à celui de la semaine dernière, nettement tourné à l'avantage du secrétaire général du (PSOE) Parti socialiste ouvrier espagnol.

Une revanche de deux heures quarante, au cours de laquelle Felipe Gonzalez est immédiatement passé à l'offensive et a gardé l'initiative tout au long des échanges, contraignant son adversaire à parer les attaques et l'empêchant de reprendre le dessus. José Maria Aznar ne s'est pas laissé pour autant démonter mais il n'a pu ni su répondre aux questions, aux demandes d'éclaircissements d'un Felipe Gonzalez qui, lui, avait tiré la leçon de son échec d'il y a huit jours.

A six jours du scrutin du dimanche 6 juin, un Felipe Gonzalez ragaillardi a poussé le président du PP dans ses retranchements pour mettre en lumière l'*« imprécision »* de son programme, en souligner les contradictions, les lacunes. José Maria Aznar a répliqué qu'il était préférable de ne pas faire de promesses comme le PSOE lors des dernières échéances électorales, *« promesses qui n'ont pas été tenues »*.

Il a accusé le dirigeant socialiste d'*« avoir peur »* du changement, de refuser de quitter le pouvoir, de dire des *« demi-vérités »*, d'utiliser la télévision publique à des fins partisanes, d'avoir fait *« un usage arrogant et exagéré de sa majorité parlementaire »*. Moins agressif qu'il y a huit jours, plus vague, comme s'il avait déjà utilisé toutes ses munitions, José Maria Aznar s'est cantonné dans ses thèmes favoris du chômage, de la corruption, de la faillite économique et sociale du pouvoir sans trouver de nouvelles ressources polémiques. Il s'est contenté d'affirmer qu'il voulait *tout améliorer sans dire comment*, en dépit de l'insistance de son contradicteur.

« Un changement raisonnable, équilibré, prudent », a répété le chef de file du PP alors que Felipe Gonzalez lui reprochait de vouloir faire du neuf avec du vieux, *« d'être comme un bon représentant de la droite, quelqu'un qui ne se trompe jamais »*, alors que lui reconnaît ses erreurs.

De l'avis général, les deux face-à-face suivis par *plus de dix millions* de téléspectateurs ont permis de clarifier le débat, de montrer ce qui séparait les deux leaders en dépit de certaines longueurs. Mais cela permettra-t-il à l'une des deux formations de prendre nettement le dessus ? Réponse dimanche soir.

M. B-R.

Lire, page une, le premier volet de notre série « L'Espagne désenchantée ».

□ **BOSNIE : onze morts, dont quatre enfants, lors du bombardement d'un terrain de football à Sarajevo.** – Deux obus de mortier sont tombés, mardi 1er juin, sur une zone utilisée comme terrain de football à Dobrinja, dans la banlieue de Sarajevo, faisant onze morts, dont quatre enfants, ont annoncé des médecins de l'hôpital de Dobrinja. Quarante blessés ont été transportés dans cet hôpital, a-t-on précisé de même source. – *(AFP.)*

Le décompte des voix évoluant en sa défaveur

Le régime cambodgien demande l'annulation des élections à Phnom-Penh et dans trois provinces

Invoquant des « irrégularités », le régime de Phnom-Penh a réclamé, lundi 31 mai en fin de soirée, que le vote soit annulé dans la capitale et dans trois provinces, tout en affirmant qu'il *n'entendait pas se retirer du processus de paix.*

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Mardi matin, le porte-parole du gouvernement de Hun Sen a lancé *« un appel au calme »* à ses propres forces de sécurité. Faisant état de signes avant-coureurs d'*« émeutes »*, il a condamné, par avance, *« toute violence »*. Le porte-parole de Hun Sen a également accusé de *« partialité »* les services d'information de l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge. Cette dernière n'a pas accepté d'organiser un nouveau vote.

Ainsi, à la suite d'un brutal revirement de tendance dans la journée de lundi, la tension a monté d'un cran à Phnom-Penh. Donné en tête la veille avec 44 % des voix *décomptées contre* 37 % à son principal adversaire, le PPC (Parti du peuple, au pouvoir) s'est fait doubler par le FUNCINPEC sihanoukiste lorsqu'ont été connus les premiers résultats dans trois provinces de l'ouest et du nord-ouest.

Mardi, alors que 60 % des votes avaient été dépouillés, le FUNCINPEC avait déjà une petite longueur d'avance sur le PPC (42,3 % contre 37,2 %). Cette tendance *pourrait s'accentuer avec* l'addition de résultats partiels dans les deux provinces-clés de Kompong-Cham (18 députés sur 120) et de Kandal (11 sièges), où le FUNCINPEC serait largement en tête.

Un « complot » passant par les urnes ?

Le régime de Phnom-Penh a réagi dès lundi en faisant état d'*« irrégularités »* pendant le déroulement du scrutin et en réclamant des vérifications. Dans la soirée, Chea Sim, président du PPC, a demandé à M. Akashi que l'on vote de nouveau à Phnom-Penh et dans la province de Battambang (où le FUNCINPEC caracole en tête) mais aussi dans celles de Prey-Veng et de Kompong-Chhnang (où le PPC l'emporte, pour l'instant, de loin). Bref, le gouvernement de Hun Sen s'est raidi quand le PPC s'est retrouvé, tout à coup, en deuxième position.

Les résultats en dents de scie d'un scrutin qui s'était déjà étalé sur six jours pèsent visiblement sur les nerfs. Lundi, la première requête du PPC a d'ailleurs été de réclamer l'arrêt de la diffusion de résultats partiels qui font l'effet d'une douche écossaise. D'autre part, comme le FUNCINPEC et le PPC ne totalisaient à eux deux, lundi soir, que 72 % des bulletins dépouillés, et que les petits partis ne réunissent que quelques points supplémentaires, on se demande sur qui se sont reportés entre deux cent mille et trois cent mille votes déjà décomptés.

Mais si l'APRONUC manque peut-être d'expérience dans l'organisation d'élections dans un pays du tiers-monde en guerre – une épreuve déjà assez difficile en soi – M. Akashi va devoir calmer une situation de plus en plus volatile. Pour certains observateurs, l'équation se résume ainsi : comment faire accepter une défaite, même limitée, à un gouvernement sur le territoire duquel le scrutin a eu lieu et dont les forces armées ont assuré, dans une large mesure, le déroulement ? Dans les rangs du régime, certains évoquaient déjà la possibilité d'un *« complot »* pour se débarrasser, par le biais des urnes, d'un pouvoir qui se targue de l'avoir emporté sur le terrain. En d'autres termes, alors qu'elle a réussi à tenir à distance les Khmers rouges après le retrait des troupes vietnamiennes, l'armée de Phnom-Penh peut-elle céder la place à ceux qui étaient, il y a deux ans encore, les alliés des « rouges » ?

Le FUNCINPEC félicité

Tout en *« félicitant le FUNCINPEC pour sa bonne performance »*, les porte-parole du régime se sont engagés sur une voie qui peut déboucher sur une impasse. Le corps diplomatique a même été convoqué mardi matin à une réunion d'information tenue par Sar Kheng, ministre de l'intérieur et beau-frère de Chea Sim. Il faudra donc à la fois beaucoup de tact et de fermeté aux principaux intéressés – l'APRONUC et le prince Sihanouk – pour éviter que le dérapage ne tourne au drame.

Entre-temps, les Khmers rouges s'en sont pris – ce qui n'était pas arrivé depuis deux semaines – aux « bérets bleus » en tendant, dans la province de Kompong-Cham, une embuscade au cours de laquelle un Uruguayen a été tué. Un autre Uruguayen ainsi que deux Polonais ont été sérieusement blessés.

JEAN-CLAUDE POMONTI

L'absence prolongée du premier ministre chinois

De quoi souffre donc Li Peng ?

Plus d'un mois après la disparition du premier ministre chinois, Li Peng, de la scène publique pour une mystérieuse cause de santé, Pékin se contente de fournir à la population des signaux indiquant qu'il est toujours en fonctions.

PÉKIN

de notre correspondant

Li Peng *« est dans un processus continu de récupération »*. Inlassablement, le porte-parole du ministère des affaires étrangères répète cette phrase, se refusant, comme tous les responsables, à entrer dans le détail de ce mal qu'on avait d'abord présenté comme un *« gros rhume »*, pour maintenant ne plus même le nommer. Aux interrogations que cela suscite sur le fonctionnement du régime, il a répondu par la spécificité chinoise : *« Chaque pays fait les choses à sa manière. Il est inutile de se départir de ses habitudes par souci d'uniformité. Cessez de faire des spéculations. »*

L'absence du premier ministre depuis fin avril est, en fait, diversement expliquée par une attaque cardiaque, peut-être suivie d'une deuxième, selon la presse de Hongkong, ou, selon certaines sources diplomatiques, par une congestion cérébrale. Il serait même question, selon des propos prêtés à son entourage, qu'il ne réapparaisse pas avant au moins deux mois. Certaines informations publiées à Hongkong et non démenties par Pékin donnent en outre à penser que ce grave incident de santé aurait suivi une mini-crise dans laquelle M. Li aurait été critiqué par plusieurs des grands gérontes encore en vie.

Le nom de l'impopulaire M. Li surgit de temps à autre dans les médias pour signaler à l'opinion qu'il continue, depuis son lit d'hôpital, de signer des messages de félicitations et autres communications symboliques. Ainsi la télévision a-t-elle montré, lundi 31 mai, une lettre dactylographiée portant sa signature manuscrite, adressée à des responsables de la lutte contre les inondations et la sécheresse.

En revanche, le chef du gouvernement est généralement passé sous silence dans les rapports avec le monde extérieur. Les dirigeants ne mentionnent pas son nom à leurs visiteurs étrangers. Visiblement, cette maladie arrange beaucoup de monde au sein du pouvoir où l'on sait en général le peu de plaisir qu'ont les hommes politiques occidentaux à serrer la main à l'artisan de la répression de 1989. L'homme du peuple, quant à lui, semble se soucier assez peu de la question.

FRANCIS DERON

□ **65 % des Français se déclarent *« satisfaits »* d'Edouard Balladur.** – Selon un sondage effectué par la SOFRES du 25 au 27 mai auprès de 1 000 personnes, et dont les résultats sont publiés dans *le Figaro* du 1er juin, 65 % des personnes interrogées se déclarent *« satisfaites »* d'Edouard Balladur, contre 20 % qui sont d'un avis contraire. 55 % d'entre elles (contre 28 % qui sont d'un avis contraire) estiment que la cohabitation est *« plutôt positive »* ; 50 % pensent que le gouvernement doit *« laisser en place les responsables des administrations et des entreprises publiques »* ; 67 %, que le premier ministre est *« le vrai chef de l'exécutif »*, alors que 24 % pensent que c'est François Mitterrand.

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 29 à 42

Le numéro du « Monde » daté 1er juin 1993 a été tiré à 399 646 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts-Spectacles » : la Biennale de Venise

Du 13 juin au 10 octobre se tient la 45e édition de la plus importante manifestation culturelle italienne. Enquête sur cette institution à l'heure de l'opération « mains propres » ; entretien avec un des plus grands sculpteurs contemporains, Louise Bourgeois, invitée du pavillon américain ; portrait de Jean-Pierre Raynaud, qui aménage dans le secret le pavillon français ; hommage au musicien Luigi Nono, auquel la Biennale consacre une rétrospective ; et le programme complet des manifestations.

« Education-Campus » : les universitaires en leur miroir

Une enquête du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) analyse avec minutie les revenus et les conditions d'activité des enseignants du supérieur. Un kaléidoscope passionnant.



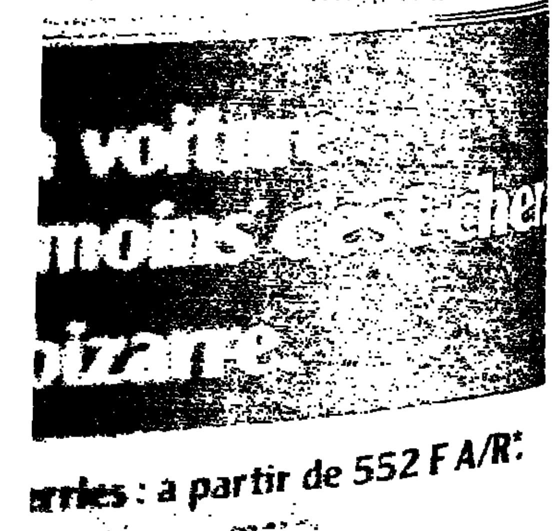
sa défaveur

nde l'annulation lans trois provinces

Le FUNCINPEC félicité

i Peng ?

JEAN-CLAUDE POMO



rries : a partir de 552 F A/R

Les deux trajets passant par la Grande-Bretagne

P&O

B&I LINE

Le Monde

I N I T I A T I V E S

Les banlieues de l'emploi

Les plans locaux d'insertion offrent la possibilité de redonner du travail à des chômeurs en situation d'exclusion



AU cœur de l'actualité dès qu'un incident s'y produit, la question des banlieues ne se réduit pourtant pas ni à des manifestations de violence, vite attribuées à la drogue ou à la délinquance juvénile, ni aux tensions que provoqueraient l'immigration dans des quartiers populaires. Certes en marge, la situation des jeunes exclus ne saurait davantage, à elle seule, expliquer ces flambées de violence que provoquent la moindre bavure. Il y a plus, et autrement préoccupant, qui met en péril l'ensemble de la société, dans les drames presque quotidiens qui se jouent à la périphérie, le plus souvent loin des centres-villes.

Derrière les grands ensembles et les logements dégradés, en voie de paupérisation il faut le dire, c'est la tragédie du chômage – de l'absence d'emploi, donc – qui s'exprime cruellement. Tout y est lié, jusqu'au moindre détail de la vie courante, dans ces lieux du bout du monde. D'un autre monde déjà, qui pourrait préfigurer ce qui, par onde de choc, menace notre cohésion sociale. De la même façon que, selon l'expression de Michel Mouillart et Camille Poncelet à propos de l'image de Marseille, *«la France se méfie d'une ville dans laquelle elle craint de lire son avenir...»*

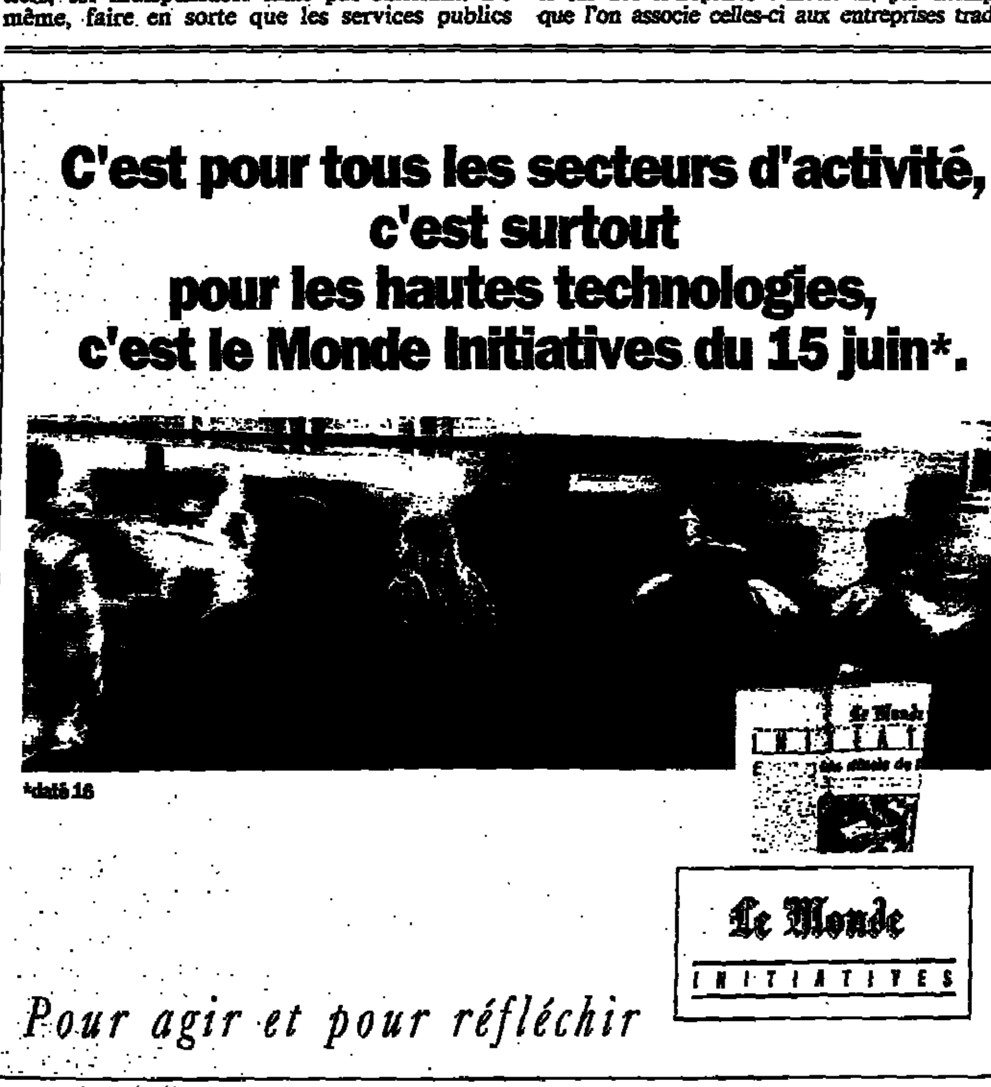
En soi, la situation de l'habitat dit pratiquement tout des conséquences d'un terrible processus. Vacants, pour certains d'entre eux, il y a encore cinq ans, les HLM souffrent maintenant d'un trop-plein et, pis, on constate que les populations ne se renouvellent plus comme autrefois, prises au piège de leurs difficultés. Là où il y avait «respiration», et donc promotion sociale, pour reprendre le mot de Paul Pavy, responsable pour la Caisse des dépôts et consignations du programme spécialisé «Développement et solidarité», apparaissent les signes d'une stagnation qui ressemble à «une assignation à résidence». Endettées, appauvries, des familles restent là, prêtes à basculer dès qu'elles ne peuvent plus payer les loyers. L'environnement collectif se détériore et, avec l'inactivité, se développent les tensions sociales. Dans les secteurs de la propriété collective populaire, c'est encore plus grave, au point que près de 100 000 logements seraient dans un état déplorable. Là encore, l'enchaînement des causes est fatidique. Sans emploi, des copropriétaires ne sont plus capables de faire face aux charges communes d'entretien. Ils vendent à bas prix ou finissent par louer, dans les pires conditions, à plus démunis qu'eux. C'est-à-dire à des travailleurs immigrés qui s'entassent dans quelques pièces. Résultat, les bidonvilles horizontaux d'autrefois deviennent verticaux et il faudrait réinventer des lieux transitoires pour ceux qui ne peuvent même pas accéder au logement social.

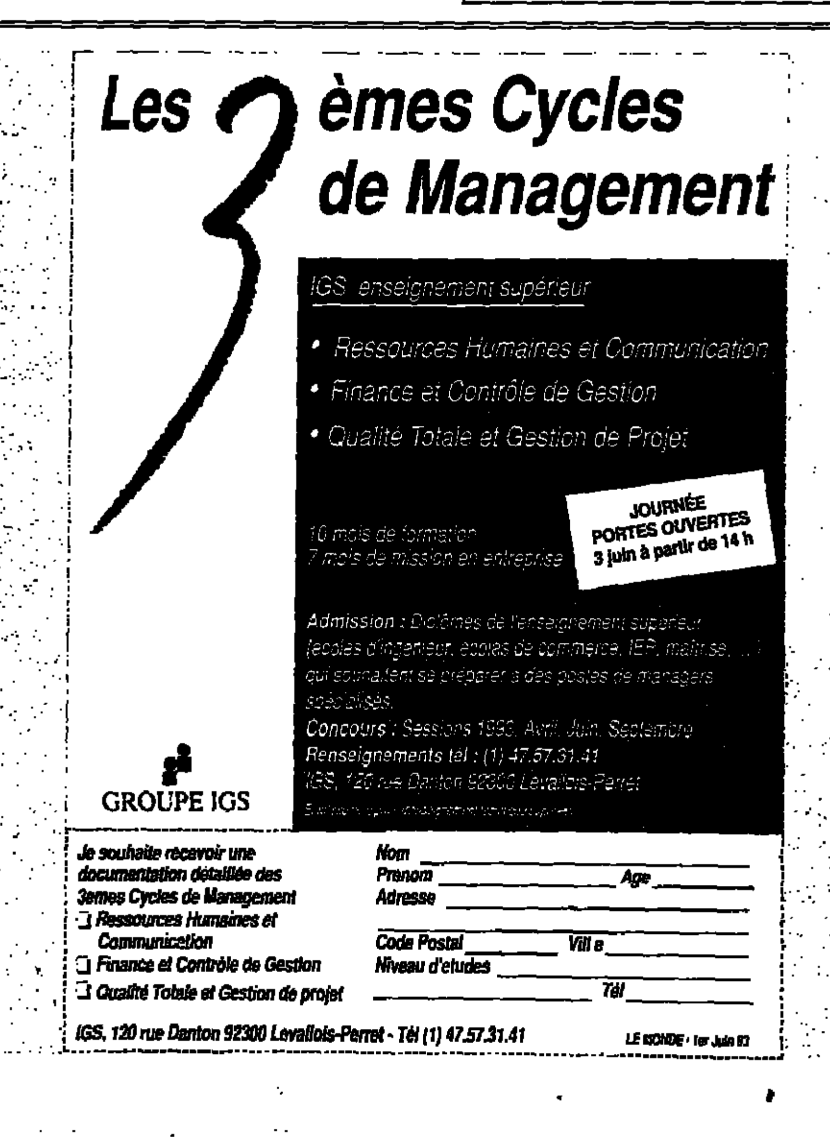
DUE à l'emploi, pareille situation ne se résoudra que par l'emploi, y compris au niveau le plus modeste puisqu'il s'agit, patiemment et laborieusement, d'éviter que ne se déchire le tissu social. Dans ce contexte, toute tentative scelle une petite victoire, qu'elle provienne des régies de quartier, des entreprises d'insertion, ou de ces multiples initiatives que prennent différents acteurs, les élus, les sociétés d'HLM, ou les pouvoirs publics avec la délégation interministérielle à la ville que dirige Jean-Marie Delarue. De ce point de vue, la mobilisation est évidente, pour des résultats qui restent fatalement modestes, compte tenu de l'énormité de la tâche à accomplir. Fournir de nouveaux services ou faire réaliser l'entretien des immeubles par les habitants, et donc créer de l'activité dans ces quartiers, est indispensable mais pas suffisant. De même, faire en sorte que les services publics n'abandonnent pas les lieux ou qu'un minimum de structures commerciales soit maintenu s'apparente à une exigence normale, mais ne fera, au mieux, que ralentir la dérive.

Il n'empêche, cette difficile reconstruction trace la voie et permet de venir en aide à des catégories qui, sinon, seraient vouées à la marginalité puis à l'exclusion. A partir du plan local d'insertion lancé à Lille par Pierre de Saintignon s'est monté tout un programme qui rassemble 32 plans et 234 communes, lesquelles se sont engagées, contractuellement, à créer 25 000 postes d'insertion en cinq ans. Malgré l'alternance politique, les mêmes – Saint-Denis et Chanteloup-les-Vignes, Dunkerque et Angoulême, – gauche et droite confondues, ont récemment constitué l'ANPLIE (Association nationale des plans locaux d'insertion par l'économique) afin de proclamer leur volonté commune. Avec une structure adaptée, prétendent-ils, il est possible de remettre à l'emploi des personnes qui en sont écartées, pourvu que l'on utilise le sas des entreprises d'insertion, par exemple, et que l'on associe celles-ci aux entreprises traditionnelles. Après tout, via le volume de travaux que commandent chaque année les collectivités locales ou les propriétaires du foncier, il est possible de convaincre chacun de ses partenaires d'une nécessaire collaboration pour la bonne cause. Dans le même ordre d'idée, il convient également de souligner l'accord intervenu le 30 janvier dernier qui amène les sociétés d'HLM à mettre en place un réseau d'agents du développement économique chargés d'initier des créations d'emplois. Au passage, et on le voit bien au travers de l'attitude de la SCIC, la filiale du logement social qui dépend de la Caisse des dépôts, une telle préoccupation aboutit à une redéfinition du rôle et des fonctions des gardiens d'immeuble. Un nouveau métier est né de la crise.

Le sens de tout cela ? Prévenir le délabrement des banlieues par un traitement curatif. Mais on sait que c'est l'évolution générale de l'emploi lui-même qui apportera la seule vraie réponse aux malheurs des quartiers en difficulté.

Alain Lebaube





Déni, défi et délit

Une équation à résoudre pour des jeunes dont la vie est fondée sur le vide

C'EST une phrase de Freud qui a déterminé les choix du psychanalyste Karim Abboub. Le savant notait, en 1918 : *« Nous sommes plusieurs à nous occuper de la névrose bourgeoise, mais nous ne savons pas répondre à la névrose populaire. »* Une névrose que Karim Abboub a voulu aborder avec les outils de la psychanalyse pour offrir un espace de paroles aux jeunes de la Seine-Saint-Denis.

Initiateur et responsable du Centre pour la communication et la formation dans l'espace local (CCFEL), il évoque ce qu'il appelle les trois «d» : déni, défi, délit. *« Vous rencontrez toutes les sociopathies génératrices de névroses. Leur vie ici est fondée sur le vide : les familles disloquées, composées de chômeurs et de RMIstes ne transmettent rien, ni valeurs, ni histoire, ni mémoire. Privés de protection parentale, les jeunes le sont aussi d'identité. Plus tard, l'échec scolaire est inévitable et confirme tragiquement l'absence de repères et de lien social. »*

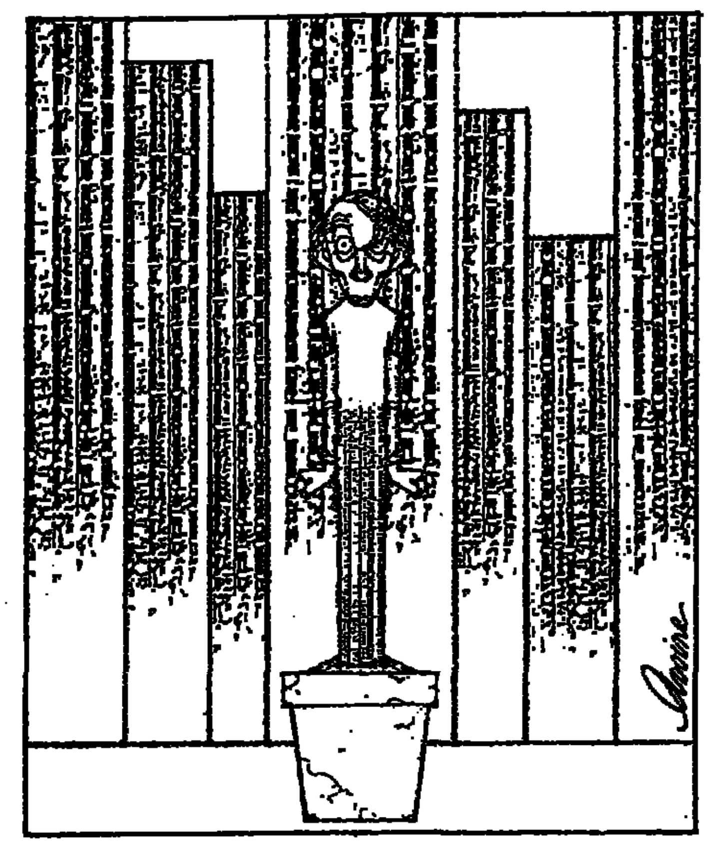
Ce déni de leur existence, de leur être profond les pousse à défier une société où ils n'ont ni place ni références, d'où délits et délinquance. La dépression adolescente est à l'origine des conduites à risques. Leur santé mentale ne peut être intacte : les ravages causés par la toxicomanie sont irréversibles.

L'héroïne est le produit le plus utilisé dans le département. Mais ils se droguent aussi avec des produits courants tels qu'antidépresseurs et somnifères qui, ingérés à hautes doses, agissent sur le système nerveux central.

Dormir où l'on peut

Les chiffres du sida sont alarmants : plus de mille jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans sont séropositifs en Seine-Saint-Denis. Il ne faut pas croire que l'information ne leur arrive pas, mais elle n'est pas intériorisée. L'eau même est vecteur du virus : tous plongent leur seringue dans la même bouteille contaminée. Dans un esprit de prévention, les éducateurs leur donnent des fioles d'eau de javel et leur recommandent d'y nettoyer plusieurs fois leur seringue. On trouve, à la fin du vingtième siècle, toutes les pathologies de la misère sociale, exactement comme dans les romans de Zola il y a cent ans. La tuberculose sévit car les logements sont insalubres, et les jeunes «en galère» dorment où ils peuvent, une nuit par-ci, une nuit par-là, clochardisés et mal nourris.

Les maladies et infirmités organiques sont naturellement les mêmes qu'ailleurs, mais elles ne sont pas soignées à cause des carences parentales. Il n'est pas exceptionnel de rencontrer des surdités non détectées ou non traitées, dont les victimes sont cataloguées comme débiles. De même cet illettré définitivement taxé d'incapable n'était qu'un petit garçon myope qui, faute de lunettes, n'avait jamais pu apprendre à lire les lettres au tableau.



Pas de suivi médical

Narcissisme irrémédiablement blessé, dévalorisation de soi, ont pour corollaire une incroyable dureté vis-à-vis de sa propre personne, une absence totale de soin, d'attention, de respect pour son corps. D'où un seuil de tolérance élevé par rapport à la maladie.

Espace Vie Adolescence (EVA) est implanté dans une cité de Saint-Denis et reçoit des jeunes filles et des jeunes femmes. Deux éducatrices et une psychologue font marcher cette structure d'accueil, aidées par une permanence médicale hebdomadaire et une présence du Planning familial. Ici, on ne voit guère de pathologies spécifiques, mais une absence de suivi médical, un éparpillement des consultations qui aboutissent à coup sûr à une aggravation de tous les risques. Infections dentaires, gynécologiques et respiratoires non traitées traînent en longueur et sont monnaie courante. *« On voit des grippes, des otites, des pneumonies qui durent des mois, des états fébriles pas possibles. Le carnet de santé est inexistant. Les filles ont été opérées, elles ne savent même pas de quoi »*, raconte Mireille Stissi, fondatrice d'EVA. Une autre éducatrice renchérit : *« Le dentiste, ils ne connaissent même pas : on a vu un adolescent s'arracher lui-même une molaire douloureuse. »*

Le pire est l'absence d'éducation à la sexualité. La contraception est parfaitement connue mais pas utilisée; les jeunes filles la recommandent à leurs copines, mais leur problématique intérieure leur interdit de se protéger. Comme si elles voulaient obscurément se punir ou bien retracer l'itinéraire maternel. Des filles de seize ans en sont à leur quatrième interruption volontaire de grossesse. Les grossesses à répétition sont encore le fruit d'un déterminisme social, le viol leur paraît inévitable.

Mal aimée, négligée, délaissée, la population de ces lieux hors de la société n'a pas accès aux soins. Ce n'est pourtant pas faute d'institutions. C'est qu'ils ne s'accordent pas suffisamment d'importance pour cela. Emmanuelle, vingt-trois ans, explique : *«Je comprends pas pourquoi le toubib il nous soigne; ça je comprends vraiment pas, on est des merdes, on nous l'a toujours dit. »* Les tentatives de suicide sont deux fois plus élevées que la moyenne nationale.

Liliane Delwasse

La bataille des Mureaux

Maintenir et développer le travail sur place pour les habitants

ILS sont cinq à attendre au rez-de-chaussée du petit pavillon de banlieue au 4 de la rue Gambetta. Tous demandeurs d'emploi, tous en quête, en ce début de semaine, d'une offre qui pourrait correspondre à leur profil. Cinq... puis six, douze se présenteront finalement. Le hasard fait parfois bien les choses. Douze candidatures et justement douze postes offerts. La secrétaire qui accueille individuellement chacun de ces adultes est plutôt contente ce matin. Tous ceux qu'elle a reçus repartent avec *« quelque chose, une possibilité, un contact »*, même si elle se doute bien que l'emploi n'est pas à la clé.

Depuis qu'elle travaille au point emploi des Mureaux, créé il y a maintenant trois ans afin d'offrir un service de proximité aux chômeurs de la ville, qui doivent aller, sinon, à l'ANPE de Meulan, à plusieurs kilomètres de là, elle connaît les difficultés de ceux qu'elle rencontre : plutôt sans qualification, plutôt des immigrés qui maîtrisent très mal la langue française et qui font souvent les frais d'une discrimination à l'embauche. Le point emploi travaille avec plusieurs des ANPE environnantes. Celle de Meulan, bien sûr, qui envoie ses offres par réseau télématique, mais aussi celles de Mantes et de Poissy. Il faut ratisser large sur l'ensemble du département des Yvelines. Les Mureaux n'y suffiraient pas, en effet. D'ailleurs, en ville, il est une phrase qui revient souvent : *« Les gens qui habitent aux Mureaux n'y travaillent pas, et ceux qui y travaillent n'y habitent pas. »* Une plaisanterie? Pas tout à fait. Il suffit d'aller juger, dès sept heures du matin, de l'affluence sur les quais de la gare. Les trains qui partent pour Paris sont bondés. Aux Mureaux, il y a ceux qui vont travailler et puis ceux qui restent en ville, sans travail, originaires pour la grande majorité de quatre quartiers difficiles car défavorisés : la Vigne blanche, Becheville, les Musiciens et les Bougimonts. Des grands ensembles poussés comme des champignons dans les années 60, quand Renault a construit son usine de Flins. La Régie a eu alors besoin de main-d'œuvre, beaucoup de Marocains, venus du pays et logés à la Vigne blanche. Les sous-traitants ont suivi, bien sûr. L'Aérospatiale a aussi, à quelques kilomètres, une implantation ancienne. Les Mureaux, petite ville de villégiature des bords de Seine, comptaient 5 000 habitants en 1946 et aujourd'hui 33 000. Flins a depuis automatisé et réduit ses effectifs, l'Aérospatiale recrute ailleurs ses ingénieurs et ses techniciens de pointe. Les Mureaux restent coupés en deux par la voie de chemin de fer : le centre-ville au nord, les quartiers en difficulté au sud. Le taux de chômage (13,5 %), est supérieur à la moyenne de l'Ile-de-France.

Ce diagnostic n'a évidemment pas échappé à la municipalité, anciennement communiste, aujourd'hui tenue par Alain Etoré, rocardien depuis quatre ans. Les Mureaux ont donc décidé de mettre en place « Un plan de bataille pour l'emploi », titre du dossier spécial réalisé dans le tout dernier magazine municipal. Et depuis quatre ans, en effet, les initiatives se multiplient : création du point emploi; ouverture, grâce à un partenariat intercommunal, d'une mission locale; embauche de contrats emploi-solidarité (CES) construction dans le quartier des Musiciens d'un hôtel d'entreprise où la ville, propriétaire des lieux, loue des bureaux et des ateliers à des PME et des PMI ; développement de structures d'accueil pour la formation ; lancement d'un programme de création d'entreprises; et enfin, signature avec l'Etat d'un plan global d'insertion par l'économique, qui concernera 250 personnes sur quatre ans. *« Nous devons faire feu de tout bois »*, insiste Suzanne Hunkuler, directrice de la mission locale, qui compte 659 nouveaux inscrits chaque année.

Chaque occasion qui se présente est donc saisie. Les Mureaux sont, encore aujourd'hui, une opportunité favorable pour les industriels qui souhaitent s'installer dans la région parisienne. L'autoroute est à deux pas et l'aura de Renault et de l'Aérospatiale toujours vivante. *« Nous sommes vigilants*, explique-t-on au service économique de la ville, *quand nous choisissons des entreprises qui désirent s'intaller dans notre zone industrielle des Garennes. Nous sommes attentifs aux demandes de celles qui auront besoin de main-d'œuvre et moins à l'écoute de celles qui veulent simplement installer des entrepôts. »*

La volonté est donc clairement affichée. Comme elle l'est d'ailleurs avec les entreprises de travaux publics qui prennent en charge la rénovation des quartiers en difficulté. Le groupe SCIC, qui vient ainsi de lancer une opération de réhabilitation de la Vigne blanche pour un montant de 116 millions de francs, invite les entreprises retenues sur les marchés des travaux à signer *la « charte d'insertion »*, en vue de recruter localement la main-d'œuvre nécessaire. Ces projets d'urbanisme sont un des points forts du dispositif. Ce n'est pas le seul. Les Mureaux jouent à fond la carte du partenariat local et intercommunal : *« C'est souvent l'une des premières remarques que nous font des observateurs extérieurs*, confirme Suzanne Unkuler. *Visiblement, nous arrivons à bien travailler tous ensemble : services de l'emploi, ville, mission locale, assistantes sociales...*

Cette mobilisation est tournée vers les adultes, mais aussi beaucoup vers les jeunes. 26,7 % des moins de vingt-cinq ans sont au chômage aux Mureaux. La tentation est grande en ville – de lier chômage et insécurité, immigration et petite délinquance, un phénomène qui préoccupe effectivement tous les jours commerçants et habitants. Les Mureaux ont donc aussi parfaitement compris que se battre pour l'emploi, c'était aussi lutter contre l'exclusion.

Marie-Béatrice Baudet

Les régies de quartier, un progrès

Une initiative qui améliore les relations humaines dans les grands ensembles

ON l'appelle «le 150» parce que, il y a deux ou trois ans, 150 enfants de moins de vingt ans vivaient dans cette tour de Massy (Essonne). C'est là que la régie de quartier devait s'installer. Mais l'amicale des locataires a refusé, craignant trop d'agitation. Alors, en mai 1992, la régie, baptisée Massy partenaires services, a ouvert ses portes en ville. Sa cible n'a pas changé pour autant : les cités Emile-Zola et Poterne-Bièvre, soit 900 logements HLM.

Des quartiers sans incidents majeurs, bien que touchés par la drogue, l'alcoolisme des jeunes et un important chômage. Un fragile équilibre qui résulte sans doute de la volonté municipale de ne pas abandonner le terrain – équipements sportifs et culturels, services publics, commerces y sont présents – et d'un fort maillage d'associations. C'est de l'une d'elles, le Club de prévention, qu'est né le projet de régie. *« Nous recherchions un moyen pour basculer vers l'insertion par l'économique »*, indique Ghislaine Guézard, ancienne éducatrice du club, aujourd'hui directrice de la régie.

Cette idée rencontre le désir des habitants de vivre dans des lieux mieux entretenus. Une formule associative adaptée existe : la régie de quartier. Son but : procurer du travail aux habitants, grâce à des marchés d'entretien et de réhabilitation de leurs propres cités *(voir encadré)*. Des amicales de locataires, les offices HLM, la mairie, le club de prévention et la sous-préfecture se rassemblent alors. *« Il fallait que les sociétés HLM et la municipalité s'engagent à confier à la régie un certain volume de travail. On a tablé sur 1,3 million de francs par an »*, précise Guy Boneau, élu municipal (Union de la gauche), chargé du logement et secrétaire de la régie. Pour le démarrage, 360 000 francs de subventions Etat-région viendront s'ajouter.

Restait à recruter le personnel, de préférence les habitants les plus démunis. En réalité, pour assurer un certain seuil de rentabilité parmi les femmes de ménage et les ouvriers d'entretien des espaces verts ou de second œuvre bâtiment, on trouve tous les profils, de la mère de famille qui n'a jamais travaillé aux jeunes munis d'un CAP, jusqu'aux chômeurs de longue durée plus âgés. Ils sont payés sur la base du SMIC, le plus souvent sous contrat à durée déterminée et à temps partiel, pour « partager le travail ». Soit onze salariés en moyenne, soutenus par un bataillon de bénévoles très motivés. L'emploi des CES (contrat emploi-solidarité) est d'emblée exclu pour ne pas coller aux salariés *« une étiquette d'assistés »*, indique Roger Cazabon, président de la régie. *« Nous travaillons sur les mêmes marchés que les entreprises privées. A nous d'être les meilleurs et d'expliquer notre démarche aux bailleurs. »*

Dialogues sur les paliers

Résultat : en quelques mois le visage des cités a changé. *« Le ménage fait par les habitantes salariées est très respecté*, affirme Rachida Eddahri, trésorière de la régie. *Autrefois, les jeunes de la Poterne disaient que leur quartier était pourri. Maintenant, ils parlent de ghetto. C'est déjà plus positif. »*

A Emile-Zola, des efforts restent à faire, mais la prise de conscience est amorcée. *« Au début, on ramassait par terre de quoi remplir quinze sacs poubelle par jour*, indique Roger, cinquante ans, ouvrier à la régie après quatre ans de chômage. *Maintenant, on arrive à trois. Mais il y a encore des bouteilles partout. »*

Cette évolution a été favorisée par un dialogue permanent. La directrice n'hésite pas à *« aller sonner aux portes des locataires »*, tandis que Max Simon, au chômage à cinquante-deux ans, secrétaire adjoint bénévole de la régie, fait *« le tour du quartier tous les soirs »*.

Pour les salariés, l'avantage majeur est de travailler près de chez eux. Mais la régie est *« un employeur comme un autre, jamais content »*, disent certains, tout en reconnaissant que leur activité est gratifiante. *« Les gens viennent nous dire qu'ils sont contents et l'on fait de nouvelles connaissances »*, dit Roger. Parmi les jeunes chômeurs du quartier, certains ont fait un bref passage par la régie. *« Ils n'ont pas tenu le coup*, constate Charles, un ouvrier de vingt-quatre ans. *Moi, je me débrouille comme je peux. Nous voir travailler devrait leur servir d'exemple. »*

Reste que malgré ce renouveau, les offices HLM continuent à expulser les locataires endettés. Aveu d'impuissance de Roger Cazabon : *« Nous n'avons pas vocation à régler tous les problèmes. »*

Francine Aizicovici

Un mouvement reconnu

L'aventure des régies est née en 1981 du ras-le-bol des habitants du quartier de l'Alma-Gare à Roubaix, de vivre dans des cités dégradées. Faute d'être entendus, ils ont retroussé leurs manches. Déficitaire, ce laboratoire disparaîtra quelques années plus tard, mais un mouvement social est né, relayé aujourd'hui par soixante quinze régies de quartiers en France.

Un mouvement dont la marque est déposée, doté d'une charte, d'un livret méthodologique et prochainement d'un manifeste. De quoi se prémunir contre toute récupération. En 1990, Michel Rocard, alors premier ministre, n'avait-il pas incité à implanter quatre cents régies dans les quatre cents quartiers dits sensibles? *« Nous ne sommes pas un dispositif de la politique d'Etat, mais une structure de droit privé, totalement maîtrisée par son mouvement et ses acteurs »*, insiste Charles Bouzols, directeur de la régie de Meaux et président du comité national de liaison des régies de quartiers. *« Si on démultiplie les régies à grande échelle, leurs acteurs se réveilleront dessaisis.*

Aujourd'hui, elles offrent mille cinq cent postes équivalents temps plein, conçus comme un sas vers l'emploi. Reste que l'emploi se faisant rare, le temps de passage des habitants dans les régies s'allonge. *« On en profite pour muscler la formation, tant sur le plan professionnel qu'humain. C'est un vivier »*. Divers dangers guettent toutefois les régies. D'abord que les entreprises dont-elles reprennent les marchés licencient leur personnel. Qu'ensuite les donneurs d'ordres substituent la création d'emplois par cette formule d'insertion bénéficiant de l'argent public. Qu'enfin, des zones industrielles s'implantent aux pieds des HLM pour puiser dans ces viviers en offrant des statuts précaires. D'où l'urgence de former aussi les salariés des régies à la citoyenneté dans l'entreprise. Or, aujourd'hui, elles n'ont ni convention collective ni syndicats. Charles Bozols envisage la syndicalisation, *« facteur d'insertion »*, sans précipitation ni crainte. *« Nous sommes habitués à faire face à des situations bien plus compliquées, notamment en matière de partenariat. »*

F. A.

DOSSIER • Les banlieues de l'emploi

Gérer socialement le logement social

Une revalorisation des différents métiers a permis une meilleure compréhension entre locataire et bailleur

« *Les rapports avec les locataires sont plus difficiles car on rencontre des gens qui ont plus de problèmes. Mais il y a une façon de les prendre, et ça marche.* » Quand on l'interroge sur ses relations avec les cent douze locataires dont elle s'occupe à Vauréal (Val-d'Oise), Jacqueline Launay répond sans détours. Mais sans s'apesantir. La quarantaine souriante, elle raconte comment elle s'y prend, concrètement, par exemple pour encaisser les loyers des retardataires : « *J'ai un suivi permanent. Je mets des petis mots très gentils dans les boîtes à lettres. Du genre : « Au plaisir de vous revoir.* »

Comme les autres gardiennes de la SCIC, elle joue un rôle clé dans la nouvelle politique menée depuis trois ans par le groupe. La ville et ses problèmes, la SCIC connaît. Premier propriétaire de HLM de France (avec un parc de 165 000 logements), cette filiale de la Caisse des dépôts est aussi le plus gros bailleur social de la région parisienne : elle gère 13 % du parc d'Ile-de-France, soit 96 000 logements dont 56 000 sont situés en grande couronne. Dans trois communes, Epinay-sous-Sénart (Essonne), Sarcelles et Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), son patrimoine représente plus de 43 % des résidences principales, et 86 % à 100 % du parc social.

Il y a trois ans, le groupe a modifié de fond en comble sa gestion locative en Ile-de-France, redéfinissant – et revalorisant – à cette occasion l'ensemble des métiers dans ce domaine. Cette action s'est déroulée selon quatre axes : une gestion de proximité à l'échelle des quartiers, l'amélioration qualitative du patrimoine (réhabilitation), l'aide à l'insertion par l'économie et le logement, le soutien aux initiatives des habitants.

Rapprocher le bailleur de ses clients

Concrètement, la première action s'est traduite par la création de quarante-cinq agences en Ile-de-France, qui ont permis de rapprocher le bailleur de ses clients. Composées de quinze à trente personnes (administratifs, gardiens...), ces équipes sont « *le socle de la gestion locale de proximité* », explique Jean-Michel Guenod, président-directeur général de SCIC Gestion Ile-de-France. En prise directe sur le terrain, les gardiens – le plus souvent des gardiennes – ne sont donc plus seuls à affronter les problèmes. Jacqueline Launay, dans le métier depuis quinze ans, se félicite du virage pris : « *Nous travaillions dans la solitude et la débrouille. Maintenant, nous nous voyons régulièrement.* » Elle évoque « *la reconnaissance de notre métier* », « *les nouvelles méthodes de travail avec plus d'écoute et plus de responsabilités* ».

Revalorisées à leurs propres yeux – et financièrement depuis décembre – les gardiennes le sont aussi à ceux des personnels administratifs : l'effort de formation et de communication entrepris leur a permis de sortir de leur rôle de « *femme-balai* ».

Car les gardiennes sont une source précieuse d'informations : mieux que tout autre, elles connaissent la vie des cages d'escalier, sont à l'écoute des problèmes, voient les tensions, peuvent tirer les signaux d'alarme, mettre en garde contre telle ou telle décision...

Leur fonction de base d'entretien et de maintenance n'est pourtant pas écartée : « *On ne les transforme pas en travailleurs sociaux au rabais* » et encore moins en « indics », explique Jean-Michel Guenod. Ces précautions ne sont pas qu'oratoires : elles donnent un aperçu de l'extraordinaire difficulté du travail concret, sur le terrain, au jour le jour. Et le pragmatisme avec lequel les problèmes sont abordés.

A la SCIC, mais aussi chez tous ceux qui, à des titres divers, sont confrontés aux situations de crise les plus aiguës dans le logement. La question peut se résumer ainsi : où commence et où s'arrête le métier de bailleur social ? Un organisme de HLM qui loge la moitié d'une ville peut-il se désintéresser du sort de ses locataires ? Jusqu'où un bailleur social peut-il aller trop loin ?

Ce débat sur l'évolution du métier agite le monde des HLM, qui y réfléchit depuis de nombreux mois avec l'aide d'organismes, comme le CREPAH. Ainsi, la question des « politiques de peuplement » a donné lieu à une contribution du conseil social de l'Union des HLM lors du congrès de 1992. « *Derrière le terme de « peuplement » (...) c'est toujours la question de la paupérisation du parc social (et de son corollaire, la recherche de la diversité sociale) qui est posée* », soulignait cette contribution, avant de s'interroger : « *Une politique de peuplement doit-elle prévenir la paupérisation d'un territoire, doit-elle au contraire prioritairement lutter contre l'exclusion ? Doit-elle concilier les deux par l'élargissement du champ d'intervention ?* » Et, allant plus loin : « *La politique de peuplement est-elle un instrument efficace de lutte contre l'exclusion ou un facteur susceptible de renforcer l'exclusion spatiale ?* » Et cette contribution rappelle à propos qu'« *une politique d'attribution est nécessairement discriminatoire car le logement social, bien rare, est fondé sur le principe de la sélection (...). C'est sans doute pour cette raison qu'une telle politique ne peut s'écrire ou s'énoncer clairement.* »

« *Les logements HLM sont soumis à des normes d'occupation et de ressources minimales telles que bon nombre de familles s'en trouvent exclues de fait*, remarque Olivier Piron, consultant spécialiste des questions de l'urbanisme chez ACL. *Les personnes défavorisées ne sont plus seulement des personnes aux revenus réguliers mais faibles, en faveur desquelles a été conçu l'actuel système d'aide à la pierre et d'aide à la personne. Les défavorisés sont aujourd'hui d'abord des personnes sans emploi et sans revenus réguliers.* »

La situation est paradoxale. Le parc HLM n'a jamais été aussi important, la construction reste vive (101 000 PLA programmés en 1993). Les HLM accueillent des populations de plus en plus pauvres. La loi Besson a mis sur pied toute une série de mécanismes pour les plus pauvres. Pourtant, les situations de crise du logement se multiplient.

Pas de pilote dans l'avion

On retrouve parfois les exclus du logement dans les copropriétés dégradées. En « *déshérence* », corrige Marie-Françoise Legrand à l'Union des HLM, certaines n'étant pas dégradées. Montfermeil, Marseille-Bellevue, Cergy-Saint-Christophe, les exemples sont nombreux... Certaines présentent les mêmes caractéritiques que les grands ensembles HLM : « *Une conception introvertie qui les coupe du reste de la ville, une évolution technique et sociale faisant craindre des dérives globales* », décrit Olivier Piron dans un récent rapport. Et Paul Pavy, à la Caisse des dépôts, va même jusqu'à estimer qu'« *on retrouve dans les copropriétés dégradées les bidonvilles des années 50, les taudis des centres-villes.* »

A Bellevue, par exemple, les immeubles construits dans les années 60 pour les rapatriés sont désormais entre les mains de petits propriétaires (généralement des veuves des acheteurs d'origine) qui habitent ailleurs et ont donné carte blanche à des intermédiaires pour gérer leur bien. Le résultat est désastreux.

Dans d'autres cas, les propriétaires de départ ont été contraints de vendre (parfois, ils l'ont fait de leur plein gré, sentant le vent tourner) à vil prix à des agences qui en tirent profit en louant à des gens ne trouvant pas à se loger ailleurs. Afin de réussir à payer leurs loyers – trop élevés pour leurs bourses, – ceux-ci en arrivent à sous-louer une ou deux pièces à encore plus pauvres qu'eux. Au prix d'une sur-occupation ravageuse.

L'engrenage de la dégradation est toujours un peu le même : des charges impayées qui pèsent sur les autres copropriétaires peu fortunés, des assemblées générales où les décisions ne peuvent se prendre faute de majorité, un bâti non entretenu (d'abord l'entretien courant puis des travaux plus lourds), des coupure d'eau, d'électricité, de chauffage...

A la limite, les problèmes sont encore plus difficiles puisque, pour caricaturer, les lois et règlements en vigueur sont conçus de telle façon qu'à la différence d'une HLM classique « il n'y a pas de pilote dans l'avion ». « *Les méthodes développées sur les grands ensembles HLM des années 60 ne peuvent être simplement transposées sur les copropriétés, qui constituent des collectivités originales et dont les modes de gestion doivent être aussi respectés que possible. En effet, on travaille sur du patrimoine privé, avec des règles spécifiques de gestion, et l'objectif fondamental de toute intervention doit d'abord être de retrouver le droit commun après remise globale à niveau* », souligne M. Piron.

Là aussi, c'est le pragmatisme qui guide l'action. Souvent, les organismes de HLM sont appelés à la rescousse par une municipalité dépassée, mais ils y vont à reculons et à dose homéopathique. En fait, le résultat de l'opération dépend du syndic, lorsqu'il y en a encore un.

Depuis 1987-1988, la Caisse des dépôts travaille de plus en plus sur toutes ces situations extrêmes. Elle a d'abord orienté son action dans deux directions : d'une part, en passant des conventions avec les réseaux associatifs, d'autre part en lançant des prêts expérimentaux (les fonds de solidarité habitats, FSH), à faibles taux pour aider au maintien des ménages à faibles revenus en centre-ville. A ce jour, explique Patrick Terroir à la Caisse, une quarantaine de FSH se sont mis en place ou sont en train de le faire.

La Caisse explore, aussi, des voies nouvelles sur toutes ces questions qui vont jusqu'au logement des très pauvres, tentant de marier les différents acteurs sur le terrain. Un travail dans la dentelle, de bénédictin, mais dont chacun mesure l'enjeu.

Françoise Vaysse

L'appel aux fantassins

La Caisse des dépôts s'efforce de mobiliser tous azimuts

ENORME par ses moyens, tentaculaire par sa forte présence dans le logement social – sa filiale, la SCIC, totalise *110 000 logements*, implantés surtout en région parisienne –, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), cette vieille dame presque bicentenaire, est complètement partie prenante, bon gré mal gré, de la politique de la ville. Par son activité, elle s'y trouve totalement impliquée. Par les sommes qu'elle y consacre aussi, puisque, au travers du programme Développement et solidarité qu'anime Paul Pavy, ce sont 14 milliards de francs de prêts qu'elle aura utilisés à cette fin sur la période 1989-1994, auxquels s'ajoutent 1,5 milliard de francs en fonds propres. Considérable.

A l'origine, par une lettre de Michel Rocard, alors premier ministre, adressée à Robert Lion, à l'époque directeur général de la CDC, il avait certes été demandé à l'institution d'agir. Les difficultés des banlieues, le rôle qu'y joue la Caisse, justifiaient un tel appel à la rescousse de la part du gouvernement. D'autant que la situation, on le sait, était et demeure explosive.

Kyrielle de causes

Mais le mérite de l'incontournable Caisse des dépôts aura été d'aller plus loin que la seule réponse à une injonction. Elle a pris des initiatives nombreuses et intervient dans les domaines les plus divers, depuis la réhabilitation des quartiers, bien sûr, en passant par la création d'antennes plus proches des locataires ou la définition d'un nouveau métier plus « relationnel » pour les gardiennes *(voir l'article de Françoise Vaysse)*, jusqu'au soutien au développement économique. Avec la Fondation France active et le fonds de la SOLIDEC, doté au total de 180 millions de francs, elle participe au montage de dossiers pour la création d'entreprises, favorise l'emploi, et apporte son aide aux entreprises d'insertion. A cause de sa politique tous azimuts, on la retrouve partout, dans les programmes de l'éducation nationale pour les lycées et dans les zones éducatives prioritaires (ZEP), aussi bien que partenaire des opérations menées par la Délégation interministérielle à la ville (DIJ), dirigée par Jean-Marie Delarue.

Après Robert Lion, son prédécesseur, Philippe Lagayette revendique hautement cette mission et, mieux, y voit l'expression de ses intérêts bien compris. Dame, le logement social représente au bas mot 300 milliards de francs d'encours sur le livret A, celui-là même qui collecte l'épargne populaire. Si les quartiers en difficulté devaient partir à la dérive, ou davantage encore, la kyrielle des causes se transformerait vite en machine infernale.

Avec un espace urbain dégradé, un foncier en mauvais état et sans valeur, des loyers impayés, c'est tout le système, qui s'écroulerait, y compris financièrement, entraînant dans sa perte les petits épargnants.

« *Nous n'en sommes pas là* », heureusement, assure M. Lagayette, volontairement apaisant, en ajoutant toutefois que, « *pour que tout cela ne bascule pas, on ne peut pas tout attendre de l'Etat* ». Conscient d'avoir une « *fonction d'alerte* » et de disposer d'un « *savoir-faire* », il veut croire qu'« *on n'est pas en train de s'enfoncer* ». Mais, parce qu' « *on est sur une crête* », il faut que ceux qu'il appelle les « *fantassins de la société* », les enseignants, les agents de l'administration, ceux des services publics, se mobilisent aux côtés de tous les acteurs de terrain, des associations aux chefs d'entreprise, des syndicats aux élus.

Quand Bouygues, la Lyonnaise des eaux et des banques en viennent, comme depuis un an environ, à manifester concrètement leur préoccupation, puis se proposent d'innover en montant des actions, on peut se dire que la bataille est bien engagée.

La loi du progrès continu

Indubitable, « *l'effet laboratoire social de certains quartiers* » laisse espérer que des « *maillons de la chaîne* » seront progressivement reconstitués par un travail inlassable.

Mais il faudra que naissent encore de multiples initiatives, pour que, peu à peu, on parvienne à « *amener de l'emploi dans des quartiers dortoirs* » par exemple. « *Chacun doit se demander si on fait travailler des entreprises d'insertion* », poursuit Philippe Lagayette, qui souligne que la SCIC, dans ses cahiers des charges, à l'instar de ce qui se fait à Lille notamment, y incite les entrepreneurs lors de la passation de marchés.

Ces efforts, aussi inventifs que variés, suffiront-ils ? A défaut de répondre à cette question qui le hante, Paul Pavy énumère les motifs de crainte dont il fait sa motivation. Alors que, il y a cinq ans encore, « *le problème des HLM, c'était celui des vacances de logements* » inoccupés, on assiste aujourd'hui à un trop-plein.

Les rotations d'autrefois ne s'opèrent plus et, avec le marché du logement qui se bloque, il constate que l'on assiste à une « *véritable assignation à résidence* », obligeant des populations particulières à rester dans ces quartiers.

Parallèlement, il s'inquiète aussi de voir que, pour certains publics, le seuil d'accès est devenu trop élevé, qui justifie de soutenir, avec une vingtaine de sociétés désormais spécialisées, un « *logement social de fait* », aux côtés de ce « *logement social de droit* » que sont les HLM. Tant que le quartier populaire ou même le logement dégradé n'étaient qu'un « sas », ou un lieu transitoire d'intégration, les tensions se régulaient d'elles-mêmes, dans la durée. L'inquiétant, aujourd'hui, vient de ce que « *la machine s'est grippée et qu'il faudrait recréer de la respiration* », conclut-t-il.

Ce qui l'amène à une terrible interrogation, qui remet en question les fondements de la politique du logement : « *La ville peut-elle être belle pour tout le monde* », « *Peut-on croire à la loi du progrès continu ?* »

A. Le.

Les offices HLM sur le front

Etre considérés, dorénavant, comme des acteurs du développement local et plus seulement comme des constructeurs

JANVIER 1991, premier partenariat : l'Etat signe avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et l'Union nationale des fédérations d'organismes d'habitations à loyer modéré (UNFOHLM) un accord-cadre visant à lutter contre l'exclusion et à favoriser l'insertion des « *populations en difficulté* ». Objectif : créer dans les organismes HLM des postes de chargés de mission « insertion par l'économique » (CMIE). Leur rôle consiste à monter avec les partenaires locaux des projets d'insertion dans les quartiers en crise.

Fin 1992, un premier bilan est dressé : près de 4 348 emplois ont été créés depuis le lancement du programme. Ces résultats, combinés à la détérioration continue du marché de l'emploi, encouragent les partenaires. Le dispositif s'inscrit dans la durée. En janvier 1993, l'accord est renouvelé – par avenant – pour les années 1993-94. Outre l'Etat (les ministères de l'équipement, du logement, du travail, des affaires sociales, de la ville), les mêmes signataires sont présents aux côtés du Fonds d'action sociale (FAS).

Les organismes HLM sont donc au cœur du programme . Certes, certains d'entre eux n'ont guère attendu les signatures officielles pour entretenir des rapports étroits avec les structures locales d'insertion, ayant même été à l'initiative de la création de régies de quartiers ou d'entreprises d'insertion. Pourtant, l'accord signé en 1991 a permis d'amplifier et de coordonner un mouvement souvent trop embryonnaire. Perçus comme de stricts « *constructeurs et gestionnaires urbains* », les organismes ont choisi d'assumer le rôle d'acteurs du développement local.

Réactiver le rôle social

Au fond, il s'est agi de tirer tout le profit possible de structures directement associées à la vie des quartiers. Placés quotidiennement en contact avec le tissu social et urbain, les organismes de HLM ont un savoir-faire et une expérience locale qui font d'eux des intermédiaires privilégiés entre l'Etat, les entreprises et les résidents. Partant de cet atout, le programme de CMIE a par ailleurs systématisé des pratiques locales encore trop timides. La présence des chargés de mission a « *réactivé le rôle social des organismes par une meilleure appréhension des ressources humaines d'un quartier et de la demande sociale des populations logées* », souligne l'UNFOHLM (1).

Trois objectifs prioritaires ont été donnés aux CMIE : favoriser l'accès à l'emploi et développer des actions de formation qualifiante ; implanter des activités économiques dans les quartiers ; renforcer les services, les emplois et les équipements de proximité. Intégrés aux équipes de direction des organismes HLM, les chargés de mission multiplient les diagnostics, construisent des partenariats locaux. « *La pauvreté, c'est aujourd'hui le problème de l'exclusion qui est au cœur des difficultés que rencontrent les organismes*, précise l'UNFOHLM dans son rapport de synthèse. *Devant ces évolutions sociales, les organismes HLM ne peuvent se situer en simples observateurs (...), d'autant que ces évolutions peuvent retentir sur le métier prioritaire de bailleur social et sur leurs équilibres de gestion (2).* »

A la fin 1992, les résultats sont là : quelque 43 postes de CMIE ont été créés, au sein de 59 organismes implantés dans 38 départements. Au total, ils ont participé à la création de 4 348 emplois : 1 490 personnes embauchées directement par les organismes HLM (CES, CRE, contrats de qualification...) ; 1 571 ont trouvé un emploi dans des entreprises travaillant sur des immeubles appartenant à ces organismes ; enfin, 1 287 personnes ont été employées par des entreprises d'insertion et des associations intermédiaires auxquelles ces organismes ont commandé 120 millions de francs de travaux.

L'insertion par l'économique, la démarche n'est pas nouvelle. En revanche, des résultats pourraient bien apparaître, qui dépendent de la multiplication des moyens et des acteurs, d'une évolution des démarches. « *Il apparaît comme fondamental de trouver sur ces quartiers difficiles une cohérence entre les différentes forces en présence*, souligne Christophe Beaugrand à l'OPHLM d'Argenteuil-Bezons. *Cela nécessite une volonté de chacun des partenaires de sortir des logiques institutionnelles devenues parfois inadaptées aux besoins de la population (...).* »

Olivier Piot

(1) *Etat d'avancement du programme*, 6 janvier 1993, UNFOHLM.

(2) *Développement de l'insertion par l'économique dans les organismes HLM. Rapport de synthèse*, 8 avril 1993, UNFOHLM.

ataille des Mureaux

Service public en déshérence

Certains fonctionnaires « s'accrochent » et permettent à l'édifice de ne pas craquer

« *NOTRE quartier n'est pas desservi par les transports en commun. Ce qui revient à dire que cette zone d'emplois n'est pas reliée au centre de Strasbourg, dont nous sommes distants de 6 kilomètres.* »

C'est en prenant conscience de cette carence d'un service public – et de quelques autres – que Dominique Leblanc fut à l'origine, en 1977, de l'association AGATE. Ayant aujourd'hui largement essaimé, elle est devenue un collectif d'associations. Caractéristique : la plupart d'entre elles correspondent à l'absence pure et simple, voire à la déshérence du service public. Un service « au public » dont le principe républicain, faut-il le souligner, fut qu'il soit fondé sur la continuité.

Au mois de septembre 1994, le futur tramway de Strasbourg viendra réparer ce qui est plus qu'un oubli. En attendant, dans ce quartier d'HLM de 13 000 habitants, dont le taux de chômage est estimé à 25 % et la population immigrée à 30 %, AGATE, depuis quinze ans, pallie les déficiences.

L'emploi? « *Du fait de l'absence d'une agence locale de l'ANPE, nous avons créé, il y a trois ans, une permanence emplois-adultes,* dit Dominique Leblanc. *Nous recevons en moyenne six cents personnes par an. Nous y présentons les offres d'emplois de l'ANPE.* » L'éducation? « *Bien que classé en* [ZEP], *zone d'éducation prioritaire, Neuhof reçoit les enseignants les plus jeunes et les moins expérimentés. Mais des équipes éducatives soudées font que ça ne craque pas.* » Les cantines? « *Nous avons dû monter un restaurant-garderie ouvert de 6 à 21 heures* ». La police? « *Le commissariat de quartier est fermé la nuit et les week-ends.* » La Poste? « *Elle a changé en ayant aujourd'hui un comportement d'entreprise. Les agents sont ici dans le cadre exclusif de leur carrière.* » La santé? « *Avec nos propres médecins, nous avons tenté une expérience vite transformée en ratage. Nous nous sommes heurtés aux libéraux.* »

Situation contrastée

Sombre tableau que celui de Neuhof. Dominique Leblanc le nuance cependant : « *Si nombre de fonctionnaires rêvent de se casser, beaucoup s'accrochent. Les bonnes volontés individuelles que manifestent certains fonctionnaires font que la situation est contrastée.* » Reste cependant que ce quartier d'habitat social concentre l'inquiétant divorce entre les attentes des habitants et les services publics. Une rupture, un déficit, une exclusion, une inadaptation qui ont conduit, à l'échelon national, les précédents gouvernements à mettre en œuvre depuis 1990 une politique de la ville. On découvrit alors – ou on feignit de découvrir – que les métiers de la fonction publique s'exercent là différemment. Et qu'ils tendent vers un minimum, venant bafouer un autre grand principe du service public : celui de l'égalité. Les besoins des populations en termes de services publics, mais aussi privés, s'exprimeraient-ils dans ces quartiers différemment?

Deux ans de cafouillage

C'est bien le contraire que les missions – que les pouvoirs publics instaurèrent dans l'urgence – ont prouvé. « *Ce sont les plus démunis, les plus frappés d'exclusion qui ont le plus besoin du recours aux services publics* », notait en 1991 le rapport Picart (maire de Mantes-la-Jolie), à la suite d'une enquête conduite, dans trois cent vingt quartiers dits en difficulté, avec l'aide des préfets. « *40 % des quartiers n'ont pas de poste, les deux tiers manquent d'antenne de police, d'une mairie annexe ou d'une mission locale, 80 % n'ont pas de service en matière d'emploi et de formation* », notait le rapporteur à l'attention de Michel Delebarre, alors ministre de la ville.

Tout aussi éloquent fut le rapport Pêcheur, du nom du directeur général de l'administration et de la fonction publique, sur les « postes difficiles ». Après avoir dressé un constat, il définit les orientations générales d'une politique de valorisation des agents de l'Etat dans le cadre d'une politique de la ville. Applaudies, malgré certaines réserves, par la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), les propositions Pêcheur constituaient un « *bon socle* » parce que « *concrètes* », selon la fédération.

Reconnaissance dans la rémunération des conditions d'exercice du métier dans les postes difficiles, valorisation des carrières, fixation d'objectifs, évaluation des besoins de formation, cohérence, dispositifs incitatifs, politique globale d'offres de services et moyens de mise en œuvre ont été autant de propositions faites par la mission Pêcheur. Enfin, l'enquête, suivie de propositions comparables par le conseiller d'Etat Jean-Marie Delarue, confirma bien des diagnostics sur la dérive sociale des quartiers que l'on n'osait s'avouer.

Pour la FGAF, la satisfaction fut de courte durée. « *Nous avons toujours estimé que le rôle des services publics était incontournable pour restaurer la cohésion sociale des quartiers,* dit Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de la fédération. *En nommant dans un premier temps Yves Dauge – un urbaniste – à la délégation de la ville, c'est l'emballage que l'on a privilégié.* » Pour la FGAF, en effet, si le tir fut rectifié, ce fut après deux ans de cafouillage, l'intervention de l'Elysée et la nomination d'un premier ministre de la ville.

Depuis, notamment dans la police et à La Poste, des actions en profondeur et souvent innovantes ont été entreprises. A titre d'exemple, l'une des actions les plus révélatrices du retour du service public a lieu en Seine-Saint-Denis. La Poste travaille, en effet, en partenariat, de manière transversale, en liaison étroite avec la préfecture, les mairies, les services de police, la sécurité sociale, les allocations familiales, les offices d'HLM... Une véritable « thérapie » sociale pour les quartiers. Et pour les administrations, une manière de révolution sur elles-mêmes. Mais *quid* des avantages et autres incitations proposés aux fonctionnaires par le rapport Pêcheur? « *Nous n'en avons pas vu la couleur,* répond sur place un responsable de La Poste. *En attendant, nous travaillons.* »

Jean Menanteau

Plans locaux d'insertion : un espoir

Mobilisation générale à Chanteloup-les-Vignes, Lille et dans deux cent trente villes

« *IL faut redonner espoir aux gosses si on veut limiter l'apparition de desperados de banlieue* », explique calmement Pierre Cardo, député des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes, « tombeur » de Michel Rocard aux élections législatives de mars et qui a engagé sa commune dans un plan local d'insertion par l'économique (PLIE). Les problèmes d'intégration et d'emploi, il connaît. Après la mise en place de la Mission locale centrée sur l'insertion des jeunes de moins de vingt-six ans, il lui a semblé indispensable de créer avant l'heure, en 1988, une structure pour les adultes de la commune en difficulté. Ce sera AIDE, Agence intercommunale pour le développement de l'emploi, qui attirera plus tard lors de la mise en place du RMI quatre communes avoisinantes (Conflans Sainte-Honorine, Maurecourt, Andrésy puis Triel). Malgré les structures sociales et à maillage associatif vivace, le dispositif d'insertion révèle ses limites. Si, en quelques années, le chômage sur cette commune de dix mille habitants a été ramené de 30 % à moins de 15 %, parallèlement sa durée s'allonge. Et Pierre Cardo ne se fait pas trop d'illusions. Compte tenu du contexte économique, il est vraisemblable que le taux se mette à remonter. Il fallait donc renforcer le dispositif et créer une organisation dans laquelle tous les acteurs économiques et sociaux puissent unir leurs efforts pour conduire ou reconduire à l'emploi des gens en grande difficulté.

Fin février, la commune de Chanteloup signe une convention pluriannuelle avec l'Etat. Elle s'engage à insérer ou réinsérer deux cent soixante jeunes en difficulté ou chômeurs de longue durée entre février et décembre 1997. Le budget annuel du PLIE s'élève à près de 4,5 millions de francs : 2 millions provenant du Fonds social européen, 1,65 million de la ville, et 315 000 francs de l'Etat. Le centre de pré-formation AIDE, la Mission locale, les organismes sociaux et différentes associations locales se retrouvent partenaires. Début avril, une coordinatrice est nommée : Guillemette Dussart, responsable jusqu'à présent d'AIDE. Son rôle : créer une synergie entre organismes et associations. « *Il s'agit de faire en sorte que toutes les mesures qui fonctionnent en parallèle convergent en une véritable politique d'insertion pour plus d'efficacité* » explique Pierre de Saintignon, président de l'ANPLIE (1).

Et, tandis que les différents opérateurs commencent à proposer des personnes susceptibles de rentrer dans le plan d'insertion, Gérard Devillers multiplie les démarches pour monter des structures d'insertion. Une entreprise de conditionnement, France-Maîtrise, serait d'accord pour démarrer une entreprise d'insertion sur la commune. D'autres idées sont à l'étude : la création d'une entreprise de pâtisserie orientale qui vendrait ses produits aux restaurants d'entreprises, une fabrique de bijoux fantaisie, une entreprise de collecte de vêtements dans la foulée d'Emmaüs. Une entreprise classique, la Clionnaise Confection dirigée par Ahmed Lardjane (2) étudie même la possibilité d'implanter un atelier sur la commune... Bref, les projets partent tous azimuts.

Se remettre en cause

A Chanteloup-les-Vignes, on en est encore aux prémices. Quel sera l'avenir du PLIE? On ne peut guère en préjuger mais on peut toujours se tourner vers Lille où le « plan lillois d'insertion », l'un des trente-deux PLIE existants, constitue « la » référence dans ce domaine. Son objectif : conduire à l'emploi 1 100 personnes, chômeurs de longue durée ou jeunes en difficulté, en quatre ans, du 1er juillet 1990 au 30 juin 1994, avec un budget de 120 millions de francs (*le Monde* du 3 mars 1992). Au 4 mai 1993, 591 bénéficiaires du PLIE étaient entrés en emploi (dont 466 depuis plus de six mois), 787 étaient en insertion et 81 en attente de placement. A cette même date, on recensait 378 échecs. Un bilan plus qu'honorable.

Pour arriver à ce résultat, les partenaires économiques et sociaux n'ont pas hésité à remettre en cause leur stratégie. L'évaluation effectuée depuis 1992 avait permis de déteter quelques points faibles dans le dispositif mis en place. « *Elle soulignait la faiblesse des relations avec les entreprises classiques et le surinvestissement à l'égard des entreprises d'insertion. Elle relevait le manque de diversité dans nos activités et estimait que les sorties vers l'emploi n'étaient pas assez préparées* », indique Hervé Barré, directeur de l'association Réussir, qui pilote les opérations.

Le PLIE s'attacha à diversifier ses activités et à approfondir ses liens avec les entreprises. Aujourd'hui, il travaille pour un tiers avec les entreprises d'insertion, pour un tiers avec les régies de quartiers, chantiers, écoles et autres structures d'insertion « douce » qui ne demandent pas une grande productivité. Le dernier tiers est consacré aux relations avec les entreprises classiques et au montage d'opérations formation-emploi. « *L'équipe contacte des employeurs dont on sait qu'ils vont embaucher,* explique Hervé Barré, *et leur propose de commencer à préparer des candidats du plan aux emplois.* » Des programmes de formation devant aboutir à des emplois repérés ont ainsi été montés avec Carrefour ou la SNCF. Pour compléter son dispositif, le PLIE s'est doté d'une structure originale d'accompagnement social, l'Espace Réussir, un lieu où chacun peut déblayer ses problèmes et surtout reprendre confiance en soi. Il a créé également une agence Le pas pour l'emploi qui met en relation employeurs et candidats à l'emploi, aide au montage administratif de dossiers et surtout assure un « service après embauche ». Bref, un dispositif qui vise à rassurer aussi bien le salarié que l'employeur. Une démarche indispensable pour réussir une insertion ou une réinsertion.

Catherine Leroy

(1) L'ANPLIE, Association nationale des communes pour les plans locaux d'insertion par l'économique, regroupe plus de deux cent trente villes engagées dans trente et un PLIE.

(2) *Le Monde Initiatives* du 11 mai.

L'intégration difficile des « hypers »

Le face-à-face de la pauvreté et de la richesse dans les temples de la consommation est de plus en plus souvent explosif

L'HEURE n'est plus à l'ignorance réciproque entre les autorités publiques chargées des quartiers « difficiles » (des élus locaux à la délégation interministérielle à la ville – DIV –) et les commerçants et sociétés de grande distribution qui y ont leur activité : « *Nous sommes sollicités de toutes parts pour des projets concernant ce secteur* », constate Catherine Bazouin, déléguée régionale adjointe au commerce et à l'artisanat pour Rhône-Alpes. Voilà deux ans, la communauté urbaine de Lyon a chargé la chambre de commerce de faire une analyse de tous les points chauds du Rhône. Des projets de rénovation commencent à voir le jour : de la Duchère au quartier Mermoz de Lyon, de Vaulx-en-Velin à Vénissieux... L'inquiétude grandit : comme le confirme un rapport de la DIV « Commerce et artisanat dans les *quartiers fragiles, mars 1993* » : « *les difficultés n'affectent plus uniquement les petits centres de proximité mais aussi des ensembles de plusieurs milliers de mètres carrés, incluant souvent une ou plusieurs grandes surfaces* ».

L'énormité de certains des projets qui s'élaborent dans le Rhône est révélatrice : à Vaulx-en-Velin on parle carrément de reconstruire le centre-ville en détruisant le Grand Vire, centre commercial d'ampleur régionale, bâti voilà seulement une quinzaine d'années, notamment pour faire... des rues. Ce dernier et son voisin, le quartier du Mas du Taureau, ont en effet perdu toutes leurs grandes surfaces (Intermarché, Ikéa, Auchan) et une bonne partie de leurs petits commerces. A Mermoz, on parle de raser le bâtiment du centre commercial pour le remplacer par une place du marché et de réimplanter les commerces au pied des immeubles, d'ouvrir de nouvelles voies d'accès...

Mais est-on en état de dire aujourd'hui ce qu'il convient de faire? Ce n'est pas évident. On sait que les maux les plus graves des espaces commerciaux des quartiers difficiles sont : l'insécurité qui provoque la fuite des clients et l'excès de concurrence engendré par une multiplication anarchique des grandes surfaces. Mais les objectifs d'une rénovation qui met en jeu des intérêts et des aspirations très contradictoires, de même que les moyens d'y parvenir, restent très flous. « *Il faut se résoudre au plus grand pragmatisme,* juge Gilles Chevalier, responsable du pôle de développement économique de la DIV.

Symboliquement, c'est en effet le face-à-face du prolétaire et des « riches » qui continue à se jouer sur ce terrain : face-à-face provocant s'il s'agit d'hypermarché entouré de magasins plus ou moins luxueux ; accablant s'il s'agit du petit ensemble commercial de quartier, sale et délabré, qui n'offre rien pour répondre au désir de diversité, de fantaisie, de rêve.

Quelques brefs coups de projecteur sur la réalité concrète donneront une idée du problème. Cet après-midi ensoleillé de mai, le centre commercial de V. déborde d'une foule détendue où semblent se mêler toutes les races de la terre. Dans les allées, s'alignent des centaines d'éventaires de tissus, de vêtements, d'alimentation... A l'arrière-plan, de nombreuses boutiques à l'abandon jouxtent quelques commerces classiques (opticien, pharmacien, teinturier...). Mais aussi et surtout l'épicerie turque, sa voisine « orientale », le coiffeur afro, la boucherie casher. Aux tables des cafés, y compris en terrasse, pas une femme. Même les rares Européennes ne s'y assoient pas...

A M., après une période désastreuse, le grand centre paraît reparti pour des temps meilleurs, même si trente des cinquante boutiques sont vides : « *Nous avons réussi à sensibiliser le maire à nos problèmes de sécurité,* dit la présidente de l'association des commerçants, une battante ; *et nous faisons un très gros effort de gardiennage : des gens de couleur qui dialoguent avec les jeunes mais font sortir tous ceux qui n'achètent pas. J'ai confiance : du vilain petit canard je referai un beau cygne blanc!* ». Elle regrette qu'un Leclerc ait remplacé l'ancienne grande surface qui drainait une clientèle plus sélecte. La logique est inverse de celle de V. : ici on recentre la réalité sur la consommation et le bien-être.

Pour Michel-Edouard Leclerc il n'y a pas vraiment contradiction si un centre de ce genre est implanté à quelque distance des zones de forte population.

Là il est accepté, joue un rôle de pôle d'attraction et ne connaît guère de problèmes : « *Mais il est stupide et dangereux de l'installer au milieu des HLM. On dit qu'il anime le quartier mais il le perturbe surtout, par le bruit, la circulation ... ; et la population reçoit comme une provocation l'étalage des marchandises qu'elle ne peut acheter* ». D'accord avec lui sur ce point, Kamel B., jeune beur de la région lyonnaise, ne le suit pas en matière de commerce de proximité : les magasins à prix cassés (du genre Ed) – que M. E. Leclerc considère comme une bonne solution – se comportent trop en machines anonymes à « *pomper l'argent des pauvres* ». Il faut, juge Kamel, « *qu'une partie au moins des commerçants soient du quartier, participent à sa vie, à ses associations. Et il faudrait aider ceux qui tentent de faire naître de petites activités, source d'une vraie animation* ».

Il sait de quoi il parle : il se bat pour faire vivre une boulangerie et un restaurant qu'il a créés. Les difficultés sont multiples, le soutien rare ; même les élus de gauche sont réticents face à des initiatives comme les siennes. Par peur d'en arriver à la situation de V. et de nourrir ainsi l'avancée du Front national. « *Il faudrait discuter avec les habitants* », insiste-t-il. C'est un fait : le débat, la concertation entre tous ceux que touchent ces graves problèmes, en sont encore à l'état embryonnaire. C'est pourtant la seule façon d'avancer dans ce brouillard.

Marie-Claude Betbeder

nsertion : un espoi

des « hypers »

MANAGEMENT

Echec et mat ?

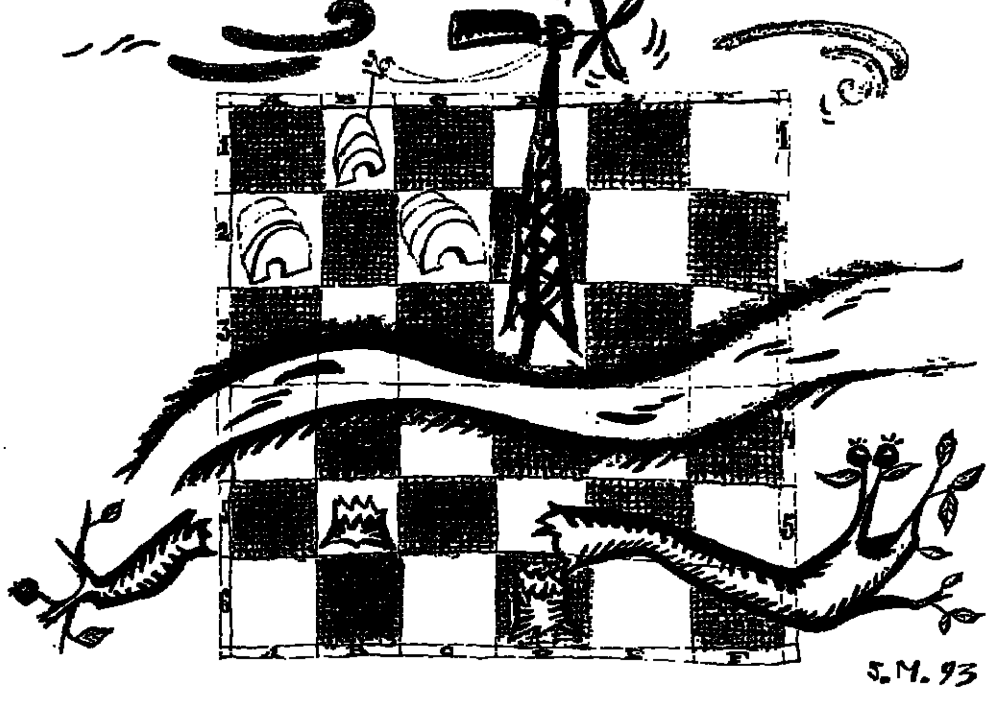
Alors que certaines entreprises vivent encore les échecs comme des drames, d'autres découvrent leurs vertus...

UNE OPA qui tourne mal, un lancement de produit qui ne débouche pas, un concurrent qui vous prend de vitesse... par la nature même de son activité, et une entreprise s'expose à l'échec. Selon les estimations du Boston Consulting Group, dans la grande consommation, par exemple, seulement un produit nouveau sur dix passe la rampe, soit huit échecs ou semi-échecs ! Le foisonnement de la concurrence et les aléas des marchés ont d'ailleurs tendance aujourd'hui si ce n'est à banaliser ces ratages, du moins à augmenter leur risque.

Pourtant, malgré cette banalisation, l'échec est toujours reçu par de nombreuses entreprises comme un camouflet. Certes, la déception qui le suit est toujours grande. A la hauteur de l'investissement matériel et affectif placé dans le projet. *« Le lancement d'un nouveau produit est toujours un événement majeur dans une entreprise qui focalise les énergies »*, appuie Marie-Pascale Sire, chef de groupe Milka au sein du groupe Kraft Jacobs Suchard General Foods France. De plus, un four génère toujours une cassure dans une trajectoire brillante et prometteuse d'avenir. Il entraînera des remises en question, parfois douloureuses. D'autant qu'il officialise des erreurs de conception ou d'appréciation commises à un moment ou à un autre. Or personne n'aime se tromper. Et reconnaître ses erreurs ne fait pas encore pleinement partie de notre culture. L'échec jette aussi le doute, voire le discrédit, sur les compétences de l'entreprise comme des hommes. Frappant les esprits, plus encore que le succès, il transforme les entreprises en proies médiatiques. Et, de façon presque paradoxale, ce sont les plus brillants, ceux qui commettent des parcours presque sans fautes, qui sont le plus souvent montrés du doigt. Comme si on les attendait au tournant. *« Commentant notre* success story, *les professionnels comme les journalistes aiment bien nous lancer une petite pique à propos de notre échec dans les magnétoscopes (1) »*, reconnaît Philippe Citroën, chef de groupe vidéo chez Sony. Les distributeurs ont également tendance à l'utiliser pour créer un rapport de forces en leur faveur.

Ne pas jouer les « Zorro »

Pas étonnant dans un tel contexte que beaucoup d'entreprises développent une attitude négative ou même hostile vis-à-vis de l'insuccès. Pour l'exorciser, certaines se drapent dans un silence de plomb et font comme si le « malheur » n'avait jamais eu lieu. Une attitude surtout répandue dans les sociétés bureaucratiques, genre administrations ou monopoles, capables d'encaisser le coup sans être vraiment gênées. Chez d'autres, les « coupables » sont désignés à la vindicte populaire. Dès lors, les sanctions tombent, si ce n'est les têtes. Lors des grands mouvements qui engagent la réputation de l'entreprise, comme les OPA, de nombreux PDG sont décapités pour avoir failli à leur mission. Les victimes sont souvent des « Zorro », agissant en solo sans s'assurer du soutien de leurs pairs. Bien sûr, s'ils avaient réussi, on les aurait couverts d'éloges. Pour se « couvrir », les plus frileux font porter le chapeau aux autres et s'arrangent pour les éliminer. Refusant carrément de voir l'échec en face, certains, enfin, s'entêtent, persistent et signent. Au risque de couler l'entreprise. Une attitude beaucoup plus fréquente qu'on ne pourrait le croire. *« Car rien n'est plus difficile que de tuer un projet qui n'aboutit pas »*, souligne Xavier Mosquet, directeur associé du Boston Consulting Group.



Evidemment, ce refus de l'échec est nécessairement destructeur à terme. Il jette le discrédit dans l'entreprise, conduit les salariés à minimiser les risques, donc à ne pas innover. *« Et, surtout, l'entreprise perd tout le potentiel d'apprentissage contenu dans l'échec »*, explique Xavier Mosquet.

Ne pas jouer les kamikazes

Parce que non seulement on ne meurt pas d'un « bide », mais il a ses vertus intrinsèques. Les innovateurs en sont intimement convaincus. *« On apprend énormément de ses échecs, car ils conduisent à creuser les problèmes*, dit Marie-Pascale Sire. *Je pense que gérer l'échec, c'est-à-dire comprendre et réorienter, est une démarche indispensable à nos métiers. »* D'autant qu'un échec n'est pas nécessairement rédhibitoire. Il suffit parfois de peu d'efforts pour redresser le tir. Dans l'agro-alimentaire, par exemple, tous les responsables marketing sont conduits, un jour ou l'autre, à améliorer la recette ou l'emballage de leur nouveau produit avant de connaître un franc succès. D'autre part, un échec bien assumé permet de rebondir et prépare parfois les succès de demain. Ainsi, les connaissances acquises par Sony dans les magnétoscopes au même titre que le savoir-faire de ses équipes techniques ont balisé les « chemins de la gloire » de ses caméscopes (mixte de caméra et de magnétoscope portable).

Dépassionner le débat, analyser et dépasser. Le sésame pour sortir grandi de l'échec est sans doute là. Grâce à une attitude franche et ouverte, l'échec ne devient pas un sujet tabou et le capitaine du projet montre qu'il tient toujours le gouvernail du bateau. Le 29 avril dernier, Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée, tenait les propos suivants devant son assemblée générale : *« Je vous disais, il y a juste un an, combien je croyais que notre participation conjointe dans* Minerve *et* Air Liberté *était porteuse d'espoir. Je me suis trompé. Il n'est pas dans mes habitudes de me chercher des excuses plus ou moins valables. Je n'ai pas su unir ces deux maisons, ni leur management ni leur actionnariat. »* Un discours aussi direct remotive sans doute davantage des coéquipiers déçus qu'un silence hypocrite.

En fait, l'attitude vis-à-vis de l'échec dépend étroitement de la culture d'entreprise. *« Le droit à l'erreur existe chez nous, sans doute parce que la prise de risque est inhérente à notre travail et que nos choix sont collégiaux »*, réfléchit Marie-Paule Sire. Même son de cloche chez Sony. *« A partir du moment où créer des nouveautés est notre métier, sanctionner l'échec serait une erreur »*, souligne Philippe Citroën. Mais attention, prendre des risques, c'est-à-dire accepter qu'on puisse se tromper, ne signifie pas jouer les kamikazes. D'abord, il est évident que si des erreurs ont été commises en toute bonne foi, d'autres traduisent des incompétences dont il faut bien tenir compte. D'autre part, *« on ne peut prendre des risques que si l'on est en mesure de survivre à l'échec »*, met en avant Didier Ribadeau Dumas du Boston Consulting Group. Les coûts de lancement des nouveaux produits sont, en effet, très élevés, tant au niveau recherche et développement que référencement ou publicité.

« L'important est de mettre toutes les chances de son côté », dit Philippe Citroën. D'où l'idée de minimiser les risques. Tests marketing, scénarios prospectifs, tables de probabilité, les entreprises disposent à cet effet d'un vaste arsenal d'outils préventifs. Il reste bien sûr toujours une part d'aléatoire. La meilleure façon de ne pas courir à l'échec consiste donc à ne pas prendre de risques et à jouer les timorés ou les suiveurs. Mais stagner, dans le monde actuel, signifie sans doute échouer un jour ou l'autre, disent maints spécialistes.

Catherine Lévi

ÉTUDE

Le bilan social individualisé, un atout de dialogue

Une initiative souhaitée par le personnel de Rank Xerox dès 1991

« J'AI été étonnée de savoir que je valais tant », déclare, un brin amusée, Lauriane Chupin, trente ans, cadre chez Rank Xerox. Sa « valeur », comme elle dit avec humour, elle l'a retrouvée chiffrée dans la rubrique capital-décès de son bilan social individualisé (BSI). Certes, chez Rank Xerox, les collaborateurs savaient qu'ils bénéficiaient d'avantages sociaux non négligeables : régime de prévoyance, intéressement, formation, prêts divers... sans pour autant pouvoir les mesurer avec exactitude. Désormais, avec le BSI, chaque salarié de l'entreprise sait ce que cela représente dans son cas personnel, compte tenu de sa rémunération, de son ancienneté, mais aussi de sa situation familiale.

« Le BSI permet de recoller tous les morceaux qui constituent la rémunération globale », explique Pierre Lacreuse, directeur de la gestion du personnel et des relations sociales. A savoir la rémunération et tout ce qui la compose, les avantages sociaux immédiats, les avantages complémentaires éventuels, comme les prêts, et les avantages différés, comme la retraite. En résumé, le BSI se présente pour chaque collaborateur comme une « photographie » chiffrée de tout ce qui vient en contrepartie de son activité dans l'entreprise. Il est le complément du guide des avantages sociaux qui a été réactualisé cette année et distribué en même temps que le BSI : *« Le guide*, souligne Pierre Lacreuse, *donne les informations générales sur tous les avantages sociaux dont on peut bénéficier chez Rank Xerox. Le BSI donne les informations indispensables. Ce dont chacun a bénéficié effectivement. »*

Le bilan social individualisé n'est pas arrivé tout à fait par hasard dans l'histoire de Rank Xerox. En 1991, l'entreprise spécialisée dans la copie de documents lance une grande enquête de satisfaction auprès de ses collaborateurs. Dans la foulée, quarante groupes de travail se forment autour des différents thèmes de réflexion. Leur cogitation débouchera sur la mise en place d'un plan d'action nationale. Le bilan social individualisé est l'une des actions prévues dans ce plan. *« L'enquête avait révélé une insuffisance de communication en matière de rémunération. Le groupe de travail qui s'est penché sur la question a estimé qu'il fallait également donner des informations plus précises, plus personnalisées, plus chiffrées sur les avantages sociaux que ce qu'offrait la documentation générale »*, indique Pierre Lacreuse.

Une longue mise au point

La mise au point du BSI nécessitera de longs mois de préparation. *« Le travail était complexe car il fallait à la fois croiser nos propres fichiers (paie et personnel) avec des données émanant d'organismes extérieurs, comme les caisses de retraite et les organismes de prévoyance »*, explique Pierre Lacreuse. Il fallut solliciter la « bonne volonté » des caisses de retraite pour obtenir les données nécessaires et faire appel à un prestataire de services spécialisé dans le traitement informatique des régimes sociaux. L'opération, lancée en juillet 1992, se conclura par la distribution fin avril 1993 des bilans en mains propres – confidentialité oblige – aux collaborateurs ayant un contrat à durée indéterminée et présents dans l'entreprise au 1er janvier 1992. Ils seront remis à jour tous les ans à la même époque.

D'ores et déjà, des améliorations sont prévues pour 1994 dans la rubrique retraite. Cette année ne figuraient dans le BSI que les points acquis depuis l'entrée chez Rank Xerox. L'an prochain, les collaborateurs de plus de cinquante ans bénéficieront d'une estimation de leur retraite en francs, qui reprendra l'intégralité de leur carrière.

La distribution des bilans, constitués d'une douzaine de feuillets, a été accueillie de façon positive dans l'entreprise, qui employait fin décembre 1992 quelque 4 338 personnes. *« Le BSI était une demande des salariés. Le fait que Rank Xerox y ait répondu prouve qu'elle a une considération pour son personnel »*, estime Jacques, un jeune technicien. Au-delà des principes, le contenu des bilans a beaucoup étonné les collaborateurs de l'entreprise : *« Je ne pensais pas qu'on descendrait à ce niveau de précision »*, indique Michèle Denoyer-Huignard, cadre détaché à la stratégie marketing. Si la rubrique « assurances » (invalidité, maladie, capital-décès) a remporté un franc succès – *« c'est quand même un élément rassurant pour ceux qui ont charge de famille »*, note Pierre Lacreuse,– d'autres ont également retenu l'attention d'une façon plus surprenante.

« J'ai peut-être une déformation parce que je suis femme de chef d'entreprise, relève Michèle Denoyer-Huignard, *mais j'ai trouvé très intéressant que figurent dans le BSI des éléments comme les charges patronales. Il est important que les salariés soient aussi conscients de cet aspect. »*

Même si les salariés jugent le bilan social individualisé assez complet, certains auraient souhaité y voir figurer quelques éléments complémentaires. *« On nous donne le budget global du comité d'entreprise. C'est bien. Mais j'aurais souhaité retrouver un chiffrage de tout ce dont j'ai bénéficié personnellement par l'intermédiaire du CE. Ces avantages qui interviennent indirectement dans le pouvoir d'achat : par exemple, les subventions accordées à l'occasion de voyages »*, indique Lauriane Chupin. *« De même*, complète-t-elle, *il m'aurait intéressé de savoir tout ce que la mutuelle m'a remboursé l'an dernier. »* Des indications qui, selon Pierre Lacreuse, semblent a priori difficiles à fournir car elles ne sont pas du ressort de la direction.

Qu'il soit possible ou non de donner suite à ces attentes, la simple formulation de ces remarques prouve au moins que le bilan social individualisé n'a pas laissé indifférent ses destinataires.

Catherine Leroy

TRIBUNE

L'emploi : aller à l'essentiel

par Dominique Thierry

LA triple conjonction du passage symbolique des trois millions de demandeurs d'emploi, officiellement recensés, des travaux du XIe Plan et des débats de la campagne électorale ont eu au moins cet avantage : enfin on parle et on débat du problème de l'emploi en France. Réjouissons-nous, en espérant qu'il ne s'agit pas d'un feu de paille et que, surtout, l'action suivra de peu la réflexion. Quand on parle du «problème de l'emploi», l'opinion publique évoque plus ou moins explicitement à la fois la progression continue du chômage – dramatique et inacceptable – et le maintien d'un niveau élevé de plans de restructuration et de suppressions d'emplois.

Nous avons toujours estimé que le terme «problème de l'emploi», utilisé depuis maintenant quinze ans par tous les responsables politiques, économiques ou syndicaux, était trop global et ne permettait pas de travailler concrètement. Il n'existe pas, de notre point de vue, un problème d'emploi mais trois, et aucun des trois ne sera réglé si nous ne progressons pas collectivement sur chacun et en parallèle :

● ***Le problème de la création d'emplois***

En quinze ans, la France n'a connu que trois «petites années (1986-1989) où elle a été capable de créer plus d'emplois qu'elle n'en perdait.

A taux de croissance donné, nous créons moins d'emplois et nous les créons plus lentement que les autres pays industrialisés comparables. Pourquoi ?

Sans se donner un objectif collectif impératif d'une création nette d'emplois de l'ordre de 200 000 par an, aucun autre problème ne se réglera : ni l'équilibre de nos systèmes de protection sociale (Sécurité sociale, régime d'assurance – chômage, retraites), ni l'intégration des jeunes sur le marché du travail, ni l'espérance – à très long terme – d'une lente érosion du niveau de chômage.

Sur ce sujet, tant que collectivement nous considérerons que la création d'emplois ne se décrète pas «nous continuerons à attendre Godot» : la reprise aux États-Unis, la baisse des taux d'intérêt...

● ***Le problème de l'adaptation des compétences aux transformations qualitatives des structures des entreprises et des métiers.***

C'est certainement sur ce deuxième point que le plus de travail a été accompli au cours de la dernière décennie. Bien sûr, le système éducatif doit accélérer sa transformation, bien sûr les entreprises n'anticipent pas suffisamment leurs besoins, bien sûr il existe encore un très grand nombre de salariés avec un niveau d'employabilité insuffisant, bien sûr il existe encore des entreprises qui gèrent leurs ressources humaines et leurs relations sociales comme au dix-neuvième siècle. Mais arrêtons de ne pointer que les trains qui n'arrivent pas à l'heure et regardons le chemin accompli pour être plus lucides et plus volontaires pour faire ce qui reste à faire.

● ***Le problème de l'insertion ou de la réinsertion*** : ce troisième problème nécessite des démarches spécifiques mais il est totalement insoluble à long terme : dans un contexte global de pénurie d'emplois et dans un contexte de non-anticipation où les entreprises rejettent sur la collectivité leurs problèmes d'adaptation de la main-d'œuvre et le coût du sous-emploi...

A l'égard de ce problème spécifique, il est indispensable à la fois :

– d'améliorer l'efficacité réelle des dispositifs de terrain et des politiques publiques de l'emploi ;

– de trouver une véritable articulation entre les moyens du service public de l'emploi, ceux des collectivités territoriales, des milieux associatifs et des entreprises ;

– d'indiquer que c'est aussi à chacun, pas seulement aux structures, de participer à ce travail sur l'insertion (par les associations de quartier, les parents d'élèves, les syndics d'immeubles...).

Mais revenons au premier problème, celui de la création nette d'emplois, sans lequel tous les autres efforts ressemblent à des châteaux de sable attaqués par la marée montante.

Quelques pistes d'actions non limitatives, de la plus globale à la plus locale :

1) Il faut bien sûr un minimum de protection à l'égard des importations dites sauvages... qui ne sont que les fruits du libéralisme du même nom, sans sombrer pour autant dans le protectionnisme. Mais on ne peut pas, par exemple, à la fois demander des protections extra-européennes à l'égard des constructeurs automobiles japonais et refuser toute règle du jeu à l'intérieur de l'Europe. Le «syndrome Hoover» va certainement nous marquer collectivement pendant un certain temps !

2) Il faut bien sûr favoriser la création d'entreprises, mais l'addition de 77 mesures n'a jamais rien favorisé ! L'indifférence collective à l'égard du taux de créations depuis 1991 est évidente : le passage de 250 000 entreprises nouvelles par an à 180 000 environ a un effet mécanique sur environ 200 000 emplois. Les titres des médias au cours des derniers mois sont significatifs : «la fin de l'effet de mode»... comme si on pouvait se passer de cette mode là !

3) Il faut bien sûr éviter que les entreprises licencient trop vite et trop fort. Le récent manifeste contre *l'exclusion signé par des chefs d'entreprise montre* qu'un début de prise de conscience se développe. Supprimer un emploi est simple et rapide, en créer un demande parfois des mois de travail, de réflexion et de préparation. La banalisation de termes comme «licenciement de permutation» ou «restructurations permanentes» est insupportable et va recréer un fossé entre les entreprises et les Français.

4) Il faut bien sûr développer toutes les formes de travail à temps partiel et à temps partagé, mais on ne peut pas découvrir les bienfaits de cette piste après en avoir dit le plus grand mal pendant dix ans. Le travail à temps partagé est un marché à développer ; son développement passe par un travail d'appui auprès du management de proximité des entreprises. Si nous voulons sortir des représentations (et aussi des réalités) qui assimilent «travail à temps partagé = libération le mercredi pour des mères de famille» ou «horaires exotiques pour les caissières des supermarchés», un travail plus sérieux doit être fait, en concertation avec les partenaires sociaux : entreprise par entreprise, service par service, parfois salarié par salarié. Les pouvoirs publics seraient bien avisés d'arrêter de penser uniquement aides aux entreprises *mais de réfléchir à* des moyens favorisant la demande individuelle.

Ces formes de temps partagé (hebdomadaires, mensuelles, annuelles...) reliées à l'organisation du travail n'ont évidemment rien à voir avec la vieille lune de la réduction uniformisée et généralisée de la durée hebdomadaire *du travail.*

5) Il faut bien sûr réduire le coût social des emplois faiblement qualifiés, mais ce n'est certainement pas en dégrevant de charges sociales les créations nettes d'emploi qu'on avancera sur le sujet. Puisqu'on constate que souvent la substitution capital/travail se fait un peu trop *hâtivement et parfois sans véritable calcul* économique, on pourrait commencer à faire payer les charges sociales par les machines pour inciter les décideurs à réfléchir un peu plus sur le plan économique.

6) Il faut bien sûr développer massivement les activités et les services de proximité, mais sans les assimiler à *des petits boulots. Leur développement passe par* une véritable «organisation industrielle» de l'offre et de la demande sur le terrain.

Le développement de tels emplois ne peut être laissé au seul artisanat des entreprises d'insertion, des associations d'aide familiale, des initiatives de quelques médecins qui décident de mettre en place une association de garde à domicile, de collectivités territoriales... Par analogie, c'est comme si dans l'immédiat après-guerre on avait demandé aux Français de répondre aux besoins énergétiques de la France en construisant des moulins à eau et des alternateurs électriques au fond de *leur jardin.*

Nous ne sommes plus maintenant démunis d'idées. Il faut désormais changer de braquet dans leurs réalisations.

▶ Dominique Thierry est vice-président de Développement et Emploi.

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5 000 autres (Bac à Bac + 6), tapez directement : 3615 LEMONDE.
Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le Service des Stages de la MNEF au : (1) 45-46-16-20.
Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Secteur : Agro-alimentaire. Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/4, diplôme de commerce international, avec convention de stage. Mission : suivre l'exécution des contrats et celle de nouveaux marchés à l'exportation. De la conclusion du contrat à la livraison de la marchandise. Offre réf. : 04973.

COMMUNICATION

□ Secteur : audiovisuel. Lieu : Marseille. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : non prévue. Formation : bac + 2, communication, audiovisuel, publicité, connaissances photographiques. Mission : organisation et gestion d'un fond iconographique. Offre réf. : 05006.

□ Secteur : communication. Lieu : Paris. Date : 15 août. Durée : 3 mois minimum (mi-temps). Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 1, lecture de l'anglais, avec convention de stage. Mission : réaliser la revue de presse de journaux médicaux et d'information générale. Offre réf. : 04485.

□ Secteur : radio. Lieu : Allauch (13). Date : septembre. Durée : 2 mois. Ind. : non prévue. Formation : bac + 2/4, communication, journalisme, connaissance économique et socioculturelle de la région, avec convention de stage. Mission : participer à la rédaction et à la conception des informations, interviews et montage. Offre réf. : 04977.

COMPTABILITÉ

□ Secteur : tourisme. Lieu : Brignogan-Plage (29). Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, BTS, DUT, Sup de Co., allemand et anglais souhaités, avec convention de stage. Mission : assurer la comptabilité et le secrétariat, réception téléphonique, vente. Offre réf. : 05030.

□ Secteur : métallurgie. Lieu : Chauny (02). Date : juin. Durée : 4 à 5 mois. Ind. : 1 726 F minimum. Formation : bac + 2, école supérieure de commerce, connaissances en contrôle de gestion et en comptabilité, avec convention de stage. Mission : étudier le système actuel de valorisation des coûts et des procédures ainsi que les possibilités de leur informatisation. Offre réf. : 04959.

ÉLECTRONIQUE

□ Secteur : électro-informatique. Lieu : Bizanos (64). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : BTS électronique, informatique industrielle, génie électrique, avec convention de stage. Mission : réaliser des études de cartes et des relevés de mesures physiques analogiques sur microprocesseurs 6802-6809. Offre réf. : 05014.

INFORMATIQUE

□ Secteur : informatique. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Formation : DUT informatique, première expérience en programmation informatique. Mission : dans le cadre de projets d'EAO, effectuer la saisie, le paramétrage et l'intégration de textes avec sons et images. Offre réf. : 04991.

□ Secteur : télématique. Lieu : Saint-Aubin-d'Aubigné (35). Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3/5, informatique, connaissances en informatique industrielle et de Transpac, avec convention de stage. Mission : développer un réseau Transpac-Serveur. Offre réf. : 04957.

□ Secteur : ingénierie informatique. Lieu : Lyon. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : 2 800 F/mois. Formation : bac + 5, ingénieur, connaissance de SGBDR, d'Unix, de réseaux et de C, avec convention de stage. Mission : participer à la réalisation d'outils informatiques autour des bases de données relationnelles (gestion de configurations, distribution, comparaison de dictionnaires de données). Offre réf. : 04955.

□ Secteur : électro-informatique. Lieu : Bizanos (64). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 2 minimum, IUT ou formation universitaire en informatique, avec convention de stage. Mission : gérer le traitement de banques de données, réaliser les calculs et/ou les applications sur Paradox, Excel 4, Intelligence artificielle, Systèmes Expert. Offre réf. : 05015.

STAGES EN ITALIE

□ Secteur : distribution. Lieu : Milan, Bollaté. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/4, école de commerce ou économie, avec convnetion de stage. Mission : coordinateur d'achats, internationaliser les produits de la marque, valoriser les gammes en terme de clarté, de l'offre, des prix et services. Offre réf. : 05004.

□ Secteur : distribution. Lieu : Milan/Bollaté. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac +2/4, IUT, école de commerce, avec convention de stage. Mission : assurer la responsabilité économique (CA), commerciale et humaine d'un rayon, conseiller les clients dans leurs choix, gérer les stocks et les linéaires. Offre réf. : 05003.

MARKETING

□ Secteur : médical. Lieu : Paris, déplacements sur Lyon et Marseille. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 5 000 F. Formation : bac + 3/4, écoles de commerce, spécialisation en marketing, avec convention de stage. Mission : marketing stratégique : étude de marché dans le domaine médical avec préconisation de stratégie de lancement de produit. Offre réf. : 05036.

□ Secteur : marketing. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, action commerciale, psychologie sociale, avec convention de stage. Mission : assistance sur le terrain, recruter les enquêteurs, assurer le suivi d'équipes et la préparation logistique. Offre réf. : 05028.

□ Secteur : marketing. Lieu : Versailles (78). Date : septembre. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 600 F + commissions + prime. Formation : bac + 2, BTS action commerciale, ou école de commerce, avec convention de stage. Mission : assistance marketing et commerciale, réaliser une étude marketing, prospection commerciale, assurer le suivi administratif. Offre réf. : 04994.

□ Secteur : distribution. Lieu : Villeneuve-d'Ascq (59). Date : 16 août. Durée : 2 mois 1/2. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, école de commerce, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude de marché sur le basket, le volley, le handball, mesurer l'adéquation offre/demande auprès du grand public et des clubs, apporter une réponse aux nouvelles attentes et motivations. Offre réf. : 05005.

PERSONNEL

□ Secteur : logement. Lieu : Saint-Maur (94). Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, ressources humaines, connaissances en droit du travail, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude sur le statut du personnel de gardiennage (rémunération, avantages, conditions de travail...) et faire des propositions de gestion de ce personnel. Offre réf. : 05029.

PUBLICITÉ

□ Secteur : publicité. Lieu : Pantin (93). Date : immédiat. Durée : à définir. Formation : bac + 1 minimum, diplôme des arts graphiques/publicité, avec convention de stage. Mission : intégrer un «team» de graphistes dans le suivi de dossiers, de la création au document d'exécution, en traditionnel ou PAO. Offre réf. : 04606.

SECRÉTARIAT

□ Secteur : bâtiment. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 à 6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, secrétariat de direction, utilisation de Word 5, du Macintosh, en comptabilité et communication, avec convention de stage. Mission : assister le secrétaire général dans la gestion de dossiers de direction, réalisation de manifestations. Promotion d'un nouveau métier : «plaquiste» du bâtiment. Offre réf. : 04651.

□ Secteur : services informatiques. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 500 F + prime. Formation : bac + 2, secrétariat, maîtrise de Word et de Lotus (appréciée), avec convention de stage. Mission : support de l'assistante du directeur général. Assurer les relations avec la clientèle, suivi du portefeuille des prospects et courrier. Offre réf. : 04564.

VENTE

□ Secteur : Agro-alimentaire. Lieu : Nantes, Bordeaux, Biarritz, Toulouse. Date : 21 juin. Durée : 3 mois. Ind. : 5 300 F. Formation : bac + 2/4, DUT, BTS, écoles de commerce, maîtrises universitaires, avoir déjà effectué un stage de vente, avec convention de stage. Mission : après une formation préalable et en relation avec le chef de secteur, vous commercialiserez nos produits et organiserez des opérations promotionnelles auprès des GMS. Offre réf. : 04992.

□ Secteur : Travail temporaire. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2 minimum, avec convention de stage. Mission : prospection et recherche de clientèle (téléphonique et sur le terrain) auprès de DRH, chefs du personnel, directeurs techniques, ... participer au recrutement, à la gestion de dossiers ainsi qu'au suivi commercial. Offre réf. : 04989.



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

Filiale d'un groupe multinational, notre société (3000 personnes - CA : 2,8 Mlds F) leader sur le marché de la biologie animale, recherche pour l'un de ses sites industriels, son

Contrôleur de Gestion Industriel

Toulouse **± 250 KF**

Rattaché au Directeur d'Etablissement et en étroite collaboration avec le Responsable du contrôle de gestion groupe, vous assurez l'ensemble du processus budgétaire (établissement, suivi mensuel) et élaborez le reporting de gestion.
Responsable de la détermination des Prix de Revient de tous les produits, vous procédez également aux études de rentabilité des projets d'investissements.

Au-delà de l'optimisation de ces différents systèmes, votre rôle est d'assister les opérationnels *dans la gestion du site. Vous devez être une* véritable force de proposition auprès de vos interlocuteurs et ce, dans un environnement en développement constant.

Agé de 26/30 ans, diplômé d'une E.S.C ou d'une Université de Gestion, vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans en gestion dans un univers industriel.
Ce poste, qui vous permettra d'évoluer au sein du *groupe, nécessite la maîtrise de l'anglais.*
Dans un premier temps, jusqu'en Décembre 1993, vous serez basé à Lyon où vous prendrez en charge le contrôle de gestion du site industriel.

Contacter Pascale Gutton au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf.PG9169MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

FIAT
Groupe Fiat en France

Ce grand groupe recherche pour sa filiale spécialisée dans le financement de véhicules automobiles (encours 2,7 MDS Frs) son

Contrôleur de Gestion

Paris Ouest

Rattaché au Directeur Général vous prenez en charge l'élaboration des budgets et des plans prévisionnels, le contrôle budgétaire de trois sociétés, le reporting mensuel consolidé à la maison-mère en Italie, l'établissement des *tableaux de bord, le suivi des risques clients et* concessionnaires.
Votre mission consiste également à effectuer des analyses ponctuelles et des audits financiers.
D'autre part, vous travaillez en étroite relation avec la Holding située à Turin.

Agé(e) de 29 à 35 ans, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous avez une expérience de 5 années minimum dans le contrôle de gestion au sein d'un organisme de financement (crédit, location longue durée, ou location avec option d'achat).
Vous connaissez parfaitement les outils micro-informatiques (tableurs, bases de données). La maîtrise de la langue italienne serait particulièrement appréciée.
Votre autonomie et votre sens de la communication sont des atouts indispensables pour réussir au sein d'un groupe performant.

Contacter **Hubert de Préval** au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Finance**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois Perret Cedex, sous réf. HP9186MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

CLIFFORD CHANCE, cabinet international d'avocats recherche pour son département "Commercial" à Paris un

JURISTE SENIOR DROIT SOCIAL

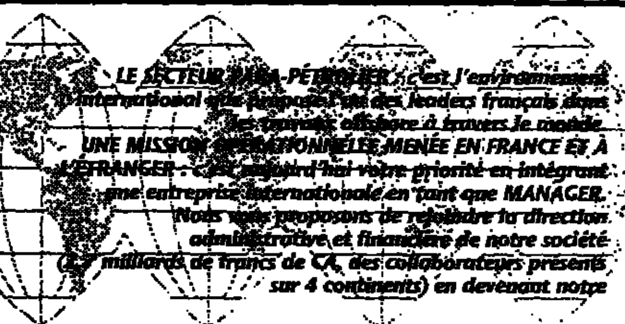
Spécialiste du droit social, vous interviendrez avec une large autonomie en tant que conseil auprès d'une clientèle tant française qu'étrangère sur des dossiers de droit et de réglementation du travail et de la sécurité sociale. Vous serez également amené à travailler, en coopération avec le département judiciaire-arbitrage de notre Cabinet, sur des dossiers de contentieux prud'homal et de la sécurité sociale.

Agé de 30 ans environ, de formation juridique supérieure *avec si possible une spécialisation en droit social, vous* pouvez justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans cette spécialité, développée de préférence dans un cabinet juridique international. Vous parlez et écrivez parfaitement l'anglais. Vous pouvez faire preuve à la fois de rigueur juridique et de pragmatisme.
Vos qualités relationnelles et votre esprit d'initiative vous prédisposent à de réelles perspectives de carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous la réf. SDS/LM à CLIFFORD CHANCE, Département des Ressources Humaines, 112 avenue Kléber, BP 163 Trocadéro, 75770 PARIS cedex 16.

CLIFFORD CHANCE

AMSTERDAM BARCELONE BRUXELLES DUBAI FRANCFORT HONG KONG LONDRES MADRID MOSCOU NEW YORK PARIS SINGAPOUR TOKYO VARSOVIE BUREAUX ASSOCIÉS BAHREIN ARABIE SAOUDITE



Accounting Manager

FRANCE/INTERNATIONAL

Agé(e) de 30/35 ans, diplômé(e) ESC + DECS ou équivalent, vous avez mené pendant au moins 5 ans avec succès au sein d'un cabinet d'audit et/ou d'une DAF en entreprise, des missions d'audit, d'expertise comptable et de reporting dans un contexte international. *Vous avez l'habitude de dialoguer avec les contrôleurs de gestion et les informaticiens.*
Vous souhaitez aujourd'hui intégrer un groupe évolutif - notre société est elle-même filiale d'un groupe de services à vocation mondiale (+ 80 milliards de francs de CA) - et exercer de réelles responsabilités à la fois opérationnelles et de management.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et êtes en mesure de travailler *avec nos partenaires américains dans le cadre d'une joint venture.* Vous êtes suffisamment mobile pour participer à l'implantation et au suivi de nos chantiers à l'étranger.
Si notre projet vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil ORNICAR INTERNATIONAL Philippe OLIVIER, en notant la référence J/928 sur l'enveloppe 10, rue Portalis - 75008 PARIS.

ornicar INTERNATIONAL
GROUPE H&C CONSEIL

Le Groupe **EUREST FRANCE** (6800 p. 2.4 milliards CA) occupe une *place prépondérante* sur le marché de la restauration *collective et est doté* d'une organisation décentralisée. Notre service juridique recherche un(e)



Au sein d'une petite équipe active, vous prenez en charge la rédaction et le suivi de contrats commerciaux en veillant au respect de la *réglementation relative à* notre métier.

Vous participez aux négociations, êtes le conseil de nos directions régionales (informations juridiques et fiscales, *contrats, licences...) et contribuez, par une attitude* pédagogique constante, au développement des connaissances juridiques de nos opérationnels.

Titulaire idéalement d'un 3ème cycle en droit des affaires, complété par une formation gestion, votre expérience professionnelle de 2/4 ans en entreprise vous a familiarisé avec le conseil et la rédaction de contrats. Personnalité *affirmée* mais aussi sens de l'écoute et finesse d'analyse vous permettront de mener à bien votre mission.

Pour ce poste basé à **Levallois-Perret**, Corinne Langourieux vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions sous réf. JDA 06.93* à EUREST BP 327 - 92307 Levallois-Perret Cedex.

EUREST FRANCE — l'avenir de bon appétit



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Courtaud & Associés : création du département "Santé-Cosmétique"

Courtaud & Associés vient de créer un département "Santé-Cosmétique". Le Groupe Courtaud poursuit ainsi la diversification de son activité recrutement et répond aux attentes d'une profession en évolution constante.

Marielle Kalifa, professionnelle des Ressources Humaines, est nommée responsable de ce nouveau département. Elle est entrée en 1992 chez Courtaud & Associés, après 15 ans d'expérience en entreprise dans des fonctions d'encadrement.

Elle est assistée par France Davoine qui s'est spécialisée dans les métiers de la santé et de la cosmétologie en tant qu'assistante de recherches en cabinet de recrutement.

Contact : 45 62 55 13

Groupe Courtaud


ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Juriste Contentieux

A 30 ans environ, votre formation juridique supérieure et votre expérience du contentieux ont fait de vous un spécialiste dans ce domaine.
Précis et rigoureux, vous êtes enthousiaste et avez le goût des contacts.
La Direction des Affaires Juridiques et Fiscales du Crédit Commercial de France vous propose d'intégrer son service contentieux.
Au sein d'une équipe de juristes, vous aurez pour mission la gestion de dossiers contentieux complexes nécessitant une bonne connaissance des mécanismes juridiques.
De plus, vous assisterez et conseillerez notre réseau de succursales dans la rédaction de procédures de recouvrement à mettre en place.
Vous saurez instaurer des relations de confiance avec vos différents interlocuteurs et apporter des solutions fiables et rapides aux divers dossiers traités.
Votre esprit d'initiative et votre sens des responsabilités vous permettront d'évoluer au sein de notre groupe en fonction de votre potentiel et de vos aspirations.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence JC/06 à Eric BUREAU - CCF - 103, Champs-Elysées 75419 Paris Cedex.



C'EST TOUS LES JOURS QU'ON JUGE SA BANQUE

Carré Turenne

NSM

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

GROUPE ABN-AMRO

ATTACHÉ CLIENTÈLE ENTREPRISES LYON

MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, NSM EST UNE BANQUE COMMERCIALE PRIVEE À FORTE VOCATION FINANCIERE.

Dynamique dans votre approche commerciale, vous contribuez à développer notre activité auprès des moyennes et grandes entreprises françaises et internationales. Votre autonomie et votre aisance dans les contacts vous permettent d'apporter le conseil de qualité que nous voulons assurer dans la gestion quotidienne de notre clientèle.
A 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou de formation professionnelle équivalente, vous souhaitez valoriser une première expérience de l'exploitation Entreprise (3 ans minimum) dans ce nouveau poste où votre audace et votre sens du risque seront sollicités.
Votre connaissance du tissu économique et social de la région Rhône-Alpes, associée à une culture internationale (anglais indispensable), sera déterminante.
Isabelle Morenne vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre, photo, CV et prétentions), sous référence M0106, à NSM, 75410 Paris Cedex 08.

LE POUVOIR DU TEMPS

MEDIA-SYSTEM

Structure prestataire de services de haut niveau filiale d'un très important groupe para public recherche pour Paris

2 JURISTES D'AFFAIRES
Séniors

Vous aurez pour mission :

- d'apporter un conseil et un service de qualité, payant, aux différentes entités du Groupe,
- d'intervenir à toutes les étapes de la conception, de la négociation ou de la réalisation d'un projet,
- de contribuer à la conception et au montage d'opérations,
- d'assurer des prestations juridiques liées à la vie des sociétés du Groupe et de leurs organes délibérants, en France et à l'étranger.

Votre solide expérience du droit privé et éventuellement des relations contractuelles avec les collectivités locales, vos connaissances en comptabilité et fiscalité des entreprises, votre capacité d'analyse, votre faculté à trouver des réponses performantes, votre rigueur de raisonnement et d'exposition ainsi que le goût du travail en équipe seront plus particulièrement déterminants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) :



Développement et Management des Hommes et des Entreprises - département recrutement.

DMHE — 29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

UN IMPORTANT ORGANISME DU SECTEUR TERTIAIRE situé à PARIS recherche son

DIRECTEUR ADJOINT
DE L'ADMINISTRATION ET LA GESTION DU PERSONNEL

Vous avez 35 ans environ, une double formation (Sciences Po + Droit, par exemple) et une expérience en grande entreprise (8 000/10 000 personnes)

Votre mission sera triple :

- Améliorer ou restructurer le Secteur Technique National du Personnel qui gère plusieurs milliers de salariés,
- Prendre la responsabilité des études (bilan social, rapports C.E...) et coordonner les liaisons avec l'informatique (rédaction du cahier des charges).
- Assurer la gestion de la convention collective, des rémunérations et la gestion prévisionnelle de l'emploi.

Pour vous seconder dans votre action, vous pourrez vous appuyer sur une équipe d'une vingtaine de professionnels qualifiés.

Etudier, analyser, synthétiser, conseiller, proposer : vous serez un acteur de la gestion de personnel auprès de nos instances politiques de décision.

Votre pouvoir sera votre créativité et la conceptualisation de nos et de vos idées. Vivacité et ouverture d'esprit, sens de la négociation et de l'adaptation vous permettront de réussir dans cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (sous réf. 1092/EC) à PL Consultants - 18/20, rue Claude Tillier - 75012 PARIS.

Gestion juridique et financière de nos contrats

Filiale d'un grand groupe international, nous sommes spécialisés dans la conception et la réalisation d'**équipements industriels lourds**, notamment auprès des constructeurs automobiles et intervenons dans le monde entier. L'accroissement de nos activités nous amène aujourd'hui à rechercher, au sein du secrétariat général, un cadre chargé de la gestion juridique et financière des contrats commerciaux du siège et de nos filiales européennes : contrôle des procédures liées aux offres, analyse des risques en matière de responsabilité, assistance juridique pendant les négociations, gestion des litiges, suivi fiscal et administratif des contrats à l'étranger. Agé(e) d'une trentaine d'années, de formation supérieure juridique et financière (Droit des Affaires, HEC, Sciences-Po), vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum de la gestion de contrats internationaux soit dans un groupe industriel, ingénierie ou BTP, soit au sein d'une banque spécialisée en financement à long terme. Vous souhaitez aujourd'hui participer à notre développement et faire de ce poste, grâce à votre sens de l'analyse et à votre tempérament relationnel, une fonction stratégique dans l'entreprise. Ce poste, basé en proche **banlieue ouest**, nécessite une maîtrise parfaite de l'anglais et une disponibilité pour des déplacements réguliers à l'étranger.

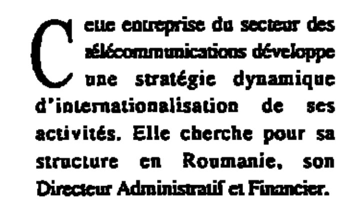
Si ce challenge vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 1488.93 M à notre conseil Chantal Baudron s.a., 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

SOURCES

Télécommunications - Roumanie



DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

Cette entreprise du secteur des télécommunications développe une stratégie dynamique d'internationalisation de ses activités. Elle cherche pour sa structure en Roumanie, son Directeur Administratif et Financier.

Après des études supérieures (commerciales et/ou économiques), vous avez acquis et enrichi votre expérience au sein, si possible, d'entreprises de télécommunications. Aujourd'hui, à 35-45 ans, vous êtes un professionnel de haut niveau, rompu aux techniques de supervision de la comptabilité, d'organisation, d'élaboration de budget, de cost-control et d'optimisation de la trésorerie en usage dans les entreprises internationales.

En charge de la direction administrative et financière, vous assurez l'ensemble des responsabilités liées à cette fonction, y compris la gestion du personnel, les relations avec les administrations locales, le reporting ainsi que le suivi et l'adaptation de la trésorerie.

Il est évident que le contexte géopolitique et culturel favorise les candidats d'origine roumaine, ou connaissant parfaitement les pays d'Europe de l'Est (particulièrement la Roumanie). La pratique usuelle du roumain et de l'anglais est indispensable.

La rémunération et les avantages sont à la hauteur des responsabilités assumées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à SAGE S.A. 11, rue du Temple - 1530 Payerne - Suisse. Fax : 41 37 61 43 94.

Filiale d'un Groupe industriel agro-alimentaire européen de tout premier plan recherche un

Juriste d'Affaires

Paris

Rattaché au Directeur Juridique, vous intervenez en droit des affaires en assurant le suivi en direct des dossiers qui vous sont confiés. En droit des sociétés, vous gérez le secrétariat juridique de la société et de ses filiales ainsi que les opérations de restructurations (cessions, fusions, dissolutions, apports, etc...)
Vous assurez le suivi du contentieux, prenez en charge la rédaction des contrats et conseillez les opérationnels en matière de promotion et droit de la concurrence.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc...), vous justifiez d'une expérience de 5 ans environ en droit des affaires, impérativement acquise au sein d'un groupe agro-alimentaire.

Excellent juriste, autonome et dynamique, votre sens des contacts ainsi que votre bon niveau d'anglais vous permettront d'évoluer à terme dans un contexte international.
De nombreux déplacements sont à prévoir.

Contactez Antoine Rusconi au (1) 47.57.24.24. ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois-Perret cedex, sous réf. AR8446MO.



Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

ALIMENTAIRE

Etudiez les marchés mondiaux de grandes marques renommées. Un groupe français de dimension internationale de forte notoriété, en expansion et dont les marques sont mondialement connues, offre au sein de sa holding le poste de

▶ CHEF DE GROUPE ETUDES MARKETING ◀

à dominante internationale

Votre mission : Intégré à une Direction de Marketing prospective et novatrice, vous serez en prise directe avec les centres de décision du groupe et chargé de :

- l'évolution des méthodologies et des procédures afin que vos recommandations forment un rôle moteur dans les performances de notre marketing
- l'élaboration et la gestion des études stratégiques en France et à l'étranger
- la responsabilité des études de développement de nouveaux produits et des études prospectives
- la conception et la mise en oeuvre d'outils spécifiques pour l'ensemble du groupe (fichier études, séminaires de formation...).

Votre profil : L'importance et la diversité de cette mission nécessitent une formation supérieure Ecole Supérieure de Commerce, Sciences Po, DESS études de marché... et une expérience de 5 à 7 ans environ dont 3 ans au moins dans un des Instituts connu pour ses techniques avancées et performantes en études de marché qualitatives et quantitatives.

La réussite à ce poste, vos qualités d'innovation et de réalisation vous ouvriront de larges perspectives dans la Société ou le Groupe. Evidemment, vous maîtrisez parfaitement l'anglais (si possible une autre langue étrangère) et vous êtes familier de la micro-informatique.

Publipanel

Ecrire sous réf.
22A 2560 3M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Groupe industriel international, nous comptons parmi les leaders mondiaux de notre secteur.
Notre Direction de la Communication recherche un(e)

CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

Bilingue français/anglais

Associé à l'ensemble des opérations de communication externes et internes, ce cadre intervient aussi bien dans l'élaboration des outils que dans le suivi et la coordination des campagnes :

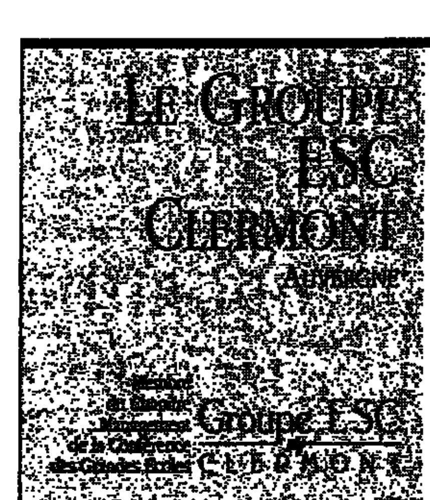
- il gère et développe nos documents de présentation, conçoit et prépare les supports de communication externe (dossiers de presse, articles pour les journaux professionnels, dossiers pour les salons et manifestations événementielles...).
- Il participe à la conception des campagnes de communication "Produits" et institutionnelles et en suit le bon déroulement.
- En relation avec les équipes de Communication de nos unités en Europe et aux USA, il rassemble, traduit, rédige ou réécrit les textes pour nos journaux internes.

Diplômé(e) d'études supérieures (Bac + 4 minimum), vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience en communication externe et interne, dans une grande entreprise industrielle ou dans une agence de relations presse ou de publicité institutionnelle.
Vous y avez fait la preuve de votre créativité, de vos qualités rédactionnelles, de votre esprit d'équipe. Vous y avez développé de solides compétences dans le domaine de l'édition. Vous êtes capable d'écrire et de communiquer indifféremment en français et en anglais.
Poste basé en région parisienne.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous la référence AD/5430 par l'intermédiaire de

AD'COM
32, rue Pierret, 92200 Neuilly-sur-Seine

CONSEILS EN CARRIÈRE



RECRUTE 4 PROFESSEURS CONSULTANTS

(3 ou 4 jours par semaine pour la rentrée septembre 93)

- ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION
- MARKETING
- RESSOURCES HUMAINES
- FINANCE INTERNATIONALE

Vous avez un Doctorat, voire un DEA.
Vous êtes Diplômé d'une Grande Ecole.
Vous avez une expérience pédagogique et/ou d'entreprise. Venez rejoindre une équipe dynamique au sein d'un groupe de formation en plein développement.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions en précisant le poste concerné à

Groupe E.S.C. CLERMONT
Didier JOURDAIN
4, Bd Trudaine - 63037 Clermont-Fd Cedex 1

Soyez plus efficace dans votre recherche de situation

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 18 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché et dans les temps difficiles.

Bilan de carrière, outplacement : de plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris : 3, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 42.65.42.00
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.342.52.49
Bureau associé : Londres

RESPONSABLE COMMERCIAL

Secteur associatif

Paris - Une société de services, filiale d'une très importante association, spécialisée dans la vente de progiciels de gestion, de communication écrite et de marketing direct, recherche son responsable commercial. Il aura pour mission de développer le fonds de commerce dans le secteur des associations en proposant une gamme très large de solutions pour tout ce qui touche à la communication et au marketing de ces institutions (gestion de fichiers, édition laser personnalisée, traitement de routage, traitement des remontées, tableaux de bord...). Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et possédant une expérience significative de la vente de solutions informatiques auprès d'une clientèle de type associations, administrations, collectivités territoriales... Il devra justifier d'une réelle capacité à avoir des contacts à haut niveau et à travailler sur des projets impliquant des négociations de longue durée. Ecrire à Marc de SOUZA, en précisant vos prétentions et la référence R/0363M - **PA Consulting Group 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations



REGION NORD-PAS DE CALAIS
CONSEIL REGIONAL

Promouvoir et animer le projet Environnement de la région

L'un des points clés de la mission du Conseil Régional, sous l'impulsion de l'Exécutif et conformément aux choix de l'Assemblée, est sa capacité, à partir d'une détection des besoins régionaux sur le terrain et à travers différents réseaux d'intervenants d'imaginer, monter, faire aboutir des projets relatifs à l'environnement, à la fois utiles et porteurs de changements pour la région.

C'est dire l'importance que le Conseil Régional accorde à la fonction, à Lille, de :

Directeur des Programmes Environnement

En contacts étroits avec les partenaires concernés, le titulaire sera, au sein des Services Régionaux, le garant de la cohérence, de la qualité et de la faisabilité des projets concernant l'environnement, l'énergie et les déchets. Il mettra en oeuvre et finalisera, avec une équipe d'une vingtaine de personnes, les politiques, objectifs et programmes qu'il aura contribué à concrétiser avec l'Exécutif régional.

Pour accéder à ce poste, il est indispensable d'avoir prouvé ses capacités de monteur de *projets complexes, d'animateur d'équipes et de réalisateur et d'avoir acquis une* expérience préalable du domaine de l'environnement. Ce type de mission exige de savoir collaborer avec une assemblée d'élus, avec la capacité à démontrer, rassembler et aboutir.

Les candidatures (lettre de motivation, CV complet et rémunération actuelle) sont à adresser sous référence 115 à Madame la Présidente du Conseil Régional, à l'attention de Monsieur le Directeur Général des Services - Conseil Régional Nord-Pas de Calais BP 2035 - 59014 LILLE CEDEX.

— COOPERATION ECONOMIQUE ET SOCIALE NORD-SUD —

Délégué(e) aux Actions de Développement.

Créé en 1973, le Groupe Développement (Organisation Non Gouvernementale) soutient des projets de développement économique et social proposés et administrés par les organisations des pays du Sud partenaires.

De formation DESS ou DEA en sciences humaines, économiques ou sociales, SPO (RI) ou autodidacte de haut niveau, le (la) responsable que nous recherchons aura pour mission de :
- suivre les actions de développement engagées,
- rechercher de nouveaux partenaires au Sud et proposer des actions dans les domaines de la coopération, du développement et de l'aide aux populations déplacées ou réfugiées,
- développer des alliances avec des organisations européennes similaires
- coordoner le fund raising international et les cofinancements.

Nous recherchons un(e) généraliste ayant au moins 5 années d'expérience de la coopération Nord-Sud, des relations internationales économiques et sociales. Le poste requiert une ouverture d'esprit, le sens du relationnel et du dialogue, la capacité à coordonner, l'efficacité et la rapidité dans le travail, une bonne communication écrite et orale et, bien entendu, une forte motivation.

Par ailleurs, la connaissance générale des pratiques budgétaire et comptable et l'habitude du travail sur ordinateur PC sont nécessaires.

Une expérience réussie en coopération institutionnelle internationale ainsi qu'en fund raising sera un plus.

La maîtrise à un haut niveau d'au moins 2 langues parmi le français, le portugais, l'espagnol et l'anglais est indispensable.

Lettre de motivation, photo, C.V. détaillé (comportant au moins 3 références professionnelles) à adresser à :
Me Nicole Tanghe, B.P.4, F-94121 Fontenay s/Bois CEDEX



Une Collectivité Dynamique (952.962 hab.)
Un Pôle Universitaire - Des Industries d'Avenir
A Proximité de la Mer et de la Montagne

Recherche

Chef de bureau de la comptabilité dép...

(effectif : 31 personnes)

Comptant sur vos capacités d... votre aisance relationnelle, nous vous propos... le suivi de l'exécution du budget ainsi que le développ... de gestion

Professionnel confirmé, vo... ce sign... poste similaire.

Merci d'adresser sous réf. ... dernier arrêté + photo) avant le ... Conseil Génér... aronne, Service du Personnel, Place ... 000 TOULOUSE

safarl



LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON
(49 000 habitants)
recrute
par mutation ou sur liste d'aptitude

UN CONSERVATEUR TERRITORIAL DU PATRIMOINE

(cadre A de la Fonction Publique Territoriale)

MISSIONS
- Direction et gestion du musée municipal.
- *Coordination de l'atelier d'arts plastiques.*
- Préfiguration d'un équipement muséographique.

PROFIL DU CANDIDAT
- *Connaissance en histoire et histoire de l'art pour la période du XIXe, XXe siècles.*
- Connaissance de l'art contemporain (photographies, peinture, sculpture).
- Expérience souhaitée, mais débutants acceptés.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite et votre curriculum vitae *sous les références H.L, jusqu'au* **20 JUIN 1993** *dernier délai, à :*

MONSIEUR LE MAIRE ■ Hôtel de Ville
Direction des Ressources humaines
BP 829 - 85021 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

Renseignements à la Direction des Ressources humaines, Joëlle LAMBIJON.
Tél. 51-47-45-54

VILLE DE 50 000 HABITANTS SUD-OUEST
recrute son

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Missions :

Il devra asurer :
- la mise en œuvre de l'information écrite et de la communication de la ville ;
- assurer la gestion des supports d'information et de promotion ;
- le suivi de la communication interne de la collectivité.

Profil :
- formation supérieure en communication (ou expérience équivalente) avec qualité rédactionnelle confirmée ;
- expérience professionnelle dans le domaine de la communication et bonne connaissance du milieu territorial ;
- aisance professionnelle, capacité à encadrer et à animer une équipe, sens de l'organisation et disponibilité.

Emploi contractuel. Cadre A à pourvoir immédiatement.

Envoyer candidature manuscrite, c.v. + photo au *MONDE PUBLICITÉ* sous n° 8 655.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

La Rose des Vents

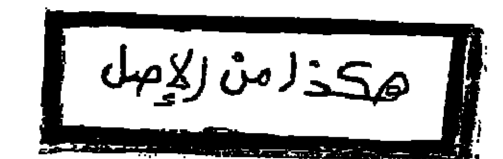
Scène nationale de Villeneuve-d'Ascq (Nord)

recrute son

ADMINISTRATEUR

Homme ou femmme, il/elle devra justifier d'une solide expérience de gestion à un poste et dans une structure similaire (diffusion/production).
Rémunération SYNDEAC à négocier suivant l'expérience du candidat.

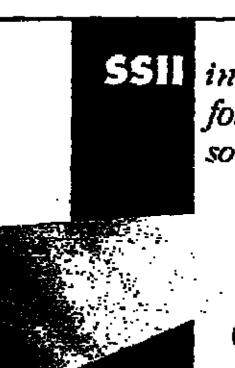
Envoyer CV + lettre de motivations à
Monsieur le directeur
La Rose des Vents
Boulevard Van-Gogh
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ



LE MONDE DES COMMERCIAUX

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



SECTEURS DE POINTE

RESPONSABLES DE PROJETS

Nous sommes une société spécialisée dans l'ingénierie de grands projets de transports urbains qui font appel aux technologies informatiques de pointe. Nous engageons, avec des partenaires de renommée mondiale, un développement sur le marché international. Nous recherchons des

Informatique Industrielle

Spécifier, contrôler et mettre en œuvre le Système : automatisme, informatique, pour des projets de transports publics à savoir :
- concevoir les cahiers des charges
- négocier, passer et gérer les marchés
- suivre la qualité des réalisations : essais, délais, coûts sont les missions principales que nous confierons à des Ingénieurs de 30-35 ans.

De formation TELECOM, SUPELEC, ENSIMAG, INSA option informatique... vous avez acquis une expérience significative, en SSII ou dans l'industrie, de 3 à 5 ans minimum de gestion opérationnelle de projets en ingénierie électronique courant faible.
Vous avez une approche pragmatique, un savoir-faire relationnel, le goût des déplacements et parlez anglais.
Autonomie, rigueur, adaptabilité et sens de la méthode sont les qualités essentielles pour réussir et évoluer dans ces postes basés à LYON.
Merci de transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation s/réf.53-LM (à préciser sur l'enveloppe) à : BOSS BURO - 91 rue du Faubourg St-Honoré 75008 PARIS.

ORC CONTESSE

SSII *internationale, pour conforter son orientation en prestations à forte valeur ajoutée et sa maîtrise de grands projets souhaite renforcer son potentiel en compétences de très haut niveau.*

10 à 15 ans d'expérience en système d'information

. Architectes de systèmes d'information

Vous serez chargé de la spécification, de la conception et de l'intégration de solutions dans le cadre de projets très complexes dans un environnement réparti.
Réf. ASI/M

. Chefs de grands projets

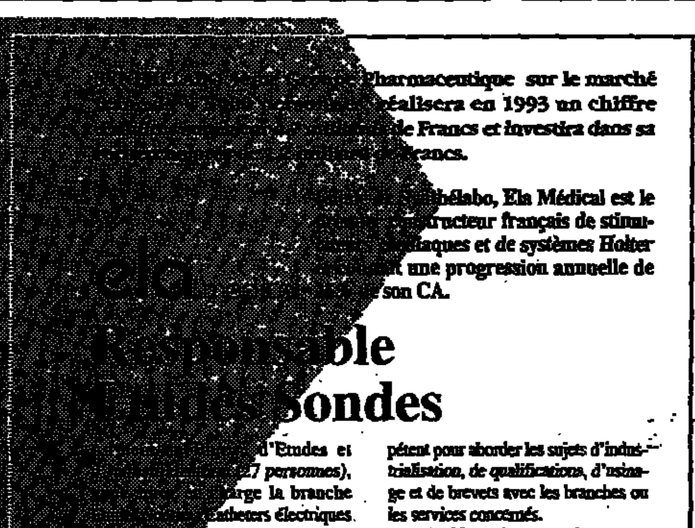
En relation directe avec le client, vous dirigerez une équipe projet de 10 à 50 personnes. Vous maîtriserez l'organisation du travail de l'équipe et le management des hommes. De plus, vous définirez les orientations techniques et en assurerez la gestion budgétaire. Réf. CGP/M

. Responsables techniques d'affaires

Au sein d'une unité spécialisée, vous prendrez en charge le choix de solutions adaptées aux besoins des clients. Vous élaborerez les propositions techniques dans le cadre d'appels d'offres ou de propositions spontanées (5 à 250 MF) et les argumenterez en clientèle avec les ingénieurs commerciaux. Réf. RTA/M

Ingénieurs grandes écoles, vous possédez une expérience en informatique d'au moins 10 ans acquise dans des environnements multiples. Vous avez de solides compétences en architecture de systèmes, en conduite de projet et maîtrise d'œuvre. *Hommes de contact, votre potentiel vous permettra d'évoluer vers des fonctions de direction.* Votre maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire. Les postes sont à pourvoir en Région Parisienne et en province.
Merci d'adresser votre candidature sous référence choisie à Curriculum 6, passage Lathuile 75018 PARIS qui transmettra.

CURRICULUM



[illegible] pharmaceutique sur le marché [illegible] réalisera en 1993 un chiffre [illegible] de Francs et investira dans sa [illegible] francs.

[illegible] thélabo, Ela Médical est le [illegible] constructeur français de stimu[illegible] aques et de systèmes Holter [illegible] une progression annuelle de [illegible] son CA.

ela [illegible] Responsable [illegible] Sondes

[illegible] d'Etudes et [illegible] 27 personnes), [illegible] arge la branche [illegible] cathéters électriques [illegible] de stimulation car[illegible] itituée actuellement de 2 [illegible] d'Etudes.
[illegible] ienté dans la conduite de pro[illegible] serez capable de traiter effi[illegible] ment les différents aspects d'une étude de sonde : réalisation micromécanique, fatigue des matériaux, choix des élastomères, plastiques et matériaux biocompatibles, tests de corrosion et analyse des champs électriques. Par ailleurs, vous serez compétent pour aborder les sujets d'industrialisation, de qualifications, d'usinage et de brevets avec les branches ou les services concernés.
Agé de 30 à 35 ans, de formation ENSI, vous êtes créatif et disposez d'une expérience concluante de plus de 5 ans dans un poste d'ingénieur responsable de projet dans un secteur d'activité proche.
Vous maîtrisez l'anglais et éventuellement l'allemand (Brevets), vous êtes en mesure de concevoir et modéliser sur une CAO 3D et d'utiliser avec profit la micro-informatique dans votre poste.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. RES/1 à l'attention de : Madame DORLET - ELA MEDICAL Direction des Ressources Humaines Centre d'Affaires - La Boursidière - 92357 LE PLESSIS ROBINSON Cedex.

Synthélabo

ORC CONTESSE



Société de services en informatique, filiale d'un Groupe européen.

Chef de projet

Au sein d'un grand projet dans le domaine de la logistique, vous prendrez en charge une équipe d'une dizaine de personnes. De formation ingénieur BAC + 5, vous possédez impérativement une expérience réussie d'encadrement, de préférence en informatique de gestion. Des connaissances PACBASE seraient appréciées.
Merci d'adresser votre candidature s/réf. 9574/M à CURRICULUM 6 passage Lathuile 75018 PARIS qui transmettra.

CURRICULUM

REGION CENTRE

Société en développement, spécialisée dans l'ingénierie d'éclairage de sites extérieurs recherche un :

Technicien

Vous assurez la réalisation de prototypes pour la construction d'éclairages spécifiques et développez les nouveaux systèmes.
Vous avez acquis une certaine expérience sur des systèmes opto-mécaniques ou mécaniques.
La connaissance de la programmation Assembleur et le langage C sous Unix est un plus.
Agé de 30-35 ans, de formation Bac + 2 en opto-mécanique ou mécanique, vous avez envie de progresser et êtes motivé pour travailler au sein d'une équipe dynamique et enthousiaste.

Merci d'envoyer votre CV sous la réf. 1.327-271 à notre conseil Onoma, 26 rue de Berri. 75008 Paris.





Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX EN PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE



Gēoclean

Leader en France de la réhabilitation de terrains pollués, nous intervenons depuis l'étude physique et écologique du site, jusqu'à la mise en œuvre complète de techniques de pointe de dépollution. Situés à LYON, nous comptons 30 collaborateurs et appartenons à un groupe de dimension internationale. Nous travaillons en France et à l'étranger. Pour notre deuxième année d'activité, nous avons réalisé un CA de 25 MF et nous cherchons, pour participer à notre expansion, un

Ingénieur d'affaires

Vous intervenez pour développer notre procédé de décontamination de sites pollués par des hydrocarbures. Votre mission polyvalente englobe tant la démarche commerciale auprès des industries chimiques et pétrolières que la supervision des chantiers de dépollution. Vous travaillez en Europe et effectuez de fréquents déplacements.
De formation scientifique supérieure (dans l'idéal, ingénieur "chimie des procédés"), vous apportez éventuellement une formation complémentaire (3e cycle management).
Parfaitement mobile, vous maîtrisez l'anglais. Agé de 28/30 ans, vous avez une expérience confirmée de la conduite de projets acquise si possible dans l'industrie chimique.
Merci d'adresser CV, lettre et prétentions à notre Conseil, N. Laplanche, 16 rue de Tourvielle, 69005 Lyon.

MEDIA-SYSTEM

ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE

Développer et vendre un Supercalculateur Européen, c'est le défi que relève notre équipe multinationale à Lyon (150 personnes).
Dans un contexte d'industrialisation et commercialisation de systèmes hautes performances pour le marché du calcul scientifique et technique : mise en oeuvre de circuits ASIC complexes, cartes électroniques, périphériques, logiciels, nous créons un poste de



[illegible]génieur d'achats [illegible]lingue anglais

LYON

Rattaché au Directeur Technique, vous êtes l'interface principale entre les équipes d'ingénierie, le contrôle de gestion et les fournisseurs.

A l'écoute des marchés, vous identifiez les meilleurs fournisseurs en tenant compte des contraintes prix, qualité et délais. Vous traduisez et documentez les besoins émanant des équipes d'ingénierie afin d'établir des spécifications et des ordres d'achats conformes aux procédures internes.

Habile négociateur et fin stratège, vous mettez tout en oeuvre (respect des spécifications, délais de livraisons, contraintes financières...) pour garantir la réussite de notre projet.

Ingénieur en électronique, vous possédez 5 ans d'expérience dans la fonction avec une bonne maîtrise du marché des composants et des produits logiciels.

Grande diplomatie, sens de l'écoute et du détail, rigueur, constituent vos meilleurs atouts pour réussir et évoluer dans la fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) en anglais s/réf. 93/170/0292 à :
ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE,
1 bd Vivier Merle, 69443 Lyon cedex 3.

Notre Grand Projet : un Superordinateur Européen

ORC CONTESSE

CGI

Le groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.
- **4000 personnes**
- **C.A.: 2 milliards de francs**
- **50 implantations en Europe et en Amérique du Nord**

CGI INFORMATIQUE

Rédacteur Technique

Rattaché à la Division SIGAGIP, l'un des leaders des progiciels de gestion (Ressources Humaines, financières,...) vous prendrez la responsabilité de chaînes complètes d'élaboration, de fabrication et de maintenance des documentations techniques et fonctionnelles.

Diplômé de l'enseignement supérieur, votre première expérience de rédaction de manuels techniques dans le domaine informatique vous a convaincu de l'importance de documents bien pensés et bien réalisés. Une expérience dans l'un de ces deux domaines fonctionnels (Personnel ou Finance) sera elle aussi appréciée.

Vous savez communiquer avec des équipes d'ingénieurs de haut niveau. Vous êtes attiré par le lancement et le contrôle de la fabrication des documents. Enfin, vous êtes prêt à évoluer au sein d'un groupe de dimension internationale. Bilinguisme français-anglais apprécié.

Merci d'adresser lettre et C.V. en précisant la référence MO/RT695, à Madame Dominique Jamet

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château-des-Rentiers, 75640 Paris Cedex 13
ou directement sur minitel 3614 code CGI INF, tapez AVENIR

ON N'EST JAMAIS TROP SÉRIEUX

TOSHIBA

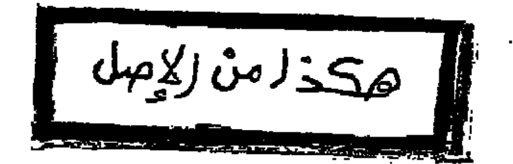
CHEF DE PRODUITS MARKETING

RESPONSABLE MARKETING DIRECT

TOSHIBA SYSTEMES (France)

ENIEURS
ANCIERS
NIORS

EUROMESSAGES



SECTEURS DE POINTE

Ingénieur en informatique de gestion

Le siège du CNES, situé au centre de Paris, renforce son équipe d'informatique de gestion.

Ingénieur en informatique, ou titulaire d'une MIAGE, vous souhaitez aujourd'hui donner un nouvel élan à votre carrière.
Méthodique et autonome, vous possédez une expérience d'une dizaine d'années en conduite de projet d'informatique de gestion et connaissez UNIX, le SGBD-R Ingres et les techniques d'AGL.
Attaché à notre sous-directeur informatique, vous aurez pour mission au siège, de développer des projets notamment en liaison avec nos équipes de Toulouse.
Votre mobilité, vos qualités humaines, associées à votre expérience sont les meilleurs atouts pour nous rejoindre et vivre votre métier différemment.

Merci d'adresser votre candidature : lettre, CV et prétentions sous réf. LM/SGSI au Centre National d'Études Spatiales, 2 place Maurice Quentin, 75039 Paris Cedex 1. Minitel 3615 code CNES.



AGENCE FRANCAISE DE L'ESPACE

MEDIA-SYSTEM

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre Département Informatique un :

INGENIEUR RESEAU DSA

Directement rattaché au Responsable Réseaux, vous participerez au développement de notre réseau d'entreprise et des échanges informatisés avec nos clients.

De formation supérieure en informatique (Bac + 5 ou équivalent), vous justifiez d'une expérience d'au moins trois années dans le domaine des réseaux et vous maîtrisez les techniques suivantes : DSA, X25, ETHERNET, NUMERIS.

Nous vous offrons d'enrichir vos compétences dans un environnement performant et évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à BFCC/DRH - Référence MON - BP 211 - 92002 NANTERRE Cedex.

CREDIT COOPERATIF
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

ORC CONTESSE



Votre chance dans la construction d'installations au plan international

Nous sommes une entreprise allemande, ayant du succès sur le plan international dans le secteur des installations de traitement de matières en vrac et de systèmes de transport pneumatiques complètes en chimie et en pétrochimie.
En tant qu'entreprise de classe moyenne avec plusieurs représentants et agences à l'étranger, nous comptons parmi les spécialistes les plus renommés dans notre branche sur le marché mondial.

Pour notre vente des installations du secteur chimie et pétrochimie, nous cherchons l'

Ingénieur de vente pour la France

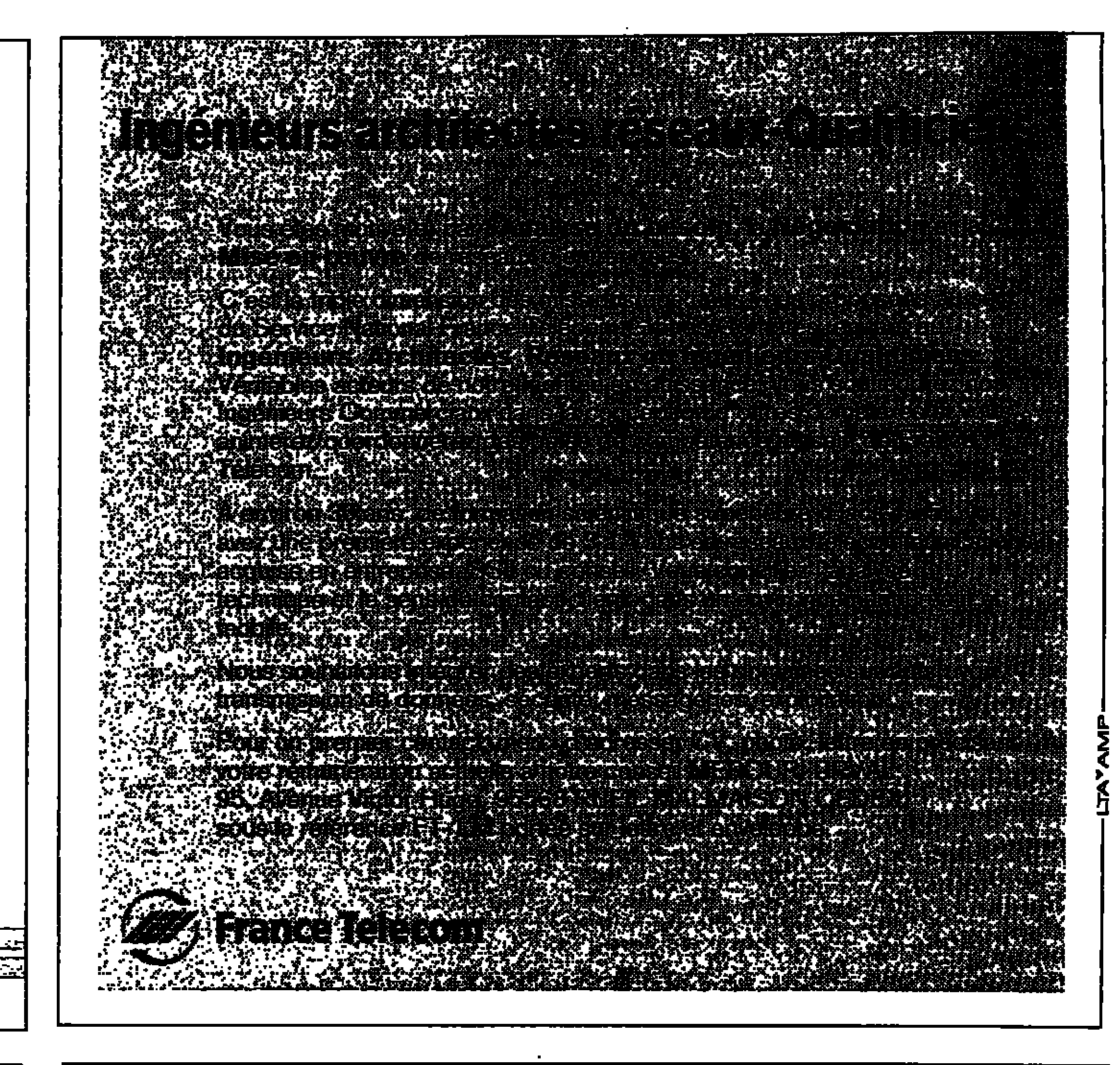
Agé de 35 à 45 ans, vous avez une formation technique/commerciale (Ecole d'ingénieurs ENI, AM, ...) et possédez une pratique de la vente de plusieurs années en France.
Nous attendons de votre part un haut engagement, de l'initiative ainsi qu'une personnalité ouverte pour l'établissement et l'entretien de contacts avec l'industrie de la pétrochimie et la chimie.

Cette tâche ambitieuse exige une habileté d'acquisition, une capacité de s'imposer, une volonté de réussir, une bonne présence et assurance dans les négociations. Des connaissances écrites et orales en allemand sont nécessaires, des connaissances en anglais souhaitées.
Nous offrons une rémunération correspondant à l'efficacité, une formation approfondie, une tâche intéressante avec de bonnes perspectives professionnelles.

Waeschle Maschinenfabrik GmbH
Postfach 24 40, D-7980 Ravensburg
Telefon 0049-751/408-250

Waeschle

GEORG FISCHER + GF + Anlagenbau · Buss Gruppe



L'YAMP

Sud-Ouest

Multinationale américaine intervenant dans le domaine de l'électronique recrute

2 Ingénieurs Informatique de Gestion à fort potentiel

• *1 Ingénieur Software Engineering* *(Réf. LM 117 A)*

Possédant 3 à 5 ans d'expérience en développement dans un environnement avec AGL. Il facilitera le développement et les supports d'application d'une équipe de 20 personnes en mettant en œuvre des méthodes et outils aptes à optimiser la performance et la qualité des logiciels. Il assurera une veille technologique permanente qui favorisera une approche globale des systèmes d'information.

• *1 Ingénieur Applications Logistiques* *(Réf. LM 117 B)*

Possédant 3 à 5 ans d'expérience dans le développement ou l'installation de logiciels d'application en matière de logistique internationale. Une bonne connaissance des systèmes douaniers, import/export... serait appréciée. Il prendra en charge des projets internationaux au sein d'une équipe de 8 personnes.

Ces postes s'adressent à des candidats de 30/35 ans, de formation Ingénieur Grandes Ecoles, issus d'une structure internationale, très mobiles internationalement et habitués à travailler dans la concertation et en équipe sur des projets variés.
Ils seront évolutifs à moyen terme vers des responsabilités de management.
La pratique de l'anglais oral et écrit est nécessaire.



Les entretiens auront lieu à PARIS et TOULOUSE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence choisie à notre conseil : APPORTS - 55, av. Louis Bréguet, Bât. Hermès - 31400 TOULOUSE.
Confidentialité assurée.



2 INGENIEURS D'AFFAIRES
dont 1 spécialiste des contrats du Moyen-Orient

MORPHO SYSTEMES, filiale d'un grand groupe industriel, 300 personnes en France et aux Etats-Unis, leader mondial sur ses applications de traitement d'images, étoffe aujourd'hui son team d'ingénieurs d'affaires pour faire face à un carnet de commande en très forte croissance.

Mission : Maître d'œuvre complet d'un contrat de vente aussi bien dans ses aspects techniques, logistiques que financiers, interlocuteur privilégié de la Société auprès du client.

Compétences : Vous êtes ingénieur généraliste, vous avez le sens de l'organisation, l'expérience de la gestion de contrats à l'export. Anglais courant indispensable, autre langue fortement souhaitée (espagnol, allemand, arabe, ...).

Nous recherchons des ingénieurs souhaitant évoluer dans un environnement technologique de haut niveau. Pour l'ingénieur d'affaires Moyen-Orient, une solide expérience de travail dans cette zone est nécessaire.

De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'envoyer votre candidature à l'attention de Madame de Montalivet, MORPHO SYSTEMES, 33 Route de la Bonne-Dame, 77300 Fontainebleau.



Jonction